

---

## **Le rôle de la toxicomanie dans le paysage et dans la gestion de l'espace public : Le contexte de la mutation urbaine à Charleroi**

**Auteur :** Couturiaux, Babette

**Promoteur(s) :** Vermeulen, Cédric; Damay, Ludivine

**Faculté :** Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT)

**Diplôme :** Master architecte paysagiste, à finalité spécialisée

**Année académique :** 2019-2020

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/9716>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---



LE RÔLE DE LA TOXICOMANIE  
DANS LE PAYSAGE ET DANS LA GESTION  
DE L'ESPACE PUBLIC :  
LE CONTEXTE DE LA MUTATION URBAINE À CHARLEROI.

BABETTE COUTURIAUX

TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDE EN VUE DE L'OBTENTION D'UN DU DIPLÔME DE  
MASTER D'ARCHITECTE PAYSAGISTE

ANNÉE ACADÉMIQUE : 2019 - 2020

CO-PROMOTEURS : LUDIVINE DAMAY ET CÉDRIC VERMEULEN



« Toute reproduction du présent document par quelque procédé que ce soit ne peut être autorisée qu'avec l'autorisation de l'auteur, et du Président du Comité de Gestion de la formation d'Architecte paysagiste. »

## REMERCIEMENTS

*À mes promoteurs, Madame Ludivine Damay et Monsieur Cédric Vermeulen, pour la patience dont ils ont fait preuve et sans qui ce travail n'aurait jamais pu être construit. Leur suivi m'a permis d'évoluer dans mes réflexions.*

*À Pierre, présent depuis le début, pour la confiance qu'il m'a attribuée. Merci d'avoir cru en moi, d'avoir été réceptif à mes questionnements et de m'avoir guidée à chaque étape importante,*

*À Alev, pour son inspiration et la justesse de ses conseils, sans qui la forme de ce travail n'aurait pas pu avoir cette qualité.*

*À Quentin, Alison, Olivia, Cyprien, Carmen, Jean, qui se sont penchés sur ce travail et qui ont écouté mes craintes, à Ophélie, avec qui j'ai pu arpenter les paysages de la toxicomanie et avec qui j'ai partagé mes premières réflexions,*

*À Saphir, Jérôme, Mickaël, Denis, Marylène, Jean-Yves et Johan, pour l'intérêt qu'il m'ont portée et pour la découverte des interstices de Charleroi. Sans eux ce travail n'aurait jamais pu voir le jour,*

*À toutes les personnes que j'ai interrogées, merci à vous pour tout ce que vous avez apporté à ce travail et merci d'avoir accepté d'échanger avec moi,*

*À ma grand-mère, Janine, porteuse de mes émotions et guide éclairé dans le 'pays noir'.*

*Merci à toutes ces personnes pour le temps précieux qui m'a été consacré.*

## RÉSUMÉ

Les espaces publics de la ville sont un paysage dans lequel se croisent les différents usages des populations. Parmi ces usages, certains sont des phénomènes urbains qui sont la conséquence de conditions précaires de certains publics. Ces phénomènes peuvent être source de nuisances ou de honte, et c'est alors une problématique aux yeux de la ville. En Belgique, à Charleroi, la toxicomanie est visible dans l'espace public sous différentes formes. Depuis les interactions sociales avec des citoyens jusqu'aux traces matérielles de son existence, la toxicomanie se décline selon les lieux qu'elle occupe : mendicité, présence du deal, consommation, ... toutes ces pratiques ne se déroulent pas dans la même 'ville'. Le public toxicomane est un acteur présent et visible dont les usages dérangent dans les plans d'une métamorphose organisée. Selon différentes philosophies et différentes gestions de cette 'problématique', des acteurs interviennent pour aider, cadrer ou 'effacer' les personnes jugées trop à la marge des espaces planifiés, aux usages normés, d'une ville 'redynamisée'. À travers différentes stratégies, la gestion de la toxicomanie devient de manière consciente ou non, la gestion des espaces publics. Cette recherche tentera d'illustrer dans quelle mesure la toxicomanie est un enjeu pour la gestion de ces espaces et comment elle se manifeste dans le paysage. À l'aide de la méthode de l'entretien compréhensif, nous irons à la rencontre des acteurs de la gestion des espaces et de la toxicomanie qui témoigneront d'une certaine réalité de terrain. Nous tenterons alors de l'exposer à notre lecteur. Face à cet enjeu, les lieux de la ville ne sont pas tous traités de la même façon. Il existe des lieux qui importent beaucoup dans les programmes de rénovation et de revitalisation urbaine. D'autres lieux sont, pour l'instant (volontairement), oubliés et délaissés des autorités. Délaissé des autorités mais habités par la marge. Quel serait alors l'avenir que nous pouvons imaginer pour les personnes, les usages et les lieux marginaux dans une ville qui, comme tant d'autres, tend à l'homogénéisation de son imaginaire urbain... ?

### Mots clefs :

espace public, paysage, ville, toxicomanie, gestion, architecture hostile, interstice, résidus, marginal, publics précaires, réduction des risques, urbanisme de la peur, imaginaire urbain, mutation urbaine.

## ABSTRACT

City's public spaces are a landscape where we can find various populations uses. Among this uses, some are associates with urban phenomena who are linked to the precarious conditions of certain audiences. Those phenomena can be source of nuisance or shame, so that is a problem according to city's considerations. In the town of Charleroi, in Belgium, severe drug addiction is obvious in publics spaces, in different forms : from a social interaction with citizens to a material trace of its existence, drug abuse varies depending occupied places. Begging, deal, consumption,... the drug addict public is an actor whose uses are disturbing into the plans of an organized metamorphosis. Through different management philosophies, authorities and social actors of the city step in to help, to frame, or to move out marginal people into planned spaces with standardized uses in order to revitalized the city. So with various strategies, the drug abuse management becomes a matter of public spaces management. This research will try to illustrate how drug abuse is an issue in the spaces management. With 'comprehensive interview' method, it will takes place a meeting with public actors who are capable to testify the reality of the concrete situation. Facing this issue, city's places are not treated in the same way. While there are some places that are very important in the renovation and revitalization programs, others places are (voluntarily) forgotten and neglected by the authorities but not by marginal people who invest and live there. What would be the future ththat we could imagine fot those people, their uses and marginal places within a city that such as the others tends to homogenize its urban imagination ?

### Key words :

public space, landscape, city, drug addiction, management, hostile architecture, urban gap, interstice, residue, marginal, precarious public, risk reduction, urbanism of fear, urban imagination, urban mutation.

## TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	3
Résumé	4
Abstract	5
.....INTRODUCTION.....	8
<u>I. ÉTAT DE L'ART</u>	<u>11</u>
.....I. I. DÉFINITIONS.....	12
I.II. HISTOIRE DE LA GESTION DE LA TOXICOMANIE DANS L'ARCHITECTURE ET LE PAYSAGE URBAIN.....	15
I. II. I. Les cures dans les murs	15
I. II. II. La toxicomanie comme problématique urbaine de l'ordre de la délinquance	16
I. III. La gestion de la toxicomanie à l'échelle du quartier : vers une réduction des risques dans l'espace public	17
I. IV. GESTION DE LA TOXICOMANIE PAR LES VILLES, UN ÉTAT DES LIEUX CONTEMPORAIN.....	19
I. IV. I. Un lieu pour la consommation à moindre risque	20
.....I. V. PAYSAGES, ESPACES PUBLICS ET TOXICOMANIE.....	22
I. V. I. L'importance des espaces publics	22
I. V. II. Dissuasions des pratiques dans l'espace public	23
I. V. III. Une typologie (non-exhaustive) des paysages de toxicomanie	25
.....I. VI. PRÉSENTATION DU CAS D'ÉTUDE : CHARLEROI.....	30
I. VI. I. La toxicomanie à Charleroi	30
I. VI. II. La gestion de la toxicomanie en Belgique et à Charleroi	33
I. VI. III. Charleroi : ville en mutation	36
.....I. VII. CONCLUSION DE L'ÉTAT DE L'ART.....	41
<u>II. HYPOTHÈSES ET OBJECTIFS</u>	<u>42</u>
<u>III. OPÉRATIONNALISATION DE LA RECHERCHE</u>	<u>45</u>
.....III. I. MÉTHODE.....	46
III. I. I. Écouter : l'entretien compréhensif	46
III. I. II. Définir la zone d'étude et définir un code couleur	47
III. I. III. Illustrer le paysage de la toxicomanie sur base des cartes	47
.....III. II. MATÉRIEL.....	48
III. II. I. Le guide d'entretien	48
III. II. II. Le plan	49
III. II. III. Le code couleur	49
III. II. IV. L'échantillon des personnes interrogées	49

<u>IV. RÉSULTATS ET DISCUSSION</u>	<u>53</u>
.....IV. I. RÉSULTATS DES CARTES.....	54
.....IV. II. AXES DE RÉFLEXIONS (RÉSULTATS DISCUTÉS).....	60
IV. II. I. Présence et visibilité de la toxicomanie dans l'espace public	60
IV. II. II. Lieux concernés par la toxicomanie	65
IV. II. III. Manifestations de la gestion globale et mesures liées à la toxicomanie	69
IV. II. IV. Gestion locale de la toxicomanie et modifications de l'espace public	76
IV. II. V. Gestion locale de la toxicomanie : Focus sur deux lieux	80
IV. II. VI. Travaux, toxicomanie et mutations urbaines	83
IV. II. VII. Paradoxe entre visibilité, attractivité et répression	86
IV. II. VIII. Public précaire invisible, stratégie organisée ?	89
IV. II. IX. Mutation et place de la toxicomanie dans le centre-ville, entre l'image contre la précarité et l'urgence sanitaire	91
IV. II. X. Cohabitation des publics	92
IV. II. XI. Recommandations des interrogés : vers un aménagement de la rencontre	93
IV. II. XII. Comparaison avec mon regard paysagiste et synthèse des cartes	96
.....IV. III. QUESTIONNEMENTS.SUITE À LA RECHERCHE.....	103
IV. III. I. Gestion de l'espace public et insécurité	103
IV. III. II. Ségrégation ?	104
IV. III. III. Image pour une ville en mutation : quelles représentations motivent les acteurs publics?	105
.....IV. IV. COMPARAISON DU CENTRE-VILLE DE CHARLEROI AVEC LES PAYSAGES OBSERVÉS DANS L'ÉTAT DE L'ART.....	106
.....IV. V. LIMITES DE LA MÉTHODE.....	109
<u>V. RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION</u>	<u>111</u>
.....V. I. RECOMMANDATIONS.....	112
V. I. I. Cadrer la visibilité et promouvoir l'urbanisme de la reconnaissance	112
V. I. II. Donner une place dans l'imaginaire urbain aux personnes errantes	114
V. I. III. Travailler les lieux oubliés : pour la ville de l'altérité	116
.....V. II. CONCLUSION.....	117
<u>DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES</u>	<u>121</u>
.....Table des figures.....	122
.....Annexes.....	124
.....BIBLIOGRAPHIE.....	129

## INTRODUCTION

Comme partout dans le monde, les villes belges sont confrontées à de nombreux phénomènes urbains : sans-abrisme, prostitution, toxicomanie... Dans ce travail, nous parlerons de la toxicomanie de rue, un phénomène qui concerne un public dit 'errant' touché par les dogues dures. En quelques chiffres, en 2014, le nombre d'héroïnomanes estimé en Wallonie était de 12 000 et à Bruxelles (région) il était de 3500<sup>i</sup>, donc environ 3 habitants pour 1000 étaient concernés par cette drogue en Belgique francophone. Cela correspond à une part non négligeable des citoyens qui font partie de la ville et de son paysage. Cette recherche exposera une réalité paysagère quant à l'impact de la toxicomanie des personnes dans les espaces publics.

Ce travail se composera d'un état de l'art, dans lequel nous aborderons la toxicomanie dans le paysage et plus précisément dans les choix de gestion de l'espace public. Dans un premier temps, l'état de l'art reprendra l'histoire puis un état des lieux contemporain de la toxicomanie et sa gestion dans l'espace urbain. Ce sont principalement aux villes, à l'échelle des phénomènes, d'assurer cette gestion qui se présente sous forme de plans, de contrats, de décrets... de façon officielle. Au sein de ces villes, les espaces publics sont les lieux de première ligne dans lesquels se manifestent les problématiques. Ils sont alors l'échelle d'action des choix de gestion. De façon plus officieuse, l'espace public peut-être aménagé pour éviter des pratiques parfois liées à la toxicomanie, à l'instar du concept d'architecture 'hostile' de Mickaël Labbé. Dans ce travail, nous allons tenter de comprendre de quelle façon, et dans quelle mesure, la conception des espaces publics est, de façon officieuse, liée à la toxicomanie. L'état de l'art présentera des pistes de réponses appuyées par des exemples de cas retrouvés dans la documentation francophone. Afin de comprendre dans quelle mesure la conception des espaces publics se voit liée à la toxicomanie, nous nous attarderons sur une ville et sur le point de vue de ses acteurs publics. Notre cas d'étude sera la ville de Charleroi. Ce cas d'étude fut choisi en fonction d'une envie personnelle et motivé par l'apparition récente d'un 'Plan Drogue'. Cette mesure s'inscrit dans le contexte particulier qu'est mutation urbaine de Charleroi. Cela offre donc l'opportunité de comprendre comment la ville se positionne à présent par rapport au phénomène et comment elle compte le gérer dans ses futurs espaces publics rénovés.

Charleroi est une ville que j'affectionne et c'est pourquoi j'ai eu envie de consacrer mon mémoire à ce cas d'étude. De plus, durant ma formation d'architecte du paysage, j'ai souvent été amenée à travailler sur le territoire de Charleroi plusieurs fois. La plupart du temps, ces travaux étaient menés dans le cadre du cours de 'projets' : une première fois, aux abords d'un terroir, une seconde fois, sur les friches industrielles, et une troisième fois, aux alentours d'un squat utilisé pour des pratiques liées à la toxicomanie. Dans le cadre de ce dernier projet, j'ai voulu parler des phénomènes marginaux au sein des interstices et des espaces résiduels de la ville. Par le projet, j'ai imaginé qu'il était possible d'arrêter de fabriquer des déchets et des perdants ; j'ai imaginé que ceux-ci seraient alors des ressources et que la ville du 'caché' ne serait plus obligée de le l'être.<sup>ii</sup> Une partie de Charleroi se cache : elle se cache des grandes images, elle se cache pour sa réputation. C'est par conséquent, une 'ville interstitielle' constituée d'espaces vacants, d'usages hors-normes et d'une représentation de ces lieux (souvent) négative, eux-même perçus comme des 'chancres urbains'. Bien qu'à travers les projets de mutation de la ville on imagine volontiers que ces espaces disparaissent du paysage de Charleroi, nous verrons qu'ils sont pourtant indispensables à la population précarisée et/ ou toxicomane.

Dans ce travail, nous poserons trois hypothèses et nos objectifs seront d'affirmer ou d'infirmer dans quelle mesure elles s'avèrent justes. Dans cette recherche, il s'agira de comprendre comment la conception des espaces publics se voit liée à la toxicomanie et aussi de comprendre quels sont les enjeux autour des espaces influencés par le phénomène.

---

<sup>i</sup> I. Lemaire, S. Devillers, J-C Guillaume, 2018, Immersion dans le Liège des toxicomanes, *LaLibre.Be*

<sup>ii</sup> Interstice Interdit-Projet de fin d'étude d'architecture du paysage. Part du principe qu'il existe des zones résiduelles, des matières résiduelles et des gens résiduels. Propose de travailler avec tout cela pour ne plus produire de déchets et pour ne plus fabriquer de perdants de la société. Reconsidère les zones résiduelles comme des zones où il se passe quelque chose. – Annexe 1

Dans le contexte actuel de la grande Métamorphose de Charleroi, comment la gestion de la toxicomanie s'articule avec la redynamisation urbaine ? Pour répondre à cela, nous nous pencherons sur le point de vue des acteurs publics concernés par la toxicomanie et par la gestion de ville. Comme en sociologie de l'action publique, je souhaite comprendre les pratiques de l'action publique et les représentations qui les orientent. Je souhaite donc comprendre comment la toxicomanie est gérée au sein de l'espace public et avec quelles motivations. Afin d'opérationnaliser cette recherche, je mettrai en pratique une méthode adaptée à la sociologie de l'action publique : l'entretien compréhensif. J'irai donc à la rencontre des personnes travaillant dans les institutions en lien avec la toxicomanie. Ces personnes seront invitées à me présenter quels espaces, quels lieux sont concernés par la problématique. Pour cela, un travail sur cartes basées sur leurs témoignages sera nécessaire. C'est un outil essentiel pour témoigner d'une réalité paysagère. Ayant une posture de paysagiste, les manifestations de la toxicomanie et de sa gestion seront décrites sous le prisme du paysage (qui est un concept qui englobe à la fois des aspects physiques, perceptifs, utilitaires, sensibles et représentatifs<sup>i</sup>). L'objectif de notre recherche sera aussi d'illustrer comment la gestion de la toxicomanie se manifeste dans le paysage.

Ce travail s'adresse à tous les acteurs de la ville de Charleroi afin de rendre compte des conséquences sociales, mais aussi spatiales de la toxicomanie et de faire exister les conséquences de la gestion. Par la représentation des problématiques qu'est ce travail, nous espérons produire des pistes pour pouvoir agir en conséquence avec le plus de justesse possible face à ce phénomène complexe et face aux personnes qui y sont confrontées.

---

i Voir partie I. I.





# I. État de l'art

## I. I. DÉFINITIONS

Ce mémoire est réalisé selon une posture de paysagiste. Le paysage est un concept ayant évolué au fil du temps et plusieurs significations y sont associées en fonction des courants de pensée. Nous allons donc définir ce que signifie 'paysage' et également fixer d'autres concepts abordés lors de ce travail qui structureront nos discours.

### **Paysage :**

Est à la fois une portion d'un territoire (aspect matériel, le perceptif, le visuel), une manière d'habiter, d'utiliser l'espace (les usages et les pratiques) et l'expérience, le vécu des lieux (les représentations mentales). Le paysage se déclinera selon ces trois aspects dans ce travail.

Nous basons cette définition selon plusieurs auteurs : Le paysage est une notion qui est longtemps restée de l'ordre du visuel. G. Mercier reprend la définition du dictionnaire de langue de Paul Robert, où un paysage est la « *partie d'un pays que la nature présente à l'œil qui le regarde* » pour illustrer son propos. Le terme fait également partie du vocabulaire de la peinture où il désigne un tableau qui représente le paysage et est aussi un genre de peinture en soi qui a pour objet la représentation des sites champêtres<sup>i</sup>.

Aujourd'hui, le paysage est sorti des tableaux, il est omniprésent, « *il est là, dans notre champ de vision et nous enveloppe* »<sup>ii</sup>. Depuis 2002, la Convention européenne du paysage définit le paysage comme une: « *Partie d'un territoire telle que perçue par les populations, qui évolue dans le temps sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains* »<sup>iii</sup>. Dès lors, le paysage n'est officiellement plus un élément seulement visuel et matériel. Il peut alors être défini comme une manière collective d'habiter le monde, comme demeure et identité des hommes. Il est alors la scène des usages des populations, il 'respire' et 'transpire' les pratiques des populations qui y habitent. Selon Vidal de La Blache, il est une représentation culturelle et historique d'un territoire ou selon A. Cobrin, une interprétation ou une lecture de l'espace.<sup>iv</sup> Il serait alors un façon de regarder l'espace, le monde qui nous entoure, notre territoire. Cette interprétation de notre espace est singulière à chacun.e.s. Selon J-M. Besse, le paysage est une expérience vécue sur le plan de la sensibilité<sup>v</sup>. Le paysage est alors une expérience immatérielle basée sur un socle physique : le territoire. L'expérience est de l'ordre de l'échelle humaine, et peut parfois relevé d'objets d'un volume mineur par rapport à l'échelle du territoire.<sup>vi</sup> On peut accorder une âme au paysage, une personnalité. On peut l'aimer ou pas. Le paysage est source de controverses: certains sont remarquables et protégés, d'autres sont à dénoncer et « *il paraît préférable de les éviter, voire de les transformer ou du moins, de les dissimuler* »<sup>vii</sup>. On peut lui reconnaître une valeur positive ou négative et agir en conséquence: selon A. Berque, le souci paysager est désormais d'autant plus fort que notre société actuelle est la cause même de la '*fin des paysages*'. Le paysage se doit alors de correspondre à une norme pour se voir transformer ou protéger.<sup>viii</sup>

### **Territoire :**

Socle physique et naturel des paysages.<sup>ix</sup>

i Littré, 1877 cité par G. Mercier, 2016, « Le répertoire sémantique du mot *Paysage* », dans : *Journal of Research and Didactics in Geography*, Vol 2., pp. 19-34.

ii Corbin, 2001, cité par G. Mercier, 2016, *Op Cit*.

iii Comité des ministres du conseil de l'Europe, 2000, Convention européenne du Paysage

iv G. Mercier, 2016 *Op Cit*.

v J-M Besse, 2010, « Le paysage, espace sensible, espace public », dans : *Meta: research in hermeneutics, phenomenology and practical philosophy*, Vol 2.

vi P. Balzamo, *Cartes Blanches : entre récit et représentation*, année 2019-2020, ULG, ULB, HECh

vii G. Mercier, 2016, *Op Cit*.

viii *Ibid*

ix P. Balzamo, 2019, *Op. Cit*.

**Environnement :**

Ensemble de paramètres structurant la vie des individus: la nature, l'environnement construit, les interactions et liens sociaux, les services, les loisirs et les institutions.<sup>i</sup>

C'est le contexte dans lequel les individus évoluent sans dimension sensible. C'est un contexte qui peut être 'objectiver' en se basant sur les caractéristiques socio-économiques d'une région ou l'offre en services publics, par exemple.

**Espace :**

Portion de territoire.

Lorsqu'on parle d'espace, cela nous ramène à une dimension mesurable. L'espace correspond à une surface ou un volume, on lui attribue des dimensions physiques. Il est sujet à des usages et des pratiques. Il est 'quelque chose' qu'on utilise ou qu'on laisse à l'abandon.

**Lieu :**

Espace avec un sens que les gens lui donne.<sup>ii</sup>

Le lieu a une dimension sensible, il nous procure des émotions car il est une façon de se représenter mentalement un espace. C'est un concept qui se rapproche au plus près du paysage. Un lieu existe car il a un vécu, une histoire, une réputation. Tous les lieux sont des espaces, mais tous les espaces ne sont pas forcément des lieux aux yeux des gens. Pour nous, dans ce mémoire, chaque espace étudié sera un lieu car nous lui donnerons un nom et un sens.

**Interstice urbain :**

Espace délaissé par les usages normés de la société. S'apparente au concept de 'Tiers Paysage'<sup>iii</sup>.

**Ville :**

Paysage urbain.

Une ville se délimite selon un territoire. La ville correspond à ce territoire auquel on accorde une dimension sensible. Elle répond donc aux trois aspects paysagers définis précédemment : on voit la ville, on utilise ses espaces et on vit ses lieux. Pour aller plus loin, à l'instar d'un paysage, une ville a une âme, une personnalité. On peut la décrire, elle a une réputation. La ville correspond également aux acteurs et à ses habitants qui la dessinent ou la conçoivent. 'La ville' fait des choix. Au sein d'une ville, on retrouve des espaces et des lieux.

**Espace public :**

Espace dont tout le monde a accès en ville.

Selon J-M Besse, l'espace public est le lieu où se produit le paysage (mais aussi au-delà)<sup>iv</sup>. Il développe la notion d'espace public qui peut avoir deux aspects: « *Il est à la fois un concept d'urbanisme et d'aménagement, et un concept de philosophie et de sociologie politique. Il est donc à la fois une réalité effective, concrète, et une métaphore. Si on prend le concept dans la perspective qui est aujourd'hui la plus commune, c'est-à-dire celle de l'aménagement et de la transformation des cadres de la vie collective, l'espace public c'est surtout l'espace du public. C'est un espace qui est ouvert à la fréquentation et à l'usage, libres mais réglementés, de tout un chacun.* »<sup>v</sup> Il est l'espace de la rencontre avec autrui<sup>vi</sup>. L'espace public ne peut être approprié par une personne ou par un groupe : il est caractérisé par son accessibilité, sa vertu de désappropriation.<sup>vii</sup>

i Y. F. Thomas, D. Richardson, I. Cheung, *Geography and Drug Addiction*, Springer, Washington, 2009

ii *Ibid.*

iii G. Clément, 2004, Manifeste du Tiers Paysage.

iv J-M Besse, 2010, *Op Cit.*

v *Ibid.*

vi École Nationale Supérieure du Paysage, *Les carnets du Paysage N°1*, Résumé, 1998

vii J-M Besse, 2010, *Op. Cit.*

L'espace public correspondra à notre zone d'étude. C'est donc un espace mesurable qui a pour vocation d'être accessible à tous et normalement, il se doit de représenter les gens qui l'utilisent. Nous verrons que la conception de l'espace public peut être utilisée pour matérialiser des volontés de certains acteurs, aux dépens de ceux qui fréquentent les espaces.

### **Plan :**

Représentation graphique de l'espace ou d'un choix d'éléments (réseaux, par exemple).<sup>i</sup>

C'est une représentation d'éléments concrets, mesurables dans l'espace.

### **Carte :**

Représentation de phénomènes, d'éléments concrets ou abstraits (carte géographique)<sup>ii</sup>.

Le support d'une carte est un plan. Dans ce mémoire, la carte sera un outil essentiel à l'interprétation du paysage.

### **Ring :**

Autoroute périphérique.

À Charleroi, le *Ring* est un 'marqueur paysager' incontournable.<sup>iii</sup> Il encercle le centre-ville, délimitant ainsi le territoire de celui-ci. C'est un ouvrage se présentant à moitié sur des pilotis et l'autre sous des tunnels, enterrée dans le sol. Cela correspond à la topologie du centre-ville : une moitié qualifiée de 'Ville Basse' (sud) et l'autre moitié de 'Ville Haute' (nord), en fonction du relief. Nous verrons que ces éléments sont importants pour qualifier les lieux du centre-ville.

### **Toxicomanie :**

Phénomène qui fait référence à la (poly)dépendance, aux états de manque et à tout un système de vie, de relations, de dettes et d'activités liées aux drogues qui structurent le quotidien dans le monde social des usagers de drogues. Seules les personnes poly-consommatrices, usagères de drogues dures (cocaïne, héroïne, méthadone, drogues de synthèse et médicaments) s'identifient comme telles<sup>iv</sup>. Dans le cadre de ce mémoire, la toxicomanie ne concernera donc pas l'usage de drogue festif, occasionnel, ou toute autre consommation ne structurant pas le quotidien des personnes. Ces personnes ont été rencontrées dans le travail ethnographique de Pascale Jamoulle, qui a étudié le milieu toxicomane à Charleroi. La toxicomanie peut aussi être un concept relevant d'une catégorie policière.<sup>v</sup> On verra que le public d'usagers de drogue qui nous intéresse est un public que l'on rencontre dans la rue et qui est connu des services liés aux assuétudes. Ce phénomène a pour particularité d'impacter la perception d'un territoire, les pratiques de l'espace public et la représentation (mentale) des lieux.

Dans ce mémoire, nous allons à la fois nous intéresser au phénomène de la toxicomanie et à sa gestion dans la ville. Nous verrons que la gestion représente une grande partie de la manifestation du phénomène dans le paysage.

---

i Larousse, 2020

ii *Ibid.*

iii Charleroi Bouwmeester, Charleroi métropole, Schéma stratégique 2015-2025

iv P. Jamoulle, *Drogues de rue, récits et styles de vie*, De Boeck & Larcier s, Bruxelles, 2000.

v *Ibid.*

## **Gestion globale :**

Gestion d'une problématique à l'échelle d'un territoire. Des outils de l'action publique (mesures, plans, décrets...) orientent cette gestion.

## **Gestion locale :**

Gestion d'une problématique à l'échelle de l'espace public. La gestion globale influe sur la gestion locale, mais cette dernière se décline en fonction de l'espace en question.

# I. II. HISTOIRE DE LA GESTION DE LA TOXICOMANIE DANS L'ARCHITECTURE ET LE PAYSAGE URBAIN

Au fur et à mesure des époques, la gestion des drogues a influencé l'architecture et le paysage urbain. Bien que les drogues existent depuis toujours, les villes telles que nous les connaissons actuellement les considèrent plutôt comme une problématique (aussi bien sanitaire que sociale et dans ce qu'elles apportent comme nuisances).

Les drogues sont utilisées depuis la nuit des temps, mais en 1700 on découvre les effets négatifs tels que les états de manque<sup>i</sup>. Suite à cette découverte, cela n'a pas empêché l'Opium d'être très populaire. On le consommait dans des fumeries qui ouvraient un peu partout à Londres, à Paris et à San Francisco. On pouvait les trouver dans certains bâtiments, où tout un univers spatio-temporel décalé était recréé (décors orientaux, mise en scène de voyages...). Ces lieux étaient déconnectés des espaces publics, le psychotrope se prenait dans des espaces intérieurs et sécurisés (Fig. 1). Bien qu'ils procuraient l'émerveillement de ceux les fréquentaient, ils n'avaient pas une bonne réputation et étaient perçus comme lieux de misère<sup>ii</sup>. La consommation n'était pas encore perçue comme une maladie ou comme un délit.

## I. II. I. Les cures dans les murs

Les premières cures de désintoxication vont apparaître au XIXe siècle, sous le courant de l'hygiénisme<sup>iii</sup> : l'architecture est mise à contribution comme un outil, afin de créer des espaces de cure, la solution à la toxicomanie étant alors l'abstinence totale. Au cours du XXe et XXIe siècle, les dispositifs et les politiques de gestion de la drogue ont évolué, tout comme le regard qu'on a posé sur l'addiction : dans les années 20, l'abus d'usage de drogue est considéré comme une déviance du corps, dans les années 60, on le considère comme une réaction à un manque d'intégration ou un désir de marginalisation. Dans les années 70, il est perçu comme un problème individuel ; apparaît le concept d'addiction et la définition de 'toxicomanie' par l'OMS : « *consommation régulière et prolongée au cours des derniers mois de produits toxiques licites et illicites* »<sup>iv</sup>. Les premières réactions furent de gérer la toxicomanie en s'attaquant au marché noir (aspect policier) et par le sevrage des personnes toxicomanes<sup>v</sup>. Les méthodes de sevrage pouvaient être 'choc' : priver le patient du produit et l'enfermer. Plus tard viendront les prises médicamenteuses pour pallier aux états de manque. C'était une période où on a confiance au traitement par cure. Dans l'architecture, cela mènera à créer des départements cliniques dédiés à la toxicomanie où les patients en sevrage suivent un emploi du temps strict. Dans son mémoire '*Psychotropes et architecture, d'une architecture psychotropique à une gestion socio-spatialisée des risques*', A. Breuil illustre son propos à partir du cas parisien de la clinique St-Mandé : on y retrouve un archipel de bâtiments où le département de la toxicomanie est juxtaposé à celui de la psychiatrie. Il

i A. Breuil, *Psychotropes et architecture, d'une architecture psychotropique à une gestion socio-spatialisée des risques*, ENSAPVS, 2017.

ii A. Breuil, 2017, *Op. Cit.*

iii *Ibid.*

iv *Ibid.*

v *Ibid.*

est rapidement constaté que les techniques de cure amenaient la plupart du temps à des rechutes. Suite à cette prise de conscience, il a fallu considérer un traitement moral en complémentarité à la prise en charge clinique. On a donc vu naître des institutions comme la Federal Medical Center de Lexington (Kentucky) où est proposée une cure plus poussée avec un séjour de 6 mois. La cure demande souvent aux personnes toxicomanes de se séparer de leur milieu habituel de vie (suivre une cure dans un centre spécialisé, souvent en dehors des centres-ville). On commence aussi à mener une réflexion sur la communauté et ce qu'elle apporte comme éléments soutenant dans le processus de sortie de la toxicomanie. Vont alors apparaître les communautés thérapeutiques. Ce traitement sera de minimum un an, basé autour de l'idée que l'esprit de communauté peut aider à la rémission.<sup>i</sup> Cela consistera à réapprendre à vivre ensemble, sans drogue. Différentes associations et communautés thérapeutiques vont voir le jour (on note cependant une méfiance vis-à-vis de ces traitements, due aux dérives sectaires potentielles<sup>ii</sup>).

Malgré le fait qu'il existe des structures prenant en charge les personnes toxicomanes depuis les années 60, celles-ci n'étaient prévues que pour un public d'usager.(ère.s) de drogues capables de formuler une demande et d'être prêt.e.s à arrêter l'usage du produit. La problématique de la toxicomanie se rendait visible à l'intérieur des murs (Fig. 2 et 3), mais rien n'était prévu pour aller à la rencontre de ce public au sein du tissu urbain<sup>iii</sup>, n'ayant pas accepté de renoncer au produit.

## I. II. II. La toxicomanie comme problématique urbaine de l'ordre de la délinquance

En France, depuis 1970, une loi considère l'usage de drogues comme une infraction. La gestion de la toxicomanie se retrouve alors dans l'ambiguïté : faut-il continuer à appréhender l'usager de drogue comme une personne malade, atteinte d'une pathologie ou comme un délinquant ? C'est alors que lorsque qu'un usager se fait arrêter par la police, il a le choix entre la prison ou la clinique : « (...) cette loi prévoit pour les usagers soit la prison, soit l'obligation de soins (l'injonction thérapeutique) (...)»<sup>iv</sup>. Ce sujet sera traité par le philosophe Michel Foucault, considérant alors que les personnes toxicomanes sont sous l'emprise d'un 'biopouvoir' : leurs corps se retrouvent sous le contrôle et la surveillance<sup>v</sup>.

Bien que les personnes toxicomanes soient prises en charge dans les cliniques si elles le demandent, en France, la toxicomanie est gérée dans les comités départementaux de la délinquance<sup>vi</sup>. En Belgique, à cette époque, l'État est compétent en matière de toxicomanie via le ministère de la Justice (sur l'aspect policier) et via le ministère des Affaires sociales (où l'on retrouve des budgets pour les soins) tandis que les communautés et les régions sont compétentes en matière de prévention (octroi de subventions pour le secteur associatif)<sup>vii</sup>. Malgré les diverses institutions prenant en charge la toxicomanie en Belgique, ce terme appartient plutôt au vocabulaire policier. La toxicomanie est comme en France, prise du point de vue 'toxicomanie-délinquance'<sup>viii</sup> (illustration Fig. 4). La Suisse a quant à elle, rencontré des conflits intersectoriels et territoriaux dus à la toxicomanie: il y avait d'un côté les luttes au sein de l'administration entre l'appareil répressif (les forces de police se considérant comme les garants de la légalité et de l'ordre public) et entre le secteur médico-social. On trouvait d'un autre côté une lutte territoriale: les villes prenaient en charge (par les services, les transports

i Ibid.

ii Ibid.

iii B. Azocar, 2016, « Errance urbaine, scènes de consommation de drogues et réduction des risques : les défis pour la ville et les politiques publiques aujourd'hui » dans : *Mouvements*, Vol. 86- N° 2, pp. 112-127.

iv A. Coppel, O. Doubre, 2004, « Drogues : risquer une question. », dans : *Vacarme*, vol. 29- N° 4, pp. 82-85.

v A. Breuil, 2017, *Op. Cit.*

vi M. Joubert, 2005, « Villes et 'prévention des toxicomanies': Enjeux et oscillations de l'action publique. », dans : P. Giraux-Arcella et al., *Villes et toxicomanies*, pp. 295-324.

vii D. Kaminski, P. Mary, 1999, « Politiques (criminelles) en matière de drogues: évolutions et tendances en Belgique. » dans: *Déviance et société*, Vol. 23 - N°2. pp. 205-220.

viii Ibid.

et autres aspects urbains) les personnes toxicomanes, qui souvent ne résidaient pas dans ces villes. Elles se devaient ainsi d'assumer une réputation par la présence d'un public ne venant pas forcément de la ville en question<sup>i</sup>. Des communes des centres-ville ressentait donc une inégalité dans la gestion de la toxicomanie. En modèle exemplaire, la Suisse a répondu à ces conflits et cette ambiguïté par la gouvernance et donc, par la coordination intersectorielle et territoriale<sup>ii</sup>.

Dans les années 80, la drogue à se répand de plus en plus dans l'espace public : se constitue alors une micro-économie de la drogue au sein des 'interstices urbains' (squats, quartiers voués à la réhabilitation, etc..) et aussi dans des espaces de circulation (stations de métro, gare, etc.)<sup>iii</sup>. C'est dans la rue, entre vente illégale et contrôles policiers qu'on retrouve les personnes toxicomanes. Les policiers sont alors ceux qui vont à leur rencontre mais ils ne sont pas armés pour réagir face au problème sanitaire et social qu'est la toxicomanie. Il faudra donc que des acteurs compétents par rapport à ces problématiques aillent également se confronter à ce public fragile et marginalisé.

### I. III. LA GESTION DE LA TOXICOMANIE À L'ÉCHELLE DU QUARTIER : VERS UNE RÉDUCTION DES RISQUES DANS L'ESPACE PUBLIC

En France, en 1978, le rapport de Monique Pelletier insiste sur l'importance d'un travail à l'échelle des quartiers et du travail dans la rue, pour venir en aide par la rencontre du public toxicomane fragilisé<sup>iv</sup> (illustration Fig. 5). Ce rapport aura raison d'une situation dramatique survenant quelques années plus tard : durant les années 80-90, l'usage de l'héroïne et l'épidémie du SIDA font rage, c'est une catastrophe sanitaire et sociale. La toxicomanie est désignée comme la première cause de mortalité chez les jeunes 18-33 ans en Ile de France<sup>v</sup>. Le SIDA sera un levier pour agir localement et donner aux usagers une place dans la ville: on réfléchit à articuler l'offre des soins et une prise en charge avec une politique de prévention de rapprochement du public. La toxicomanie est encore à ce stade gérée par les comités départementaux de la délinquance<sup>vi</sup>. En réaction à cela, on tente de mettre en place des comités départementaux de lutte contre la toxicomanie car la toxicomanie n'est « *ni réductible à la dimension urbaine, ni à la délinquance* »<sup>vii</sup>, d'où le besoin de gérer la toxicomanie à un niveau départemental ainsi qu'à l'échelle des quartiers où un travail incontournable est à réaliser avec les associations, les habitants, les médecins, etc...<sup>viii</sup>.

Les besoins de traitement augmentent avec les traitements de substitution qui apparaissent à cette époque : la méthadone et le Subutex. La méthadone est conçue pour être ingurgitée et ainsi éviter les seringues dans l'usage de drogue (évitant la transmission du virus par voie intraveineuse). Ce substitut peut ainsi pallier aux sensations de manque de façon légale. Elle sera malheureusement détournée et injectée pour en ressentir des effets plus prononcés<sup>ix</sup>. Ce substitut garde des propriétés addictives mais est plus accepté que l'héroïne car il reste un moyen de lien social entre le corps médical qui le délivre et l'usager<sup>x</sup>. À cette époque, on reconnaît la nécessité d'aller à la rencontre des usagers de drogues directement où on les retrouve. C'est dans ce courant d'action que le travail d'éducateur de rue voit le jour. En parallèle, ces acteurs feront également de la réduction des risques auprès des usagers.

i Y. Papadopoulos *et al.*, 2001, « Gouvernance et légitimité : la politique de la drogue en Suisse comme cas exemplaire », *Droit et société*, Vol.1-N°47, p. 205-235.

ii *Ibid.*

iii D. Duprez, M. Kokoreff, 2000, « Usages et trafics de drogues en milieux populaires », dans : *Déviance et société*, Vol. 24 - N°2, pp. 143-166.

iv M. Joubert, 2005, *Op. Cit.*

v *Ibid.*

vi L. Fabius, 1989 cité par M. Joubert, 2005, *Op. Cit.*

vii C. Trautmann, 1990 citée par M. Joubert, 2005, *Op. Cit.*

viii M. Joubert, 2005, *Op. Cit.*

ix *Ibid.*

x *Ibid.*



La réduction des risques consiste à limiter les risques liés à l'usage des drogues. On accepte de prendre en charge les personnes toxicomanes, sans attendre d'elles l'abstinence. Une des actions de la réduction des risques est l'échange de seringues (usagées contre neuves) afin de réduire les possibles contaminations aux maladies transmissibles par l'injection (VIH, Hépatite...). En Suisse, une des premières expériences de réduction des risques voit le jour à Zurich, au parc du *Platzspitz* dans les années 80<sup>i</sup>. Cette zone se voulait être une zone de répit pour les usagers de drogues car la police n'y pénétrait pas et certains services sanitaires et sociaux étaient accessibles. Cette 'scène ouverte' ferma ses portes en 1992, mais le besoin d'intervenir dans la rue au plus près des personnes ne diminua pas<sup>ii</sup>. À cette période, le modèle hollandais de groupes d' 'autosupport' voit le jour. On y implique les personnes usagères de drogue et les autorités hollandaises reconnaissent ainsi l'expertise de ces dernières. L'alliance avec une personne concernée par la toxicomanie (un 'pair') dans l'accompagnement des usagers est une des réussites majeures en matière de réduction des risques.<sup>iii</sup> En France, on expérimente des programmes d'intervention et on voit apparaître la prévention secondaire (la prévention primaire se fait à la base, avec les jeunes, tandis que secondaire s'applique aux personnes déjà usagères de drogues<sup>iv</sup>) dans l'espace public : les communes se doivent alors d'accepter la présence de bus servant de point d'accueil avec échange de seringues (illustration Fig. 6). On voit apparaître une véritable mobilisation locale avec des médecins (pour l'octroi de substituts), des associations (dont le collectif '*Limiter la casse*' en France dans le domaine de la réduction des risques) et la mise en place de réseaux entre ces acteurs (réseau REPSUD en France). Des espaces à bas seuil voient également le jour. Ils permettent un accueil de base, avec une aide médicale et sociale, sans attente et visée d'abstinence du public. Ce sont des espaces refuges pour une population précarisée, on y trouve du personnel, des repas, des espaces de repos... La politique de la réduction des risques s'institutionnalise en France plus tardivement, avec le CAARUD (centre d'accueil d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues, 2004) permettant ainsi la vente libre de seringues dans les pharmacies, qui sera une véritable révolution silencieuse car elle intègre le fait de protéger une population en infraction aux yeux de la loi.<sup>v</sup>

La Suisse prendra des mesures plus rapidement pour gérer la toxicomanie: dès 1986 des prescriptions d'héroïne sous contrôle médical et des salles de consommation à moindre risque existent. En Belgique, la toxicomanie est d'une partie gérée par les régions (subventions dans un but sanitaire), mais aux yeux de l'état, elle est un terme faisant partie du vocabulaire policier et judiciaire : depuis 1992, la toxicomanie est prise en charge dans le cadre des 'Contrats de sécurité' visant à une organisation socio-policrière (les travailleurs sociaux et la police, confrontés à la toxicomanie) à l'échelle locale.<sup>vi</sup> Ces contrats mettent en avant une gestion de la toxicomanie directement sur le terrain: la police, les acteurs sociaux et le public toxicomane se retrouvent dans l'espace public. La police et les acteurs sociaux doivent, au sein des espaces de la ville, garantir la sécurité et maintenir un lien avec la population toxicomane. Les 'Contrats de sécurité' se veulent être un outil de cohérence au sein de la gestion, un accord entre le secteur sécuritaire et le secteur social. Il est donc du rôle des acteurs de chaque secteur de trouver l'équilibre dans cette gestion. La contractualisation se veut aussi être un partenariat entre l'État et les villes, afin qu'elles développent des projets de prévention. Cela dit, la prévention est perçue en Belgique comme un volet qui doit avoir sa cohérence par rapport à l'aspect sécuritaire.<sup>vii</sup>

Après avoir survolé les différentes considérations de la toxicomanie selon les époques et les États, nous remarquons que ce sont les villes qui sont en première ligne face à la problématique. Comment cela se gère dans l'espace public à l'échelle locale? Quelles sont les initiatives des villes et qu'est-ce qui existe aujourd'hui pour limiter les problématiques engendrées par la toxicomanie dans l'espace public?

i B. Azocar, 2016, *Op. Cit.*

ii *Ibid.*

iii *Ibid.*

iv M. Joubert, 2005, *Op. Cit.*

v A. Breuil, 2017, *Op. Cit.*

vi D. Kaminski, P. Mary, 1999, *Op. Cit.*

vii *Ibid.*



figure 1 : fumerie d'opium

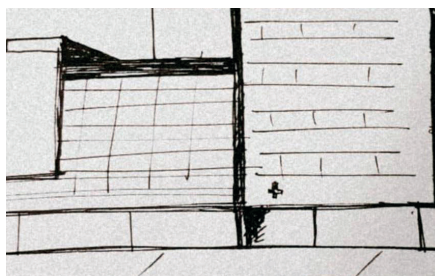


figure 2 et 3 : cures

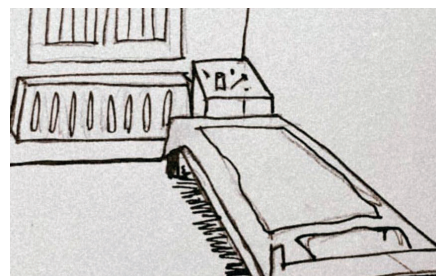


figure 4 : délinquance



figure 5 : rencontre



figure 6 : bus d'échange de seringues

#### I. IV. GESTION DE LA TOXICOMANIE PAR LES VILLES, UN ÉTAT DES LIEUX CONTEMPORAIN

La toxicomanie est une problématique sur laquelle les politiques ont porté une attention particulière ces dernières décennies. C'est d'ailleurs l'une des problématiques sanitaires les plus urgentes aux États-Unis.<sup>i</sup> Même si l'état reste garant de ce qui est considéré comme 'fléau social', les villes sont l'échelle de mises en oeuvre des politiques. Ce sont aux villes ou aux communes constituant un territoire urbain de prendre des initiatives en la matière. De plus, les villes relèvent de compétences obligatoires telles que l'hygiène et la salubrité publique (problèmes parfois liés à la toxicomanie). Selon M. Joubert, il existe trois catégories sur lesquelles les villes peuvent travailler pour prendre en compte la toxicomanie: en l'intégrant dans les politiques de prévention de la délinquance (prise en compte plutôt sécuritaire), en la prenant en compte dans la dimension 'santé publique' et en modérant l'approche répressive (prise en compte sanitaire), ou avec une approche territoriale en facilitant la mise en place de réseaux, d'actions communautaires... (prise en compte territoriale)<sup>ii</sup>. Dans les pays et villes précédemment évoqués, les trois volets de gestion sont présents à des proportions diverses. Nous verrons dans notre recherche que, malgré une gestion de toxicomanie sociale ou sanitaire assumée, la réalité du terrain varie parfois. Pour l'instant, les différents cas de gestion que nous avons vus s'appliquaient à l'échelle d'un pays ou d'une ville. Dans ce travail, nous appellerons cela la 'gestion globale'. À l'échelle de l'espace public, nous parlerons d'une gestion 'locale' de la toxicomanie. Il s'agit de mesures qui impactent directement les pratiques dans l'espace public ou de la manifestation de la gestion globale dans l'espace public. À l'échelle des villes, certaines mesures sont à la croisée de la gestion globale et de la gestion locale. Ce sont des mesures qui concernent la gestion globale, mais qui se manifestent directement à l'échelle locale. Par exemple, la salle de consommation à moindre risque qui est un dispositif prévu pour impacter toute la ville, mais qui, par son capacité à accueillir la consommation, empêche celle-ci dans certains espaces publics.

i Y. F. Thomas, D. Richardson, I. Cheung, 2009, *Op. Cit.*

ii M. Joubert, 2005, *Op. Cit.*

## I. IV. I. Un lieu pour la consommation à moindre risque

La première Salle de Consommation à Moindre Risque (SCMR) voit le jour à Berne (Suisse) en 1986<sup>i</sup>. Ces salles comportent un encadrement pluridisciplinaire (médical, psychologique et social) afin de toucher le public cible, qui sont les usagers à haut risque de drogues dures (avec l'injection notamment). Les objectifs de ces lieux sont d'atteindre ce public afin de lui procurer un environnement sain et sécurisé, et donc de diminuer les risques multiples de l'usage de drogue en rue : réduire la morbidité et la mortalité associées à l'usage des drogues, stabiliser et améliorer l'état de santé des usagers, réduire l'usage des drogues dans l'espace public et les nuisances, nous le verrons, qui y sont associées<sup>ii</sup>. La consommation d'héroïne est alors légale dans ces lieux. Aujourd'hui, il en existe plus de 80, mais les villes et politiques publiques ont longtemps été réticentes à l'idée. La Suisse a eu recours à une astuce pour introduire les mesures nécessaires par un arrêté fédéral urgent n'étant donc pas soumis au référendum populaire.<sup>iii</sup> Nous pouvons comprendre ici que le peuple n'aurait pas accepté un tel dispositif, mais ce contournement momentané du contrôle démocratique a permis une expérimentation qui fait ses preuves. En France les premières salles de consommation à moindre risque apparaîtront à Paris et à Strasbourg en 2016. En Belgique, dans la région de Bruxelles, un cadre légal pour l'implantation de ces salles dans les institutions francophones vient d'être voté<sup>iv</sup>. En Région wallonne, l'implantation d'une salle est toujours illégale mais cela n'a pas empêché la ville de Liège de mettre en place une SCMR.<sup>v</sup> Les SCMR permettent aux usagers de consommer dans un endroit sécurisé avec un matériel stérile, d'être en contact avec un personnel pluridisciplinaire et permettent également que la toxicomanie soit moins visible dans l'espace public.

En fonction des villes ou des pays, on retrouve des variantes en termes d'architecture et de lien à l'espace public. Dans son mémoire, A. Breuil compare les salles de la ville de Paris et de Copenhague : à Paris, la salle qui n'a pas de nom, se trouve juxtée à un hôpital derrière la gare du Nord. Derrière une grille, cachée des regards, il faut sonner pour y entrer (Fig. 7). À l'inverse, à Copenhague, le centre H17 se trouve dans d'anciens bâtiments industriels. Une large rampe permet d'y entrer et s'intègre à l'espace public. On retrouve des cafés juste en face (Fig. 8). Une SCMR est un dispositif qui à destination des usagers de drogue, il est donc important de réfléchir au quartier dans lequel s'implante la salle, en fonction des besoins de la population. À Paris, le quartier concerné par la consommation est celui de la gare du nord, le plus touché par l'héroïne et c'est bien là que le dispositif s'est implanté.



figure 7 : SCMR Paris, © A. Breuil

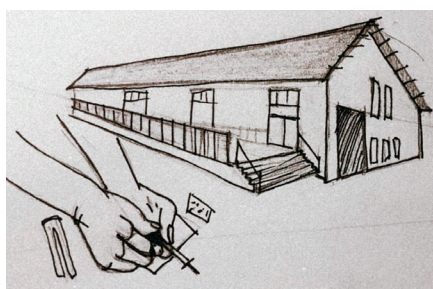


figure 8 : SCMR H17

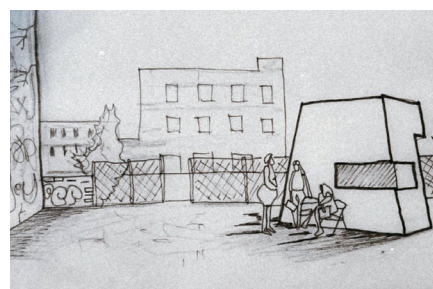


figure 9 : Safe Shape

Aux USA, aucune salle de consommation n'existe et des artistes interviennent alors pour faire entendre la nécessité de tels lieux et espèrent encourager leur mise en place: ils proposent le dispositif 'Safe Shape'<sup>vi</sup>, qui est un module souple et léger qui apparaît dans l'espace public (Fig. 9). Cette piste propose de poser le dispositif directement dans les lieux où l'on en retrouve le besoin, et ainsi d'aller gérer la toxicomanie où on la retrouve. Bien que les SCMR ne soient pas encore acceptées partout, elles démontrent pourtant des

i A. Brueil, 2017, *Op. Cit.*

ii Le Guide Social, *Salle de shoot à Liège, plus de 6000 passages depuis l'ouverture*, 05/04/2019. Voir Bibliographie

iii M. Joubert, 2005, *Op. Cit.*

iv Le Guide Social, *Salle de consommation à moindre risque à Bruxelles: Cadre légal voté*, 30/04/2019. Voir Bibliographie

v Le Guide Social, 2019, *Op. Cit.*

vi Oeuvre de Grégory Scott et Andrew Santa Lucia, *Safe Shape Exhibit*.



impacts bénéfiques significatifs: l'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies (OEDT) a publié deux rapports<sup>i</sup> et conclu que le public cible adhère à ces salles, qu'elles aident à améliorer l'état de santé des usagers de drogues, réduisent les comportements à risque, peuvent réduire le nombre de décès par overdose, et qu'au niveau de l'espace public, elle « peuvent réduire la consommation de drogues à ciel ouvert et les problèmes qui en découlent, si elles font partie d'une stratégie locale globale »<sup>ii</sup>. Pour motiver l'implantation d'une SCMR, la ville de Liège s'est appuyée sur des études indiquant que le nombre de seringues en rue diminuait de 40% à 75% suite à l'installation du dispositif<sup>iii</sup>. Les SCMR sont, pour l'instant, l'espoir des acteurs publics dans une meilleure prise en charge de la toxicomanie et dans une diminution des nuisances apportées par le phénomène.

Il existe aujourd'hui plusieurs actions dans la gestion de la toxicomanie qui mettent en évidence la problématique en révélant au grand jour la nécessité de lieu (SCMR), de personnel (éducateurs) et d'autres dispositifs (Bus d'échange de seringue, par exemple) au sein des villes. On retrouve tout de même une tendance à rendre le plus invisible possible la toxicomanie au sein de l'espace public. À travers l'histoire de la gestion de la problématique nous avons vu qu'elle était ou bien réprimée (par les contrôles policiers) ou bien cachée et contrôlée (avec les salles de réduction des risques ou les départements pour toxicomanie en cliniques). Suite à ce contrôle, on retrouve donc une méfiance envers la gestion de la toxicomanie dans la littérature. Foucault attire l'attention sur un 'pouvoir' ne s'exprimant alors pas à travers la loi, mais à travers la norme<sup>iv</sup>. Au-delà d'aller en aide aux toxicomanes, il y a toujours une injonction envers ces personnes consommatrices : il faut les gérer, car elles sortent de la norme. Si une personne toxicomane décide de suivre une cure et renonce à ses pratiques, elle se verra acceptée par la société et pourra sortir de son statut de 'déviant'. On voit aussi le rapprochement entre les traitements de substitution (normés) et l'héroïne : le pouvoir anesthésiant des traitements sur les personnes rappelle le contrôle social auquel sont soumis les personnes toxicomanes : mieux vaut un anesthésiant normé qu'une drogue marginale. A. Coppel nous rappelle également à ce contrôle : malgré que les toxicomanes s'approprient les dispositifs (SCMR, par exemple), il s'alignent sous la discipline.<sup>v</sup>

Bien que le consommateur de drogue soit invisible, réprimé, soigné et contrôlé, l'idée que ces derniers s'approprient l'espace publics et prennent une place trop importante revient souvent (notamment dans les entretiens (voir partie IV.)). Par extrapolation, ces personnes seraient donc les rebus de notre société, mais aussi les rebus de nos espaces publics.

## I. V. PAYSAGES, ESPACES PUBLICS ET TOXICOMANIE

i Hedrich, D. (2004), *European report on drug consumption rooms* (Lisbon: European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction). ; Hedrich, D. et al (2010), *Drug consumption facilities in Europe and beyond in: Harm reduction: evidence, impacts and challenges* (Lisbon).

ii E. Schatz, M. Nougier, 2012, *Salles de consommation à moindre risque: les preuves et la pratique* (Consortium International sur les Politiques des Drogues, Réseau mondial pour un débat ouvert et objectif sur les politiques liées à la drogue).

iii I. Lemaire, S. Devillers, J-C Guillaume, 2018, *Op. Cit.*

iv J-B. Wojciechowski, 2005, «Pratiques médicales et usages de drogues : linéaments de la construction d'un champ», dans : *Psychotropes*, Vol. 11, N°3, pp. 179-207.

v A. Coppel, O. Doubre, 2004, *Op. Cit.*

## I. V. I. L'importance des espaces publics

Comme présentés dans notre définition de 'toxicomanie', les individus concernés par les pratiques liées à la dépendance s'auto-qualifient de toxicomanes<sup>i</sup>. Le style de vie des toxicomanes connaît un lien très fort au monde de la rue : de nombreuses activités y gravitent telles que la prostitution, l'économie souterraine liée à la drogue, la consommation de drogues, d'alcools, de médicaments, etc. C'est une vie dans 'l'errance' et cela serait dû à trois raisons<sup>ii</sup>: la première se trouve dans la quête permanente du produit et de son coût. La seconde émane d'une installation dans la dépendance, entraînant progressivement une désaffiliation sociale. Les relations deviennent alors utilitaires. Progressivement, « *l'addiction devient le centre d'intérêt (focus) primordial et absorbe toute l'attention* »<sup>iii</sup>, la troisième réside dans l'existence du processus inverse. Des personnes, se retrouvant à la rue, deviennent consommatrices de substances psychotropes afin d'affronter et de supporter les difficultés de leur situation. En effet, « *dans certaines situations d'exclusion, pour survivre, c'est-à-dire pour tenir debout à sa manière, le sujet humain est capable d'abandonner une partie de sa liberté et de s'auto-aliéner* »<sup>iv</sup> notamment par le biais des consommations. La population toxicomane qui est prise dans la consommation à chaque moment de sa journée, a très peu de temps à consacrer entre l'achat, la prise du produit et le prochain état de manque. Ce rythme de vie accéléré dégrade progressivement les conditions de vie des usagers, augmentant ainsi la visibilité de leurs pratiques liées aux drogues.<sup>v</sup> Arrivés à un certain stade de la consommation, trouver un espace discret n'est parfois pas possible. Les espaces publics sont alors des places importantes dans le fonctionnement de l'usage des drogues : « *Les 'toxicos', pour exercer leurs activités de consommation, ont besoin de se protéger, mais dans les situations de précarité deviennent visibles sur l'espace public* ».<sup>vi</sup> La visibilité de ces pratiques influence donc le paysage urbain.

Les espaces où la toxicomanie participe de façon flagrante à l'expérience paysagère sont aussi des espaces où les usagers de drogues sont plus visibles et plus problématiques, car ils sont plus précarisés : « *en situation d'errance, exclus de leur famille, vivant dans de l'habitat précaire, risquant l'expulsion ou évoluant au gré des rencontres dans des hébergements de fortune (habitat insalubre, squats, parfois dans des caves), dormant dans des voitures, sous des ponts ou dans des no man's land (friches urbaines et/ou industrielles, locaux SNCF désaffectés, etc.)* »<sup>vii</sup>. Ce sont des points de chute comme des campements dans des friches, des dessous de ponts et des bâtiments vides/ squats. Ces logements de fortune se trouvent dans les interstices, dans la 'ville informelle' : ces espaces délaissés, désaffectés, abandonnés (publics ou privés)<sup>viii</sup>. Ce sont aussi les angles morts que nous ne retrouvons pas sur les images vendeuses d'une ville mais qui pourtant, sont indispensables. Notamment pour les pratiques indésirables dans l'espace public.

Les villes sont encouragées à supprimer ces espaces d'intimité suite aux discours hygiénistes<sup>ix</sup>. Selon R. Séchet, la conception des espaces urbains répond aux besoins d'hygiène et « *n'a jamais été séparée du souci de maîtriser les corps* »<sup>x</sup>. Il considère les traces d'excréments, de sperme, de sang (visibles ou suggérés par la présence de seringues usagées, par exemple) comme des marqueurs sociaux.

« *Dès lors qu'une trace, une activité ou une présence est perçue comme une souillure, elle ne peut être ignorée de ceux dont la mission est de maintenir l'ordre dans la ville, et donc de gérer, soit par l'occultation, soit par l'éradication de cette souillure.* »<sup>xi</sup>.

i P. Jamouille, 2000, *Op. Cit.*

ii A. Rivoirard, 2016, « Le toxicomane : une figure de l'errant ? », dans : *Le sociographe*, Vol.1- N°53, pp. 1-13

iii Pedinielli, Rouan et Bertagne, 1997 (p.55) cité par A. Rivoirard, 2016, *Op. Cit.*

iv Furtos, 2009 (p.25) cité par A. Rivoirard, 2016, *Op. Cit.*

v P. Bouhnik, 2002, « La drogue comme expérience intime », dans : *Ethnologie française* Vol.1- N°32, pp. 19-29.

vi P. Bouhnik, 2002, *Op. Cit.*

vii B. Azocar, 2016, *Op. Cit.*

viii P. Balzamo, 2020, *Op. Cit.*

ix R. Séchet, 2006, « Le populaire et la saleté: de l'hygiénisme au nettoyage au Karcher. » dans : *Mots, traces et marques (dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine)*, pp.246.

x R. Séchet, 2006, *Op. Cit.*

xi *Ibid.*

## I. V. II. Dissuasions des pratiques dans l'espace public

Dans son ouvrage *'Droit à la ville'*, en réaction à l'urbanisme fonctionnel, Henri Lefebvre est un des premiers à problématiser l'espace de la ville comme un produit, soumis à la logique capitaliste<sup>i</sup>. Dans ce courant de pensée, l'essai *'Reprendre place, contre l'architecture du mépris'* du philosophe Mickaël Labbé, décrit ces villes qui sont aujourd'hui obsédées par leur image et qui deviennent des villes génériques de plus en plus soumises à la logique capitaliste de production de l'espace<sup>ii</sup>. Il présente les 'pathologies urbaines' auxquelles sont sujettes les villes, dont l'une d'entre-elles peut-être qualifiée de 'néo-hygiénisme'<sup>iii</sup>. Si les villes sont encouragées à supprimer les espaces indésirables du territoire, elles effacent aussi les pratiques indésirables des espaces publics. Cela consiste à prévenir par le design certaines pratiques qui ne sont pas les bienvenues dans la 'ville-produit'. M. Labbé appelle ce design 'l'architecture hostile' ou 'l'architecture de mépris'. Par la conception des lieux, il est possible de signifier spatialement à certaines populations qu'elles ne trouvent pas leur place : mendicité, dormir en rue, se droguer, 'grapher'... sont des comportements qui deviennent impossibles. Il s'agit notamment des bancs anti-SDF, des assises individuelles, de la suppression des bancs, des pics, de la végétalisation douteuse de certains espaces, de douches qui se déclenchent lorsqu'une personne s'immobilise à un endroit pour y dormir, des néons bleus pour masquer les veines des injecteurs, etc (exemple des pics Fig. 10). M. Labbé donne l'exemple du 'Camden Bench', installé en 2012 par des autorités locales qui est un banc peu confortable empêchant les sans abris de dormir dessus (Fig. 11)<sup>iv</sup>.



figure 10 : boulons anti-SDF, ©D.R M.



figure 11 : Camden bench, ©D.R M. Labbé

Labbé

Selon les designers de ce banc, il est tout à fait pertinent de concevoir du mobilier pour effacer de l'espace public des comportements qualifiés par eux-même d'antisociaux'. Il s'agirait de pratiques intolérables pour notre société, qui nous mettent mal à l'aise et qui n'ont donc pas leur place dans un lieu pensé pour des 'interactions sociales positives', selon les designers<sup>v</sup>. Ces pratiques visent malheureusement des catégories d'humains : SDF, jeunes, toxicomanes, migrants. C'est alors tout un groupe social qui est méprisé sous couvert que leur pratiques sont antisociales. Ce mépris est fourbe, il n'est pas clairement dit et se manifeste à travers la conception des espaces. Dans son essai, M. Labbé nous met également en garde quant à la tendance des villes à s'associer avec le domaine privé. Dans certains cas, les partenariats peuvent mener à une prise de contrôle des promoteurs privés sur les espaces publics (police privée, choix des mobiliers, etc.)<sup>vi</sup>.

Puisqu'il leur est impossible d'utiliser l'espace public selon leurs pratiques, les publics indésirables se retrouvent finalement confrontés à une forme de 'biopolitique' par le design urbain : s'ils sont visibles, ils doivent s'aligner aux comportements permis. Les espaces ne peuvent plus être utilisés comme on le souhaite. L'espace public n'est plus pensé pour tous, par la même occasion il devient moins fonctionnel pour les personnes plus faibles (personnes âgées, femmes enceintes...) ne peuvent parfois plus trouver des points de repos (lorsque les bancs sont supprimés). Les espaces publics de la ville se réduisent en zones de passage pour personnes 'saines', remplaçant ainsi les zones de rencontres.

i A. Breuil, 2017, *Op. Cit.*

ii M. Labbé, *Reprendre place, contre une architecture du mépris*, ed. Payot & Rivages, Paris, 2019

iii M. Labbé, 2019, *Op. Cit.*

iv *Ibid.*

v *Ibid.*

vi C. Laborey, M. Evreux, *Main mise sur la ville*, Chamaerops productions, Arte France distribution, 2015, 88min.

À défaut de pouvoir contrôler les pratiques indésirables, l'architecture hostile permet de manière efficace de simplement les empêcher.

Éviter la présence des populations précaires dans les espaces publics urbains fait aussi parfois partie d'un processus appelé 'gentrification'. Ce processus, comme l'architecture hostile, empêche certains publics d'avoir 'droit à la ville' par un changement de la catégorie de la population et par la suite, par l'augmentation des loyers. Cela fonctionne à une échelle plus large que celle de l'espace public, englobant tout un quartier ou une ville entière. Prenons l'exemple de Saint-Gilles, dans la Région de Bruxelles-Capitale qui est une commune en plein processus de gentrification<sup>i</sup>. Selon le collectif de citoyens ayant réalisé le film 'Places Nettes' sur le sujet, la plupart des nouveaux projets d'espaces publics ne sont pas pensés pour ceux qui fréquentent et utilisent ces espaces. Un des réalisateurs du film est un ancien sans-abris et raconte à propos du Parvis de Saint-Gilles : « Avant, on pouvait se mettre là (...) maintenant c'est devenu moins évident parce qu'il y a beaucoup de police. » "On voit que le parvis (...) a été fait pour les terrasses des cafés (...) et y a aucune place pour les autres (...) ça crée chez les personnes un sentiment de rejet (...) ». Un SDF raconte également : « Dans le temps y avait des bancs qui permettaient de s'asseoir, maintenant y a plus rien... »<sup>ii</sup>. Dans ce cas, l'architecture hostile permet d'éviter un public cible de fréquenter les lieux. Seules les personnes pouvant consommer aux terrasses profitent d'assises et de convivialité.

Parfois, l'architecture hostile devient plutôt l'architecture 'défensive' (dans un cas où c'est une réelle nuisance que l'on désire empêcher et pas un comportement socialement 'indésirable') : À Bruxelles, dans le quartier *Alhambra*, des usagers de drogue avaient l'habitude de se piquer sur les appuis de fenêtres<sup>iii</sup>. Les habitants ont pris l'initiative de poser des dispositifs dissuasifs. Dans l'espace résidentiel, la cohabitation des pratiques des usagers de drogue et des habitants est source de tension. Ces habitants soutiennent la création d'une Salle de Consommation à Moindre Risque mais à défaut, la solution émergée fût une modification de l'espace public par une architecture défensive, sans avoir recours à l'intervention des autorités (Fig. 13 et 14).

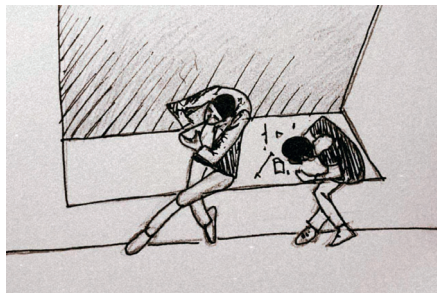


figure 13 : dispositif 'anti-tox' à 'Alhambra', Bruxelles

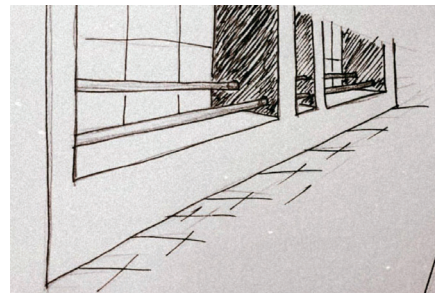


figure 12 : appui de fenêtre à 'Alhambra', Bruxelles

À Zurich, on retrouve des espaces qui se dotent de dispositifs comme des parkings où sont placées des lumières bleues afin que les veines des injecteurs ne se voient plus<sup>iv</sup>. Dans certains cas, ces mobiliers adaptés pour limiter la présence des indésirables sont assortis à une gestion sécuritaire et répressive, comme peut en témoigner ce communiqué de presse : « la municipalité de Lausanne a commencé par supprimer le banc circulaire (...) où tous-tes les 'indésirables' se sont installé-e-s. Dans la lancée, elle annonce par voie de presse que les toxicomanes seront fermement prié-e-s de se déplacer (...). Une politique de harcèlement policier appliquant la tolérance zéro est censée convaincre les réticent-e-s à se déplacer (...) »<sup>v</sup>.

i Ateliers Urbains, *PLACES NETTES*, Centre Vidéo de Bruxelles, 2019, 85min.

ii *Ibid.*

iii Comité Alhambra, *Système dissuasif pour les appuis de fenêtre qui servaient à des rassemblements de drogués*, 07/05/19. Voir *Bibliographie*

iv A. Breuil, 2017, *Op. Cit.*

v Squat Net, 07/05/2005, *Lausanne: Pousser les toxicomanes vers l'Espace autogéré... quelle mouche a donc piqué la municipalité? Communiqué de presse de l'Espace Autogéré du 4 mai 2005. Voir Bibliographie*



En se basant sur notre définition, l'espace public se devrait de représenter la population et ne pourrait être approprié par un groupe de personnes. L'architecture hostile, par son caractère de 'contrôle' des pratiques manipule l'espace public, le rendant ainsi vide de son essence. Ce qui a lieu dans ces espaces n'est plus le reflet des besoins et des usages des populations. La présence des toxicomanes peut être source de nuisances par leurs pratiques qui n'ont pas leur place dans l'espace public mais s'y retrouvent souvent à défaut de ne pas avoir d'autres possibilités. Dans le livre de M. Labbé, les motivations d'une architecture hostile sont expliquées par l'image que procure un public indésirable et les exemples donnés par le philosophe (*Camden* à Londres, Place d'*Austerlitz* à Strasbourg) se retrouvent plutôt sur des places importantes de la ville, des lieux qui participent à l'image d'une ville. Qu'arrive-t-il alors lorsque nous nous trouvons dans des lieux qui concernent seulement les habitants voisins et des lieux que le 'grand public' ne fréquente pas?

Selon les cas observés, l'architecture hostile est motivée par deux enjeux bien distincts : pour empêcher la présence d'un public cible pour l'image de la ville (1) ou pour empêcher des pratiques visant l'atténuation des tensions entre le public toxicomane et le voisinage (2). Comment une ville choisit-elle d'intervenir face à la toxicomanie et dans quel but? Est-ce que les enjeux découlent-ils directement du lieu en question ?

### I. V. III. Une typologie (non-exhaustive) des paysages de toxicomanie

L'enjeu des pratiques indésirables se manifeste dans la paysage : comme la toxicomanie qui est gérée par les villes puisqu'elle s'intègre à l'espace public. La gestion de la toxicomanie se manifeste sous forme de réponse à la problématique et cela participe à l'expérience paysagère. Nous allons ici nous intéresser à la ville de Paris, Zurich, Bruxelles, Charleroi et Liège afin de décrire ces paysages de la toxicomanie déjà représentés dans la documentation francophone.

À Paris, le paysage de la toxicomanie le plus connu est surnommé '*la montagne du crack*'. Ce paysage est décrit dans de nombreux documentaires et dans le mémoire de P. Balzamo. Il s'agit d'un campement établi sur un îlot isolé par les bretelles du périphérique parisien, au niveau de la *Porte de la Chapelle*. C'est une 'zone blanche' : à l'instar de l'interstice urbain, P. Balzamo explique dans son mémoire que ce sont des zones non représentées par les cartes IGN et dont les usages qui y sont attribués sont marginaux et hors-normes. La zone blanche de la *montagne du crack* est donc caractérisée par un usage lié à la consommation de crack, qui y est particulièrement problématique<sup>i</sup>. La toxicomanie se ressent alors par la présence des personnes sous influence créant des tensions avec le voisinage et entre eux-mêmes<sup>ii</sup>. C'est un paysage caractérisé par la violence. Ce paysage est également éphémère puisque les campements de toxicomanes sont démantelés toutes les semaines<sup>iii</sup>.

La capitale française n'échappe pas non plus aux autres drogues telles que l'héroïne. Cette dernière se retrouve plutôt dans les quartiers de la gare du Nord. Une cartographie existante est basée sur le nombre de kits de seringue distribués<sup>iv</sup>. P. Leyrit, directeur du centre socio-médical Coordination Toxicomanies à Paris explique la différence d'expérience des lieux touchés par les deux drogues : «*Les seringues sont très visibles et impressionnantes: une seringue vue par 1000 passants, c'est comme s'il y avait 1000 seringues dans la rue. Les gens évitent les rues où ils voient ces objets et la misère qui va avec cette consommation. Mais je pense qu'en dehors de cette visibilité, dans la problématique du Nord-Est parisien, le poids du crack est plus important que celui des opiacés. Avec le crack, il n'y a pas le symbole de la seringue abandonnée, mais c'est une réalité également très dérangeante, avec beaucoup de violence*»<sup>v</sup>. Les seringues sont des objets minuscules à l'échelle du territoire mais impressionnants, qui peuvent donc modifier complètement l'appréhension d'un lieu.

i P. Balzamo, 2020, *Op. Cit.*

ii FdeSouche, Documentaire: *la colline du crack*. Voir *Bibliographie*

iii Sept à Huit, *La "colline du crack" à Paris*. Voir *Bibliographie*

iv J. Sage, 12/10/2013 à 13:53, La carte des points chauds de la toxicomanie à Paris, *Le Figaro*.

v *Ibid.*



Comme expliqué dans notre définition du paysage, un objet d'un volume mineur par rapport à l'ampleur du territoire peut modifier complètement l'expérience paysagère. En réponse à la problématique aux abords de la gare du Nord, une SCMR fût implantée (décrite dans la partie I. IV. I.). Paris connaît donc actuellement deux sortes de paysages de la toxicomanie : l'un en 'zone blanche', en marge où l'on trouve la consommation de crack et les campements et un autre, aux abords de la gare où l'on trouve plus discrètement l'héroïne et une SCMR cachée derrière une grille.

La consommation d'héroïne et la gestion de celle-ci dans la ville de Zurich (voir partie I. III.) a marqué l'histoire des lieux. Dans les années 80, la scène ouverte de la drogue se trouve dans le parc du *Platzspitz*<sup>i</sup>, qui fût surnommé le 'needle-park' (parc à aiguilles). C'était un lieu de tolérance qui fût démantelé en 1992. Les usagers ont alors migré sur la friche ferroviaire du *Letten*<sup>ii</sup>, qui fût ensuite qualifiée comme la 'scène ouverte' de la drogue du moment. Ce paysage était caractérisé par la présence de nombreux détritiques jonchant le sol (dont seringues) et par des personnes consommant à la vue de tous (d'où le nom 'scène ouverte'). La rencontre avec ces gestes de l'intime est une expérience dérangeante dans les espaces publics.<sup>iii</sup> La friche du *Letten* est aujourd'hui requalifiée : c'est un espace aménagé en parc de loisirs aux bords de l'eau. La gestion de la toxicomanie n'a pas été développée ici, mais plutôt la façon dont les espaces associés fûrent gérés.

En réponse à la toxicomanie dans les espaces publics, les lieux où on la rencontrait ont disparu. La Suisse s'étant dotée de SCMR dès la moitié des années 80, la toxicomanie s'est rendue plus invisible dans les espaces extérieurs. La toxicomanie a donc pu trouver une place dans des lieux sécurisés. Le paysage de la toxicomanie se retrouvait avant (à Zurich) dans des espaces verts et des friches. Nous savons bien qu'à l'heure actuelle, ces lieux sont intéressants pour les villes ('villes vertes, villes durables') et il serait dommage de laisser ces espaces sous l'emprise des pratiques nuisibles des populations 'indésirables'<sup>iv</sup>.

À Bruxelles, un des lieux déjà pointés est le quartier de *l'Alhambra*. La toxicomanie se retrouve ici dans les rues résidentielles, sur des appuis de fenêtres où aux abords du potager partagé. Le paysage du quartier est alors caractérisé par la rencontre avec des gestes de l'intime et la présence de détritiques. Les habitants se sont mobilisés pour lutter contre les nuisances des personnes toxicomanes : sur les réseaux sociaux, on peut retrouver une vidéo faite par les résidents comme un 'appel à l'aide' par rapport à la situation dans le quartier<sup>v</sup>. Par la suite ont été installés les dispositifs dissuasifs sur les appuis de fenêtres. À Bruxelles, le parc *Fontainas* est aussi un lieu de toxicomanie. C'est un des rares espaces verts de Bruxelles-Ville. Le parc fût récemment rénové et un projet de comptoir mobile d'échange de seringues fût mis en place en réponse à la toxicomanie.<sup>vi</sup>

Le paysage de la toxicomanie à Bruxelles se retrouve à la fois dans les rues résidentielles, dans les parcs et également, comme décrit dans le dossier '*Drogues à ciel ouvert, cocktail de risques*' de M. Mormont<sup>vii</sup>, dans les interstices aux abords du canal Charleroi-Bruxelles, non loin du quartier de *l'Alhambra*. Sous l'angle d'un reporter accompagné d'une personne toxicomane, les quais du canal sont décrits: « *Le long du pont, un escalier rejoint le quai : une porte, forcée, est ouverte. Personne à l'intérieur. Il fait noir, l'acidité de l'air prend aux narines. On entend le bruit saccadé des voitures circulant sur le pont sans se douter de la singularité des fragments de vie souterraine qui se déroulent sous la voirie. De gros tuyaux traversent le petit local. Au sol jonchent un amoncellement de détritiques, canettes, seringues, excréments. Un cumulus de crasses qui s'accumule au fil du temps et des passages. James pointe du doigt la berge opposée du canal. - « En face, il y en avait qui dormaient. Et là, c'était mon endroit à moi, commente-t-il. Mais tout a été fermé. Et quand Bruxelles-les-bains va démarrer, ils vont fermer ce local-ci aussi. » Ici les gars passent et repassent. Le lieu verrait défilier entre 200 et 300 personnes à la journée.*

i ArcInfo, 27/01/2017, 09:24, Zurich: le parc du Platzspitz, capitale européenne de la drogue, fermait il y a 25 ans, Voir *Bibliographie*

ii Landchaftarchitektur.Ch, Architecture du paysage au Letten Zurich 2015, Voir *Bibliographie*

iii P. Bouhnik, 2002, *Op. Cit.*

iv Expression utilisée dans M. Labbé, *Reprendre place, contre une architecture du mépris*, ed. Payot & Rivages, Paris, 2019 ; qui sera reprise souvent dans ce travail.

v Comité Alhambra, *Potager Alhambra Moestuïn - Drogues/ Drugs*, 2018, 6 : 11min, Voir *Bibliographie*

vi Ville de Bruxelles, 2011, Contrat de quartier Jardins aux fleurs, brochure de base.

vii M. Mormont, 2016, *Drogues à ciel ouvert, cocktail à risques*, *Alter Echos*.

« Les fumeurs, ils aiment bien s'asseoir et discuter. Les injecteurs, ils se trouvent un endroit. Ils se piquent et puis s'en vont. » Dans ce dossier, le paysage est aussi illustré par des photographies. Il y est également présenté le paysage des squats à Charleroi : « Le paysage (intérieur) est dévasté. Les pieds crissent sur le verre brisé. Les narines se crispent. Pièce par pièce, ils scrutent le sol enseveli sous les crasses à la recherche des pompes (seringues) et des cuillères qui ont servi aux préparations injectées. Après un peu d'entraînement, Jean-Pierre a pris le tour de main. Il attire et regroupe à ses pieds les pompes vides et les attrape une à une pour les glisser dans la bouche ouverte du box jaune. Dernier étage. Les chambres. Les seules pièces aménagées de la maison. Un matelas, une petite table de nuit de fortune, couverture et vêtements en boule sur le sol. Au mur, des messages d'une poésie toute particulière et un hibou gribouillé qui scrute la scène de ses yeux hébétés. (Dans la chambre à côté, un homme dort.) »<sup>i</sup>

À Liège, le rapport des usagers de drogues à la ville est présenté dans le dossier : 'Immersion dans le Liège des toxicomanes'<sup>ii</sup>. Une carte est proposée avec plusieurs lieux 'à visiter'. Nous pouvons alors s'immiscer dans 'ToxCity' (nom donné à la ville de Liège par les liégeois) à travers 12 lieux emblématiques de la toxicomanie : les services sociaux/sanitaires et les points d'assistances, les places fréquentées par tout usager de la ville, la gare, les lieux où se gère la prise en charge des dossiers 'stupéfiants' (police, palais de justice), les lieux de prostitution et un squat réputé très dangereux. À travers ce dossier, nous pouvons avoir un aperçu du paysage sous le prisme de la toxicomanie : « Liège, Tox City, tant la concentration de toxicomanes, consommateurs chroniques d'héroïne ou de cocaïne, y est importante et particulièrement visible. Ils seraient plus de 4000 dans la province dont une petite moitié rien qu'à Liège. Des hommes, des femmes abîmés physiquement et psychologiquement à force de consommer leurs poisons, versant inévitablement, pour des centaines d'entre eux, dans la mendicité, la délinquance, la petite criminalité, la prostitution, le sans-abrisme. (...) Liège, une ville où des toxicomanes s'injectent, en pleine journée, leur produit en rue ou sur des quais de Meuse, notamment là où accoste le bateau des touristes qui font une croisière sur le fleuve depuis Maastricht. Liège où, selon les enquêtes publiques menées auprès des citoyens, la lutte contre la consommation visible des drogues, contre les nuisances liées à la présence de toxicomanes figurent au cœur des préoccupations. »<sup>iii</sup>

Suite à cette documentation, nous avons vu à travers ces différentes descriptions que le paysage de la toxicomanie est varié, en fonction de l'environnement des individus, du contexte urbain, historique, économique, architectural, politique d'autres paramètres urbains que nous ne développerons pas ici.

Nous ne pouvons donc pas affirmer que des typologies de lieux sont vraiment propices à la toxicomanie. En fonction de cet état de l'art (littérature francophone) nous discernons tout de même quelques types de paysage de la toxicomanie (Fig. 14, 15, 16, 17, 18) : Squats (habitats insalubres), Parcs urbains, Friches ferroviaires, Espaces restreints en rue (appuis de fenêtre), Campements dans les interstices fabriqués par les routes automobiles, interstices et quais de canaux.

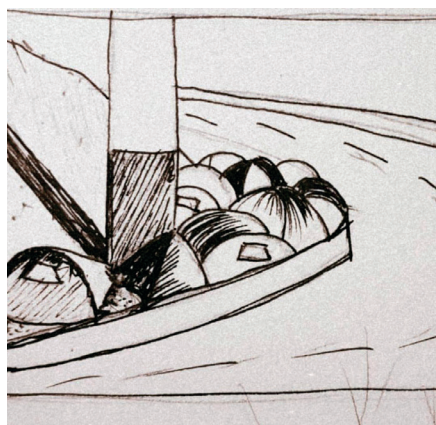
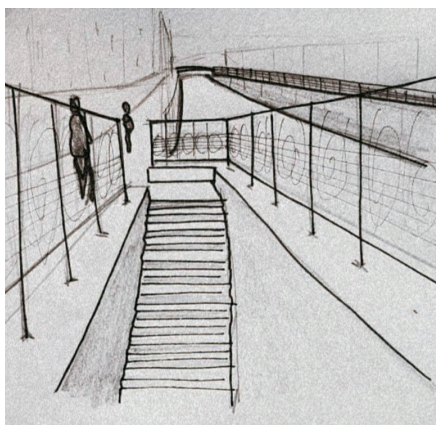
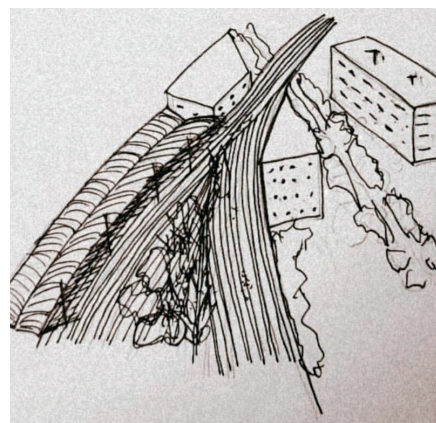
Les paysages rencontrés ici sont caractérisés par des expériences de violence, des tensions avec le voisinage, des actes relevant du domaine de l'intime et des aspects visuels comme des tentes, des objets impressionnants (seringue) et des détritus divers.

Les réponses pour pallier à ces problématiques, au sein de l'espace public, ont été : le démantèlement des campements, la requalification d'espace, une gestion sanitaire (projet d'échange de seringue ou SCMR) ou la mise en place de dispositifs dissuasifs (architecture hostile).

i M. Mormont, 2016, *Op. Cit.*

ii I. Lemaire, S. Devillers, J-C Guillaume, 2018, Immersion dans le Liège des toxicomanes, *LaLibre.Be*.

iii I. Lemaire, S. Devillers, J-C Guillaume, 2018, *OP. Cit.*



de gauche à droite :

figure 14 : squat post-industriel

figure 15 : parc urbain

figure 16 : friche ferroviaire

figure 17 : interstice urbain restreint (en rue), abords de canal

figure 18 : interstice urbain (route automobiles)

Ces réponses sont des prises de décisions de la part des acteurs urbains : autorités publiques ou des habitants. Dans les cas rencontrés ici, le phénomène de la toxicomanie est géré de façon à atténuer les conséquences sociales (tensions avec les habitants) et spatiales (seringues usagées dans l'espace public). Cela passe entre-autres par la lutte de la présence du public toxicomane (s'ils ne sont plus là, ils ne consomment plus) qui est évidente dans le cas du démantèlement d'un campement, mais qui peut aussi être spatialement induite, comme dans le cas avec l'architecture hostile. Que ce soit dans la suppression des espaces liés à la toxicomanie (requalification...) ou dans la suppression des pratiques, les conséquences sont les mêmes pour un public précaire qui se voit alors disparaître. Mais nous ne pouvons donc pas vraiment affirmer que les volontés urbaines soient d'effacer la présence d'un public cible pour simplement 'enjoliver' des lieux. Il est évident que les pratiques risquées (sanitaires) liées à la consommation doivent être gérées pour le bien-être des habitants et des consommateurs. La gestion se manifeste alors spatialement pour éviter de retrouver des seringues et de la consommation en rue. Dans les exemples de M. Labbé, (Partie I. V. II.), des pratiques sans risques pour les citoyens, sont gérées au même rang que des pratiques dangereuses qui ne nécessiteraient pas un réel besoin de gestion dans l'espace public : dormir sur un banc, s'asseoir par terre...

Dans notre recherche, il sera important de comprendre quelles sont les pratiques évitées et dans quels types de lieux (Touristiques ? Résidentiels ? Commerciaux ? ...). Lorsque nous avons les réponses à ces questions, nous pouvons comprendre quelles sont les motivations qui orientent les choix de gestion de la toxicomanie à l'échelle de l'espace public. Notre recherche permettra également de combler un manque dans la représentation du phénomène de la toxicomanie en ville. Cela n'est pas représenté dans les cartes officielles (comme les autres usages indésirables). Dans son mémoire, P. Balzamo met le doigt sur cette problématique : puisque les espaces aux usages hors-normes ne sont pas cartographiés, les décideurs et aménageurs peuvent prendre toutes sortes de décisions sur ces espaces et proposer toutes sortes de projets, puisque le paysage existant s'apparente à une zone 'à combler' dans les représentations officielles. Dans les cas rencontrés ici, le paysage était représenté à travers des documentaires, des cartographies sensibles (P. Balzamo) ou simplement basées sur le nombre de seringues distribuées, des articles, des brèches de réצים ou des photographies.



Comme nous l'avons vu dans nos définitions, les représentations mentales des populations à propos des lieux impactent le paysage. Ces représentations ne sont possibles que pour les personnes qui vont à la rencontre des espaces concernés. Si nous nous penchons ici sur les représentations officielles (cartes) des lieux, c'est parce que ces dernières permettent de faire entrer ces paysages dans une réalité, permettant ainsi de faire prendre conscience, à tous, les besoins de gestion dans la ville. À l'inverse de l'architecture hostile qui efface les possibles pratiques d'une population précarisée et rend donc invisibles les besoins de celle-ci, cartographier de façon officielle les espaces d'usages hors-normes permettent de mettre en lumière les besoins des populations précarisées<sup>i</sup>.

Ces brèches de paysages présentées dans cette partie nous permettent de nous imaginer comment sont les lieux qui sont investis par la toxicomanie. Ces paysages deviennent liés à la toxicomanie selon des raisons que nous pourrions décrire au cas par cas seulement. Faire des typologies plus précises demanderait un travail de recherche à part entière. Si ces paysages sont lieux de toxicomanie, nous n'avons pas expliqué les raisons de l'apparition de ce phénomène, propres au contexte de chaque ville.

On peut retrouver, dans le livre '*Geography and Drug Addiction, 2009*', le lien entre l'environnement et la toxicomanie qui est exploré dans des études à propos de plusieurs villes. Ces études analysent la relation des données géographiques (SIG) et la répartition des inégalités en termes de santé (exposition à la toxicomanie). Ce livre explique comment les chercheurs ont utilisé les méthodes géographiques pour paramétrer et mesurer plusieurs aspects de l'environnement social qui sont des facteurs d'influence à l'exposition à la toxicomanie. Ces facteurs sont les caractéristiques socio-économiques, ethniques, le niveau d'éducation, les interactions sociales et également, l'environnement bâti qui est défini selon Weich et al. (2001) comme la forme du logement, les routes, les réseaux de transports, les commerces et marchés, les parcs et équipements publics, les aménagements de l'espace public<sup>ii</sup>. La toxicomanie peut donc être un phénomène auquel les individus sont plus ou moins exposés, selon leur environnement. D'ailleurs, à Paris le quartier de *la Chappelle* connaît des insuffisances en équipements publics et espaces verts. On y trouve également de nombreuses friches,<sup>iii</sup> ce qui a pu expliquer l'apparition et la forte visibilité des toxicomanes dans ce quartier. Dans d'autres ouvrages comme '*Villes et toxicomanie, 2005*', on se penche également sur le monde social qui concerne l'usage des drogues et sur l'action des villes en prévention. Rappelons ici que notre recherche concerne l'environnement de la ville de Charleroi. Dans son livre '*Drogues de rue, récits et styles de vie, 2000*', P. Jamouille décrit le milieu social des toxicomanes dans la région de Charleroi. Elle développe les aspects qui ont conduit les individus de cette région à être exposés à la toxicomanie. Nous y reviendrons dans la présentation du cas d'étude.

Des recherches à propos du milieu social, de l'environnement et de la politique de prévention des villes par rapport au phénomène de la toxicomanie ont donc déjà été abordés dans la littérature. Nous allons ici nous pencher sur l'impact de ce phénomène dans un paysage. Comment se manifestent la toxicomanie et sa gestion dans l'espace public et quel paysage cela recrée-t-il? Afin de répondre à ces questionnements, nous allons d'abord présenter ici notre cas d'étude : la ville de Charleroi.

---

i P. Balzamo, 2019, *Op. Cit.*

ii Y. F. Thomas, D. Richardson, I. Cheung, *Geography and Drug Addiction*, Springer, Washigton, 2009

iii E. Vivant, 2007, « Sécurisation, Pacification, Animation », dans : *Terrains et Travaux*, pp. 169 à 188.

## I. VI. PRÉSENTATION DU CAS D'ÉTUDE : CHARLEROI

La ville de Charleroi se situe en Belgique, en Région wallonne dans la province du Hainaut. C'est une ville connue pour son passé industriel (charbonnages, verreries, aciéries...). Une vaste zone industrielle, en grande partie désaffectée, se trouve juste au Sud-Ouest du centre-ville (en aval des vents dominants).<sup>i</sup> C'est aux abords du cours d'eau de la Sambre que le centre-ville et ces industries se sont développés. Autrefois prospère, la ville de Charleroi fût touchée par les crises économiques et la délocalisation des industries : c'est une région de déclin industriel suite aux restructurations intervenues dans les secteurs de la sidérurgie, des charbonnages et du verre<sup>ii</sup> et de 2003 à 2008, de nombreux sites sidérurgiques ont fermés<sup>iii</sup>. Aujourd'hui, Charleroi est une ville connue pour son passé industriel et ses paysages de friches (notamment sur porte-Ouest de Charleroi) (Fig. 19). Elle comporte 202. 480 habitants<sup>iv</sup>, ce qui la place comme 'première ville de Wallonie'.

En matière de toxicomanie, en Wallonie, le nombre d'usagers d'héroïne est estimé à 12 000 d'après le registre des traitements de substitution aux opiacés (2016)<sup>v</sup>. Nous n'avons trouvé le nombre estimé d'usagers d'héroïne à Charleroi. Pour avoir un ordre de grandeur quant à l'utilisation de la drogue dure (héroïne) dans cette ville wallonne, nous allons comparer avec d'autres exemples. Dans la région de Bruxelles, qui correspond à un territoire urbain (une 'ville' de 1,2 millions d'habitants<sup>vi</sup>) il y aurait environ 3250 usagers d'héroïne<sup>vii</sup> : soit 2,7 usagers pour 1000 habitants ; lorsque nous effectuons un rapide calcul. Selon 'l'European Monitoring Center for Drugs and Drug Addiction' en 2015, le nombre d'injecteurs estimé en Belgique était de 23 828<sup>viii</sup> (usagers utilisant des seringues) mais il n'y a pas de donnée concernant le ratio du nombre d'utilisateurs d'opioïdes à haut risque par rapport à la population belge, permettant de se représenter mieux la situation. Par comparaison, en France, il y aurait plus de 5 usagers pour 1000 habitants et aux Pays-Bas, entre 0 et 2,5. Lorsque nous prenons les données accessibles du nombre d'habitants en Wallonie (3,644 millions)<sup>ix</sup>, on calcule qu'il y aurait 3,2 consommateurs d'héroïne pour 1000 habitants. Ces chiffres sont des données vagues pour se représenter une réalité concrète sur le terrain mais en comparaison avec Bruxelles, la Région Wallonne n'est pas un territoire urbain et pourtant, on arrive à un taux plus élevé du nombre d'usagers d'héroïne.

### I. VI. I. La toxicomanie à Charleroi

Comme présenté dans la partie I. V. III, l'environnement influence l'exposition à la toxicomanie. L'environnement est ici présenté comme le lieu de vie des individus. Il correspond à l'accès aux ressources et aux services, à la disponibilité locale et le coût des substances, aux réseaux sociaux et aux normes culturelles. Selon plusieurs études présentées dans '*Geography and Drug Addiction, 2009*', on peut considérer, à l'heure actuelle, que la toxicomanie est un résultat lié au lieu de vie et au contexte environnemental des individus donc lié aux conditions socio-économiques.<sup>x</sup> En juin 2016, le taux de chômage de Charleroi était de 20,3 % (21,8 % pour les hommes et 18,4 % pour les femmes). Ce taux pour la ville de Charleroi est le plus élevé des territoires de l'arrondissement de Charleroi, du Hainaut, de Wallonie et de Belgique.<sup>xi</sup>

i Environnement Wallonie : [http://environnement.wallonie.be/rapports/dppgss/air1999/Zones/Charleroi/11\\_3.htm](http://environnement.wallonie.be/rapports/dppgss/air1999/Zones/Charleroi/11_3.htm)

ii V. Vagman, 1991, « Charleroi, Eléments d'une mutation post-industrielle », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, Vol. 14 - N° 1319, pp. 1-32.

iii B July, 29/01/2003 à 00:00, Acier: la peur gagne Charleroi Sidérurgie après l'annonce de la fermeture de la phase à chaud liègeoise, *Le soir*.

iv Chiffres au 01/01/2015; Charleroi Bouwmeester, 2015, Charleroi Métropole, un schéma stratégique 2015-2025

v C. Stévenot, M. Hogge, 2017, Eurotox, l'usage des drogues en Wallonie et à Bruxelles.

vi 01/01/2019, Google, 2020.

vii Eurotox, 2017, *Op. Cit.*

viii European monitoring centre for drugs and drug addiction, Statistical Bulletin 2019 - problem drug use, *Voir Bibliographie*

ix Eurostat, 2019.

x Y. F. Thomas, D. Richardson, I. Cheung, 2009, *Op. Cit.*

xi Tableau XVI: Chômeurs et taux de chômage 2015-2016 (effectif et %) : Observatoires Charleroi, *Socio-économique, Voir Bibliographie*



*figure 19 : Porte Ouest de Charleroi : zone industrielle en grande partie désaffectée*

En 2000, P. Jamouille caractérise le territoire carolorégien comme un contexte de précarité sociale aigüe.<sup>i</sup> Ce contexte impacte la vie des individus. P. Jamouille développe dans son ouvrage les aspects qui influencent la prédisposition à acquérir un style de vie de ‘toxicomane’ : la représentation des vécus familiaux (divorces et séparation, absence des parents, complications relationnelles liées à des problèmes financiers, etc.), l’univers scolaire, les réseaux de sociabilité (liés à l’économie souterraine dont celle de la drogue) et le marquage judiciaire précoce sont des aspects du milieu social dans lequel évoluent les individus.<sup>ii</sup> Cette enquête ethnographique présente les pratiques liées aux drogues qui prennent place dans les styles de vie où les jeunes se tournent vers la socialisation par les pairs (les autres jeunes dans les mêmes souffrances) et cherchent leur place dans les réseaux de l’économie souterraine. Cette enquête de terrain montre que la région carolorégienne connaît, plus particulièrement depuis la fin des années 80, une extension de l’économie souterraine liée aux drogues. Ces activités sont alors progressivement entrées dans les familles, le champ scolaire et les quartiers jusqu’à en devenir banalisées. Un enquêté de P. Jamouille disait en 1997 « *Avant on savait qui prenait et qui vendait (...)* Maintenant c’est plus possible, il y a de plus en plus de nouvelles têtes»<sup>iii</sup>. À cette époque, les drogues coûtaient assez cher : pour l’héroïne, une dose ou ‘boulette’ se vend entre 17,5 et 25 euros<sup>iv</sup>. À l’heure actuelle, à Charleroi, une personne toxicomane dépendante consomme en moyenne 100 à 200 euros par jour<sup>v</sup>. Afin de subvenir à leurs besoins et récolter de l’argent, certains individus ont recours au vol, à la mendicité, à la prostitution ou à la revente de drogue (acheter en gros, puis revendre et s’approvisionner avec les bénéfiques). Certains usagers ont gardé une sociabilité en dehors des drogues (famille, conjoint, travail, etc.) mais ils ne développent alors pas les mêmes stratégies de survie qu’une population toxicomane vivant dans la rue et ayant des styles de vie plus marginal<sup>vi</sup>. On retrouve aujourd’hui à Charleroi près de 355 personnes connues des éducateurs de rue de *Solidarités Nouvelles* ASBL (une association de soutien aux personnes précaires) dormant dans la rue (tentes ou squats)<sup>vii</sup>.

Un des paysages décrits de toxicomanie dans les médias locaux est un squat post-industriel, la ‘tour *interbéton*’. Ici, la présence d’objets, de détritrus, ainsi que de nombreux incendies ont longtemps dérangé le voisinage<sup>viii</sup>. Afin de remédier à la situation, la ville a interdit l’accès au site (barrières et bouchage des entrées) et détruit plusieurs bâtiments. Un projet de logements et de centre commercial est en cours (revitalisation urbaine)<sup>ix</sup>. Le monde de la toxicomanie à Charleroi est aussi décrit dans le roman ‘*24 Heures Héro*’. À travers l’histoire d’un couple de toxicomanes, les auteurs racontent l’univers d’une ville interstitielle, « *l’enfer sous tes pas* »<sup>x</sup>. Entre les caves, le squat de la tour *interbéton*, le parc et les autres points importants de la ville, les auteurs nous mettent face à la réalité d’une population. Prostitution, vols, peur quotidienne face aux ennemis dans la rue, violence en tout genre et surtout le stress de l’état de manque à chaque moment de la journée, le livre parcourt le réseau d’une ville méconnaissable : la survie pour la course au produit.

Le paysage correspond à l’expérience que l’on se fait d’un territoire. Cela passe par la perception visuelle (matérialité), par le vécu et les représentations mentales des lieux, et par les usages et pratiques des espaces. Le mode de vie des toxicomanes impacterait alors le paysage par des usages visibles comme la consommation et par une réalité matérielle comme des campements ou des traces de consommation. Les lieux où ces expériences se produisent induisent des représentations et modifient l’appréhension du paysage. Ce mémoire tentera de présenter une réalité actuelle du paysage de la toxicomanie à Charleroi. Il est d’autant plus intéressant de se pencher sur le contexte actuel étant donné que la ville est en profonde métamorphose.

i P. Jamouille, 2000, *Op. Cit.*

ii *Ibid.*

iii *Ibid.*

iv P. Jamouille, 2000, *Op. Cit.*

v B. Robaye, 2016, Plongée dans le milieu toxicomane carolo, *L’avenir*.

vi P. Jamouille, 2000, *Op. Cit.*

vii Annexe 3 : *Solidarités Nouvelles* ASBL, Charleroi : Liste des Squats 2018

viii L. Arcangeli, 26/07/2018 à 06 :30 Charleroi: la situation se dégrade de plus en plus aux alentours de la tour *interbéton*, *RTBF*.

ix Exemple de la tour *interbéton*, les bâtiments du site ont été détruits en 2019, le projet ‘River Towers’ est en attente - Charleroi Bouwmeester, *Rivers Towers*, Voir *Bibliographie*

x S. Essiaf, P. Dylewski, *24 heures héro*, Fièvre Jaune, 2016



Qu'est-ce qu'il adviendra du mode de vie des personnes toxicomanes suite à la mutation urbaine ? Comment la gestion de cette problématique y sera prise en compte ?

## I. VI. II. La gestion de la toxicomanie en Belgique et à Charleroi

Lorsque la drogue apparut dans les milieux populaires (vers les années 85<sup>i</sup>), son usage devint quelques années plus tard, l'un des secteurs les plus massivement investis par les politiques publiques belges, mobilisant une énergie considérable sur le plan gouvernemental<sup>ii</sup>. C'est l'épidémie du SIDA qui fera bouger les choses dans un premier temps : alors qu'il n'existe encore peu de prise en charge des usagers de drogue autre que l'abstinence, l'opération 'Boule de Neige' est proposée par les politiques publiques en 1987 et prône la réduction des risques<sup>iii</sup>. C'est une méthode de prévention par les pairs (se rapprochant alors du modèle hollandais avec les groupes d' 'autosupport') : « *des usagers de drogues transmettent à d'autres usagers un message de prévention du Sida, des hépatites et autres risques associés à la consommation de drogues. Il s'agit d'opérations de proximité, visant un public marginalisé d'usagers de drogues qui n'ont, en général, que peu ou pas de contacts avec les structures de soins, et qui sont peu touchés par les campagnes de prévention destinées au grand public* »<sup>iv</sup>. Parallèlement, les pharmaciens membres de l'opération vendent à prix coûtant des kits comprenant deux seringues stériles, deux tampons alcoolisés (pour désinfecter et essuyer la plaie après l'injection) et un préservatif. C'est donc une coordination entre le réseau marginal des usagers de drogues et le secteur médical et social qui voit le jour. Ces opérations sont encore d'actualités aujourd'hui, notamment en milieu carcéral.<sup>v</sup>

Depuis 1992, la toxicomanie en Belgique est prise en charge dans le cadre des 'Contrats de sécurité' visant à un partenariat entre l'État et les villes, afin qu'elles développent des projets de prévention et une organisation socio-policière à une échelle locale<sup>vi</sup>. À Charleroi, l'investissement des 'Contrats de Sécurité' donnera naissance au Carolo Contact Drogue (1994) dans une prévention liée à la toxicomanie. Le but de cette structure est de se rapprocher du public usager de drogue afin d'établir un lien et de garantir une gestion de ce public. En 2001, divers services agréés par le Service Public de Wallonie ont vu le jour dans le cadre du décret Wallon 'assuétudes'<sup>vii</sup>, comme *Le Comptoir* ASBL qui voit le jour avec l'échange de seringues. C'est un service 'bas seuil' d'aide et de soins comprenant différentes missions : l'accueil, l'information, la réduction des risques, les soins et l'accompagnement socio-éducatif<sup>viii</sup>. Dans cette même considération de la toxicomanie (axée sur le social et le sanitaire) on retrouve également *Carolo Rue* (service de rue au sein du Carolo Contact Drogue) : c'est un service de première ligne, pluridisciplinaire, ayant pour missions de créer et maintenir un lien avec les personnes vivant en rue, d'échanger les seringues directement en rue, de les accompagner pour des démarches et de proposer divers ateliers/activités via le projet *Activ'Actions*<sup>ix</sup>.

La ville de Charleroi marque donc, via ces divers services et projets, sa préoccupation envers la problématique de la toxicomanie au niveau social et sanitaire. Depuis 2008, on retrouve également un plan de Cohésion Sociale considérant le traitement des assuétudes comme un droit fondamental<sup>x</sup>. Depuis 2020, il existe aussi un Plan Drogue, consacré uniquement à la problématique de la toxicomanie. Ce plan est un projet du Centre Public d'Action Sociale (CPAS) qui « *a pour vocation de réunir des représentants des trois piliers impliqués dans les questions touchant à la toxicomanie : prévention, soin et répression.* »<sup>xi</sup>.

i D. Duprez, M. Kokoreff 2000, *Op. Cit.*

ii D. Kaminski, P. Mary, 1999, *Op. Cit.*

iii A. Goodsdeed (2012), *Modus vivendi, Boule de Neige, Manuel Méthodologique.*

iv *Modus Vivendi, projets en milieu de rue, Boule de Neige, Voir Bibliographie.*

v *Modus Vivendi, Op. Cit.*

vi D. Kaminski, P. Mary, 1999, *Op. Cit.*

vii Conseil régional Wallon, Décret relatif à l'agrément et au subventionnement des réseaux d'aide et de soins et des services spécialisés en assuétudes, 2003, exécuté par l'AGW du 3 juin 2004.

viii ASBL *Le comptoir, Accueil, 20/02/2012, Voir Bibliographie*

ix Centre Public d'Action Sociale Charleroi, *Carolorue, Voir Bibliographie*

x Centre Public d'Action Sociale Charleroi, *Plan de cohésion social, Voir Bibliographie*

xi D.A., 04/01/2020 à 17 :00, Un plan d'actions soutenu contre la toxicomanie, *DH - Charleroi.*



Cet outil, arrivé très récemment au sein de la gestion de la toxicomanie, témoigne d'une ambiguïté qui existe entre le domaine social/sanitaire et le domaine répressif. Le Plan Drogue marque la nécessité à l'heure actuelle, de créer une coordination plus forte entre les trois piliers de gestion. Pour le moment les piliers 'prévention' et 'soin' (social et sanitaire) font déjà partie d'un ensemble cohérent (exemple avec *Le Comptoir* et *Carolo Rue*, clairement impliqué dans la prévention secondaire et les soins). Des documents (disponibles sur le site internet de la ville de Charleroi ou dans les services 'bas seuil') reprennent l'ensemble des points d'assistance sociale et médicale. Sous forme de plans surnommés '*Charleroi: Je suis là*', ces documents s'inscrivent dans une volonté de prise en compte de la population précaire : la ville est 'là' pour ceux qui en ont besoin<sup>i</sup>. On peut alors remarquer dans ces plans une concentration bien plus élevée des points d'assistance (sociaux et médicaux) dans le centre-ville par rapport à l'ensemble du territoire carolo. On retrouve trois points d'assistance sanitaire dédiés aux usagers de drogues dans le centre-ville (*Le Comptoir*, *Diapason* et *Carolo Contact* drogue (CPAS 'service de santé mentale et clinique des assuétudes')) dont l'unique service d'échange de seringue ambulatoire sur la région de Charleroi. À travers ces plans, la gestion sociale et médicale de la toxicomanie fait partie du paysage carolo. La gestion sanitaire et sociale de la toxicomanie existe dans les représentations officielles de la ville. L'ensemble des services de première ligne peuvent alors témoigner d'une présence assumée d'un public précaire, de leur prise en charge, et donc, du droit à la ville pour ce public.

Pourtant, depuis plusieurs années, le public précaire de rue a vu son mode de vie se durcir<sup>ii</sup>. Les autorités communales ont pris certaines mesures qui questionnent le droit à l'espace public aux 'errants' (toxicomanes, mendiants). En 2013, un règlement de mendicité est entré en vigueur : elle est autorisée un jour par semaine dans le centre-ville, les autres jours dans d'autres communes. En 2017, un Peloton de Sécurisation de l'Ordre public (PSO) est mis en place. Il consiste à monter une équipe de policiers chargée de missions axées sur le centre-ville. L'équipe se doit de porter une attention particulière à la prostitution, à la mendicité, au deal et au contrôle d'établissements<sup>iii</sup>. Ces missions sont destinées au public précaire de rue et concernent également le monde de la drogue. Selon un article de *La Nouvelle Gazette*, il y a en effet une intensification de la lutte contre le trafic, entre autres expliquée par une hausse des faits liés à la drogue : entre 2015 et 2019 une augmentation de 46% (de 449 à 658 faits liés à la drogue) était constatée. Ces faits regroupent aussi bien la vente de stupéfiant que sa consommation. La stratégie policière est d'enquêter « *au départ des consommateurs pour remonter vers les deals principaux et ainsi de suite.* »<sup>iv</sup>. Les consommateurs sont donc un public cible pour les forces de l'ordre. Dans ce cas, il s'agit de gérer public 'errant' et non plus la toxicomanie en tant que telle. Il est donc nécessaire de faire discuter les acteurs du répressif avec ceux du social/sanitaire, puisqu'ils ciblent le même public. Le Plan Drogue s'inscrit dans cette nécessité.

D'autres mesures évoquées dans la presse pourraient quant à elles favoriser les conditions de ce public. Selon un article du *Guide Social* (02 juillet 2019), une salle de consommation à moindre risque (SCMR), motivée par le CPAS, est prévue dans un futur plus ou moins proche. Cette SCMR est aussi une des actions promues par le Plan Drogue. La métropole carolo prendrait exemple sur la Ville de Liège, qui a ouvert une SCMR en 2018 et qui a largement réussi à atteindre ses objectifs : « *Depuis son ouverture (...), la salle de shoot a enregistré 6.292 passages, soit une quarantaine par jour* » et le public cible :

« *Les usagers, essentiellement masculins (90%), sont généralement sans domicile fixe. L'âge moyen se situe entre 26 et 45 ans. Leurs drogues de prédilection sont l'héroïne, la cocaïne et le speedBall, un mélange entre ces deux drogues. Les autorités se réjouissent d'avoir atteint le public visé.* »

i Annexe 2 : Ville de Charleroi, *Vivre, Bien-être, Points d'assistance sociale et médicale*, 2020, Voir Bibliographie

ii Service prévention et assuétudes, Carolorue, Bilan 2018

iii « *Entre 2013 et 2015, 93 night shop ont été contrôlés, dont 72 mis sous scellés et 38 frappés d'un arrêté de fermeture pour trafic illégal (drogues notamment)* »

- Ville de Charleroi, *Présentation de P. Maignette lors Voeux au personnel communal de la ville de Charleroi édition 2016*, Youtube, Voir Bibliographie

iv L. Dévière 18/12/2019 à 20:07, Charleroi: les faits liés à la drogue ont explosé de 2015 à 2019, *La Nouvelle Gazette*.

Tableau 1 : Outils de gestion belges et carolo de la toxicomanie

<u>Outil de gestion</u>	<u>Date</u>	<u>Niveau de pouvoir</u>	<u>Échelle d'intervention</u>	<u>Type d'outil</u>	<u>Philosophie</u>
Boule de Neige	1987	État belge	Réseau marginal et personnel médical (Villes)	Programme de prévention par les pairs	Réduction des risques
Contrats de Sécurité	1992	État belge	Villes	Source d'investissement	Approche socio-sécuritaire
Carolo Contact Drogue	1994	Ville (CPAS)	Ville de Charleroi	Point d'assistance	Assistance, aide bas seuil
Décret Assuétude	2001	Région Wallonne	Établissement	Subventions	Aide et soins
Carolo Rue	2001	Ville (CPAS)	Personnel dans le Centre-ville	Équipe d'éducateurs	Approche socio-sécuritaire, bas seuil, Réduction des risques
Le Comptoir ASBL	2001	Établissement	Personnel dans le Centre-ville et Ville de Charleroi	Point d'assistance	Bas seuil, aide et soin et Réduction des risques
Plan de Cohésion Sociale	2008	Ville	Ville	Développement de projets	Inclusion des personnes
Règlement de mendicité	2013	Ville	Ville	Règlement	Répression des pratiques
PSO	2017	Ville	Centre-ville	Équipe policière	Répression des pratiques et sécurité
Plan Drogue	2020	Ville (CPAS)	Ville	Développement de projets	Coordination entre les acteurs et les axes de gestion
Chambre de traitement de la toxicomanie	2020	Ville (parquet)	Ville	Section du tribunal	Orientation sociale des personnes (répression et thérapeuthique... ?)

Six mois après son ouverture, 363 usagers fréquentaient déjà les lieux.<sup>i</sup> À Charleroi, la salle de Charleroi devrait voir le jour derrière l'Hôtel de police.<sup>ii</sup> Il n'y a néanmoins pas d'information quant à la date d'ouverture. Plus récemment, un article informait que le parquet de Charleroi avait émis un avis défavorable à l'installation d'une salle de consommation<sup>iii</sup>. Le parquet a entre temps prévu (janvier 2020) la création d'une Chambre de traitement de la toxicomanie destinée aux détenteurs de drogues sur le modèle des 'drug courts' des Etats-Unis : il s'agit d'une section du tribunal spécialement consacrée aux dossiers impliquant des toxicomanes. On y trouve un assistant social qui oriente directement les concernés vers un service d'assistance, en plus des autres acteurs habituels du procès. Cela permet une approche plus humaine envers les personnes qui commettent des infractions pour consommer des drogues, mais cela considère alors la gestion de la toxicomanie comme une branche du système judiciaire. En comparaison avec la SCMR, où la personne s'y rend de son plein gré, le modèle des 'drug courts' considère qu'il faille arrêter la personne pour ensuite, la prendre en charge (on peut s'attendre à des dérives vers l'abstinence, conduire et encourager la personne à suivre une cure).

Suite à cette partie, plusieurs outils intervenants dans la gestion de la toxicomanie ont été présentés. Ceux-ci concernent la Belgique et plus précisément la ville de Charleroi. Le tableau 1 reprend chacun de ces outils, le niveau de pouvoir qui les met en place, l'échelle d'intervention, la date d'apparition et détaille quel est son but et dans quelle 'philosophie' il s'inscrit (axe de gestion de la toxicomanie). L'échelle d'intervention peut s'appliquer à la totalité de la ville, au centre-ville, à un établissement ou pénétrer directement dans le réseau marginal des usagers de drogues. Cette liste est une liste non exhaustive des outils de gestion de la toxicomanie en Belgique et à Charleroi mais permet tout de même d'illustrer l'évolution à travers les philosophies de gestion de la toxicomanie. Depuis 2001, nous pouvons remarquer qu'il n'y a pas d'évolution concernant la gestion sanitaire. Cela est motivé par le CPAS, mais le parquet garde d'autres motivations. Pour le public usager de drogue, la gestion de la toxicomanie est sociale et sanitaire, mais serait de plus en plus répressive (si on se réfère aux chiffres du PSO).

### I. VI. III. Charleroi : ville en mutation

La mutation de la ville est le contexte dans lequel nous inscrivons notre recherche. Dès les années 1990, les pouvoirs publics marquent une volonté de redynamiser Charleroi: « *les pouvoirs publics locaux et la Région wallonne décident que le déclin industriel ne sera pas le seul destin de la Ville. De grands travaux sont entrepris, depuis les années 90, pour repositionner Charleroi au centre de l'Europe* »<sup>iv</sup>. La ville mise alors sur des pôles d'activités situés en périphérie (Le *Biopark*, L'aéroport *Brussels South* en 2005). Si l'activité de la ville reprend en périphérie, ce n'est pas pour autant que les populations 'actives' investissent le centre-ville : selon le groupe d'experts (2017) du plan C.A.T.C.H, les profils qualifiés ne vivent pas dans la région proche de Charleroi<sup>v</sup>. Une ville délaissée par les populations plus actives est une situation susceptible de profiter aux populations plus marginales, sans-abris et squatteurs qui peuvent alors trouver une place dans les bâtiments vides du centre-ville. Dans les années 2010, après avoir développé la périphérie, la ville opère un tournant pour le développement et l'urbanisme du centre-ville.

Le centre-ville, comme expliqué dans la partie I.I. dans la définition du *Ring*, se limite à ce marqueur paysager incontournable de Charleroi. Le centre-ville est caractérisé par une différence d'altitude entre les quartiers du Sud (ville Basse) et du Nord (ville Haute) (Fig. 20).

i L. Colart, 03/04/2019 à 17:17, 363 usagers de drogue à la "salle de shoot" liégeoise, *Le Soir*.

ii Le Guide Social, *Salle de shoot à Charleroi, le projet se concrétise, Voir Bibliographie*.

iii A. James, 05/12/2019 à 06:00, Quand les drogues dures se consomment en pleine rue, devant une famille, à Charleroi: « Elles étaient sur une autre planète, comme explosées », *RTL Info*.

iv CATCH (2017), Catalyst for Charleroi, Rapport du groupe d'experts 2017.

v *Ibid.*



figure 20 : spécificités du centre-ville de Charleroi

Dans la ville Basse, de nombreux projets ont déjà vu le jour afin de revitaliser le quartier sous l'impulsion de fonds FEDER (Fonds Européens de Développement Régional). Appelée 'projet *Phénix*' (2007-2013), la revitalisation du quartier passera par une rénovation des espaces publics (place *Verte*, quais A. Rimbaud) et par l'aboutissement d'un projet de centre commercial en 2017, '*Rive Gauche*' (par le promoteur privé 'Iret Développement'<sup>i</sup>) (Fig. 21). La ville de Charleroi, au lourd passé industriel désire aujourd'hui se réinventer en misant sur son paysage. C'est pourquoi, en 2013, le bourgmestre nomma un 'Bouwmeester' afin d'assurer un développement urbain, paysagé et architectural cohérent. Piloté par son cabinet (bureau d'étude de la ville), un projet de ville est aujourd'hui en cours (Projet de ville 2019-2024<sup>ii</sup>). Les divers projets d'aménagements prévus pour le territoire sont faciles à visualiser car de nombreux rendus graphiques sont déjà présents sur le site internet du Bouwmeester (collage Fig. 22).



figure 21 : centre commercial Rive Gauche, entrée sur la Place Verte

i M. Mormont, 19/12/2018, Charleroi, du bobo sur le dos des prolos, *AlterÉcho*, N°469.

ii Charleroi, *Projet de Ville 2019-2024*, Voir Bibliographie





figure 22 : projets pour Charleroi, ©Charleroi Bouwmeester ©Asymétrie ©RGPA + Asymétrie

Ce projet de ville a des intentions assez claires pour le ‘Charleroi de Demain’ : c’est « *Une ville inclusive, Une ville durable, Des services publics performants, Une ville entreprenante, Une ville active, Une ville construite par les citoyens, Une métropole rayonnante* »<sup>i</sup>. Afin de répartir tous les projets de façon cohérente sur le territoire, le Cabinet du Bouwmeester a établi, en étroite collaboration avec les grands opérateurs publics et privés du territoire, un cadre stratégique : ‘Charleroi Métropole’<sup>ii</sup>. Cela serait nécessaire pour le développement de la ville. Charleroi est une ville qui possède plusieurs centres villageois ayant chacun leur propre identité. C’est une ville étalée sur un vaste territoire, constituée de nombreux paysages différents<sup>iii</sup>. Ce n’est donc pas une ville mono-centrique constituée de plusieurs quartiers, mais un territoire presque rural enveloppé dans un imaginaire urbain. ‘Charleroi Métropole’ se voit alors comme une solution pragmatique afin de distribuer sur son territoire de façon équitable les services urbains tels que les guichets citoyens, les hôtels de police, les services sociaux, les infrastructures scolaires, sportives et culturelles. Cette répartition s’opère en cinq ‘Districts’ : chacun est composé de 40 à 45.000 habitants et pour chacun d’eux, des projets d’aménagement sont prévus. Le district centre, où on y trouve le centre-ville, est celui où il y eut le plus d’investissements publics et privés. Sur la figure 23, on peut voir une illustration exposant tous les projets du centre-ville. C’est aussi sur ce territoire que la ville qui veut concentrer les fonctions culturelles et formatives (sur base de ce qui existe déjà), notamment dans la ville-Haute où sera entamée « *une profonde mutation grâce aux fonds régionaux et européens sous le vocable de Charleroi District Créatif (DC) grâce auxquels 142 millions d’euros seront investis* »<sup>iv</sup>. De nombreuses rénovations auront lieu dans la ville Haute une fois que les quartiers seront revitalisés : « *Ce projet comprend la reconfiguration du Palais des Expositions, la rénovation du Palais des Beaux-*

i Ibid.

ii J. Teller, J. Privot, M. Rabary, *Analyse de projet urbain de Charleroi*, Année universitaire: 2016 - 2017 MSUAT.

iii Charleroi, projet de ville 2019-2024, : 7. ‘*Une Métropole Rayonnante*’.

iv Charleroi Bouwmeester (2017), Charleroi Make History With Us.

Arts et la construction d'un Palais des Congrès qui viendront compléter l'aménagement des espaces publics incluant le boulevard Jacques Bertrand, la place du Manège et l'emblématique place Charles II. Au nord, s'érigera un campus des sciences, des arts et des métiers ».<sup>i</sup> (Fig. 24).

Dans la Ville-Basse, à la suite au projet *Phénix*, des rénovations sont à nouveau prévues. Des fonds FEDER (2014-2020) sont levés pour réaménager la rive droite de la Sambre. On pourra alors bientôt y trouver « une marina et de nouveaux quais (...) »<sup>ii</sup> (Fig. 25). Des rénovations de l'espace public sont donc prévues, mais cela s'accompagne à nouveau d'une revitalisation qui consiste en un partenariat d'investissements publics/privé. Ces investissements immobiliers structureraient ces espaces en donnant une 'identité' au périmètre du quartier : « Des investissements immobiliers additionnels structureront le périmètre comme le centre commercial Rive Gauche, le quartier River Towers, le Left Side Business Park et le projet de reconfiguration de la gare »<sup>iii</sup>.

En dehors du centre-ville, le cabinet du Bouwmeester a très récemment dévoilé un Master Plan pour la zone de friches industrielles. Celle-ci s'étend du centre-ville au 'village' de Marchienne-au-Pont. Les espaces publics du village seront rénovés et une place importante sera accordée à la dimension paysagère, notamment par le renforcement identitaire de la Sambre (mise en avant du cours d'eau, promenades...) (Fig. 26).

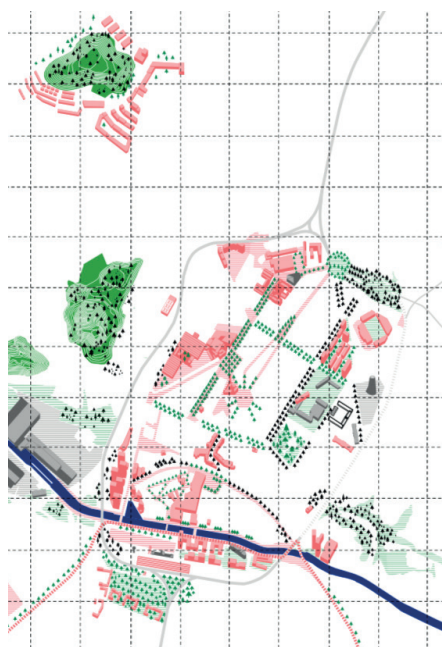


figure 23 : projets pour Charleroi,  
©Charleroi Bouwmeester



figure 24 : Charleroi DC, ©Charleroi  
Bouwmeester



figure 25 : Marina, ©RGPA + Asymétrie



figure 26 : Sambre Ouest, ©Charleroi  
Bouwmeester



Les projets de métamorphose pour Charleroi ne s'arrêtent pas à l'aménagement. Pour l'échevin de la culture, à l'heure où le Bourgmestre (Paul Magnette) était fraîchement élu (2013), le projet était aussi de « Faire de la culture un des piliers du redressement de la ville et lui redonner une place centrale. »<sup>iv</sup>. Avec ses réputés musées comme le BPS22, le musée de la Photographie et d'autres institutions culturelles actives comme l'Eden (centre culturel de la ville), Charleroi serait bien en train de rayonner : « la ville pourrait bientôt devenir 'the place to be' »<sup>v</sup>. Ce contexte pourrait influencer durablement les représentations de l'imaginaire urbain de la ville.

Comme l'explique E. Vivant dans un article consacré à l'animation culturelle en tant que sécurisation des lieux, les événements culturels animent et donc 'sécurisent' un quartier en l'occupant de façon conventionnelle (à l'inverse d'une population précaire qui squatte).

i Ibid.

ii Ibid.

iii Ibid.

iv Trends Tendances, 16/07/2013 à 11 : 01, Charleroi, redynamisation par la culture, *LeVif*.

v Trends Tendances, 2013, *Op. Cit.*



Ces investissements culturels attirent également une classe ‘créative’ dont la présence est perçue comme un catalyseur du développement économique.<sup>i</sup> Le rapport du groupe d’experts C.A.T.C.H prévoit d’ailleurs un ‘chantier’ pour renforcer l’attractivité de la ville et faire revenir les classes moyennes. Dans un article, une conseillère communale affirme que la gentrification serait un processus, normalement spontané, mais organisé à Charleroi. De façon plus nuancée, la ville rétorque qu’elle souhaiterait voir revenir habiter les gens qui travaillent dans la région mais qui n’y habitent pas<sup>ii</sup>.

La mutation correspond à tout un programme, qui s’étend également au secteur de l’éducation avec une place importante accordée à l’enseignement comme facteur de promotion sociale. La ville tend aussi à devenir une ville formatrice en renforçant son offre de formation avec un nouveau campus universitaire.<sup>iii</sup>

Plusieurs craintes émergent concernant la gentrification au détriment des classes plus précarisées. L’importance accordée à l’attractivité de la ville peut délaissier d’autres secteurs comme ceux des logements sociaux (une baisse de 519 logements de la société de logements de services publics de *La Sambrienne*, a été enregistrée entre 2013 et 2017<sup>iv</sup>). Lorsqu’une baisse d’attention au public plus pauvre est menée, qu’en est-il du public extrêmement précarisé que sont les toxicomanes ? Les projets immobiliers demandent de détruire bon nombre de bâtiments dans lesquels s’étaient établis des squats, comme aux alentours de la tour *interbéton* pour laisser place à des tours de logements<sup>v</sup> (Fig. 27). Une fois requalifié, ce quartier pourra-t-il apporter une réponse à la population grandement précarisée qui dort en ‘squat’ ?

La privatisation des espaces urbains serait également une annonce déplorable pour les publics ‘errants’ de la ville (SDF, toxicomanes, mendiants...). Selon M. Labbé, les partenariats publics/ privés sont une des nouvelles ‘pathologies urbaines’, comme l’architecture hostile. C’est une forme de libéralisation de la ville, et donc un danger pour la vocation des espaces publics. Si de grandes places sont accordées aux centres-commerciaux, ou au milieu culturel, quelle sera la place de la toxicomanie dans le Charleroi de Demain ? Est-ce que les espaces publics resteront accueillants pour tous, ou au contraire, est-ce que la gestion de la toxicomanie sera ‘instrumentalisée’ pour le rayonnement de la ville ?



figure 27 : démolition des squats à Interbéton

i E. Vivant, 2007, « Sécurisation, Pacification, Animation », dans : *Terrains et Travaux*, pp. 169 à 188.

ii M. Mormont, 19/12/2018, Charleroi, du bobo sur le dos des prolos, *AlterÉcho*, N°469.

iii Charleroi, Projet de Ville 2019-2024, *Voir Bibliographie*

iv M. Mormont, 2018, Charleroi, *Op. Cit.*

v Exemple de la tour interbéton, les bâtiments du site ont été détruits en 2019, le projet ‘River Towers’ est en attente - Charleroi Bouwmeester, *Rivers Towers*, *Voir Bibliographie*

## I. VII. CONCLUSION DE L'ÉTAT DE L'ART

Les villes sont en première ligne face à la problématique de la toxicomanie. Nous avons vu que ce phénomène se présentait dans les interstices urbains et dans la ville informelle. Parfois, les personnes 'errantes' se retrouvent dans les espaces publics fréquentés. Le dossier sur la ville de Liège développe en profondeur tous les lieux de la ville qui peuvent être concernés par la toxicomanie et ses multiples facettes qui ne s'arrêtent pas à la consommation.

Puisque les villes actuelles tendent à effacer les pratiques indésirables des espaces publics fréquentés, il est difficile de savoir à quel point la population toxicomane se retrouve dans ces espaces. Dans ce mémoire, nous allons chercher à connaître la réalité de plusieurs acteurs quant à la présence de la toxicomanie et l'impact de ces pratiques dans le paysage de Charleroi. Comment ce phénomène se manifeste dans les espaces publics et comment les citoyens réagissent-ils à cela? Y a-t-il des représentations mentales des lieux et en conséquence, des modifications des pratiques en fonction du phénomène qu'est la toxicomanie?

Nous allons en grande partie nous focaliser sur la gestion de la toxicomanie. Ce phénomène urbain est aujourd'hui géré directement à l'échelle des quartiers pour aller à la rencontre du public toxicomane. Certaines villes ont fait le choix d'une gestion plus assumée, avec les Salles de Consommation à Moindre Risque. Bien qu'il existe des mesures et des acteurs présents dans la ville pour encourager la prise en charge d'un public toxicomane, la place des usagers.ères de drogue n'est pas assurée dans l'espace public. Premièrement, la toxicomanie génère des pratiques qui créent des tensions avec les citoyens. Deuxièmement, l'image des villes, qui prend toute son importance à l'heure actuelle, se voit menacée par la présence de publics considérés comme indésirables. Par le biais de l'architecture et l'aménagement, les concepteurs ont un pouvoir sur ce qui peut avoir lieu dans l'espace public. Par des mesures de gestion à une échelle plus large, il est possible de contrôler les pratiques d'un public visé. Avec le règlement de la mendicité (comme avec l'architecture hostile) on restreint les possibles au sein de l'espace public. Les pratiques sont alors contrôlées, ainsi que le public associé aux problématiques. Cela relève des autorités de 'la ville'. Par leurs choix, elles décident quelles sont les pratiques qui se retrouveront et dans quels espaces. Le cas du règlement de mendicité est particulier, car au-delà d'être une pratique, cela reste un échange et une interaction sociale que l'on empêche dans les espaces publics. Est-ce que cette mesure, issue d'une gestion sécuritaire 'globale' (prise de décision pour tout un territoire) se manifestent localement dans certains lieux ?

Comme nous l'avons vu, Charleroi est une ville en mutation. Après les crises subies, délaissant bon nombre de bâtiments, c'est le moment de repenser les espaces et de réaménager les lieux. En parallèle, la mutation est également l'occasion de mettre sur la table la gestion de la toxicomanie : le Plan Drogue vient d'être lancé et une Salle de Consommation à Moindre Risque est motivée par des acteurs importants de la ville. Comme nous l'avons vu, la gestion de la toxicomanie s'articule selon le secteur du sanitaire et social et le secteur sécuritaire. Est-ce l'architecture et le design urbain s'inscrit-il dans la gestion de la toxicomanie? Cela joue-t-il en faveur d'un des axes de gestion et dans quel type de lieux retrouve-t-on la gestion du phénomène? Y a-t-il des pratiques dérangeantes ou des espaces qui dérangent, liés à la toxicomanie ? Quelles sont les motivations des acteurs qui prennent en charge la gestion de la toxicomanie et des lieux qui y sont associés?



## II. Hypothèses et Objectifs

Tout au long de l'état de l'art, plusieurs réflexions ont émergées à propos de l'impact de la toxicomanie dans les espaces publics et de la gestion du phénomène dans la ville. Nous avons pu voir qu'un public était associé à la toxicomanie. Celui-ci cause parfois des nuisances via ses pratiques et c'est aussi une population qui n'est pas la bienvenue dans certains quartiers de nos villes contemporaines (Partie I. V. II.). En réaction aux pratiques toxicomanes, indésirables dans l'espace public, les villes réagissent avec une gestion globale et une gestion locale : la gestion globale est la gestion à grande échelle de la toxicomanie (les mesures, les règlements, les décrets...) et la gestion locale est la manifestation de celle-ci dans l'espace public. L'état de l'art nous a éclairés sur la gestion globale mise en place par la ville de Charleroi en présentant divers outils de gestion et leur philosophie. Sur base de toute la documentation parcourue, nous avons pu mettre en avant le fait qu'il existait une évolution de mentalités en fonction de ce phénomène urbain et que celui-ci était alors encadré de différente manière et que cela se manifestait dans le paysage urbain. Nous avons pu parcourir plusieurs exemple de lieux où se retrouvait la toxicomanie et comprendre qu'il y avait des enjeux envers cette problématique. Est-ce qu'à Charleroi la gestion de la toxicomanie est un enjeu des espaces de demain ?

Dès lors, sur base de nos questionnements, nous allons poser trois hypothèses:

A/ La toxicomanie a de multiples conséquences sociales mais aussi spatiales à Charleroi

Les individus toxicomanes sont exposés au monde de la rue et ont tendance à se désaffilier des réseaux de sociabilité. C'est une des multiples conséquences sociales de cette problématique. Face à cela, des services d'aide existent pour ce public fragilisé. Suite aux conséquences sociales de la toxicomanie (perte de logement...), il existe des conséquences spatiales. Dans notre documentation, la toxicomanie se manifeste dans l'espace public (campements, des traces ou des déchets de consommation).

B/ Ces conséquences affectent donc le paysage, tel que nous l'avons vu dans notre définition (visuel, représentations, usages)

Les manifestations de la toxicomanie dans l'espace (public) affectent le paysage. Les pratiques liées à la toxicomanie ou le public toxicomane peuvent créer des situations dérangeantes. Ces situations sont générées par l'expérience visuelle qui impacte par la suite les représentations mentales et les usages de l'espace public. Notre recherche tentera donc de développer les impacts paysagers de la toxicomanie à Charleroi, selon nos interrogés. Nous allons tenter de définir quels lieux sont affectés par la toxicomanie et quels usages y sont associés (aussi bien de la part des usagers de drogues, des usagers de la ville ou des autorités). Nous tenterons de comprendre si ces impacts sont de réels enjeux pour la gestion des espaces publics, notamment car ceux-ci sont en train d'être rénovés dans une phase importante métamorphose de la ville. Dans un premier temps, notre recherche visera à comprendre quelles sont les conséquences spatiales de la toxicomanie à Charleroi et dans quels lieux cela se produit. Nous tenterons ainsi d'exposer une réalité paysagère des plus complètes (1).

C/ La gestion de la toxicomanie se manifeste dans le cadre de programme de revitalisations et rénovations urbaines

Les villes 'de demain' (et d'aujourd'hui) sont de plus en plus hostile à la fréquentation de publics précaires, sous couvert de comportements 'asociaux'. Est-ce que la ville de Charleroi considère également son public précaire comme un nuisible dans la mutation de ses espaces ? La gestion de la toxicomanie est présentée de façon officielle dans les médias ou par les services de la ville (salle de consommation, Chambre de Traitement, etc.) mais de façon 'officieuse', il est compliqué de savoir comment la ville gère la toxicomanie dans ses espaces publics. Dans un second temps de notre recherche, chercher à comprendre la réalité de terrain de cette gestion (la gestion 'locale' de la toxicomanie) (2). Est-ce qu'une gestion locale de la toxicomanie est motivée dans les programme de rénovations et de revitalisation urbaine ? Est-ce que cela privilégie un axe de gestion de la toxicomanie et cela se manifeste-t-il dans le design urbain, à l'instar de l'architecture hostile? Existe-t-il une instrumentalisation de la gestion de la toxicomanie pour promouvoir un nouvel imaginaire urbain pour Charleroi ou est-ce que ces phénomènes sont-ils indépendants les uns des autres ?

L'objectif de notre recherche est alors de vérifier, infirmer ou de comprendre dans quelle(s) mesure(s) ces hypothèses s'avèrent justes, sous le prisme des trois dimensions paysagères sur lesquelles nous nous basons dans ce mémoire : le territoire visuel, les lieux vécus, l'espace pratiqué. Des outils de représentation sont nécessaires pour représenter le paysage (cartes, photos...). Dans ce travail, il s'agira d'illustrer les résultats de la recherche et ainsi, exposer les conséquences paysagères de la toxicomanie. Ces illustrations permettront au lecteur de comprendre au mieux les enjeux qui existent autour de certains lieux et le lien avec les rénovations urbaines.

Comme le phénomène de la toxicomanie, les lieux qui y sont associés dérangent. Ces lieux font entre autres partie d'une 'ville informelle', peu représentée dans les documents officiels et donc peu reconnue par les acteurs publics et les citoyens.<sup>i</sup> Cet 'oubli' de représentation de la ville informelle et marginale, peut mener à concevoir les espaces qui la constitue en omettant complètement les usages qui s'y déroulaient<sup>ii</sup>. Les illustrations suite aux résultats de cette recherche nous permettront de rendre compte du paysage au lecteur, et elles seront également une représentation reconnaissant le phénomène dans le paysage. Cela, on l'espère, pourra être un départ à des représentations officielles qui peuvent alors ouvrir la voie sur un champ d'action publique cohérent pour une gestion garantissant l'accès à l'espace public pour tous.

Afin de vérifier nos hypothèses et de répondre à nos objectifs, nous allons maintenant développer la méthode le matériel utilisés pour 'opérationnaliser' notre recherche. Nécessaire à la forme de la recherche, ce matériel correspondra aux premiers résultats de la méthode (voir partie III. II.).

Les sujets de la recherche (impacts de la toxicomanie dans le paysage, sa gestion locale et la prise en compte dans le contexte de mutation) ne correspondent pas à une seule réalité. La situation n'est que très peu 'objectivable' puisqu'au sein d'une ville, chaque acteur et habitant a sa propre vision des choses. Ce qui nous intéresse dans notre recherche n'est donc pas une situation chiffrée des impacts de la toxicomanie (nombre des délits, nombre des seringues usagées en rue, nombre des interactions avec les habitants, par exemple...), mais une analyse des choix et des représentations des acteurs publics par rapport au phénomène de la toxicomanie. Il existe des méthodes plus appropriées que d'autres selon ce que nous souhaitons mettre en évidence dans notre recherche. En fonction de la méthode utilisée, les résultats n'auront pas le même sens, et ne révéleront pas la même chose. Dans notre cas, nous devons nous intéresser au point de vue des acteurs publics, pour qui la gestion de la toxicomanie fait sens dans leur quotidien et dans leur paysage.

---

i P. Balzamo, 2020, *Op. Cit.*

ii *Ibid.*

III.

Opérationnalisation de la recherche

### III. I. MÉTHODE

Dans ce travail, nous désirons comprendre une réalité paysagère ainsi que les choix et les motivations de la ville quant à la gestion de la toxicomanie. Cela s'apparente à de la sociologie de l'action publique.<sup>i</sup> Cette discipline sera un outil pour dépeindre une réalité, puis par le biais de la discipline du paysage, la représenter et la figurer. Ce travail ne s'intéressera pas vraiment à la dimension diachronique (historique) de l'action publique et nous allons plutôt considérer que la mutation de la ville est un moment clef sur lequel se pencher. En sociologie de l'action publique, la meilleure méthode dans le cadre d'une étude dans une dimension synchronique (moment clef) est celle de l'entretien compréhensif<sup>ii</sup>.

#### III. I. I. Écouter : l'entretien compréhensif

En sociologie, un entretien est un échange peu contraint, ouvert aux aléas d'une conversation.<sup>iii</sup> Cette conversation est une situation artificielle et socialement improbable : il s'agit d'un enquêteur et d'un interrogé. On peut s'attendre à ce que le statut de l'enquêteur impacte les réponses de l'interrogé. Dans mon cas, je suis une étudiante, je ne viens pas de Charleroi (bien que je connaisse la région) et je suis paysagiste. Pour révéler la vérité, un entretien est une méthode qui a longtemps considéré que l'enquêteur devait rester neutre et qu'il devait s'en tenir à son guide d'entretien. Selon Kauffman, les 'erreurs' produites par l'enquêteur sont un atout dans la recherche : avec l'entretien compréhensif, l'enquêteur peut instaurer une relation de confiance avec l'interrogé, il ne doit pas s'empêcher de se livrer telle une conversation normale, en laissant tomber les masques sociaux. Afin d'acquérir la vérité des acteurs interrogés, je devrai donc entrer dans le monde de l'informateur par l'empathie<sup>iv</sup>. En sociologie de l'action publique, il est plus facile d'entrer dans cette dynamique de compréhension étant donné que l'on s'intéresse aux témoignages d'acteurs publics dans le cadre de leurs professions, où l'on rencontre une forte représentation des classes moyennes. Il y a donc une homogénéité sociale enquêteur-enquêtés.<sup>v</sup> Comme introduit plus haut, nous n'allons pas, dans ce travail, reconstruire LA vérité. Nous allons plutôt nous intéresser à la raison pour laquelle les témoignages sont une vérité. Lorsque les témoignages se croiseront, nous pourrions alors obtenir des 'brèches' de vérité. La complémentarité des entretiens permet en effet d'obtenir une vue d'ensemble sur un champ d'action publique<sup>vi</sup>. Afin de pouvoir éviter la 'langue de bois' qui est pratiquée avec grande habileté par les dirigeants, nous allons commencer par les témoignages des acteurs de terrain (dans la gestion de la toxicomanie). Ces derniers sont plus aptes à développer leur réalité de terrain et peu contraints à cacher certains éléments. Nous pouvons donc ainsi nous 'armer' de ces témoignages pour 'remonter' jusqu'à une personne au plus près du dirigeant et briser la langue de bois. Étant donné que la subjectivité explique les actions des interrogés<sup>vii</sup>, nous devons de nous rapprocher le plus possible des conditions réelles des pratiques : pour cela, l'entretien devra commencer en demandant à l'informateur de décrire sa fonction.

Dans mon travail, les cinq premiers interrogés seront soumis à cette méthode :

- personnel de terrain < consultant < dirigeant.

Les cinq suivants seront un résultat de ce premier entretien. Les personnes me conseilleront de m'entretenir avec d'autres en fonction de la pertinence de mon sujet. Afin d'avoir un nombre d'interrogés simple d'interprétation dans le temps qu'il m'est imparti, les entretiens seront limités à dix. Ils seront anonymes afin de laisser l'interrogé plus libre de parole.

i P., Gilles, V. Sala Pala, 2007, « Peut-on vraiment se passer de l'entretien en sociologie de l'action publique? », *Revue française de science politique*, Vol. 57- N° .5, pp. 555-597.

ii P. Gilles, V. Sala Pala, 2007, *Op. Cit.*

iii D. Cardon, 1996, « L'entretien compréhensif (Jean-Claude Kaufmann) », dans : *Réseaux*, Vol. 14 - N°79, pp. 177-179.

iv D. Cardon, 1996, *Op. Cit.*

v P. Gilles, V. Sala Pala, 2007, *Op. Cit.*

vi *Ibid.*

vii *Ibid.*

L'entretien est basé sur un 'guide d'entretien'. Il reprend les thèmes qu'il faut aborder, appuyés par des questions prêtes à être formulées. Nous pouvons nous écarter du guide selon la méthode de l'entretien compréhensif, car il est parfois plus riche de poser de nouvelles questions en fonction de ce qui a été dit.<sup>i</sup>

### III. I. II. Définir la zone d'étude et définir un code couleur

Suite à la présentation de notre cas d'étude dans l'état de l'art, nous avons d'ores et déjà été informés sur le territoire de Charleroi et son rapport à la gestion de la toxicomanie. Ces informations sont nécessaires pour définir notre périmètre de recherche. La zone d'étude sera imprimée sur un plan en A4. Ce plan accompagnera les témoignages des interrogés afin qu'ils puissent représenter les lieux qui leur semblent importants. Les interrogés seront invités à griffonner sur le plan et il sera nécessaire de donner un sens à ces illustrations. Pour cela, un code couleur structurera l'entretien (voir 'matériel', partie III. II. III.).

### III. I. III. Illustrer le paysage de la toxicomanie sur base des cartes

L'illustration du paysage se fera sur base des témoignages recueillis. Une première illustration du paysage découlera directement des entretiens : les dix plans (suite aux dix entretiens) deviendront dix 'cartes'. Cet outil ne sera plus seulement des données sur du papier, mais la représentation mentale d'expériences diverses (carte = plan + données des interrogés). Ces cartes seront toutes superposées pour obtenir une seule carte, brute et synthétique, représentative de la réalité des interrogés. Les cartes sont depuis longtemps des outils essentiels pour comprendre les problèmes liés à la santé<sup>ii</sup> : elles peuvent fournir une base géographique pour l'élaboration des politiques sanitaire et révéler les frontières des inégalités en matière de santé. Dans cette recherche, les cartes nous serviront plutôt à connaître les lieux touchés par la toxicomanie et les lieux où diffère la gestion locale. L'effet de superposition produira des zones plus franchement 'griffonnées' (Fig. 28). Celles-ci seront alors le résultat de la récurrence d'un lieu dans les témoignages. Ces lieux, j'irai ensuite sur place pour les photographier afin de rendre compte de la réalité de terrain à mon lecteur. Les éléments redondants dans les entretiens seront représentés à l'aide de mots : leur taille dépendra du nombre d'entretiens où un élément revient comme une réponse aux questions posées (Fig. 29). Ces mots accompagneront les cartes et les photographies.



taille des lettres =  
ratio/10 de  
personne qui  
parlent d'un  
même élément

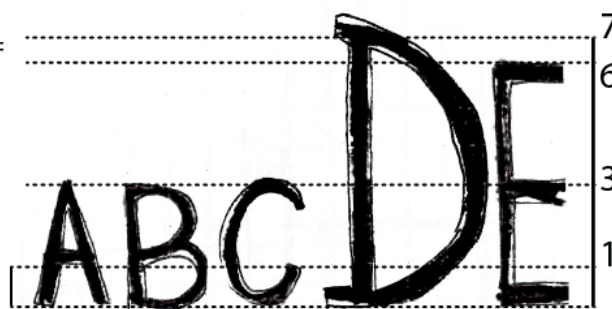


figure 28 et 29 : méthodes d'illustration d'éléments paysagers

i D. Cardon, 1996, *Op. Cit.*

ii Y. F. Thomas, D. Richardson, I. Cheung, 2009, *Op. Cit.*

### III. II. MATÉRIEL

La méthode nous permet de fournir un fond à la recherche. Le matériel est quant à lui, la base de la forme. Dans ce travail, le matériel découle d'un premier résultat de la méthode. Suivant les questions qui étaient posées dès le début, une méthode s'est vue être choisie comme la plus cohérente, et nous nous devons ensuite de l'appliquer sur le terrain. Le matériel est le support adéquat capable d'opérationnaliser la recherche. Ici, le support suivant notre méthode 'entretien compréhensif + plan' sera un guide d'entretien, des enquêtés, un plan A4, des crayons de couleur et un appareil photo.

#### III. II. I. Le guide d'entretien

Pour suivre la méthode de l'entretien, il est important de se doter d'un guide. Celui-ci nous permettra de ne pas se 'perdre' dans la conversation, de toujours garder à l'œil les informations que l'on souhaite obtenir.

Notre guide sera axé selon sept thèmes basés sur des sujets abordés dans l'état de l'art (tableau 2): la présentation de l'interrogé, la toxicomanie à Charleroi, l'approche de la toxicomanie par la ville (gestion globale), les mesures mises en place (dérive sur la gestion locale), les modifications de l'espace public (gestion locale), le potentiel lien avec les mutations urbaines et la cohabitation avec les habitants et des recommandations pour l'avenir. Les interrogés répondront à ces questions en fonction de leur vécu en tant qu'acteur de la gestion de la toxicomanie.

Tableau 2 : Guide d'entretien

Présentation	<i>Pouvez-vous vous présenter? Quel est votre lien avec la toxicomanie votre rôle? Ce rôle est-il important à Charleroi?</i>
La toxicomanie à Charleroi - ORANGE	<i>Dans quelle mesure y-a-t-il de la toxicomanie à Charleroi? Est-elle présente dans l'espace public? Sous quelle forme? Impacte-t-elle la spatialité du centre ville? Y-a-t-il des lieux en particulier concernés? Selon vous, pourquoi ces lieux sont-ils investis/sujets à de la toxicomanie?</i>
Approche de la toxicomanie par la ville - BLEU	<i>Comment la ville a-t-elle réagi à l'apparition du phénomène dans les années 80? Sous quelle approche la ville considère-t-elle la toxicomanie en terme de gestion? Comment cela se retranscrit-il dans l'espace? Est-ce visible ou palpable? Où cela se trouve-t-il sur le plan?</i>
Mesures	<i>Pouvez-vous me parler du plan drogue récemment évoqué dans la presse? Durant mes recherches j'ai pu voir qu'il existait certaines mesures telles que le PSO, le règlement mendicité... Ces mesures impactent-elles l'espace public? Y-a-t-il d'autres mesures liées à la drogue qui se présentent dans le centre-ville? Comment ces mesures impactent-elles le mode de vie des usagers de drogue? Avez-vous des exemples concrets?</i>
Modification de l'espace public- VERT	<i>Dans certaines villes, il existe des modifications de l'espace public pour empêcher un usage lié à la toxicomanie. Y-a-t-il ce genre de dispositifs à Charleroi? Si oui, savez-vous qui les réclame et qui les met en oeuvre? Si oui, où en trouve-t-on? Comment vous vous positionnez par rapport à cela?</i>
Mutation urbaine et cohabitation avec l'habitant	<i>La ville de Charleroi est actuellement en mutation, la toxicomanie est-elle une préoccupation particulière? À l'heure actuelle, comment se passe la cohabitation entre les usagers lambda de la ville et le public toxicomane? Comment imaginez-vous la cohabitation des usagers lambda de la ville et des toxicomanes après la mise en oeuvre des projets? Pour l'instant, les grands travaux du centre-ville impactent-ils le mode de vie des personnes toxicomanes?</i>
Recommandations	<i>Connaissez-vous des exemples, dans d'autres villes ou pays, de mesures, de services, de gestion qui, selon vous, est une bonne réponse à la toxicomanie? On entend parler de salle de shoot dans les médias, cela va-t-il voir le jour? Pour vous, est-ce une mesure nécessaire? Selon vous, dans quelle mesure y'a-t-il une place pour un toxicomane dans le Charleroi de demain? Auriez-vous des recommandations pour inclure ce public? Après notre entretien, me conseilleriez-vous quelqu'un avec qui m'entretenir?</i>

### III. II. II. Le plan

La zone que nous allons étudier (et le territoire qui y correspondra) sera le centre-ville de Charleroi (Fig. 30). Ce choix est basé sur deux raisons apparues dans la partie I. VI. II. et I. VI. III. : le centre-ville de Charleroi est le territoire sur lequel on trouvait le plus de services de première ligne pour un public précarisé et on y retrouve les services d'échange de seringues dans le centre-ville (*Le Comptoir* ASBL et *Carolo Rue*) (1). Cette constatation est basée sur les plans '*Charleroi, Je suis là*' (Annexe 2), mis à disposition par le CPAS et par la ville, qui sont d'actualité. Et ensuite, le centre-ville est le territoire sur lequel on trouve le plus de projets de rénovations/redynamisations urbaines (2). Les mutations urbaines se font donc ressentir plus intensément en centre-ville et on y retrouve assurément le public toxicomane ayant besoin des services d'assistance, c'est pourquoi cela est la zone la plus intéressante pour notre recherche.

### III. II. III. Le code couleur

Les entretiens seront donc accompagnés d'un plan sur lequel viendra s'ajouter les données des interrogés. Afin d'illustrer les éléments se rapportant aux thèmes du guide d'entretien, les interrogés seront dotés de trois crayons de couleur : le orange, pour pointer les lieux concernés par la toxicomanie, le bleu pour pointer les lieux où se ressent la gestion globale de la toxicomanie et le vert pour pointer les potentielles modifications de l'espace public apportées suite à la gestion locale. Le bleu et le vert sont tous deux des aspects de la gestion locale de la toxicomanie.

### III. II. IV. L'échantillon des personnes interrogées

Afin de m'entretenir avec des personnes concernées par nos problématiques, j'ai premièrement contacté des personnes de terrain. Les acteurs de la réduction des risques, directement en contact avec le public toxicomane ont été mes premiers contacts. J'ai ensuite cherché à contacter des personnes liées à la mutation de la ville, plus prêt des dirigeants. Cette mutation est le contexte dans lequel notre recherche s'opère, il était donc nécessaire d'avoir l'avis d'un acteur concerné. La gestion de la toxicomanie se trouve également dans un contexte de changement. Nous avons pu voir, dans l'état de l'art, qu'il existe un Plan Drogue qui pose question à propos de la coordination entre les 'trois piliers de gestion'. J'ai donc également cherché à contacter une personne liée à ce Plan. Les cinq premiers interrogés sont donc des personnes que j'ai moi-même choisi de contacter. Ensuite, les cinq suivants sont des personnes conseillées par les interrogés, en fonction de l'entretien qu'ils ont suivi avec moi.

Les cinq premières personnes sont:

- 3 éducateurs de rue, habitants de Charleroi et usagers du centre-ville de Charleroi
- 1 chargé du projet 'Plan Drogue' du CPAS usager du centre-ville de Charleroi
- 1 attachée au cabinet du Bourgmestre accompagnée d'1 personne du cabinet du Bouwmeester

Les cinq personnes conseillées par les premiers interrogés sont:

- 1 assistante sociale, habitante de Charleroi et usagère du centre-ville de Charleroi
- 1 graphiste pour une campagne de sensibilisation à l'errance dans Charleroi, habitante de Bruxelles
- 1 Commissaire de la zone de police de Charleroi
- 1 personne toxicomane, habitant de Charleroi et usager du centre-ville de Charleroi
- 1 personne sans-abris, habitant SDF du centre-ville de Charleroi et usager du centre-ville de Charleroi



Une personne habitante du centre-ville, sans aucun lien avec la toxicomanie fût conseillée par plusieurs interrogés. Le nombre d'entretiens était fixé à dix. Il n'a donc pas été possible, dans le temps qui m'était imparti, de trouver un contact citoyen, sans aucun lien avec la toxicomanie et de prendre son témoignage. Nous verrons que le regard des habitants, citoyens du centre-ville, revient tout de même souvent via l'expérience personnelle des interrogés. Bien que la totalité des interrogés soit liée à la problématique de la toxicomanie, six d'entre eux sont usagers du centre-ville de Charleroi et fréquentent les lieux en dehors de leur profession. Il faudra être attentif à discerner les 'usagers de drogue' et 'usagers de la ville' lors de la lecture.

Durant notre recherche, l'expérience sera certainement déformée par la profession des interrogés, mais cela ne sera pas un frein à la découverte du paysage. Nous nous intéresserons aux différents acteurs qui se positionnent par rapport à la toxicomanie et à sa gestion et qui comprennent comment cela impacte, selon leur vécu (aussi bien en tant que professionnel qu'usager de la ville), le paysage. Grâce à ces résultats, nous pourrons nous-mêmes nous positionner par rapport à la stratégie de la gestion de la toxicomanie dans le contexte de mutation urbaine de Charleroi.

Le plan A4 de la zone d'étude :

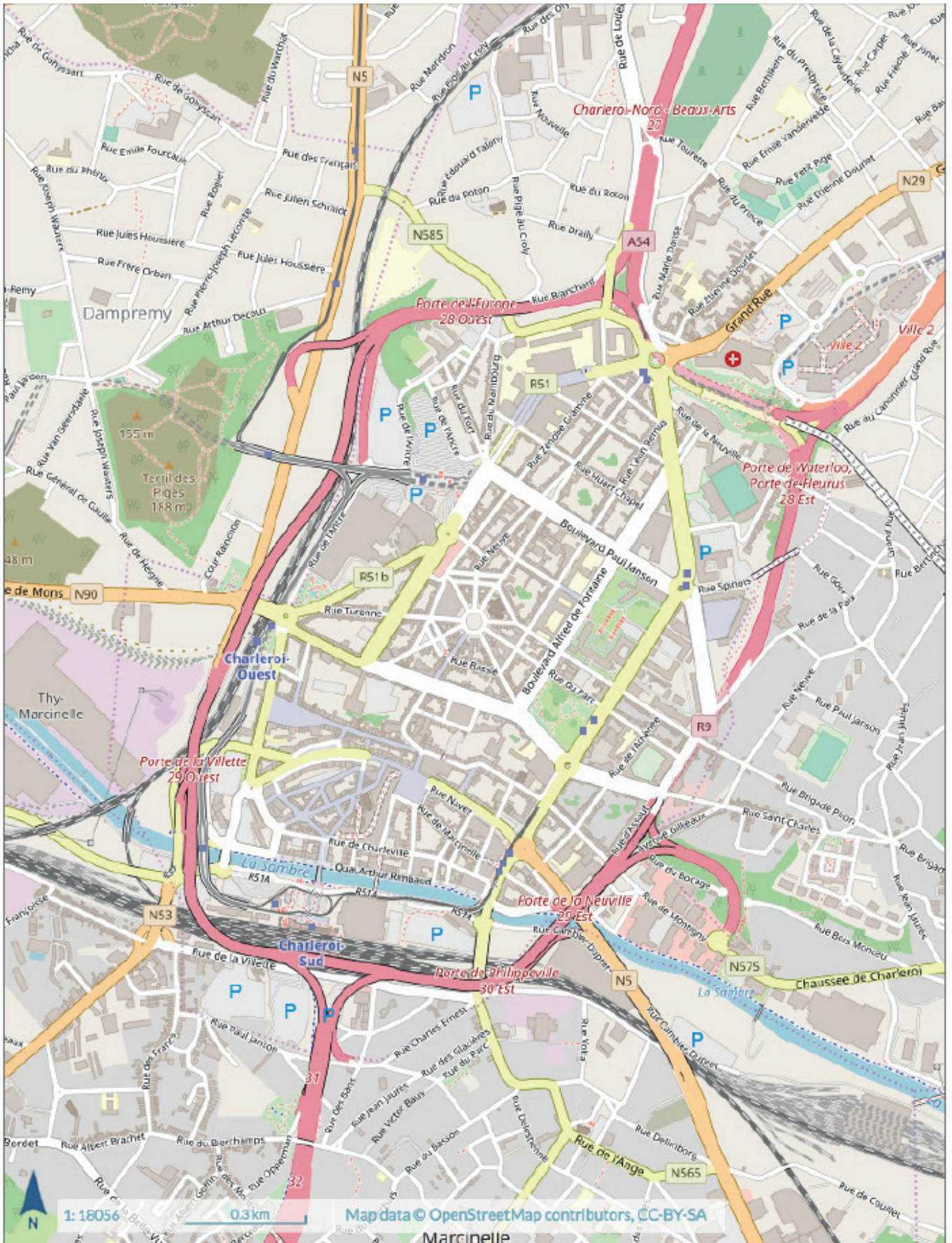


figure 33 : plan de la zone d'étude, ©CartoWeb sur WalOnMap



## IV. Résultats et Discussion



L'état de l'art nous a permis d'introduire notre sujet et de développer la situation de notre cas d'étude. La gestion de la toxicomanie est actuellement un sujet mis sur la table par la ville de Charleroi (SCMR, Plan Drogue, Chambre de Traitement...). Dans le contexte de rénovation et revitalisation de l'ensemble du territoire, comment va s'articuler cet élément par rapport aux ambitions de la nouvelle ville ?

Pour rappel, nos hypothèses sont :

A/ La toxicomanie a de multiples conséquences sociales, mais aussi spatiales à Charleroi ;

B/ Ces conséquences affectent donc le paysage, tel que nous l'avons vu dans notre définition (aspect visuel, représentations mentales et usages de l'espace) ;

C/ La gestion de la toxicomanie se manifeste dans le cadre de programme de revitalisation et rénovation urbaine (Projet de ville) ;

Suite notre méthodologie 'entretiens compréhensifs + plan', nos résultats seront alors 'témoignages + cartes'. Dans cette partie, seront présentés des témoignages sélectionnés en fonction d'un axe de réflexion qui nous intéresse. Dans les axes de réflexion, les résultats de notre recherche seront commentés et discutés en parallèle afin de permettre une meilleure compréhension des problématiques et de faire le lien entre le témoignage et la personne qui en parle. Cela permettra une meilleure présentation de la réalité du paysage. Seront également exposés et illustrés les lieux concernés par la toxicomanie. Nous verrons qu'ils sont gérés localement de différentes manières. Ces illustrations (voir cartes, Fig 31, 32, 33) nous permettront de revenir sur des notions qui nous intéressaient à la base des objectifs : le design urbain joue-t-il en faveur d'une gestion ? Pour quelle(s) raison(s) la gestion de la toxicomanie diffère-t-elle en fonction du lieu ? À l'instar de la sociologie de l'action publique, quelles sont les représentations qui orientent les pratiques constitutives de l'action publique ? En d'autres termes, quelles sont les 'images' qui motivent la ville à agir d'une certaine manière dans l'espace public, sous le prisme de la gestion de la toxicomanie.

#### IV. I RÉSULTATS DES CARTES

Lors des entretiens, les interrogés ont été invités à 'griffonner' les lieux concernés par le phénomène de la toxicomanie sur le plan de la zone d'étude. Chaque personne a retranscrit sa propre vision de la réalité en fonction de catégories préétablies : les lieux où se trouve la toxicomanie en ORANGE (Fig. 31), ceux où se manifeste la gestion globale de la toxicomanie en BLEU (Fig. 32), et les modifications de l'espace public en lien avec la toxicomanie en VERT (Fig. 33). À la suite des entretiens, j'ai trié les informations de chaque carte (orange - bleu - vert) grâce à un simple papier calque et j'ai superposé les cartes des interrogés en fonction des trois catégories. On peut alors remarquer que les lieux coloriés plus franchement sont revenus dans plusieurs entretiens, à la page 58 est précisé le nombre de fois que reviennent les lieux (X/10).

Ce plan a accompagné leurs témoignages durant toute notre rencontre. C'est alors devenu une carte de leur représentation personnelle de la situation et du terrain, de leur réalité. Bien qu'il serait intéressant de présenter les cartes de chaque interrogé, ce n'est pas un travail qui sera fait durant notre recherche. Le but de cette méthode est plutôt de se rapprocher d'une situation 'réelle' du paysage de la toxicomanie à partir des dix témoignages. En superposant les cartes 'subjectives', nous pouvons arriver à une certaine 'objectivité' par subjectivité croisée. Il ne s'agit pas de prendre seulement en compte les lieux coloriés plus franchement pour leur adresser le statut de 'paysage de toxicomanie', mais bien de considérer que l'ensemble des lieux font partie de la réalité de ce paysage (même si un lieu ne revient qu'une seule fois, l'ensemble représente un vécu commun, et donc, un paysage). Pour rappel, dans notre définition, le paysage correspond aux aspects visuels du territoire, à la représentation mentale des lieux et aux pratiques des espaces. Grâce à ces cartes, on peut avoir un aperçu sur la représentation commune de certains lieux : quels sont les lieux qui représentent le plus, et pour le plus de personnes, la toxicomanie ?









figure 31 : carte brute 'Bleu', manifestation de la gestion





figure 32 : carte brute 'Verte', modification de l'espace

Les lieux concernés par la toxicomanie qui reviennent fréquemment sont (Fig. 30) :

- 6/10 : Le centre commercial *Rive Gauche*, la Gare, la rue de *Turenne* et les alentours du *Palais des Beaux-Arts* (parkings),
- 5/10: La zone Ouest, ses dessous de *Ring* et ses friches, la place *Verte*,
- 4/10: Les Boulevards *Janson* et *J. Bertrand*, le quartier de la *Villette*, l'intérieur du métro *Beaux-Arts*, les places de l'*Université du Travail* (UT) et du musée du *BPS22*,
- 3/10: Les marges de la ville en général, ce qui correspond donc aux abords du *Ring*,
- 2/10: Le centre commercial *Ville2*, le monument, les terrils, les abords de la crèche *Dourlet*, la friche *Interbéton* et la rue *Zénobe Gramme*.
- Pour deux des personnes interrogées, tout l'*intra-Ring* est concerné.

Les lieux où se manifeste la gestion globale se trouvent (Fig. 31) :

- 3/10: *Le Comptoir ASBL* et *Carolorue*
- 3/10: '*Rive Gauche*'
- 3/10 : *Marchienne-au-pont*
- 2/10: Alentours du *PBA*
- 1/10: *Ville2*

Les lieux concernés par les modifications de l'espace public (gestion locale) sont (Fig. 32):

- 3/10: le Métro des *Beaux-Arts* avec la suppression d'entrée de métro, ses alentours (*PBA*, parkings) avec le placement de grilles, le quai rénové *Arthur Rimbaud* avec la suppression de transat, la place *Verte* associée à *Rive Gauche* avec une architecture dégagée,
- 2/10: le parc *reine Astrid* avec la suppression de buissons,
- 1/10: le *BPS22*, l'école primaire *Cobaux* avec d'autres interventions liées à la végétation,
- 1/10: les friches ouest, la tour *interbéton*, le quartier de la *Villette* avec des travaux de rénovations.

Nous pouvons remarquer que les lieux qui revenaient le plus souvent, toutes catégories confondues, sont les alentours de '*Rive Gauche*' et les alentours du *PBA* (ces deux paysages feront l'objet d'un 'focus' dans notre réflexion, partie IV. II. V.).

Afin de simplifier la recherche et de me focaliser sur des lieux clefs lors de la discussion, j'ai établi un périmètre de 250m de diamètre et nommé chaque lieu. (Fig. 34) Je me suis basé sur les noms utilisés par les interrogés. Lors des entretiens, la commune de Marchienne-au-Pont est revenue de nombreuses fois. C'est pourquoi l'échelle de la zone d'étude se voit élargie.

Des éléments associés à la toxicomanie ont également été illustrés par un travail avec des mots (méthode présentée dans la partie III. I. III.). Le tableau 3 (annexe 4) reprend chaque mot associé au nombre de personnes ayant 'insisté' sur cet élément durant l'entretien. Ces mots nous seront utiles pour illustrer des aspects parfois difficilement représentables ou palpables sur des documents graphiques.





figure 30 : carte brute 'Orange'



figure 31 : carte brute 'Bleu'



figure 32 : carte brute 'Verte'

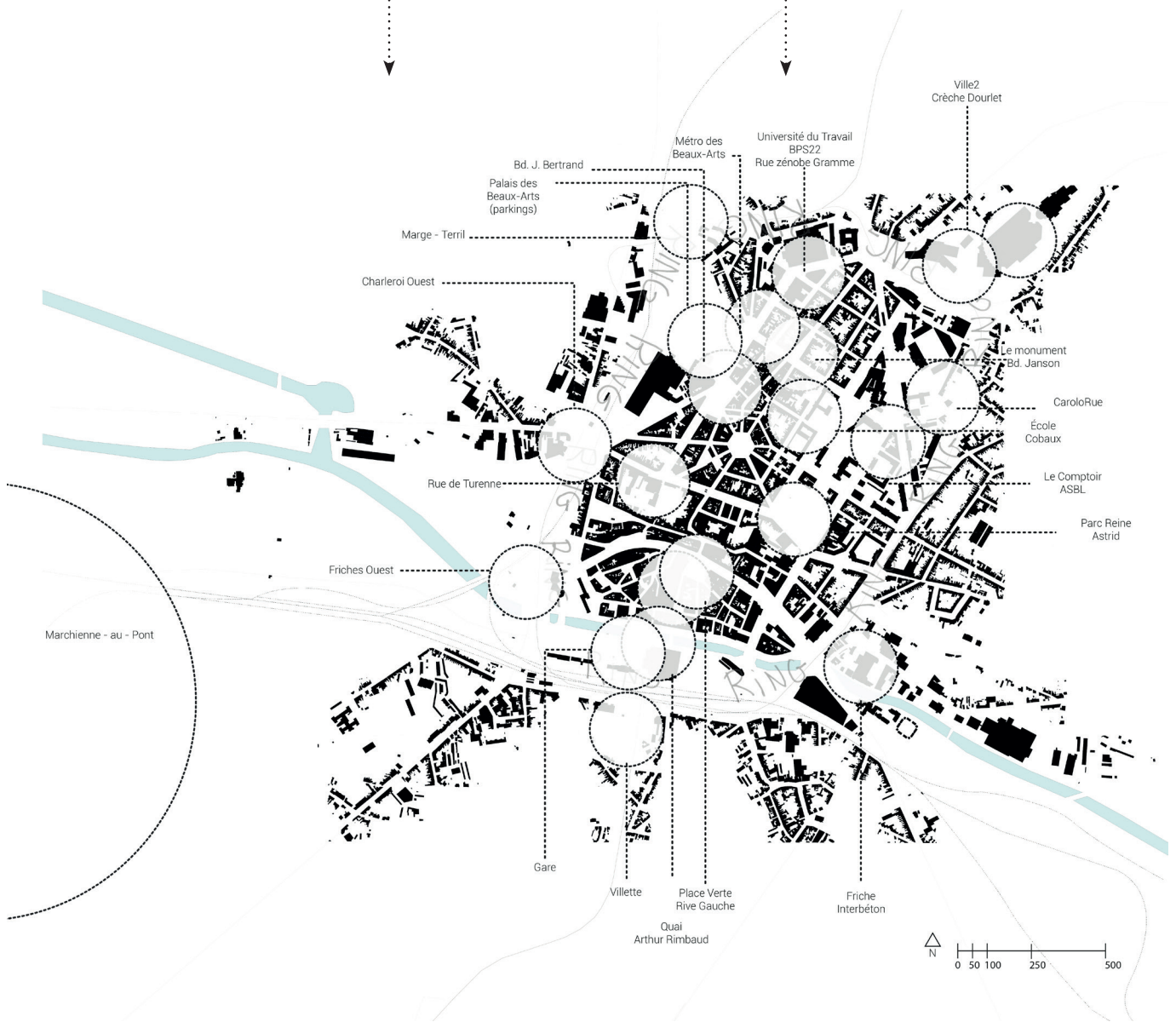





figure 34 : lieux importants dans la manifestation de la toxicomanie et de sa gestion locale

Légende :

-  Toxicomanie
-  Manifestation de la gestion globale
-  Modification de l'espace public



## IV. II. AXES DE RÉFLEXIONS (RÉSULTATS DISCUTÉS)

Le guide d'entretien était axé selon sept thèmes : la présentation de l'interrogé, la toxicomanie à Charleroi, l'approche de la toxicomanie par la ville (gestion globale), les mesures mises en place (dérive sur la gestion locale), les modifications de l'espace public (gestion locale), le potentiel lien avec les mutations urbaines et la cohabitation avec les habitants et, les recommandations des interrogés.

De ces sept thèmes se sont dégagés plusieurs axes de réflexion en fonction des sujets abordés. Les axes de réflexions que nous allons développer ici vont chacun nous permettre à la fois de présenter les résultats (témoignages) et de les discuter. Ainsi, nous comprendrons comment la toxicomanie se manifeste et impacte le paysage. Il s'agira de présenter une réalité qui sera justifiée selon ces témoignages et la récurrence de certains éléments : 'X/10 personnes confirment telle information'.

### IV. II. I. Présence et visibilité de la toxicomanie dans l'espace public

Selon la moitié des personnes interrogées, il y aurait des chiffres inquiétants ou énormément de toxicomanie dans le centre-ville de Charleroi. Nous ne connaissons pas le ratio d'usager(.ère.s) de drogues par rapport aux habitants à Charleroi, mais comme estimé dans la présentation du cas d'étude, il y aurait 3,2 consommateurs d'héroïne pour 1000 habitants en Région wallonne. Nous pouvons également nous baser sur les 493 personnes qui étaient connues des éducateurs du Carolo Rue (zone d'intervention : centre-ville) en 2018, dont 63% d'entre elles étaient liées à des problématiques d'assuétudes (49% alcool, 28% cocaïne, 22% héroïne)<sup>i</sup>. La personne attachée au cabinet du Bourgmestre informe que malgré ces chiffres « *inquiétants* », Charleroi reste dans la moyenne des grandes villes. Nous avons en effet pu voir dans la partie I. V. III. que les villes de Bruxelles ou de Liège sont également concernées par cette problématique. À Liège, actuellement, environ 400 personnes sont dans la nécessité de fréquenter une SCMR. Bien que nous n'ayons pas d'éléments de comparaison quant à la situation chiffrée de la toxicomanie dans les différentes villes belges, le centre-ville de Charleroi serait, selon nos interrogés, particulièrement concerné par la toxicomanie car le phénomène serait présent et « *anormalement* » visible dans l'espace public.

Dans un premier temps, l'un des éducateurs de rue, la personne attachée au cabinet du Bourgmestre, le chargé du projet au CPAS et le Commissaire de police ont tous les quatre parlé de sentiment ou de climat d'insécurité généré par la toxicomanie. Ces personnes ont un rôle important à jouer dans la ville et sont toutes impliquées de la gestion de ce phénomène. Ils sont donc directement confrontés aux aspects problématiques générés par la toxicomanie et le public associé. Selon eux, cette problématique impacterait l'espace public par un imaginaire 'insécurisant' du centre-ville car elle est, on le verra, une des sources principales du sentiment d'insécurité dans le paysage. La personne chargée de projet du CPAS, travaillant dans le domaine des assuétudes depuis 20 ans, associe la toxicomanie à d'autres sentiments provoqués par le public errant auxquels sont confrontés les citoyens. On retrouve notamment la culpabilité ou l'impuissance : « *Dans le regard de beaucoup de citoyens, je pense que oui, il y a un sentiment d'insécurité. Déjà, la pauvreté dérange, elle nous renvoie à nous-même et la culpabilité. Ce n'est pas quelque chose d'agréable. La consommation (...) vient parfois servir de bouc émissaire. La toxicomanie, de par des personnes un peu bizarres ou en manque, plus nerveuses (...), augmente le sentiment d'insécurité. Mais pas une réelle insécurité.* » Si les sentiments sont bien présents, il est parfois en effet, difficile de mesurer l'insécurité générée par la toxicomanie. L'estimation de la situation réelle et la confrontation par rapport au sentiment de danger ne sera pas un sujet traité dans ce mémoire. Cette estimation est d'autant plus difficile à mesurer car l'insécurité en tant que telle et le sentiment qui lui est associé sont parfois confondus dans les discours, comme s'ils étaient égaux. Nous pouvons d'ailleurs retrouver ce genre de confusion chez des personnes pourtant compétentes : selon un extrait du Commissaire,

<sup>i</sup> Service Prévention Assuétudes, Équipe Carolo Rue, Bilan 2018

les problèmes ‘d’insécurité’ sur lesquels il doit se pencher dans la ville Basse s’apparentent plutôt à un sentiment d’insécurité généré, par exemple, par la mendicité: « à la place Verte (...) ça demande un engagement de trois fois plus de policiers (...) pour gérer l’insécurité (...) avec la problématique de la mendicité. Il n’y a aucun obstacle et ils (les mendiants) savent zoner sur toute la place, et interpellent le plus grand nombre de personnes ».

On remarque que d’autres problématiques comme celle de la mendicité s’entremêlent avec la problématique de la toxicomanie. Elles peuvent en effet être liées, comme le présente la personne attachée au cabinet du Bourgmestre : « (...) sur les mancheurs, on peut évaluer à 80% les personnes toxicomanes, (...) le ressenti de la population sera lié au nombre (de mendiants) et à la qualité (des mendiants), ‘sont-ils agressifs ou pas’ : s’il y a beaucoup de mancheurs toxicomanes sur un périmètre limité, cela augmente le sentiment d’insécurité, et donc la tension entre la population toxicomane et le reste de la population. Que ça soit des riverains, des commerçants, un cinéma, une école... ». Si on en croit les témoignages, la tension et les sentiments générés par la toxicomanie sont des éléments importants dans le paysage, car ils impacteraient le vécu des lieux et les pratiques des citoyens. Certains interrogés, habitués aux problèmes liés au public toxicomane, n’ont pas hésité à développer l’impact de cette problématique sur leur propre appréhension des lieux en tant qu’usagers de la ville. Bien que travaillant dans le domaine, cela ne semble pas être un élément qui apaise leur rapport aux espaces et au public parfois problématique en tant que ‘simple’ citoyen. Dans le témoignage de cet éducateur de rue, nous retrouvons des éléments mêlant des situations de son travail avec des situations de ses pratiques en tant que citoyen, dans le bas du centre-ville: « Rive gauche, il n’y a pas un jour où il n’y a pas une bagarre. Je n’y vais plus (...), tu te fais interpellé par les mancheurs... les gens se sentent en totale insécurité...(...). Moi quand je vais boire un verre, je vais à Nivelles car c’est impossible de s’asseoir sur une terrasse au Boulevard Tirou (Place Verte), toutes les 30 secondes t’as un mancheur qui vient te casser les couilles... ». Il est évident que les professions des personnes interrogées impactent leurs ressentis et représentations des lieux, peut-être même négativement car ces personnes sont souvent sollicitées pour les aspects négatifs. On peut tout de même imaginer qu’il existe des représentations similaires chez certains citoyens, par exemple ici, la personne assistante sociale qui parle au nom de ses collègues, habitants du centre-ville: « les collègues qui vivent dans le centre-ville, je sais que pour eux c’est vraiment problématique parce qu’ils se dépêchent de rentrer chez eux, d’éviter le regard du public qui fait la manche, et à travers lequel une bonne partie est sans doute toxicomane. C’est un public qui fait peur (...) ». La toxicomanie aurait donc déjà, à ce stade, des conséquences dans les espaces publics et affecterait le paysage par un sentiment d’insécurité (5/10 personnes en parlent) souvent lié à l’expérience de la mendicité. Dans ce dernier témoignage, les pratiques des habitants et leur vécu du centre-ville seraient impactés par la peur et donc ils éviteraient certains lieux ou se dépêcheraient de les traverser.

Par-delà la mendicité, il existe également, selon un éducateur de rue, un sentiment d’insécurité généré par la grande visibilité des actes de consommation : « Si on parle du sentiment d’insécurité, c’est (la toxicomanie) une problématique n°1, à cause de tout ce qui découle de la toxicomanie (fait référence également à la mendicité, au deal et à la consommation) : elle est présente et anormalement visible. Il n’est pas rare de voir sur un quai de gare, en pleine journée, sur un espace public, un parc, une entrée de concert ou sur un arrêt de bus à 2H de l’après-midi ou 10H du matin les gens se piquer donc oui c’est présent et visible. » Nous pouvons trouver, dans un article du 18 décembre 2019, une information qui concorde avec témoignage : « Chaque jour, les élèves se trouvent face à ces personnes qui se shootent en pleine journée à la vue de tous.<sup>i</sup>. La personne chargée de projet au CPAS témoigne également l’existence d’autres types de drogues consommées sur les ‘scènes ouvertes’ (espaces publics et visibles) : « Quand on rentre à la gare, il y a régulièrement des consommateurs de crack qui sont là, à proximité, et qui fument devant les gens qui passent. Ils ne se cachent même pas. » Cette grande visibilité de la toxicomanie à Charleroi est un fait relevé par la moitié des interrogés. Selon eux, les actes de consommation (6/10), de mendicité (7/10) et de deal (7/10) seraient les aspects ‘spaciaux’ qui concernent la toxicomanie à Charleroi. (Fig. 35, 36, 37.)

i L. Dévière, 18/12/2019 à 20:07, Charleroi: les faits liés à la drogue ont explosé de 2015 à 2019, *La Nouvelle Gazette*.



figure 35 : l'UT, lieu de conso



figure 36 : Place Verte, lieu de mendicité



figure 37 : Janson, lieu de 'Deal'

La présence du deal en rue serait une des 'expériences sociales' (dont mendicité) qui rend la toxicomanie d'autant plus visible : *« Je pense que c'est particulier à Charleroi mais la toxicomanie est TRÈS visible. Il y a des scènes carrément ouvertes de consommation, il y a également des scènes très ouvertes de deal à Charleroi. Quand on se promène et qu'on est un peu dans le milieu, le deal est très apparent. Ces gens ne se gênent carrément pas, il y a de l'achat et de la vente en pleine ville, partout à Charleroi. »*. Ce témoignage nous provient d'une éducatrice de rue, consciente de la réalité du terrain. Pour un des interrogés (chargé de projet CPAS et usager du centre-ville) ne travaillant pas sur le terrain, le deal serait également un élément facile à constater pour tout passant : *« Elle (la toxicomanie) est présente à différents niveaux, quand on se promène en rue on peut souvent constater du deal, ça m'est déjà arrivé de me voir proposer des choses (...). En deux mois à Charleroi j'avais déjà les bonnes adresses! »*. Cet interrogé avait également relevé la visibilité de la consommation de crack, mais il ne faut pas perdre de vue que son expertise en matière d'assuétude (comme celle de tous nos interrogés) influence l'importance qu'il accorde à la visibilité de la toxicomanie, du moins dans son vécu des lieux.

Au-delà du vécu, sensible à chacun et témoignant de vérités différentes en fonction des personnes, la toxicomanie se manifeste également dans le paysage sous forme matérielle avec des traces de consommation (matériel, seringues...) (3/10). (Fig. 38) Cet élément de réponse nous provient du personnel de terrain (éducateurs de rue) qui est, entre autres, chargé des ramassages de seringues. Une éducatrice nous rapporte tout de même le fait que les citoyens et les commerçants sont habituellement confrontés aux traces de consommation : *« Ce qui est impressionnant c'est que lors de mes sorties de ramassage de seringues, la population n'est pas si choquée que ça. Elle est habituée à voir ces scènes de consommations, ces scènes de seringues qui traînent. Quand je parle avec les citoyens, en leur disant de faire attention, les gens me montrent d'autres endroits où ils en trouvent », « Cette année (...) j'ai été appelé quelques fois par des managers du centre commercial 'Rive Gauche' et des commerçants parce qu'il y a beaucoup de nuisances. Les gens (consommateurs) ne se cachent pas, que ça soit dans les métros, autour du centre commercial, dans les galeries, mais le souci c'est qu'ils laissent traîner tout leur matériel, ce qui fâche les commerçants parce que ça freine un peu le client de venir faire ses courses. »*

En plus des lieux dans lesquels les commerçants et usagers de la ville se plaignent de trouver des déchets suite à la consommation, le personnel de terrain se rend aussi dans les 'coulisses' de la ville. On y retrouve alors d'autres aspects de la problématique. Le phénomène se manifeste également par la présence de campements et de tentes (4/10). Lors de leurs missions, ils constatent les situations et les styles de vie des usagers de drogues. Ils connaissent personnellement les consommateurs car ils vont à la rencontre de ces publics précarisés, vivants en rue. Un d'entre eux décrit ces lieux concernés et témoigne de l'existence des campements : *« On a ramassé 600 seringues dans une maison. Sur toute la partie Ouest, et puis un peu sur le teruil, il y a des gens qui y dorment (...). C'est comme une sorte de 'zone de repli' où je constate actuellement beaucoup de dépôts de seringues, de matériaux d'injection usagés et où je constate, en parallèle, de nombreuses tentes. »*. Les campements seraient tout de même visibles pour des personnes extérieures à la problématique puisqu'il existe aussi des *« campements installés aux bords du Ring, qu'on peut même voir sans sortir de sa voiture »* explique le chargé de projet au CPAS. (Fig. 40) La personne sans-abri que j'ai rencontrée dans le cadre d'un entretien habite elle-même dans un campement. Il n'y pas que des personnes toxicomanes dans ces logements de fortune. Cette personne SDF n'est d'ailleurs pas consommatrice mais elle explique : *« Au niveau SDF, c'est habituel de retrouver des gens qui s'échappent dans la toxicomanie pour fuir un peu leurs soucis de situation. »* La personne toxicomane que j'ai rencontrée se trouve, quant à elle, actuellement dans un logement.



En se présentant, elle explique tout de même : « Je suis toxicomane (...) j'ai vécu à la rue pendant six ans. Il n'y a pas longtemps j'ai trouvé un logement, que j'ai eu, perdu, eu, perdu, en gros voilà... ».

Un des éducateurs explique : « Le sans-abrisme est une conséquence de la toxicomanie, il y a un lien direct. Selon moi, 90% des gens que j'encadre sont toxicomanes ou poly-toxicomanes. Des accidents de vie ça peut arriver, ils peuvent se réintégrer, (...) se retrouver un logement... Mais tu as fait un squat ? Tu verras très vite que c'est impossible de passer une nuit là-dedans dans un état conscient, c'est impossible. » Les éducateurs rencontrent donc une partie du public toxicomane dans les campements, et aussi dans des squats. Les squats sont des bâtiments vides, parfois des anciens locaux d'activités industrielles, investis par des populations sans-abris. Ils peuvent être des éléments visuels faisant partie du 'paysage de la toxicomanie' lorsqu'ils sont investis par une population consommatrice de drogue, dans ce cas le squat sera truffé de traces de consommation et autres déchets : « y a un autre squat où il y avait de la consommation (...) y avait pas mal de seringues. » Les bâtiments squattés pourraient aussi être délabrés bien plus vite lorsqu'ils sont investis par un public toxicomane. La personne usagère de drogue explique : « les squats se détruisent tout seuls, s'il y a un usager qui aime bien y mettre le feu... » (Squat brûlé Fig. 39).



figure 38 : seringue dans les rampes



figure 39 : squat brûlé près de la crèche Dourlet

Durant les entretiens, certains interrogés ont également évoqué des pathologies mentales auxquelles étaient confrontés certains usagers de drogues (pyromanie, par exemple). La santé mentale en ville est élément dont son impact dans le paysage mériterait d'être traité plus en profondeur, mais cela sortirait du cadre de ce travail.

En croisant les divers regards, on constate que la toxicomanie est bien présente à Charleroi. Elle est visible et certains lieux sont concernés par divers aspects de la problématique. Selon les témoignages, elle affecte le paysage et se décline selon les trois aspects paysagers qui nous intéressent : la toxicomanie est visible, sur le plan perceptif et matériel via la visibilité du deal, des traces de consommation, des campements, des squats délabrés ; elle impacte le vécu et la représentation que l'on se fait de certains lieux via les sentiments d'insécurité ou de culpabilité générés par la mendicité et la consommation et enfin ; elle impacte les pratiques des citoyens dans l'espace car ces derniers se dépêchent de rentrer chez eux, par exemple. Ce premier axe de réflexion a déjà pu, en partie, confirmer nos deux premières hypothèses :

A/ La toxicomanie a de multiples conséquences sociales mais aussi spatiales à Charleroi ;

B/ Ces conséquences affectent donc le paysage, tel que nous l'avons vu dans notre définition (visuel, représentations, usages) ;



*figure 40 : campement dans les friches Ouest*



#### IV. II. II. Lieux concernés par la toxicomanie

Durant les entretiens, plusieurs lieux sont revenus comme étant concernés par la problématique de la toxicomanie (Fig. 44). Ces lieux se voyaient associés à certains aspects de la problématique, nous pouvons visualiser ces divers aspects avec le travail des mots (Fig. 45). Le bas de la ville, où se trouve le centre commercial 'Rive Gauche' et le place Verte, sont revenus comme des lieux concernés au niveau de la mendicité et parfois de la consommation. Ce sont des lieux où se recourent à la fois les pratiques en tant qu'usagers de la ville et en tant que professionnel. Par exemple, un éducateur évite de fréquenter ces lieux en dehors de son travail mais il s'y rend fréquemment pour intervenir. Le public toxicomane serait ici une source de tensions, modifiant l'appréhension des espaces publics. Nous avons pu voir que le climat d'insécurité serait lié à la mendicité, qui concerne plutôt les alentours des centres commerciaux 'Rive Gauche' et 'Ville2' qui est revenu bien moins souvent dans les entretiens. (Fig. 41, centre commercial Ville2 au Nord du centre-ville)

Les artères du haut de la ville sont revenues comme des lieux de deal, par exemple : « *Tout le Boulevard Janson est un endroit visible de deal* » explique une éducatrice. D'autres types de lieux reviennent dans les témoignages. Ce sont des lieux clairement investis par le public toxicomane mais qui n'apparaîtraient pas comme des lieux 'problématiques'. Ils seraient discrets et ne concerneraient pas vraiment les tensions existantes avec les citoyens ou les commerçants. Nous trouvons ce type de lieux aux alentours du Palais des Beaux-Arts, dans les rampes du parking qui ont l'avantage d'être « *à l'abri des regards* » (Fig. 42, rampes). Comme nous explique un éducateur, « *ce qui est intéressant avec les rampes c'est que la rue Zénobe Gramme est une zone à deal, donc le meilleur endroit pour aller consommer rapidement ce sont ces rampes ou bien, les stations de métro (...). C'est la proximité du deal qui fait que 'j'avais acheter mon produit, j'avais consommer dans un endroit tranquille et lumineux' parce qu'il leur faut de la lumière pour pouvoir (se piquer)...* ». La personne attachée au cabinet du Bourgmestre explique dans son témoignage que ce lieu peut être problématique plutôt lorsque les usagers de la ville sont confrontés aux consommateurs : « *c'est (la zone des rampes) décentré et il y a eu un gros travail de la police. Il y a eu une période où c'était incroyablement problématique, notamment en pleine saison du Palais des Beaux-Arts (PBA). Les gens qui quittaient le Palais étaient très frappés par la présence massive (de traces de consommations)... mais pour l'instant ce n'est pas un lieu qui nous préoccupe.* » En dehors de la saison du PBA, les parkings sont en grande partie inutilisés. Les habitants de Charleroi n'auraient donc aucune raison de s'y retrouver. La personne assistante sociale que j'ai interrogée a été éducatrice dans le passé, elle explique d'ailleurs qu'en tant que simple usagère du centre-ville, elle n'y va plus jamais : « *C'était avec mon boulot. Là ils étaient cachés.* » La personne graphiste (pour une campagne de sensibilisation à l'errance) s'est rendue dans ces lieux pour son travail. Elle raconte alors : « *(...) ce sont des endroits désaffectés donc il y a presque personne qui passe. Dans le parking il y a cet endroit, (...) les rampes, et là il y a toujours des gens, mais personnes d'autre n'y passe à part des personnes qui consomment... et aux abords du Ring c'est pareil, c'est assez isolé, et c'est presque communautaire. Ce ne sont que des personnes concernées qui s'y trouvent et qui y passent.* » Les personnes 'concernées' qui s'y retrouvent correspondent à un public marginalisé dans la nécessité d'investir ces espaces pour leurs pratiques. Les éducateurs de rue ont d'ailleurs adopté un vocabulaire pour parler de ces zones dans lesquelles ils se rendent pour leurs missions : ils parlent d'interstices, de marges ou de zones de repli : « *toute la partie Ouest (...) c'est comme une sorte de 'zone de repli'* » « *ce sont des lieux où il n'y a pas de passage, ce sont des lieux un peu en 'marge', et ils sont donc utilisés par ces gens marginalisés. Ce qui est intéressant c'est que ce sont des lieux qui sont abandonnés par la population 'normale', 'générale', mais exploités par ces personnes en marge et qui en font autre chose. (...) il suffit qu'il y ait le moindre bâtiment abandonné, il est tout de suite utilisé pour y vivre ou y consommer.* » « *les lieux dans lesquels ça se trouve, ce n'est pas dans le centre commercial ou devant, mais c'est dans les 'interstices'* ». (Fig. 43, abandons des marges). Comme la personne attachée au cabinet du Bourgmestre, le Commissaire de police ne parle pas non plus des rampes comme une zone problématique. Selon lui, la « *dorsale stupéfiante* » sur laquelle il aurait le plus de travail concerne plutôt les lieux où l'on trouve du deal. Ce sont « *les anciens points de commerce de Charleroi, la rue de la montagne, la ville haute, et la ville basse, qui sont des lieux où consommateurs et dealers peuvent se croiser et dès lors il y a un échange donc une présence visible de la problématique des stupéfiants.* ».



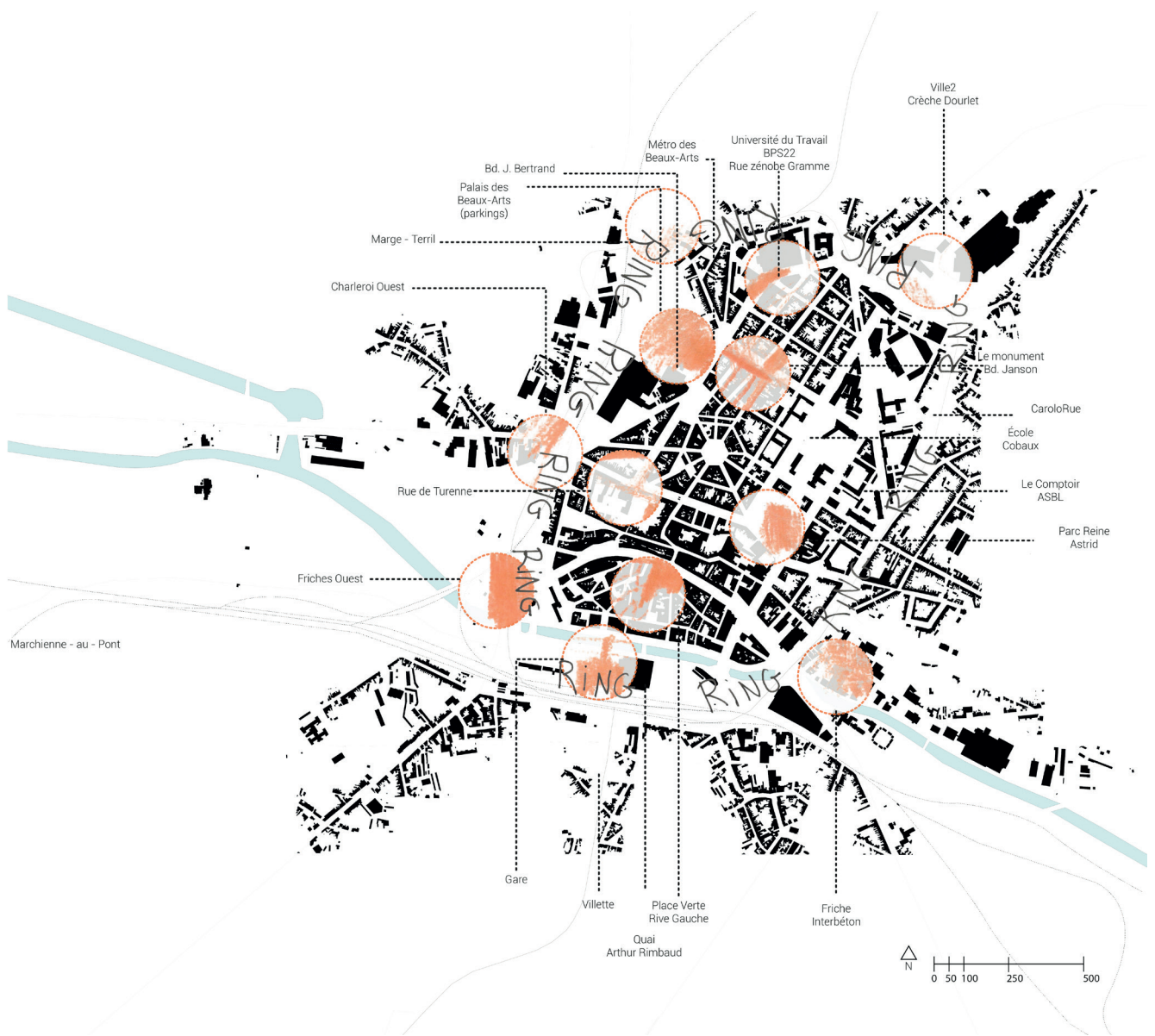



figure 44 : carte Orange : lieux de toxicomanie

Légende :

 Toxicomanie

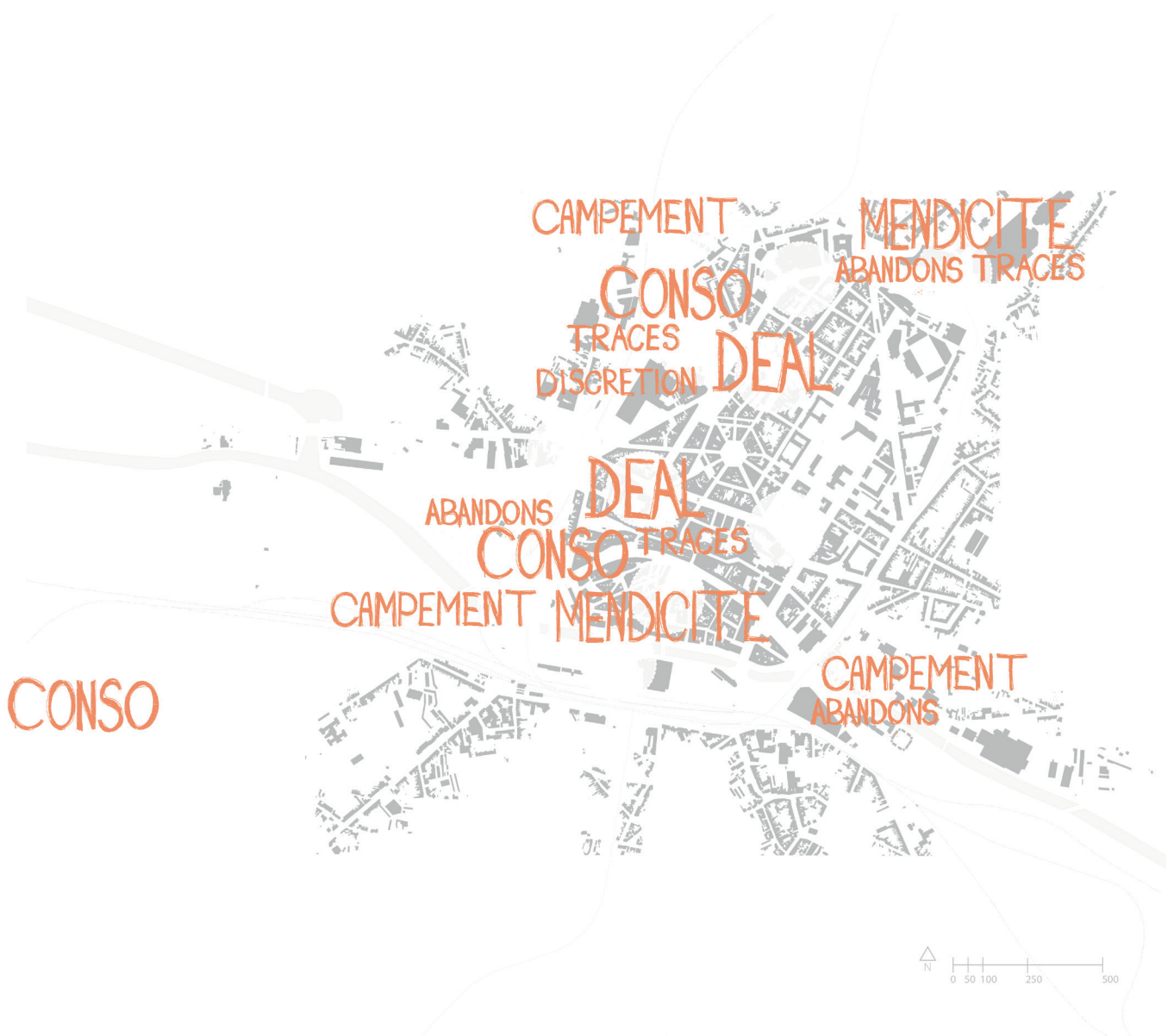


figure 45 : Mots placés sur la carte Orange

En interprétant les témoignages de la personne qui représente le Bourgmestre et la personne représentant le corps policier, on pourrait imaginer qu'il existe des lieux de tolérance à Charleroi. Ces lieux de consommation aux alentours du *Palais des Beaux-Arts* ou dans les marges seraient des zones où la ville n'interviendrait pas vraiment de façon répressive, contrairement aux zones de deal. Pour les éducateurs ces lieux sont un incontournable des maraudes ('quête' aux personnes errantes), surtout pour y faire de la réduction des risques (bien qu'on y retrouve tout de même des seringues usagées en masse). Un peu à l'instar de ce qui a existé dans le parc du *Platzspitz* dans les années 90, la police laisse une zone de répit aux toxicomanes et seuls les acteurs sociaux et sanitaires s'y rendent. L'aspect non assumé de cette 'gestion locale' porte tout de même un risque aux personnes non prévenues qui tenteraient une visite insolite et aux consommateurs de drogues contraints de se retrouver dans de telles conditions d'hygiène. Afin de comprendre la gestion locale des espaces, nous allons d'abord nous pencher sur la gestion globale de la ville, selon le point de vue des interrogés.



*figure 41 : Ville2, lieu de mendicité*



*figure 42 : discrétion dans la rampe du PBA*



*figure 43 : abandon sous le Ring (Ouest)*

#### IV. II. III. Manifestations de la gestion globale et mesures liées à la toxicomanie

Dans cette partie, nous parlerons de la gestion globale de la toxicomanie, c'est-à-dire l'approche selon laquelle la ville considère la problématique. On tentera de répondre ici à la réalité de cette gestion par rapport aux aspects sociaux, sanitaires ou sécuritaires de la toxicomanie, en fonction de ce que ressentent les interrogés sur le terrain. Nous tenterons de décrire comment se manifeste, localement, la 'gestion globale'.



figure 46 : Le Comptoir ASBL



figure 47 : personnel sanitaire et social à 'Beaux-Arts'



figure 48 : présence policière à la Place Verte

Lorsque j'ai posé la question concernant l'approche de la toxicomanie par la ville, certains ont essayé de donner une réponse 'juste' et 'objective' et n'ont pas tout de suite parlé de leur réalité. C'est un phénomène qui peut faire défaut lors des entretiens : les interrogés omettent de parler de leur réalité, car ce sont des choses trop 'évidentes' pour eux.<sup>i</sup> Selon la majorité des interrogés (7/10), la ville aurait une gestion sanitaire et sociale de la toxicomanie. La personne attachée au cabinet du Bourgmestre note que la ville de Charleroi est dotée d'un arsenal d'outils d'accompagnement social peu présents dans d'autres villes. Il est vrai que le centre-ville de Charleroi regorge de points d'assistance pour un public précaire, comme nous l'avons vu avec le plan 'Charleroi, Je suis là' (Annexe 2). La gestion sociale et sanitaire de la toxicomanie se manifeste alors dans le paysage par la présence de divers services d'accueil et services d'assistance en matière de réduction des risques. Selon les interrogés cette gestion se manifeste par des comptoirs d'échange fixes (3/10) (Fig. 46), du personnel (éducateurs) qui sillonne la ville à pied (2/10) (Fig. 47) ou des poches d'interventions avec le MédiBUS (point d'assistance et comptoir d'échange mobile se déplaçant en dehors du centre-ville) (3/10). Cela correspond bien à une réalité que l'on peut retrouver en se documentant au préalable d'une recherche et d'un travail de terrain. Il s'agit de la gestion qui apparaît au grand jour et cela ne nous donne pas d'information supplémentaire concernant le ressenti du personnel et la réalité des acteurs. Les interrogés ont parlé de l'existence de nombreux points d'assistance pour la toxicomanie. Cependant, en termes de réduction des risques, le nombre de points d'accès à du matériel d'injection à Charleroi (au nombre de 2) est inférieur à ceux de Liège (6) ou de Bruxelles (6)<sup>ii</sup>.

La personne assistante sociale note que ces services sont discrets, qu'il n'y a pas d'enseigne visible et que seuls les bénéficiaires et concernés s'y 'repèrent'. Cette interrogée, travaillant dans le secteur social, connaît les lieux concernés par la gestion. Selon elle, le citoyen n'est que très peu touché, ce dernier ne verrait pas la manifestation d'une gestion de la toxicomanie et ne serait pas au courant des services existants. Une interrogée, éducatrice de rue, a elle-même fait remarquer qu'en effet, les citoyens ne sont pas assez au courant et qu'il serait bénéfique de faire se rencontrer les publics. Cela serait selon elle, une grande avancée afin que le citoyen se rende compte de ce qui existe déjà et donc, de poursuivre une démarche plus poussée dans le processus de gestion (notamment pour permettre l'installation de la SCMR). Cette ouverture pourrait alors aussi diminuer les tensions au sein de la ville. Nous reviendrons sur cet aspect dans les recommandations proposées par les interrogés.

i G. Pinson, V. Pala Sala, 2007, *Op. Cit.*

ii M. Goldwitch (2016) *Modus Vivendi*, Carnet du risque N°48, 20 ans d'échange de seringue en Belgique Francophone.



En complément d'une gestion sanitaire et sociale, la moitié des personnes parlent d'une considération de la toxicomanie sécuritaire ou répressive. En Belgique, la toxicomanie est gérée depuis 1992 à travers les 'Contrats de Sécurité'<sup>i</sup>. Un seul interrogé, éducateur de rue, nous a exposé sa réalité par rapport à cette gestion : les contrats de sécurité sont à la base de son travail, car un éducateur de rue devrait avoir un impact sur le sentiment de sécurité des citoyens. Il explique que les éducateurs sont un personnel financé pour agir là où la police ne peut plus intervenir : *« L'idée c'était de faire de la prévention. Les flics avaient déjà beaucoup de boulot à faire et rencontraient des gens qui étaient en errance (...) avec des phénomènes de consommation. Les policiers ne peuvent pas tout faire et ils ont donc mis en place des éducateurs. C'était donc lié au sécuritaire et aux contrats de sécurité. »*. Malgré qu'il soit un travailleur social, le domaine du sécuritaire l'emporterait sur son travail : *« Dans mon travail je dois avoir un impact sur le sentiment de sécurité ressenti par les citoyens. Une autre partie de la Région wallonne, est plus dans le social mais (...) pour le travail de rue, c'est un grand combat depuis des années : sécuritaire contre social, et selon moi c'est le sécuritaire qui prend le dessus (...) »*. Ces dernières années, cet éducateur explique être souvent sollicité pour régler des conflits, en servant d'intermédiaire avec le public précaire lorsqu'il est considéré comme nuisible : *« les policiers peuvent nous prévenir pour, pas d'aller le dégager, mais mettre le pressing auprès d'un gars. Normalement mon boulot c'est de rencontrer la personne qui est en errance, ce n'est pas d'aller régler le problème qui embête le citoyen et la police. Mais comme je suis payé par le sécuritaire, il arrive donc, il me semble que l'on travaille plutôt sur du sécuritaire que du social. »*. Une éducatrice d'un autre service parle également d'un travail similaire : *« Cette année par exemple, j'ai été appelée quelquefois par des managers du centre commercial 'Rive Gauche', et des commerçants, parce qu'il y a beaucoup de nuisances »*. Cette même interrogée explique tout de même qu'il y a une évolution positive de la gestion de la toxicomanie, notamment depuis que le Plan Drogue est lancé avec la perspective d'une salle de consommation: *« Il y a un petit progrès, jusqu'à il y a peu, il n'y avait que le répressif : on doit les prendre et les enfermer dans un centre de cure en pensant que ça fonctionne... Moi je dis toujours, c'est un peu choc, mais la réduction des risques c'est quand même le résultat de l'inefficacité du thérapeutique. (...) Depuis 2006/2008, nous ('la ville') travaillons sur cette salle à moindre risque, nous avons rentré des dossiers mais ça coince un peu au niveau de la justice. Ils n'arrivent pas à changer cette loi qui interdit la disposition d'une salle. Mais M. Magnette (Bourgmestre) nous soutient, il a très bien compris. C'est la population qui n'est pas tout à fait prête... Quoique, à force d'avoir fait ce travail de discussion avec les commerçants qui rouspétaient parce que les gens s'injectaient devant chez eux, ils s'en rendent compte maintenant (de la nécessité d'une salle) »*. Le travail d'éducateur de rue servirait à la base de créer du lien social avec les personnes en grande précarité afin de les suivre, de les soigner et d'instaurer une relation de confiance. Les éducateurs se décrivent comme des personnes dont le devoir est d'effectuer de la 'reliance' et de raccrocher des personnes désaffiliées vers un système de sociabilité. Ce corps de métier serait alors le réel lien qu'il existe entre la gestion sanitaire/sociale et la gestion sécuritaire/répressive de la toxicomanie.

À l'heure actuelle, la gestion sécuritaire de la toxicomanie à Charleroi est opérationnalisée avec le PSO (Peloton de Sécurisation de l'Ordre public), équipe de policiers concentrée uniquement sur le centre-ville, qui est *« la big nouveauté de Paul Magnette (...), contrairement aux éducateurs de rue, qui sont là depuis bien avant »*, nous explique la personne attachée au cabinet du Bourgmestre. Depuis que le PSO est lancé, l'éducatrice explique : *« Ce que je peux voir par mon expérience du terrain (...) c'est la police, qui est tout le temps derrière eux, qui les fait dégager des endroits publics. Ils n'ont plus le droit de se regrouper. Quand il y a un groupe de plusieurs personnes la police va très vite intervenir et briser ce groupe, certainement autour de 'Rive Gauche' »*. Un autre éducateur parle de *« Pression policière, parfois trop hard... »*. Cette gestion n'est alors plus vraiment ciblée sur la toxicomanie mais sur le public qui lui est associé. Le but du PSO n'est pourtant pas de 'presser' le public précaire mais de *« se manifester en tant que policier devant vous s'il vous prend en flagrant délit »* explique la personne attachée au cabinet du Bourgmestre. Le Commissaire précise qu'il y a de moins en moins de répression envers le public toxicomane : *« On est de moins en moins répressifs (...) ». Par rapport au consommateur, on est dans l'accompagnement, la répression est fort axée sur le vendeur. »*. À propos du PSO, le Commissaire présente alors la stratégie : *« c'est justement cette zone-ci (en pointant les artères comme rue de Turenne, Boulevard J.Bertrand) qu'on essaie de*

i D. Kaminski, P. Mary, 1999, *Op. Cit.*



*sécuriser en ville Haute, et en ville Basse c'est cette partie-ci (Place Verte, 'Rive Gauche') qu'on essaie de sécuriser, mais il faut savoir que quand on injecte les forces, on a un déplacement. Imaginons qu'aujourd'hui on mette des policiers ici, ce qui est faisable puisqu'on a un service qui travaille rien que pour ça, vous allez observer que tout (le public toxicomane, dealer, mendiant) se déplace sur le côté». Bien que le policier exprime être moins répressif avec le public toxicomane (par rapport aux dealers), dans les médias, la stratégie policière de la lutte contre le trafic de drogue, c'est d'enquêter à partir du consommateur pour remonter vers les dealers<sup>i</sup>. Cette stratégie nécessite donc l'arrestation des consommateurs. Selon la personne toxicomane, la police serait en effet « toujours sur le dos des gens » et il explique: « ils ont beau arrêter les consommateurs, c'est pas ça qui arrange les choses (...), ce n'est pas en harcelant les toxicomanes, les sans abris, ou les mendiants, en leur disant des grossièretés, en les traitant de merdes, ou de résidus de la société que ça va aller. On m'a même déjà dit que je ne valais rien ». Bien que ces paroles violentes ne concernent qu'un seul interrogé, les arrestations envers le public toxicomane auraient bien lieu : en 2018, le centre-ville comptait 271 procès-verbaux en lien direct avec les stupéfiants : détention, vente, consommation<sup>ii</sup>. Le Commissaire parle pourtant peu de la consommation : « C'est énorme le nombre de dossiers par jour, tous les jours y a des arrestations de ventes de stupéfiants, uniquement dans le centre-ville». La police serait-elle tout de même assez 'tolérante' envers le public toxicomane, comme nous l'avions vu par rapport à certains lieux ? Le PSO servirait-il seulement d'arme de dissuasion et lutterait-il en majorité contre le trafic ? Ou au contraire, les acteurs omettent volontairement de parler d'une répression trop forte ?*

Depuis 2013, il existe un règlement de mendicité à Charleroi<sup>iii</sup>. Le PSO se doit de le faire respecter et donc, de cibler le public mendiant. La personne attachée au cabinet du Bourgmestre note alors que la présence policière se doit surtout d'être visible dans le paysage et dissuasive pour les pratiques indésirables et 'insécurisantes' : « le PSO change peut-être la vie des gens qui occupent l'espace public parce qu'il rassure tout le monde : les commerçants, les riverains, les gens qui fréquentent le centre-ville (...). On a plutôt une police assez sociale et qui vient s'ajouter de manière un peu plus visible que ce que la police ne faisait avant. (...) ça peut être dissuasif pour les mancheurs, etc». La police serait donc un des éléments de réponse à l'amélioration d'un sentiment de sécurité. D'ailleurs, lorsque les interrogés parlent d'une manifestation de la gestion sécuritaire de la toxicomanie, ils insistent sur la présence policière dans l'espace public (3/10) (Fig. 48), un sentiment de sécurité (3/10) ou plutôt, de la violence envers le public toxicomane (2/10). La personne attachée au cabinet du Bourgmestre tenait à insister sur le fait que l'objectif du Bourgmestre n'était pas « d'avoir des rues saines, débarrassées de cette population de nuisibles ».

Cette gestion aurait tout de même une conséquence non négligeable sur le public toxicomane car cela aurait tendance à créer une situation d'exil chez cette population : trois travailleurs sociaux (éducateurs et chargé de projet du CPAS) notent une baisse de fréquentation dans les services prévus pour usagers de drogues. Cette information concorde alors avec un déplacement vers Marchienne-au-Pont (une commune à l'Ouest du centre-ville, en aval de la zone industrielle majoritairement désaffectée) dont la majorité des interrogés (6/10) parlent. Les éducateurs expliquent : « L'impact qu'a eu le règlement de mendicité, c'est un peu compliqué... nous (Carolo Rue), on sait que de nombreux gars se sont exilés dans d'autres communes comme Marchienne-au-Pont », « Les gens se déplacent vers Marchienne-au-Pont, de la ville Basse vers la ville Haute, de la ville Haute vers Charleroi Nord... on ne fait que déplacer... », La personne toxicomane explique ce déplacement par une pression policière qui porterait alors 'ses fruits' : « Oui, avec la répression ça se déplace à Marchienne (...) ». Mais nous verrons que pour d'autres interrogés, ce déplacement est plutôt lié aux travaux pour la rénovation du centre-ville. L'un dans l'autre, pression policière et travaux, ce sont des éléments qui assortissent la mutation de la ville. Les conditions de vie du public toxicomane se verraient donc impactées par cette mutation.

i L. Dévière, 2019, *La Nouvelle Gazette*, Op. Cit.

ii *Ibid.*

iii Service prévention et assuétudes, Carolorue, Bilan 2018

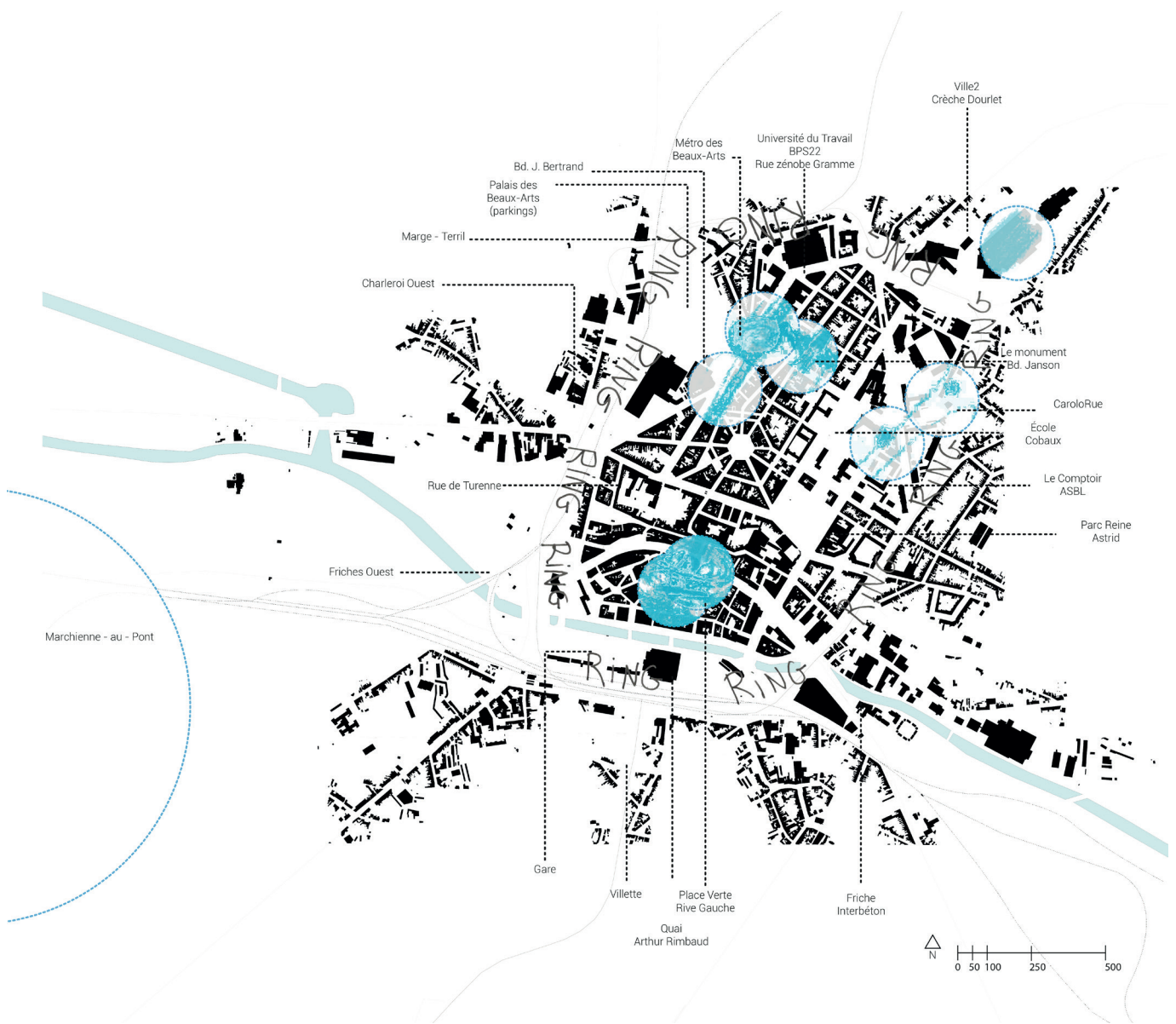


figure 49 : carte Bleu : lieux où se manifeste la gestion de la toxicomanie

Légende :



Manifestation de la gestion globale



figure 50 : Mots placés sur la carte Bleu

À ce stade, nous pouvons mettre en lumière un certain impact de la gestion de la toxicomanie dans le paysage : cela se manifeste par les points d'assistances (*Le Comptoir, Carolo Rue*) et une présence de personnel (social et policier). Ces éléments de réponses ont été griffonnés sur le plan et sont transposés sur la carte 'Bleu' (Fig. 49), où l'on peut remarquer que cette gestion globale ne se manifeste pas partout de la même façon (mots sur la Fig. 50). Comme développé précédemment, le citoyen ne percevrait pas la gestion sanitaire et sociale, mais, pour se sentir en sécurité, il percevrait la gestion sécuritaire. Il existe des lieux où la gestion sécuritaire se manifeste bien plus comme dans le bas de la ville ('*Rive Gauche*', *Place Verte*, *Quai*) ou dans les artères du haut de la ville. Cela correspond bien à ce que le Commissaire avait avancé. Selon la personne toxicomane, c'est à «*Janson et Villette, c'est toujours là qu'ils traînent, toute la journée. Ils traînent pour chercher à casser les consommateurs et les petits dealers.* » Suite à cette gestion globale (mesures à l'échelle du territoire de la ville ou du centre-ville), on retrouve des manifestations directes à l'échelle locale de certains lieux : un vécu plus sécurisé pour les usagers de la ville et la disparition du public toxicomane dans les espaces publics car la gestion influence aussi les usages de la ville d'une population ciblée, qui a donc tendance à se déplacer (sur la carte 'bleu', Fig. 49).

Dans la gestion de la toxicomanie, il existe aussi l'aspect thérapeutique, qui n'a été évoqué que deux fois, par l'éducatrice et le Commissaire. Pour l'éducatrice, le thérapeutique est associé au répressif et à l'idée qu'il faille faire arrêter la consommation. Cela nous rappelle le contrôle auquel est soumis le public toxicomane 'il a le choix entre la prison et la cure' (partie I. II. II.). Selon son expérience, cette philosophie est un échec car les personnes rechutent, de manière générale. Selon elle, il vaut mieux prendre en compte leur consommation et 'avancer' avec. S'il est difficile d'envisager cette approche à Charleroi, c'est entre autres car la ville considère que «*la pratique de la toxicomanie est contraire à notre vision de la dignité humaine*», (attachée au cabinet du Bourgmestre). Lorsque les personnes toxicomanes essaient de sortir de leur toxicomanie et qu'elles suivent une cure, elles ne font plus partie du paysage du centre-ville pendant un moment. Le centre thérapeutique de Charleroi, '*Trempline*', se situe en dehors du centre-ville. Selon la personne assistante sociale, cela s'explique par un «*premier exercice* » qui «*est de s'éloigner de leurs habitudes néfastes et de leur environnement, les lieux et les personnes.*». En d'autres mots, les personnes toxicomanes doivent s'éloigner du paysage du centre-ville pour s'éloigner de la toxicomanie. Cela peut se comprendre, mais pose question quant aux possibles dans le centre-ville : que faire avec cette population qui fréquente les lieux, qui fait partie de ce paysage et qui considère le centre-ville comme le lieu de la toxicomanie ? Quelle image donner au centre-ville pour que les personnes qui s'en sortent puissent l'habiter à nouveau ? Selon un des éducateurs de rue, les cures, comme la répression, sont des «*coups de poing dans l'eau* » et ne proposent pas de réelles solutions aux problématiques de la toxicomanie dans Charleroi.





*figure 51 : caméra entre Beaux-Arts et Janson, Bvd. J. Bertrand*



Certains lieux sont sujets à une gestion sécuritaire plus prononcée : la place *Verte* et le centre commercial '*Rive Gauche*', d'autres lieux sont sujets à moins de pression. Nous allons chercher à savoir si le centre-ville de Charleroi instrumentalise le design et l'aménagement pour gérer la toxicomanie et dans quelle mesure cela se manifeste dans le programme de revitalisation et rénovation urbaine.

Le Commissaire avançait que ces éléments de design seraient un atout dans le cadre de son travail et il explique : « *La défense urbaine, au départ, ce sont des dispositifs pour ce que j'appelle le stationnement de la personne, à partir de là, on met des parties de traverse sur les murs, dans un coin une pierre en oblique, des systèmes de bancs, j'ai divers exemples à Bruxelles, ça peut avoir une influence sur le consommateur qui peut trouver un endroit paisible pour consommer, comme les sas de banque, qu'ils ont fermés en dehors des horaires. Maintenant du mobilier de ce type en défense urbaine sur Charleroi, je n'en connais pas, j'en ai parlé avec le Bouwmeester, parce que je leur reprochais que dans toutes les stratégies pour dynamiser le centre-ville, on créait des zones où on savait qu'on allait avoir de l'insécurité.* » Ce témoignage peut laisser à penser que si 'défense urbaine' on retrouve à Charleroi, cela sera de la faute des aménageurs qui ne créeraient pas, de base, une architecture assez axée 'sécuritaire'. Bien qu'on ne retrouve pas de dispositif de défense urbaine à Charleroi (à proprement parlé) selon les interrogés, ce n'est pas pour autant que cette ville n'est pas sujette à 'l'architecture hostile' et ne fait pas comprendre à certains publics qu'ils n'ont pas vraiment leur place. La simple soustraction de mobilier fait déjà partie de l'arsenal d'outil de '*l'Architecture du mépris*'<sup>i</sup> consistant alors à contrer l'immobilité de certains publics, et ainsi, empêchant leurs pratiques. Selon une éducatrice de rue, l'image de la ville en dépend: « *on (les gens) a envie d'avoir une belle ville rénovée qui donne envie aux touristes de venir et donc on a envie d'effacer cette réalité de pauvreté et de précarité qui gênent.* ».

La belle ville rénovée conçoit à présent ses espaces avec un aménagement sans angles morts. Les places rénovées de la ville Basse (place *Verte* et place de la Digue qui n'a pas été évoquée dans cette recherche) sont pour certains interrogés, pensées pour contrôler : « *c'est aussi pour ça qu'on fait ce genre de place, comme près de 'Rive Gauche' (place Verte) où on a abattu des murs pour que tout soit visible. C'est comme ce qu'il se passe dans toutes les grandes villes, on veut que tout soit visible, pour ne pas qu'on puisse se cacher, derrière et entre des bâtiments ou des buissons* » explique l'éducatrice. La personne du cabinet du Bouwmeester avance d'ailleurs qu'un endroit « *mal aménagé* » inciterait à la consommation. Il explique que la visibilité est un élément dissuasif dans les aménagements et qu'il est possible de travailler cela avec de la végétation : « *on a travaillé sur un aménagement où des gens jetaient des seringues, donc nous avons réaménagé avec des vivaces, pour ne pas couper le visuel (...)* ». Travailler avec la végétation pour empêcher certains comportements est un élément relevé par M. Labbé comme faisant partie d'une architecture hostile, il parle de « *végétation douteuse* ».<sup>ii</sup> Selon quatre interrogés, des buissons du centre-ville seraient supprimés pour empêcher des pratiques liées à la toxicomanie (Fig. 58). Les arbres seraient également un frein au bon contrôle et aux objectifs sécuritaires : « *(...) j'en ai parlé avec le Bouwmeester, je leur reprochais que dans toutes les stratégies pour dynamiser le centre-ville, on créait des zones où on savait qu'on allait avoir de l'insécurité. Par exemple, si vous mettez des espaces avec des arbres, nous, nos caméras ne sont plus performantes, ils (les indésirables) savent que s'ils sont derrière des arbres, des grandes haies, on ne saura plus être pro-actif...* », poursuit le Commissaire lorsque les modifications de l'espace public liées à la toxicomanie ont été évoquées.

Selon les réponses des interrogés, on retrouve des modifications de l'espace public liées à la toxicomanie un peu partout dans le centre-ville, comme nous pouvons le remarquer sur la carte '*verte*' (Fig. 59 et 60). Dans la ville Basse, les modifications retenues sont : la suppression des transats (3/10) (Fig. 52), des espaces à l'architecture dégagée (2/10) (Fig. 53) et la présence policière (2/10). Dans la ville Haute, ce sont : la fermeture des entrées de métro (3/10) (Fig. 54) et le placement de grilles (3/10) (Fig. 56). Dans d'autres lieux, quatre personnes ont relevé l'élagage ou la suppression de buissons afin d'éviter la consommation (4/10) (parc

i M. Labbé, 2019, *Op. Cit.*

ii *Ibid.*

Reine Astrid dans les témoignages et à d'autres endroits de la ville lors des sorties 'photos' (Fig. 57 et 58). Enfin, d'autres modifications comme la mise en place de caméras (2/10), d'éclairages (2/10) et les grands travaux (nous y reviendrons plus loin) sont revenues dans les entretiens comme étant des modifications liées à la toxicomanie. La disparition des fleurs dans Charleroi serait aussi due à la toxicomanie selon un éducateur (point de vue expert) (1/10) : « ils avaient mis des bacs à fleurs mais ils les ont retirés parce que les 'tox' allaient fouiller et déterraient tout, parce qu'ils pensaient qu'il y avait quelque chose dedans ». Dans certains lieux considérés comme « îlots d'insécurité » (vocabulaire policier), il est arrivé que la ville aille jusqu'à placer un commissariat : « à Marcinelle cité de l'enfance, on a carrément intégré un commissariat, il y a plus de dix ans » témoigne le Commissaire. Nous comprenons ici que la gestion locale de la toxicomanie impacte le paysage aussi bien dans la façon de gérer la présence des publics (carte 'bleu' Fig. 49) que dans des interventions plus ponctuelles, par le design (carte 'verte' Fig. 55 et 56).



figure 52 : suppression des transat, Quais



figure 53 : architecture dégagée, place Verte



figure 54 : entrée de métro fermée, Beaux-Arts

J'ai cherché à savoir s'ils étaient au courant des acteurs qui étaient responsables de l'architecture hostile. Pour la plupart des interrogés, ce sont les autorités qui seraient à l'origine de ces modifications de l'espace. La personne du cabinet du Bouwmeester, explique que cela est bien plus complexe et que cela dépend de chaque lieu. Les modifications seraient des demandes des maîtres d'ouvrages et du public. Il a donné l'exemple des abords d'une crèche et d'une école où l'on y trouvait des seringues. En conséquence, les directrices des établissements ont demandé au cabinet de réfléchir à un aménagement empêchant la consommation. Suite à ce témoignage, la toxicomanie serait donc réellement une problématique urbaine, car elle est source de danger (seringues) pour les citoyens. Les modifications sont donc une alternative pour atténuer ces nuisances dans ces lieux pour inciter à déplacer la consommation (mais elles ne sont pas une réelle solution à la problématique de la toxicomanie). Cet interrogé ne s'est malheureusement pas exprimé sur la suppression du mobilier dans la ville Basse mais après son témoignage, nous pouvons difficilement affirmer que des modifications sont faites par simple envie de ne plus voir le public errant (contrairement au cas présenté par M. Labbé à Camden avec un banc inconfortable).

Selon les réponses des interrogés, en comparaison avec des dispositifs empêchant clairement des usages non dangereux à destination d'un public cible (pics, bancs inconfortables...) présents dans d'autres villes, la ville de Charleroi n'en disposerait pas « dans les autres villes ils vont mettre des blocs de béton... Charleroi n'est pas à ce stade-là, ils sont peut-être plus sournois, ils essaient de ne pas montrer, de retirer » note un éducateur.



figure 56 : grilles dans les rampes



figure 57 : 'élagage' des buissons, parc Reine Astrid



figure 58 : suppression des buissons, UT

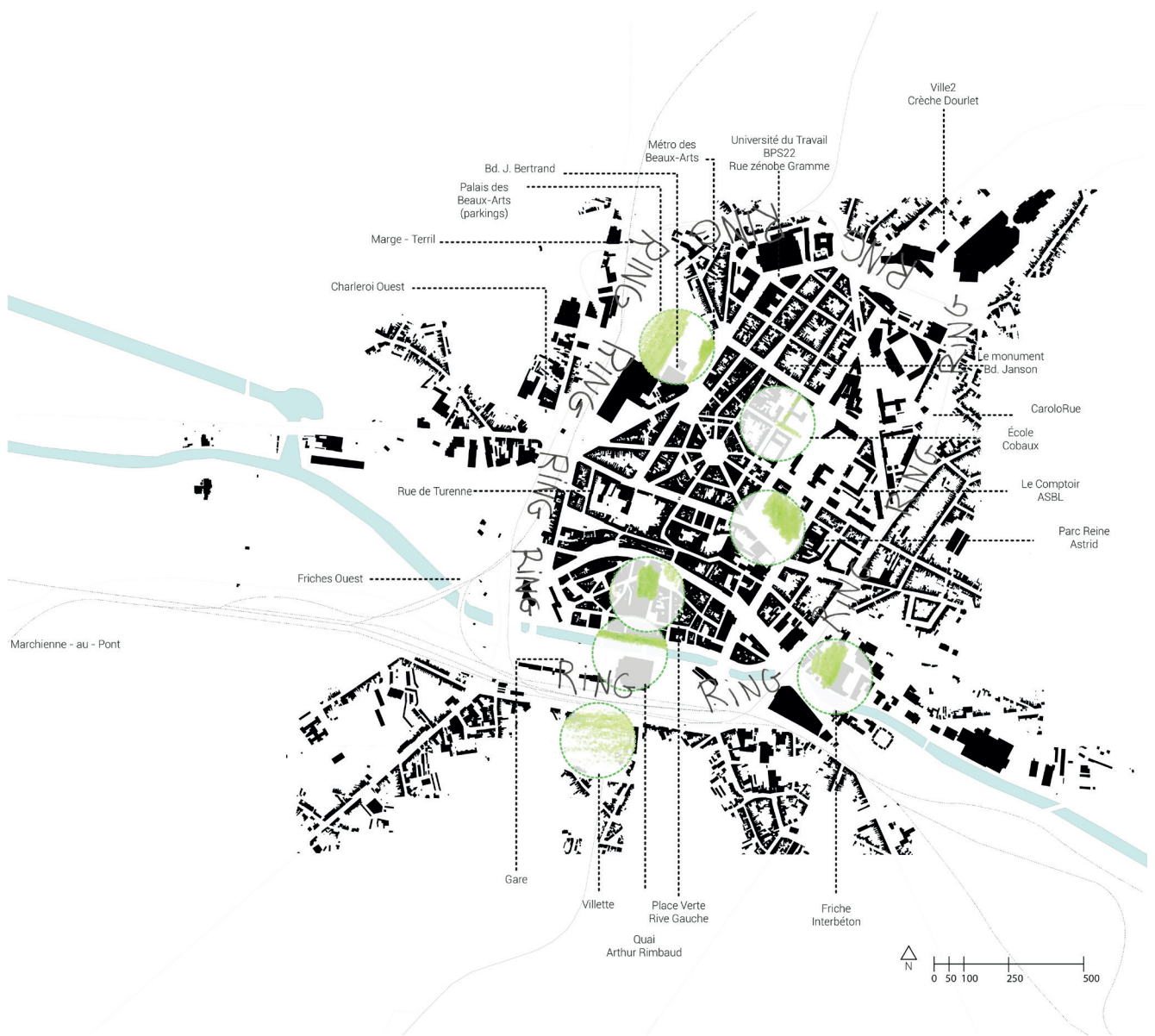


figure 59 : carte Verte : lieux de modifications de l'espace public liées à la toxicomanie

Légende :



Modification de l'espace public





figure 60 : Mots placés sur la carte Verte



#### IV. II. V. Gestion locale de la toxicomanie : Focus sur deux lieux

Nous allons à présent nous attarder sur le paysage de la ville Basse et de la ville Haute pour présenter l'espace public à une échelle lisible. Dans ce travail, le paysage de la ville Basse s'articule entre la place Verte, le centre commercial 'Rive Gauche' et les quais A. Rimbaud. Le paysage de ville-Haute sur lequel nous nous attarderons correspondra aux alentours du Palais des Beaux-Arts (parkings et rampes) et du métro Beaux-Arts (Fig. 61, 62 et 63).

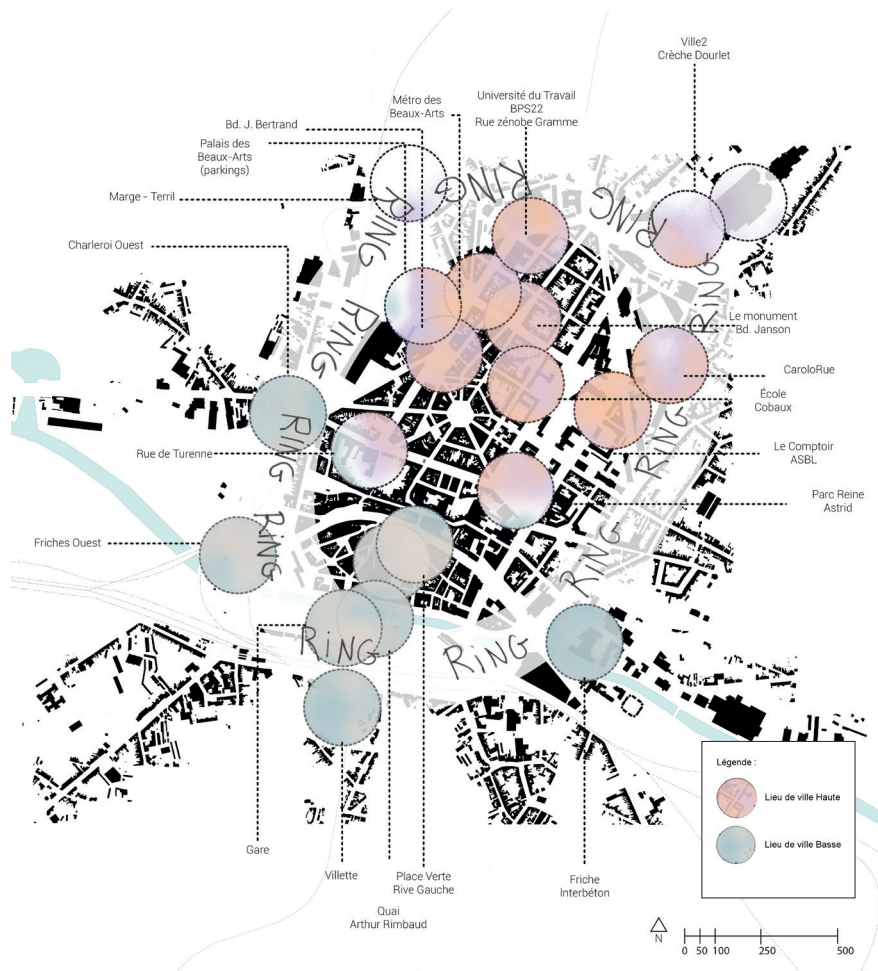


figure 61 : lieux de la manifestation (...) Ville Haute ou Ville Basse

Les paysages de la toxicomanie sont premièrement décrits sur les figures 64 et 65 où l'on peut voir les éléments dont nous avons déjà parlé : la manifestation de la toxicomanie dans l'espace public (mots oranges) et la manifestation de la gestion globale (mots bleus). Ces éléments apparaissent dans notre paysage car ils sont le résultat du vécu dont témoignent les acteurs que nous avons interrogé. Ce sont des éléments qui sont évidemment présents dans l'espace public, mais qui relèvent plutôt de comportements et d'interactions sociales. Dans ce mémoire, les 'paysages de la toxicomanie' concernent également les éléments de réponses par rapport aux comportements indésirables. En réaction aux pratiques liées à la toxicomanie, la gestion locale des lieux se manifeste aussi par les modifications de l'espace public. L'aménagement de l'espace peut être un instrument de gestion des publics, faisant du design urbain. Sur les figures 66 et 67, nous pouvons alors voir comment la gestion du public toxicomane s'intègre à l'aménagement paysager du centre-ville du Charleroi. Dans la ville Basse, trois personnes ont parlé de la suppression des transats fixes sur les quais Arthur Rimbaud, fraîchement rénovés. La personne attachée du cabinet du Bourgmestre nous parle des quais : « (...) les quais, très attractifs sont de bons augures pour le citoyen lambda mais paradoxalement, attire aussi ce type de population ». Un des éducateurs explique sa position en tant qu'utilisateur du centre-ville quant à cette situation :

« le chouette quai, où c'est agréable, on ne peut pas s'y mettre, ou c'est les consommateurs, ou c'est les dealers, ou les deux ensemble, (...) c'est un endroit où avec mes enfants je ne peux pas aller, impossible, il va tomber sur une seringue. ». Ce témoignage confirme un certain conflit d'usage dans les lieux rénovés. La suppression de mobilier urbain serait alors une des solutions, mais cela empêche par la suite tous publics de s'y réunir et modifie donc la matérialité, le vécu des lieux et les pratiques prévues dans ces aménagements paysagers. Par la 'faute' de la population toxicomane, des espaces publics se verraient ainsi perdre leur vocation.

La ville Basse de Charleroi concentrerait les problématiques de mendicité et la présence policière en masse (Fig. 64). C'est un paysage complètement rénové et selon les interrogés, la nouvelle architecture de la place Verte, minimale et dégagée, est en grande partie liée à une gestion de la toxicomanie (Fig. 66). Cela rendrait également le public toxicomane et mendiant plus visible (architecture dégagée), mais nous y reviendrons.

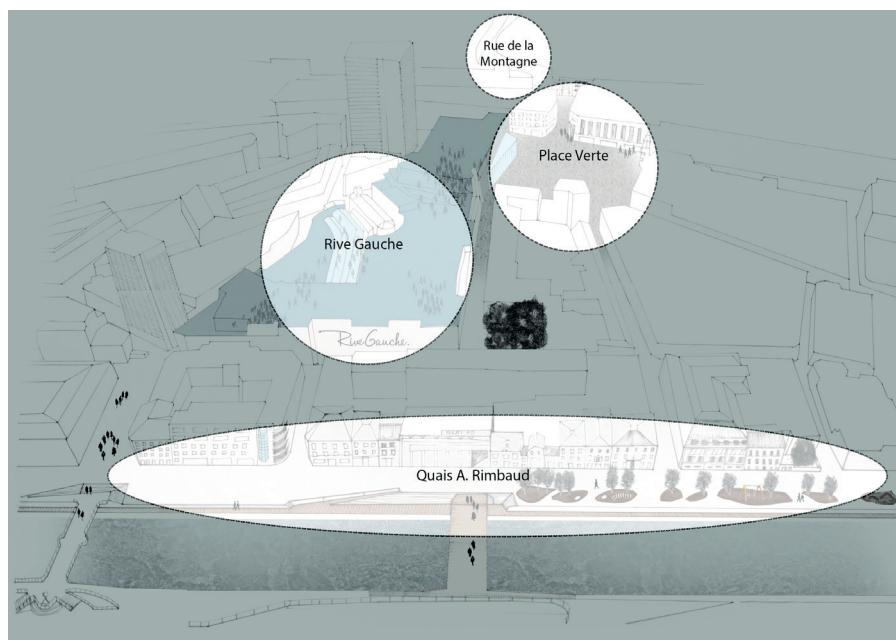


figure 62 : paysage de la Ville Basse

À l'inverse, la ville Haute n'est pas encore rénovée. Comme l'explique la personne chargée de projet au CPAS, ça ne saurait tarder : « je suis assez curieux de voir ce qu'il vont faire au niveau des Beaux-Arts. Vu que tout cet endroit-là est en chantier, je suppose qu'ils vont réaménager les parkings et je me demande s'ils vont faire aussi en sorte d'éviter les recoins ». Dans les entretiens, la ville Haute est revenue comme problématique pour le deal, très visible dans certaines artères. Nous allons revenir ici sur des lieux discrets : les interstices propices à la consommation qui n'ont pas été pointés comme 'préoccupants' au sein de l'espace public. Ce sont les rampes des parkings du Palais des Beaux-Arts. Les éducateurs et les usagers de drogues sont les seuls, selon les témoignages, à fréquenter ces lieux. Un des éducateurs explique les raisons de l'usage de ces espaces: « Être à l'abri des regards, et ce qui est intéressant avec les rampes c'est que la rue Zénobe gramme et la rue Chavanne (Ville Haute) sont des zones à deal, donc le meilleur endroit pour aller consommer rapidement ce sont les rampes où les stations de métro (...) ». Les rampes seraient pour l'instant une zone de tolérance pour la consommation. Par sa caractéristique « décentrée » en marge de l'activité, ce lieu n'est pas soumis à autant de pression que le bas de la ville ou que les artères du haut de la ville. Lors de périodes où les parkings sont plus fréquemment utilisés, cet espace serait plus problématique et la ville interviendrait alors avec: « un gros travail de la police », mais « pour l'instant ce n'est pas un lieu qui nous préoccupe », poursuit l'attachée au cabinet du Bourgmestre. Bien que la consommation soit donc actuellement tolérée dans ce lieu, on y retrouve tout de même des modifications de l'espace, type 'dispositifs anti-toxicomane'. La personne usagère de drogue témoigne qu'il « y a des grilles dans les rampes ». Cet interrogé exprime alors son ressenti quant à la préoccupation très faible des autorités : « c'est aberrant, tu as été dans les rampes, tu as vu la merde. J'ai été tantôt, c'est toujours la même, c'est une décharge urbaine en plein centre-ville. » Il ajoute, « Mais ils ont un plan d'urbanisme pour changer tout ça, le 'S' (la rampe) va bientôt tomber. »

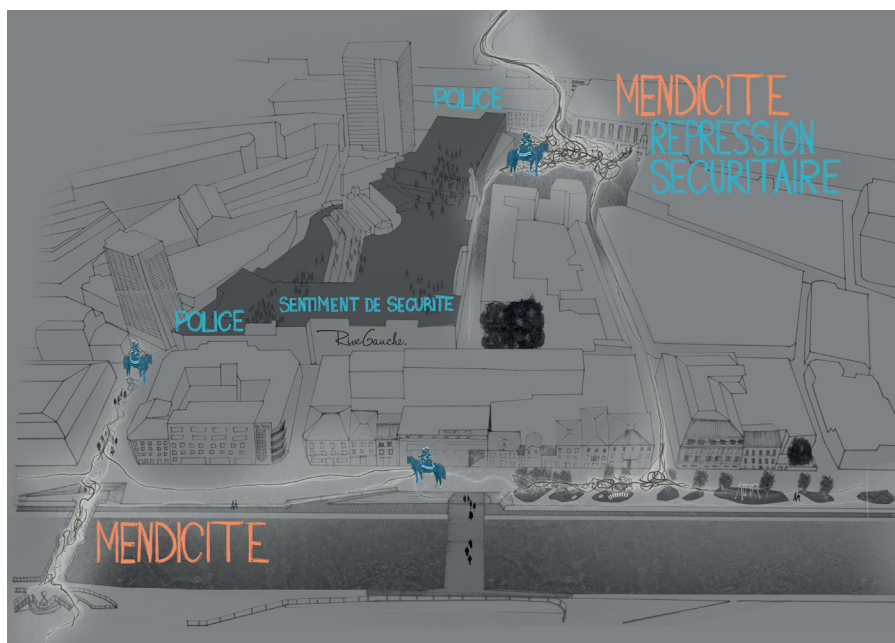


figure 64 : paysage de la Ville Basse sous le regard des personnes concernées par la toxicomanie

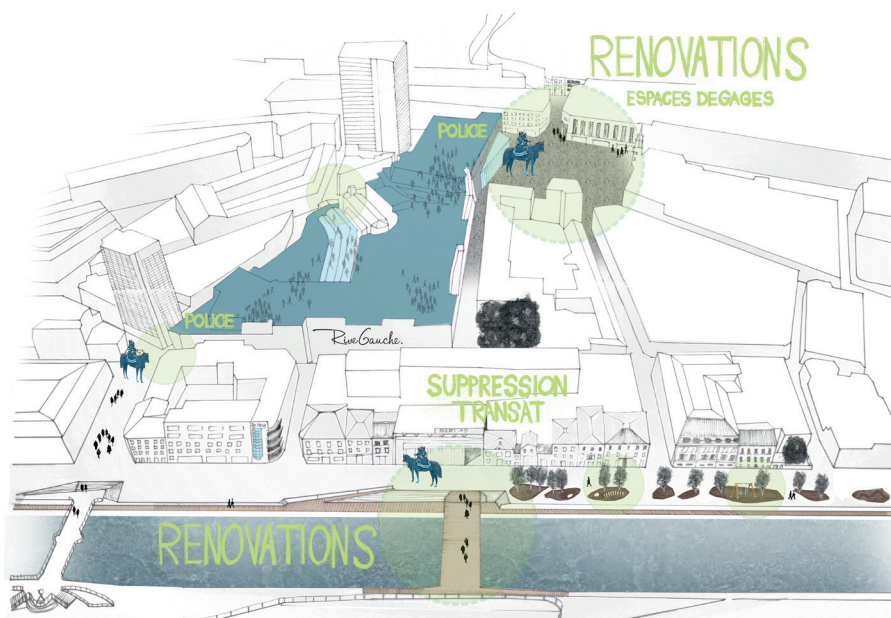


figure 66 : paysage de la Ville Basse : modifications de l'espace public liées à la toxicomanie



Comme en témoigne notre interrogé, usager de drogue, les grilles ne lui empêchent pas de consommer à cet endroit. Ces dispositifs auraient donc peut-être un tout autre intérêt : prévenir les usagers 'lambda' de la ville de ne pas y aller. À destination de personnes non toxicomanes, cela leur serait d'une utilité sanitaire (les seringues sont un danger dans l'espace public (VIH, hépatites)) et ces grilles évitent aussi leur confrontation avec des 'scènes ouvertes' de consommation. Cela serait donc en quelque sorte un moyen de pallier au manque d'infrastructure adaptée. En attendant, cette 'zone de shoot' improvisée ne répond que très peu aux besoins urgents de la situation. Aux alentours du PBA, d'autres lieux auraient recours à des modifications de l'espace public en lien avec la toxicomanie : on barricade les passages et les recoins, même ceux utilisés par la population lambda comme poursuit cet éducateur: « *c'est pour ça qu'ils ont fermé la station de métro Beaux-Arts, ils l'ont retapé, mais c'est une catastrophe.* ». La station de métro était également un lieu de consommation. À l'heure actuelle les grilles barricadent l'espace qui accueillait ces usages marginaux. Deux entrées de la station ont aussi été barricadées. (Fig. 67)

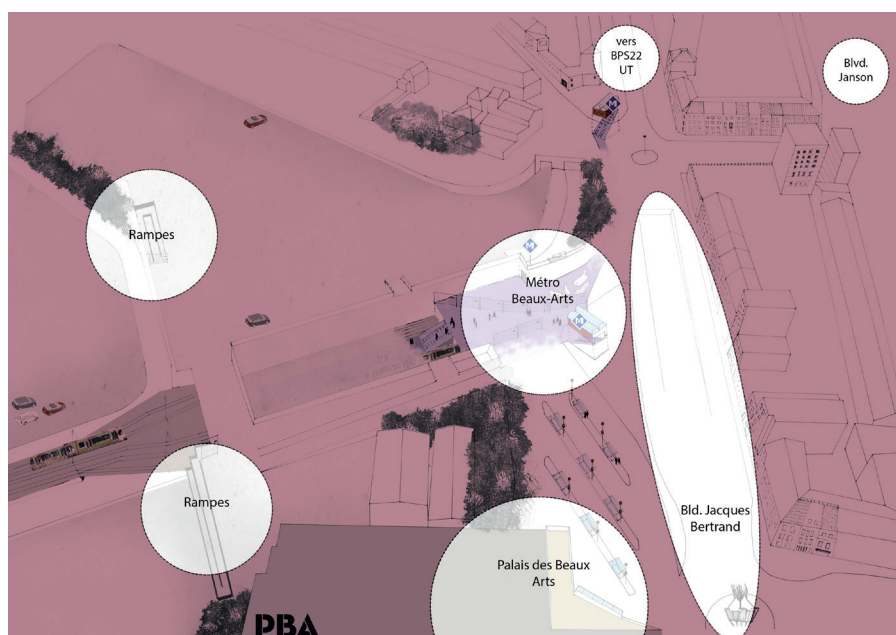


figure 63 : paysage de la Ville Haute

Selon les rénovations et les fonctions des lieux, la problématique de la toxicomanie serait envisagée différemment : en ville Basse, la fonction de commerce et espaces publics rénovés attirent du monde, les places sont dégagées, la mendicité est réprimée, le mobilier est supprimé. En ville Haute, on retrouve les fonctions culturelles et des espaces publics vétustes, l'architecture y est complexe, la consommation est tolérée et des dispositifs sont placés pour la 'cadrer' (salle de shoot improvisée). La ville Basse et la ville Haute ne sont pas les mêmes paysages. Ils se distinguent par la gestion de la toxicomanie, mais ils n'ont historiquement pas la même vocation. Pour les autorités de la ville et le cabinet du Bouwmeester, il y a une distinction entre ces deux paysages : « *La Ville-Haute, bâtie sur la forteresse conçue par Vauban, concentre les fonctions culturelles et de formation. (...) La Ville-Basse, articulée autour de la Sambre et héritière des vocations de commerce et d'affaires (...)* »<sup>i</sup>. Les projets de mutation comptent ainsi poursuivre leur fonctions. On constate alors que la gestion de la toxicomanie serait liée à des intentions dans le cadre de revitalisations et rénovations urbaines (hypothèse C/ La gestion de la toxicomanie se manifeste dans le cadre de programme de revitalisations et rénovations urbaines) car le traitement du public usager de drogue diffère en fonction des lieux. On y prête d'autant plus d'attention de manière répressive dans les lieux rénovés et commerciaux (voir carte bleu, Fig. 49). Selon la personne graphiste, sensibilisée à la problématique de l'errance à Charleroi, un paysage rénové est d'une grande importance pour une ville : « *des rénovations comme place Verte oui, je pense qu'il y a des zones sur lesquelles on mise* » et cela ne serait pas sans conséquences paysagères : « *La rue de la montagne (lien entre la*

i Charleroi Bouwmeester (2017), Charleroi Make History With Us.



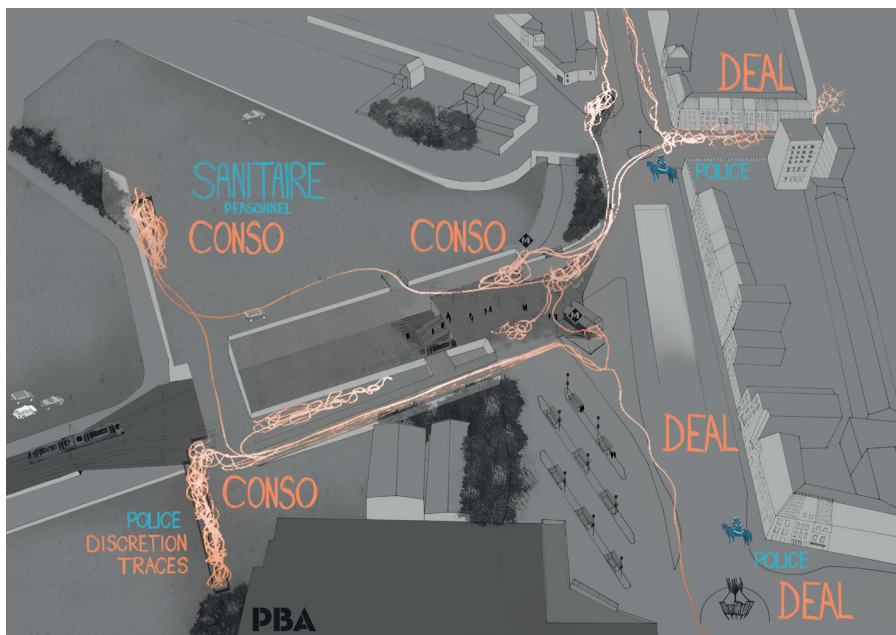


figure 65 : paysage de la Ville Haute sous le regard des personnes concernées par la toxicomanie

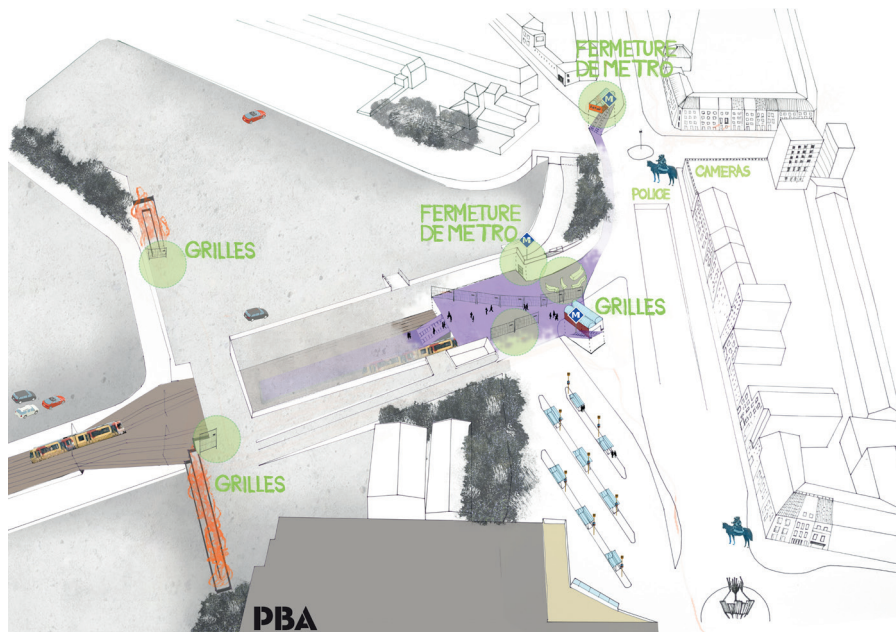










figure 67 : paysage de la Ville Haute : modifications de l'espace public liées à la toxicomanie

Légende :

- |   |   |   |   |
|---|---|---|---|
|  |  |  |  |
| Plafond Rive Gauche   | Mendicité   | Transats  | Présence policière  |
|  |  |  |  |
| Sous-sol Métro  | Consommation, deal  | Modification  | Grilles   |

ville Basse et la ville Haute), où tout est fermé, c'est un des endroits où l'on voit très fort le contraste entre ce qu'on essaie de raviver et le reste. On est toujours dans un espèce de frottement, (...) tu vois ce grand centre commercial et puis tous les petits magasins qui ont fermés. C'est assez parlant de la direction dans laquelle la ville est en train de partir, où tu ramènes des gens extérieurs mais qui amènent de l'argent.» (Fig. 63,5).

Au-delà d'une gestion différenciée de la toxicomanie dans les lieux rénovés, comment cela se manifeste dans la mutation urbaine ? Quels sont les enjeux des espaces publics pour le 'Charleroi de demain' ?



figure 63.5 : contraste Rive Gauche et rue de la Montagne, © la Nouvelle Gazette

#### IV. II. VI. Travaux, toxicomanie et mutations urbaines

Les mutations urbaines opérées aujourd'hui à Charleroi doivent d'abord faire passer les espaces par une phase de travaux (destruction puis rénovation). Selon une majorité des interlocuteurs (6/10), les travaux seraient une modification de l'espace public pour lutter contre la présence des publics toxicomanes. Pour un des éducateurs, l'aménagement du plan PHÉNIX (rénovations du bas de la ville, dont 'Rive Gauche') correspondrait juste à de « beaux mots poétiques » et que « derrière le plan PHÉNIX, fallait arrêter les dealers ». La majorité des interrogés sont des travailleurs sociaux. Ainsi la problématique de la toxicomanie prend pour eux une place forte dans la ville (dans leur perception et dans leur vécu). Le processus de mutation de la ville n'est sûrement pas (seulement) lié à la toxicomanie mais il y a une conséquence directe pour le travail du personnel social. Le terrain d'action des acteurs de la réduction des risques se voit modifié par les grands travaux.

Lors de la réflexion autour de la manifestation d'une gestion globale, avait été avancé que la répression engendrait un déplacement de la population toxicomane vers Marchienne-au-Pont. D'autres interrogés parlent de cet exil comme une conséquence de la phase de travaux de la ville Basse: « Rive gauche se construisait (...) et la police a fait un travail donc résultat, tout ce petit monde s'est redéplacé vers Marchienne-au-pont, mais vraiment en masse », « quand il y a eu tous les travaux de Rive Gauche, la toxicomanie est montée, et maintenant, elle a tendance à redescendre » expliquent une éducatrice et le Commissaire. La personne assistante sociale et usagère du centre-ville explique :

« Il y a un ancien parking qu'ils ont rasé pour en faire un autre, mais ils ont fait un sacré nettoyage là-bas aussi (...), ce sont des zones propices à la toxicomanie (...) qui permettaient forcément des échanges et de la conso. Donc nettoyage c'est détruire pour moi. ». Si les travaux entamés dans certains lieux sont perçus par les travailleurs sociaux comme une simple destruction (et ne symbolisent pas un renouveau), c'est aussi parce que ces lieux sont importants pour des usages vitaux, comme du logement : « Ce qu'on constate depuis quelques années, c'est que les squats ferment beaucoup plus vite qu'avant ou sont détruits beaucoup plus vite qu'avant ». Les destructions sont parfois soudaines : « Dernièrement, près de la gare, à Villette, se trouvaient quelques maisons abandonnées. La personne part le matin en ville toute la journée; moi j'habite là pas loin, j'ai vu le bâtiment se détruire mais le gars lui, est arrivé le soir chez lui, un trou. (...) il n'était pas au courant, il est arrivé le soir et plus de maison! » explique l'éducatrice, habitante de Charleroi. « J'ai remarqué qu'ils détruisent les bâtiments, est-ce que c'est lié à la toxicomanie...? je ne sais pas, mais à des squats, oui » explique la personne sans-abri, habitant dans le centre-ville. Les travaux mis en avant lors des entretiens, sont ceux des friches Ouest (1/10), de la tour 'Interbéton' (1/10) (Fig. 68) ou du quartier de la Villette, situé derrière la gare (1/10) (voir carte 'Verte' Fig. 59).

Après les travaux, des mesures répressives assortissent la rénovation des lieux : selon la personne assistante sociale, le règlement de mendicité (2013) aurait été prévu pour être opérationnel à l'arrivée du centre commercial 'Rive Gauche' (2017). Elle appuie ce discours en faisant référence à une réunion qui s'est tenue en amont de la mise en place du règlement : « À un moment donné, ça a été plus ou moins clairement dit, on (travailleurs sociaux) a eu des réunions avec madame S., échevine, le Commissaire de police, etc, bien avant que Rive Gauche s'installe, et (...) l'idée était quand même de répartir les mancheurs en dehors du centre-ville. Nous, en tant que travailleurs sociaux, on s'est dit que c'était une façon de les écarter avant d'embellir la ville ».

#### IV. II. VII. Paradoxe entre visibilité, attractivité et répression

Suite à la gestion du public errant, il existerait un déplacement de la population toxicomane vers Marchienne-au-Pont. On peut donc s'attendre à ce qu'il y ait une disparition cette population dans l'espace public du centre-ville. De nombreux interrogés expliquent qu'à l'inverse, ils investiraient tout de même massivement le bas de la ville depuis la rénovation sur la place Verte et la revitalisation avec 'Rive Gauche'. Le Commissaire explique d'ailleurs qu'il existe une dynamique en fonction de l'activité commerciale : « par rapport au toxicomane pauvre, qui se déplace à l'endroit où il peut faire la quête, si vous allez rue de la montagne aux heures de fermeture de l'activité de la ville Basse, vous allez voir un transfert de ces gens-là qui vont emprunter la rue de la montagne (rue liant la ville Basse et la ville Haute), pour revenir en ville Haute ». Selon la personne attachée au cabinet du Bourgmestre, la forte attractivité suite à l'activité économique attirerait toutes sortes de publics, créant ainsi des conflits d'usage : « Vu la mutation qui est en cours, et la multiplication des commerces, mais aussi des lieux de rassemblement, comme les places, les quais, très attractifs, tous ces éléments sont de bons augures pour le citoyen lambda mais paradoxalement, attire aussi ce type de population, et donc il faut la gérer (...) on a de gros problèmes liés à la concentration de la mendicité, notamment par des toxicomanes (...) le centre-ville étant très réduit géographiquement, il concentre des problématiques ingérables et on n'avait pas d'autres alternatives pour faire 'vivre ensemble' des publics ne sont pas les mêmes, voir parfois opposés, de faire éclater les noyaux de mendiants et de toxicomanes parce qu'il y avait des guerres de territoires. ». Dans ce témoignage, cette personne fait référence au règlement de mendicité, qui fonctionnerait en parallèle avec l'attractivité du bas de la ville pour réguler les tensions suite au nombre croissant de visiteurs. Mais certains interrogés interprètent plutôt cette gestion comme une simple volonté d'écarter la population toxicomane des espaces publics rénovés. La personne assistante sociale, usagère du centre-ville explique: « Maintenant qu'on a embelli Charleroi et que, le but était quand même d'écarter cette grande précarité du centre-ville, j'ai plutôt le sentiment, qu'à l'inverse, les toxicomanes s'en rapprochent justement parce que c'est fréquenté par un bon nombre de personnes et qu'ils auraient donc plus de chances d'obtenir une pièce... ». Comme l'explique le Commissaire, la toxicomanie est en effet un phénomène qui peut altérer l'attractivité de la ville: « Il y a de la toxicomanie en centre-ville et elle est visible. (...) elle est beaucoup plus dérangeante, puisqu'elle crée un climat d'insécurité, et comme ils veulent redynamiser le centre-ville (...) il faut essayer de le rendre un peu plus attractif ».





*figure 68 : squat 'muré' avant démolition à Interbéton*



À ce stade de la recherche, nous pouvons donc mettre en lumière certaines intentions de la ville : la toxicomanie pose un réel danger mais surtout, les espaces publics ne doivent pas être altérés par la 'surfréquentation' du public errant.

Paradoxalement, les mesures répressives visant à effacer la précarité (règlement de mendicité, PSO) n'auraient pas l'effet attendu les mendiants seraient plus nombreux à la Place Verte depuis sa rénovation. Le Commissaire de police affirme qu'il n'y a pas d'amélioration significative de la mendicité depuis ces dernières mesures : « *Un des constats sur Charleroi, c'est que vous n'avez pas vraiment d'amélioration de la mendicité d'une façon significative.* ». Il note qu'en conséquence, le PSO doublera d'ici l'année prochaine: « *pour le centre ville on a mis 40 personnes (PSO) qui ne font que ça et au bout de deux ans, le résultat est qu'on va monter à 80 policiers qui vont ne faire que ça, donc ça veut dire qu'on a pas résolu le sentiment d'insécurité...* ». Bien que des mesures soient prises pour dissuader mendiants, consommateurs, ou dealers, ce public considéré 'nuisible' s'adapterait. Un éducateur explique : « *le règlement de mendicité a mis le paquet, ils se sont fait arrêter, et à force de se faire presser... bah ils ont commencé à se lever, à marcher et à faire la manche de façon verticale. Voilà comment ils se sont adaptés, mais pour moi ça n'a pas diminué le nombre de fois où tu peux être importuné en tant que citoyen. Ils (les mendiants) sont juste plus mobiles.* ». La personne toxicomane affirme également que le règlement n'empêche pas vraiment la mendicité de se pratiquer: « *Ils ont beau mettre des règlements, les gens s'en foutent, ce sont des marginaux, ils s'en foutent pas mal des règlements* ». Ce public serait donc toujours bien présent et en même temps, une partie du public partirait dans d'autres communes, comme à Marchienne-au-Pont. À l'échelle du territoire, la gestion de la toxicomanie déplacerait le problème, mais à l'échelle des espaces publics, les autorités tenteraient continuellement d'écarter le public toxicomane des lieux attractifs. Avec surprise, il en découlerait une adaptation des pratiques de la mendicité et cela est un premier élément expliquant le paradoxe 'répression' contre 'présence de nombreux mendiants'. Une autre explication de ce paradoxe serait le résultat d'un effet provoqué par la rénovation et la nouvelle architecture de la ville Basse. Quatre personnes ont parlé de la visibilité sur la place Verte produite par son architecture dégagée (voir Fig. 53). « *Alors, à la place Verte, c'est magnifique, excepté que ça demande un engagement de trois fois plus de policiers. Je ne sais pas quelle était la motivation des architectes... le fait est qu'aujourd'hui on a trois fois plus de policiers pour gérer l'insécurité sur la Place Verte (...) avec la problématique de la mendicité car il n'y a aucun obstacle car qu'ils savent zoner sur toute la place, interpellant le plus grand nombre de personnes.* », témoigne le Commissaire. Le public toxicomane serait donc juste plus visible, de plus qu'il serait adapté aux mesures répressives. Cette hypothèse quant au paradoxe semble la plus cohérente, car le déplacement de la population toxicomane vers Marchienne-au-pont a bien lieu : les travailleurs sociaux témoignent d'une baisse de fréquentation de ce public dans les services d'assistance du centre-ville.

Sur le territoire du centre-ville, nous ne pouvons pas parler d'une simple dissimulation de la population précaire, déportée dans des communes périphériques. Les acteurs de la gestion de la toxicomanie sont témoins qu'il 'reste beaucoup de travail' avant de ne plus être sollicité par des nuisances ou de ne plus remarquer la problématique des stupéfiants de façon flagrante dans le paysage. Il existerait une dynamique du public errant en fonction des travaux et de la répression. La mutation de la ville modifie certainement les usages des lieux, et bouleverse les habitudes des citoyens, usagers de drogues ou non, mais le public toxicomane serait très influencé par les dynamiques urbaines. Un lieu en travaux n'est plus apte à accueillir du commerce ni du logement et donc, de la mendicité ou du squat. Sur base d'une hypothèse construite à partir des entretiens, la toxicomanie ferait donc partie d'une dynamique où se succèdent : travaux, déplacement d'un public toxicomane, rénovation et commerces assortis de présence policière, attractivité (d'une partie) du public toxicomanie, présence d'un public toxicomane et mendicité sous pression policière, et enfin, modifications ou suppression de mobilier urbain (déplacement d'un public toxicomane). (Fig. 69)

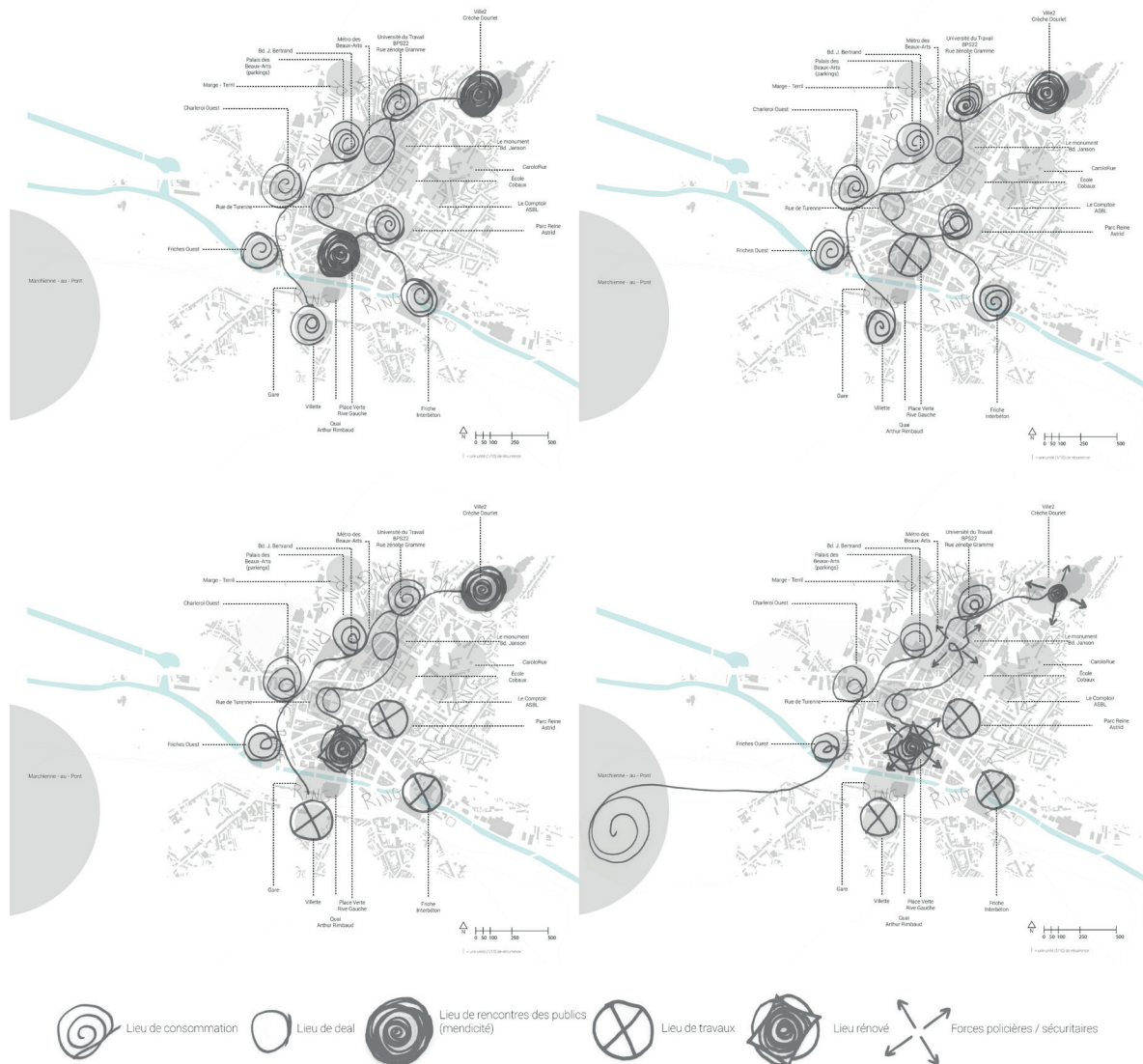


figure 69 : dynamique schématique du public toxicomane en fonction des travaux et de la répression

#### IV. II. VIII. Public précaire invisible, stratégie organisée ?

Suite aux mutations urbaines, l'architecture dégagée rendrait le travail de la police bien plus compliqué, car le 'tout visible' est loin de rendre invisibles les errants. Selon le Commissaire, les architectures ouvertes seraient en contradiction avec des objectifs sécuritaires reçus : « *L'espace est beaucoup plus grand donc il faut beaucoup plus de personnel (...) et à Rive Gauche, y avoir mis autant d'accès, c'est bien mais nous, à chaque axe d'entrée, il faut une équipe (...)* ». Bien que la visibilité ait été assimilée au contrôle et à la répression par les travailleurs sociaux, l'architecture dégagée ne serait donc pas en lien avec les mesures répressives. Le design et la lutte contre des pratiques 'indésirables' ne concorderait pas. La ville n'aurait pas réellement comme objectif en soi d'écartier la toxicomanie ou la précarité. Comme en témoigne la personne graphiste, « *Je ne pense pas que toutes les initiatives sont prises par pure détestation des toxicos, (...) c'est juste qu'ils dérangent dans le plan... ils ne rentrent pas dans l'ambition de ce qu'on veut faire de la ville (...)* ». La ville a une ambition : devenir un Charleroi accueillant pour des futurs habitants. Une conseillère communale en témoignait dans un article : « *La gentrification est en général présentée comme un phénomène naturel. Mais ici (à Charleroi) c'est organisé.* »<sup>i</sup>.

i M. Mormont, 19/12/2018, Charleroi, du bobo sur le dos des prolos, *AlterÉcho*, N° 469.

Pourtant, l'organisation ne serait pas 'optimale' à l'échelle des espaces publics. Les deux groupes d'acteurs importants dans la gestion des espaces (aménageurs et policiers) ne seraient pas organisés pour gérer les publics. Les maîtres d'œuvre des places rénovées dans le bas de la ville ne sont d'ailleurs pas des acteurs de Charleroi<sup>i</sup>. Ce sont des concepteurs qui proposent ces projets à l'architecture minimale, mais c'est bien la ville, étant le maître d'ouvrage, qui choisit ces aménagements ouverts, exposant toutes anomalies de l'espace public comme une vilaine tache sur une toile blanche. Au regard de notre troisième hypothèse : 'la gestion de la toxicomanie se manifeste dans le cadre de programme de revitalisations et rénovations urbaines', il y a en un sens, un objectif quant à *ce* à quoi les espaces de la ville doivent tendre : attractifs, sécurisants. Le public toxicomane est alors un des éléments à gérer pour y arriver. On remarquerait alors une tendance à accorder une gestion de la mendicité à la police (répression justifiée par le règlement de mendicité, depuis 2013) et la gestion des autres comportements indésirables (dont consommation) aux concepteurs et aménageurs (éviter les recoins et angles morts, depuis les premières rénovations projet PHÉNIX, 2014). S'il existe bien un objectif commun par rapport aux espaces publics, il n'existerait pas de stratégie aboutie pour une invisibilité des publics errants. La gestion de la toxicomanie se manifeste bel et bien dans la mutation urbaine, mais celle-ci ne serait pas organisée. Par contre, la gentrification serait bien un processus organisé à l'échelle du territoire de Charleroi. Un des éléments stratégiques du plan CATCH est d'ailleurs de ramener une population plus qualifiée, notamment ceux qui travaillent déjà dans la région, mais qui n'y habitent pas.<sup>ii</sup> Pour cela, la ville doit motiver cette population à investir le territoire dont le centre-ville : « *comme ils veulent redynamiser le centre-ville (...) il faut essayer de le rendre un peu plus attractif* » déclarait le Commissaire. L'attractivité de Charleroi se joue à l'heure actuelle à coup d'investissements massifs aussi bien dans l'offre culturelle que dans l'immobilier. Ces investissements, qu'on perçoit avec le centre commercial 'Rive Gauche', seraient très révélateurs : « *de la direction dans laquelle la ville est en train de partir, où tu ramènes des gens extérieurs, mais qui amènent de l'argent* », « *Comme ramener la culture avec un grand 'C' et faire dégager les toxicos, c'est deux plans qui se rejoignent* » poursuit la personne graphiste. Cette interrogée n'est pas habitante de Charleroi, elle voit donc la ville d'un œil extérieur et observe les dynamiques selon ses préoccupations, plus sociales. La stratégie de métamorphose de Charleroi serait critiquée par les personnes se préoccupant du public précaire car cette 'gentrification organisée' réduirait l'accessibilité du centre. « *Certains achètent un appart pour dans 5 ans, donc ça va se passer exactement comme ce qu'il y a eu à Saint-Gilles typiquement, ou au Canal, et ceux qui partent c'est la population lambda. Les toxicos, qu'est ce que tu veux qu'ils fassent quand même la population lambda ne tient pas le coup (...)* » s'interroge la personne graphiste. Selon un éducateur, habitant de Charleroi : « *quand on a rénové la ville Basse, les loyers sont passés de 450 à 800 euros donc ce n'était plus le même public qui pouvait venir y habiter. La précarité a été mise sur le côté, et à mon avis il y a une sorte de ségrégation spatiale et de gentrification des quartiers* ». La personne assistante sociale qui est usagère du centre-ville reste tout de même optimiste quant à l'arrivée d'un nouveau public plus aisé. Selon elle, cela apportera une 'mixité sociale' qui pourrait détendre certaines tensions « *(...) ça peut être un plus pour eux (les mendiants et toxicomanes) car ça amènerait un public plus riche qui pourrait participer à la manche (...)* ». Mais est-ce que ce public plus riche appréciera d'être confronté aux mendiants ? Est-ce que la mixité sociale peut vraiment faire 'vivre ensemble' des publics issus d'univers différents ?

i Place de la Digue : ARCADY + JNC INTERNATIONAL + DDS et place Verte : MSA Bureau d'étude et de projet. - Charleroi Bouwmeester (2017), Charleroi Make History With Us.

ii CATCH (2017), Op. Cit.

#### IV. II. IX. Mutation et place de la toxicomanie dans le centre-ville, entre l'image contre la précarité et l'urgence sanitaire

Dans le processus de gentrification, l'image de la ville devient une préoccupation importante. Tel un produit, la ville doit 'donner envie'. La personne attachée du cabinet du Bourgmestre explique qu'à Charleroi, un travail sur l'image est en cours: « (...) *tout ce qui est salubrité, c'est quelque chose qu'on veut changer comme image à Charleroi* ». La question posée à la base de ce témoignage était axée sur la préoccupation de la toxicomanie dans le contexte de mutation de la ville. La personne représentant le Bourgmestre accorderait donc à cette problématique une partie de l'image insalubre de la ville. La toxicomanie ne devrait-elle pas plutôt être une préoccupation d'ordre sanitaire (danger des seringues abandonnées et prise en charge des personnes consommatrices), plutôt que d'ordre esthétique ? Au-delà de l'insalubrité provoquée par les pratiques liées aux drogues, des publics seraient aussi sujets à altérer l'image de la ville. La personne toxicomane fait part de l'importance de l'image, au détriment de personnes précarisées : « *T'es jugé par rapport à l'apparence à Charleroi, faut que tu sois en costume-cravate pour qu'on te foute la paix.* » « *Au lieu de s'occuper des gens qui veulent se réchauffer et, parce qu'ils sont un peu mal sapés, de les foutre dehors... tout ça pour quoi, pour l'image de la ville (...) c'est plus facile de mettre un mendiant sur les problèmes de la ville, plutôt qu'elle assume elle-même ses problèmes. Ce n'est que l'image, ils ne veulent faire que ça.* ». Les interrogés ont souvent parlé la volonté de changer l'image de la ville. Pour la majorité des interrogés (6/10), la préoccupation de la toxicomanie dans les mutations urbaines serait liée à cela.

Pour d'autres, cette préoccupation n'est pas forcément aux antipodes de mesures sanitaires plus assumées, comme la discussion pour la mise en place d'une SCMR dans ce contexte de mutation (3/10). Selon des interrogés travaillant dans le secteur, l'image contre la grande précarité prendrait tout de même le dessus « *Si la toxicomanie était une priorité, je pense qu'on aurait une salle (SCMR) depuis bien plus longtemps.* » déclare l'éducatrice. La personne chargée de projet au CPAS, travaillant sur le Plan Drogue, explique que cette problématique est à prendre plus sérieusement en compte dans la processus de mutation : « *Elle n'est pas spécialement prise en compte dans le processus de mutation, mais elle est tellement présente qu'elle ne peut pas, ne pas y être liée. Elle pourrait l'être plus à des niveaux où elle ne l'est pas du tout: en aménagement du territoire, par exemple. Pour moi, les acteurs de terrain devraient avoir un regard intéressant sur cela.* ». Malgré ces témoignages évoquant le manque d'infrastructure et une gestion plus appropriée de la toxicomanie, d'autres se veulent plus optimistes. Pour un des éducateurs, la toxicomanie est une préoccupation « *essentielle (...), l'errance et les pauvres en rue sont une préoccupation. (...) Il y a une communication avec les citoyens qui se met en place avec le Plan Drogue. On parle même de salle de consommation.* ». La gestion sanitaire de la toxicomanie ne serait donc pas oubliée. Pourtant, selon une majorité des interrogés (6/10), la place d'une personne toxicomane dans le 'Charleroi de demain' n'est pas assurée. Bien que la SCMR soit une nécessité, il reste tout de même important de se questionner à propos de la place accordée au public toxicomane une fois ce dispositif installé : Y aurait-il encore des zones de tolérance omettant la consommation ? Le public toxicomane est actuellement ciblé par le PSO pour leurs pratiques (deal, consommation, mendicité). Est-ce que cette gestion tiendra encore la route lorsqu'ils ne consommeront plus dans les espaces publics ?

Selon la personne toxicomane, une seule salle ne saurait pas répondre à la demande : « (...) *les choses ont été trop loin, donc maintenant, oui, ils devraient en mettre une... et encore, ce n'est même pas assez, au moins deux ou trois, vu le nombre de toxicomanes qui commence à y avoir: des gamins de 16/17 ans qui tombent dans la came, et je ne te parle pas de coke hein, tu ne deviens pas accro à la coke, mais à l'héroïne, oui.* ». Le besoin de plusieurs lieux face à l'ampleur du problème a également été évoqué par la personne assistante sociale. Elle explique notamment qu'une seule salle de consommation ne permet pas la discrétion et l'anonymat. L'anonymat peut être important: certains chiffres sont révélateurs au sein du le service du Carolo Rue où 76% de leur public est masculin... Une telle différence de fréquentation avec le public féminin révèle peut-être que les femmes seraient plus discrètes et plus prudentes par rapport au monde de la rue.



Elles font en effet, partie du public des usagers de drogues les plus à risque dans l'espace public<sup>i</sup>. De plus, lorsque nous prenons l'exemple de la ville de Liège, une salle de consommation à moindre risque a ouvert en 2018 et les objectifs étaient de toucher 300 personnes. Six mois après son ouverture, 363 usagers fréquentaient les lieux, ce qui correspondait à environ 40 passages par jour.<sup>ii</sup> À Charleroi, en 2018, 493 personnes étaient connues des éducateurs du Carolo Rue, dont 50% d'entre eux consomment héroïne ou cocaïne<sup>iii</sup>. Bien que cette analyse ne soit pas assez solide pour affirmer quoi que ce soit, il est tout de même probable qu'une SCMR à Charleroi ait des résultats similaires. Il n'est donc pas totalement incohérent de la part des interrogés de penser à la mise en place de plusieurs salles.

La présence d'une salle de consommation révèle au grand jour la problématique de la toxicomanie sur un territoire. Cette salle au sein du centre-ville serait une nécessité à l'unanimité (avec des degrés d'affirmation qui varient en fonction des interrogés), notamment car « *l'absence d'une salle de consommation à moindre risque fait que ces personnes (usagères de drogues) se voient contraintes de consommer à la vue de tous et d'offrir des images très violentes, à des personnes qui n'ont rien demandé (...). C'est vraiment un gros problème et c'est une des raisons pour lesquelles M. Magnette (Bourgmestre), très rapidement, a publiquement marqué sa volonté qu'il y ait une salle de consommation* » rapporte la personne attachée au cabinet du Bourgmestre. Au-delà de tous les aspects sanitaires bénéfiques, encadrer la consommation pourrait permettre au citoyen de ne plus avoir à faire face à ces 'scènes ouvertes' : « *je pense qu'ils (les acteurs publics) savent que c'est une nécessité pour canaliser la consommation ou la rendre moins visible à l'extérieur et permettre l'échange de seringue (...)* », « *(...) les citoyens ne verraient plus ça devant leur porte* », « *je sais qu'il y a un projet de salle de consommation pour éviter de retrouver des zones squattées, et délabrées avec le matériel (...) ça évitera de retrouver des zones exploitées pour la toxicomanie* », expliquent la personne assistante sociale, l'éducatrice et la personne sans-abri. Une SCMR pourrait réduire les nuisances dues à la consommation et cela pourrait permettre d'atténuer les 'tensions'. Ce dispositif serait en fait un terrain d'entente entre les volontés des acteurs répressifs et concepteurs de la ville (invisibilité), les travailleurs sociaux (sanitaire), les personnes toxicomanes (reconnaissance) et les citoyens (nuisances). Nous y reviendrons dans la partie V. I. I.

#### IV. II. X. Cohabitation des publics

Le « *vivre ensemble* » est une notion revenue souvent dans les entretiens. Selon le Commissaire de police, les éducateurs de rue et la personne attachée au cabinet du Bourgmestre (en première ligne des problématiques et qui se doivent d'intervenir), il y aurait souvent des plaintes de la part des commerçants dans le centre-ville vis-à-vis de la population toxicomane. La toxicomanie serait un 'frein' au vivre ensemble dans la ville de Charleroi. Selon la majorité des interrogés (6/10), la cohabitation entre le public 'lambda' et le public toxicomane ne se passerait pas bien : « *on a de gros problèmes liés à la concentration de la mendicité, notamment par des toxicomanes (...) et on n'avait pas d'autres alternatives pour faire vivre ensemble des publics ne sont pas les mêmes, voir parfois opposées, de faire éclater les noyaux de mendiants et de toxicomanes parce qu'il y avait des guerres de territoires* », rapportait l'attachée au cabinet du Bourgmestre. La toxicomanie impacterait le vécu des lieux des citoyens, car elle serait source de nuisances (4/10), d'agressivité (4/10) ou de peur (3/10).

Une, voire plusieurs, SCMR serait une première solution pour une meilleure cohabitation entre le citoyen et le public toxicomane. Comme l'explique le chargé de projet au CPAS : « *Les salles de consommation (...) ça aide beaucoup à dégager une partie de l'espace public des comportements problématiques, je crois que ça répond vraiment à un besoin du public qui est de garder un besoin d'intimité. Ce n'est agréable pour personne de consommer sur un seuil de porte avec les gens qui te regardent de travers* ». Bien que la SCMR soit une solution au 'vivre ensemble', un des éléments empêchant sa mise en place (en plus du cadre légal) serait le rapport au voisinage.

i B. Azocar, 2016, *Op. Cit.*

ii L. Colart, 2019, *Le soir, Op. Cit.*

iii Service Prévention Assuétudes, Équipe Carolo Rue, Bilan 2018

À l'instar du phénomène NIMBY (not in my backyard), la personne assistante sociale et un éducateur estiment que : « Ça peut être problématique pour le voisinage de savoir qu'on va avoir une salle de shoot à côté de chez soi, ça peut faire peur. » « si tu mets une salle de shoot devant chez moi, ma maison ne vaut plus rien... Il faut un lieu qui n'est pas proche des habitations. ». Une des éducatrices explique qu'elle travaille sur le projet depuis une dizaine d'année et que le citoyen ne serait 'prêt' que seulement maintenant à accepter ce dispositif : « Depuis 2006-2008, nous travaillons sur cette salle à moindre risque (...) mais ils n'arrivent pas à changer cette loi qui interdit la disposition d'une salle. M. Magnette nous soutient (...), c'est la population qui n'est pas tout à fait prête... Quoique, à force d'avoir fait un travail de discussion avec les commerçants, qui rouspétaient parce que les gens s'injectaient devant chez eux, ils s'en rendent compte maintenant (du besoin d'une telle salle). ».

La cohabitation des publics serait aujourd'hui une problématique dans le paysage de Charleroi, mais il existe tout de même de nombreuses actions citoyennes (bénévolat, ASBL pour la distribution de nourriture, de vêtements, etc.) : « il y a beaucoup d'action citoyennes à Charleroi, ASBL Formidable, peu importe qu'il soit SDF ou tox ils iront vers lui. Beaucoup d'action en rue, ou dans des lieux fermés, il y a des citoyens qui font des maraudes ou qui vont dans des squats que nous même on ne connaît pas, donc les citoyens sont sensibles à ce public là », rapporte un éducateur de rue. Selon ce même éducateur et l'éducatrice, il y aurait également des services rendus, des liens entre les commerçants et les personnes en errance ou des échanges qui se créent entre les publics: « Les commerçants qui doivent faire tenir leur bazar, quand tu as un mec qui dort devant chez eux, ils ont peur que ça impressionne trop les gens (...) parfois, ils arrivent à parler (...) il y a des moments de bonheur parce que les gens arrivent à aller dans un sens car il y a de la compréhension », « Il y a souvent des sans-abris qui demandent à nettoyer la façade de la vitrine, les trottoirs, qui surveillent le magasin... Il y a des échanges avec les commerçants, donc maintenant je pense que la ville est beaucoup plus prête et ses citoyen aussi. ».

#### IV. II. XI. Recommandations des interrogés : vers un aménagement de la rencontre

Selon les personnes interrogées ayant le plus haut niveau de pouvoir dans la ville (attachée au cabinet du Bourgmestre et Commissaire), les problèmes qui sont générés par la toxicomanie sont des tensions entre les publics et un sentiment d'insécurité. Nous avons vu que pour faire 'vivre ensemble' ces publics différents, certaines stratégies émergeaient comme des solutions inévitables : répression et architectures hostiles variées. Cette façon de voir le 'vivre ensemble' se manifeste dans une stratégie qui a pour conséquence qu'une population visée s'exilerait en dehors du centre-ville.

L'espace public pour tous est une condition pour que les publics se rencontrent. Cela serait, pour nos interrogés, une des conditions à l'atténuation du sentiment d'insécurité : « Quand on a peur, c'est parce qu'on ne connaît pas », affirme l'éducatrice. « Il faut vraiment travailler sur l'inclusion dans les quartiers. Il y a des replis des deux côtés (publics différents) », « Je pense que ça devrait se faire, des lieux de rencontre spécifique où le citoyen et toute personne pourraient se rencontrer (...) quel que soit son milieu, sa situation sociale. », recommandent les éducateurs.

L'aménagement joue un rôle majeur dans la vocation des espaces et selon la personne chargée de projet au CPAS, les nouvelles architectures seraient loin de régler les problématiques urbaines : « Ce ne sont pas des endroits qui vont pousser à la rencontre, une grande place vide on s'y croise, on ne se parle pas... Pour créer du lien dans les villes on a besoin d'autre chose (...), et ça favorise aussi l'insécurité, car tant qu'on ne fait que croiser les gens et pas les regards, on peut avoir l'impression que si on est en difficulté il n'y aura personne pour nous aider... ».

Les solutions simples (architectures minimales, suppression de mobilier, répression) aux problématiques complexes et sociales (toxicomanie, errance,...) ne sont pas propres à Charleroi. Au niveau international, les villes contemporaines se voient concerner par un même modèle de ségrégation, où les publics ne se retrouvent plus distancés par des quartiers, mais plutôt interdits de certains lieux (clôtures spatiales).



*figure 70 : solitude, quais A. Rimbaud*



Ce modèle de ségrégation est encouragé par des discours sécuritaires<sup>i</sup>. M. Labbé nous avertissait aussi de la montée de l'importance de l'image par nos villes contemporaines. Face à cela, un esprit de solidarité envers tout inconnu est menacé. « *Aujourd'hui on est plus dans l'individualisme, dans une rame de métro, une fille se fait agresser, qui réagit?...* » le Commissaire explique qu'il ne serait plus possible d'imaginer la ville de demain sans mesures sécuritaires quant à la personne toxicomane, elle se désole de voir les sentiments d'insécurité bien trop exacerbés : « *Les gens s'en foutent, ils voient des mendiants ils les regardent même pas, ils ont peur, même quand il est assis à terre, ils ont peur. Comme s'il allait les agresser, c'est grave hein. (...) tu passes à côté d'une personne t'as même pas un bonjour, les gens ils ont peur* ». Cette méfiance généralisée est alors un échec d'une future 'ville inclusive', élément qui est pourtant le premier point développé dans les documents du projet de ville<sup>ii</sup>.

Durant nos entretiens, il n'a pas manqué de témoignage déclarant que la ville de Charleroi compte travailler sur le 'vivre ensemble'. Le Commissaire notifie : « *Il faut que l'espace aménagé soit du vivre ensemble et accepter, par les différents acteurs, qu'ils vont vivre ensemble.* » Les problématiques urbaines et sociales pourraient être apaisées si elles étaient gérées 'à bras le corps' par la ville. Leur coordination avec l'aménagement serait une des réponses pour une gestion plus efficace, organisée entre les acteurs : « *Ce qui manque aujourd'hui, avec les architectes, c'est dès le départ, avoir une relation avec les différents acteurs de la sécurité, et du social qui ont en charge certaines problématiques d'insécurité.* » Cette coordination est, entre autres, la vocation du Plan Drogue : « *le plan drogue est une initiative politique (...) pour mettre en lien toute une série d'acteurs pour que les problèmes constatés à Charleroi diminuent* », explique le chargé de projet au CPAS.

Le Plan Drogue et la volonté de la ville d'être inclusive sont des éléments de bons augures pour un public qui ne trouve parfois plus sa place en tant que citoyen : « *tu ne donnes pas du bon sens aux gens que tu harcèles constamment, au contraire, tu les radicalises* », explique la personne toxicomane. Si le public errant pose des problèmes, la gestion de celui-ci créerait en plus, un sentiment de rejet et de mépris. Est-ce que ce sont les autorités qui créent un sentiment de rejet ou est-ce que le toxicomane 's'auto rejette' à en devenir problématique ?

Les publics précaires ne manqueraient pourtant pas de volonté à s'inclure bien plus dans la construction d'une ville plus salubre, valorisante et reconnaissante : « *il y a tellement de déchets à recycler, ce qui serait super, c'est que les gens qui sont absorbés par la drogue, de leur donner à ceux qui le souhaitent, un pouvoir d'intervenir dans le ramassage, le recyclage, de les valoriser* » exprime la personne sans-abri. La reconnaissance, contrairement au mépris et à la méfiance des publics, serait une des clefs pour une ville inclusive.<sup>iii</sup>

Les recommandations des interrogés se sont portées sur la mise en place d'une SCMR, sur la rencontre des publics et sur la reconnaissance des personnes errantes. Pour cela, a été préconisé un travail lié à l'éducation et à la communication, afin de promouvoir la tolérance et de présenter les personnes toxicomanes comme experts de leur vécu (dans les écoles, par exemple) (5/10). De par leur expérience marginale, eux seuls connaissent les risques et savent vraiment en parler. Eux seuls, si on leur permet, sont aptes à démystifier l'image de peur qu'ils renvoient. Il faudrait également un travail à l'échelle des quartiers, dont la création de lieux de rencontres (jardins partagés, par exemple) (3/10). Enfin, nos interrogés (3/10) considèrent qu'un travail directement lié à l'aménagement urbain la coordination entre tous les acteurs de gestion de la toxicomanie et de l'espace public (y compris la participation des personnes errantes) serait bénéfique pour atténuer les nuisances et/ou le sentiment d'insécurité dans l'espace public.

« *Ils doivent être citoyens, même si ils sont pétiés morts, on doit leur demander leur avis (...)* ».<sup>iv</sup>

i L. Pattaroni, Y. Pedrazzini, 2010, « Chapitre 11. Insécurité et ségrégation, refuser l'urbanisme de la peur » dans : *Regards sur la Terre*, pp. 231-240.

ii Charleroi, projet de ville 2019-2024, *Op. Cit.*, - 1. *Une Ville Inclusive*

iii L. Pattaroni, Y. Pedrazzini, 2010, *Op. Cit.*

iv témoignage d'un éducateur



#### IV. II. XII. Comparaison avec mon regard paysagiste et synthèse des cartes

Les axes de réflexion nous ont permis de balayer les nombreux sujets abordés lors des entretiens. Afin de toucher à une certaine objectivité, les différents regards ont été exploités dans presque chaque axe de réflexion. J'ai tenté de présenter avec le plus d'extraits de témoignages, chaque problématique, en proposant une hétérogénéisation des regards. Nous pouvons voir sur la figure 71 une représentation de cette hétérogénéité : chaque couleur représente un des acteurs interrogés, les tâches représentant un de leurs témoignages. Parmi l'ensemble des témoignages repris lors de la discussion (axes de réflexion), nous pouvons donc remarquer une certaine représentativité de tous les 'secteurs' de gestion de la toxicomanie.



figure 71 : récits de la discussion sous des regards hétérogènes

Au regard de nos hypothèses A (la toxicomanie a de multiples conséquences sociales, mais aussi spatiales à Charleroi) et B (ces conséquences affectent donc le paysage, tel que nous l'avons vu dans notre définition (visuel, usages, représentations)). La toxicomanie est visible par le deal, des traces de consommation, des campements, des squats délabrés, elle impacte le vécu et la représentation que l'on se fait de certains lieux via le sentiment d'insécurité et de culpabilité généré par la mendicité et la consommation et que par ces sentiments, qu'elle impacterait les pratiques des citoyens (se dépêchent de rentrer chez eux, par exemple) et les usages des espaces (suppression de mobilier, barricade des espaces, donc suppression ou modification de l'usage). Les sentiments d'insécurité et les nuisances provoquées par les traces de consommation seraient un aspect considéré comme réellement problématique du phénomène de la toxicomanie. Bien que les notions de réelle insécurité et de sentiment d'insécurité ne soient pas les mêmes, elles se confondent face à la problématique. Le sujet de la toxicomanie amenait les interrogés à dévier sur d'autres phénomènes urbains (mendicité et incivilités), et sur la gestion de ces phénomènes sur le territoire. Beaucoup de témoignages considèrent les problématiques associées comme étant flagrantes dans le paysage de Charleroi. Cela est entre autres une conséquence de la méthode : les interrogés sont directement concernés et leur travail est de faire en sorte d'atténuer les nuisances liées au phénomène.

Lorsque je me suis rendue dans les lieux pointés lors des entretiens, je n'ai pas toujours retrouvé le même vécu des lieux que ceux des interrogés. Par exemple, la ville Basse m'a paru (sur la dizaine de fois où je m'y suis rendue) extrêmement calme et je n'ai pas été interpellée par des mendiants. J'ai constaté la présence policière et les vigiles dans 'Rive Gauche'. Dans les artères de la ville Haute, j'ai constaté des personnes qui attendaient sans bouger, sûrement des dealers. J'ai également pu me rendre de nombreuses fois dans les interstices et dans les squats où j'ai remarqué les seringues et les campements. Dans certains lieux, accompagnée des éducateurs de rue, j'ai pu rencontrer des personnes toxicomanes, souvent par groupe de deux et très calme. Mais je ne suis pas une habituée du centre-ville de Charleroi, je m'y rends l'équivalent de quelques semaines par an. Mon regard sur la toxicomanie est donc plutôt 'innocent' mais cela n'est pas sans valeur. De nombreuses personnes fréquentent (et fréquenteront à l'avenir) le centre-ville de Charleroi et ces personnes, comme moi, ne seront peut-être pas à être confrontées aux aspects problématiques du public toxicomane lorsqu'ils se rendront sur les places publiques du centre-ville.



figure 72 : suppression d'une entrée de métro Beaux-Arts, modification des usages de l'espace

Il est important de mettre cela en évidence, car si nous nous fions seulement au paysage raconté dans ce travail, il est parfois exacerbé d'aspects négatifs et/ou terrifiants. Certains endroits comme les rampes inspirent tout même réellement la peur et le danger pour les habitants. Les personnes que j'ai rencontrées lors des entretiens m'ont tout de suite déconseillé de m'y rendre seule. Selon eux, c'est bien trop dangereux. Lors d'une de mes virées à Charleroi en 2017, j'y étais allée avec une amie et un passant nous avait également prévenue de la dangerosité.

Lors des entretiens, les interrogés ont souvent parlé du fait que la cohabitation entre les citoyens lambda et les toxicomanes ne se passait pas bien. Lorsqu'ils présentaient la situation, les interrogés faisaient souvent référence aux commerçants. Cela est un des aspects qui justifierait le PSO et les mesures envers les personnes errantes. Pourtant, quand je me suis rendue dans le campement de la personne sans-abri, je fûs surprise de la bonne entente qui existait entre les habitants du camp et les voisins. Loin des clichés qui sont attribués à l'environnement des campements, ce sans-abri avait nettoyé et ramassé tous les déchets du bois dans lequel il s'était installé. Selon mon expérience vécue, la cohabitation ne fonctionnerait pas dans les lieux de commerce mais à l'inverse, dans les lieux résidentiels des liens peuvent se tisser et une confiance peut s'instaurer entre voisins. Le paysage dont témoignent nos locuteurs était également rempli d'interactions et de nuisances entre les errants, la police et le reste des citoyens. Ce qui m'a frappé quand je me promenais dans le centre-ville, c'était au contraire le silence. Un silence pesant. Peut-être est-il dû à la pression policière ? Au déplacement d'une partie de la population ? À la création d'un centre commercial qui attire tout le monde dans ses intérieurs, vidant les places publiques ?

La carte 'orange' des lieux concernés par la toxicomanie (Fig. 44) montre que le phénomène se retrouve presque partout dans le centre-ville. Deux éducateurs avaient même avancé que tout *l'intra-Ring* était concerné. La quasi-totalité de nos interrogés étant des experts face à la problématique qui de plus, parlaient au nom de certains citoyens, cela a pu nous donner une ampleur conséquente de l'état des lieux du centre-ville. Nos interrogés savent où trouver les traces de consommations, et savent distinguer les signes qui montrent un lien aux drogues partout dans la ville. Contrairement à une personne 'touriste', nous avons pu avoir accès aux coulisses, aux scènes cachées de la ville. Cette recherche nous a donc permis de percevoir les lieux sous le prisme de la toxicomanie. Cela fût illustré via le travail des photos et des mots. La gestion de la toxicomanie se manifeste dans la ville et cela se traduit dans l'espace comme nous montre la carte 'bleu' (Fig 49). Cette gestion 'globale' se manifesterait majoritairement par la présence policière (notamment dans le bas de la Ville, rénové), et influence rait les usages de l'espace de la population toxicomane qui aurait tendance à se déplacer en dehors du centre-ville. Cela se retranscrirait dans la baisse de fréquentation dans les points d'assistance et impacterait par la suite le bon déroulement de la gestion sanitaire et sociale. Il en deviendrait alors plus difficile pour le personnel social de suivre ces personnes et c'est alors un réel souci de coordination entre la gestion sécuritaire et sociale qui se manifeste ici. Il reste tout de même délicat de poser des conclusion là dessus pour l'instant car cette période de mutation de la ville serait aussi une période de changement dans la gestion de la toxicomanie avec le Plan Drogue. À l'heure actuelle il existe un réel besoin de coordination pour prendre en compte la problématique de la toxicomanie dans la mutation. Le Commissaire de police et le chargé de projet au CPAS chercheraient à avoir un lien plus franc avec le Bouwmeester afin de réfléchir à un aménagement qui prendrait en compte les problématiques urbaines, dont la toxicomanie. Le paradoxe 'visibilité' contre répression' montre bien qu'une architecture pensée pour éviter les problèmes (visibilité des actes) en crée parfois d'autres (besoin de plus de policiers). Malgré qu'une ville veuille attirer un nouveau public au détriment d'un autre, cette attractivité attirera toujours toute catégorie de personnes, car les gens, même pauvres, cherchent l'activité pour survivre : « *t'as beau mettre les gens à l'extérieur, ils reviendront toujours où il y a de l'économie* », expliquait intelligiblement un éducateur. Ne serait-ce donc pas plus cohérent de régler le problème sur le fond et de ne plus chercher à le cacher ?



Lorsque nous superposons nos trois cartes (dans l'ordre du dessous vers le dessus : lieux de toxicomanie < manifestation de la gestion globale < modifications de l'espace public), nous pouvons remarquer que presque chaque lieu où l'on trouve de la toxicomanie subit des modifications de l'espace, mais qu'il existe aussi des lieux 'oubliés' de la gestion de la toxicomanie (Fig. 73) . Ce document reflète donc, avec une certaine objectivité (informations de tous les locuteurs toutes croisées), la différence de traitement qu'il existe en fonction des lieux. Sur base de cette recherche, les lieux sont donc sujet à une gestion 'différenciée'. La personne représentant le Bourgmestre avait d'ailleurs omis, sûrement volontairement, de me parler des rampes. Ce sont des lieux de 'honte' pour une ville faisant attention à son image. Il n'y a pas de voisinage direct non plus, donc pas de plaintes. Lorsque que je lui ai révélé à que je connaissais l'existence de ces lieux, cette dernière a expliqué qu'ils n'étaient pas préoccupants, car la police avait déjà fait un gros travail. Ce qui n'est pas vraiment le cas selon la personne toxicomane et selon ce que j'ai pu moi-même remarquer en y allant. Il existerait des espaces moins importants, où on laisse de la place à certaines pratiques gênantes dans l'espace public.

Comme présenté dans la partie IV. II. V., les alentours de '*Rive Gauche*' et du PBA (rampes) sont gérés différemment avec aussi bien de la répression qu'avec l'architecture hostile. Les lieux réellement oubliés, délaissés, sont ceux des marges (abords du *Ring*) à l'Ouest. Ces lieux sont la porte d'entrée de la zone industrielle, en grande partie désaffectée. Dans les documents du projet de ville, on retrouve une Marina et de nouveaux bâtiments (Fig. 25) qui viendront s'implanter non loin de ces friches (dans *l'intra-Ring*). Un Master Plan pour toute l'ancienne zone industrielle (Sud-Ouest) a récemment été dévoilé<sup>i</sup> (Fig. 26) mais la ville ne compte pas encore 's'attaquer' aux réels espaces résiduels, sous le *Ring*. Il n'existerait pas (encore?)<sup>ii</sup> de projets pour les espaces 'tordus' : situé sous le *Ring*, cet espace n'est pas facile à repenser. Structurellement, il est difficile d'imaginer un projet 'classique' et il est impossible de simplement faire 'tabula rasa' puisque l'ouvrage sur pilotis (le *Ring*) est devenu un indispensable de la mobilité à Charleroi. Cette zone reste donc pour l'instant, LE lieu de la marge. Ne serait-il donc pas l'endroit idéal pour laisser place à une rénovation 'hors-norme'? (Fig. 74 et 75)

Les axes de réflexions nous ont guidés à travers le paysage de la toxicomanie : comment se manifeste la toxicomanie dans le paysage et quels sont les tensions présentes, les choix des acteurs publics face à cela et les enjeux dont relève la toxicomanie dans la mutation de la ville. Nos réflexions ont démontré que c'est un phénomène complexe et qui se manifeste au-delà des zones délaissées de la ville. La toxicomanie se retrouve dans des zones délaissées, mais elle n'est certainement pas oubliée de la ville. Elle trouve sa place dans les marges, mais il n'est sûrement pas un phénomène de la marge : c'est un élément important dans les décisions urbaines. Au regard de notre hypothèse C (la gestion de la toxicomanie se manifeste dans le cadre de programme de revitalisations et rénovations urbaines), il y aurait une manifestation de la gestion de la toxicomanie dans le contexte de mutation avec le Plan Drogue, et de plus, la gestion du public toxicomane se manifeste dans les espaces publics : la différence de traitement envers ce public en fonction des lieux rénovés ou non, démontrerait que la ville, une fois 'redynamisée', ne serait plus très accueillante aux publics errants. Il y aurait une volonté de rendre les espaces publics attractifs et sécurisants et en cela, la gestion sécuritaire se manifeste bien (la gestion sociale se manifeste plutôt dans les lieux 'délaissés'). Par contre, il n'existerait pas de réelle organisation autour d'une gestion répressive et méprisante du public associé à la toxicomanie. Par des liens entre toxicomanie et mendicité, nous pourrions avancer que la gestion des toxicomanes tendrait à les éloigner du centre-ville. Mais la situation est bien plus nuancée : les campements ne sont pas démentelés ou chassés (même lorsqu'ils sont très visibles) (Fig. 76) et les zones de consommation (rampes) ne sont pas préoccupantes pour la police. Tant qu'il restera des espaces qui n'intéressent pas (encore) la ville, la toxicomanie ne sera pas écartée de partout.

i Charleroi Bouwmeester, *Le master plan Sambre Ouest*, Voir Bibliographie

ii Il est prévu de rénover le RING, et de le peindre, mais rien ne montre une proposition de projet pour l'espace dessous. Dans: Charleroi Bouwmeester, Charleroi Métropole, un schéma stratégique 2015-2025, *Op. Cit.* p. 130



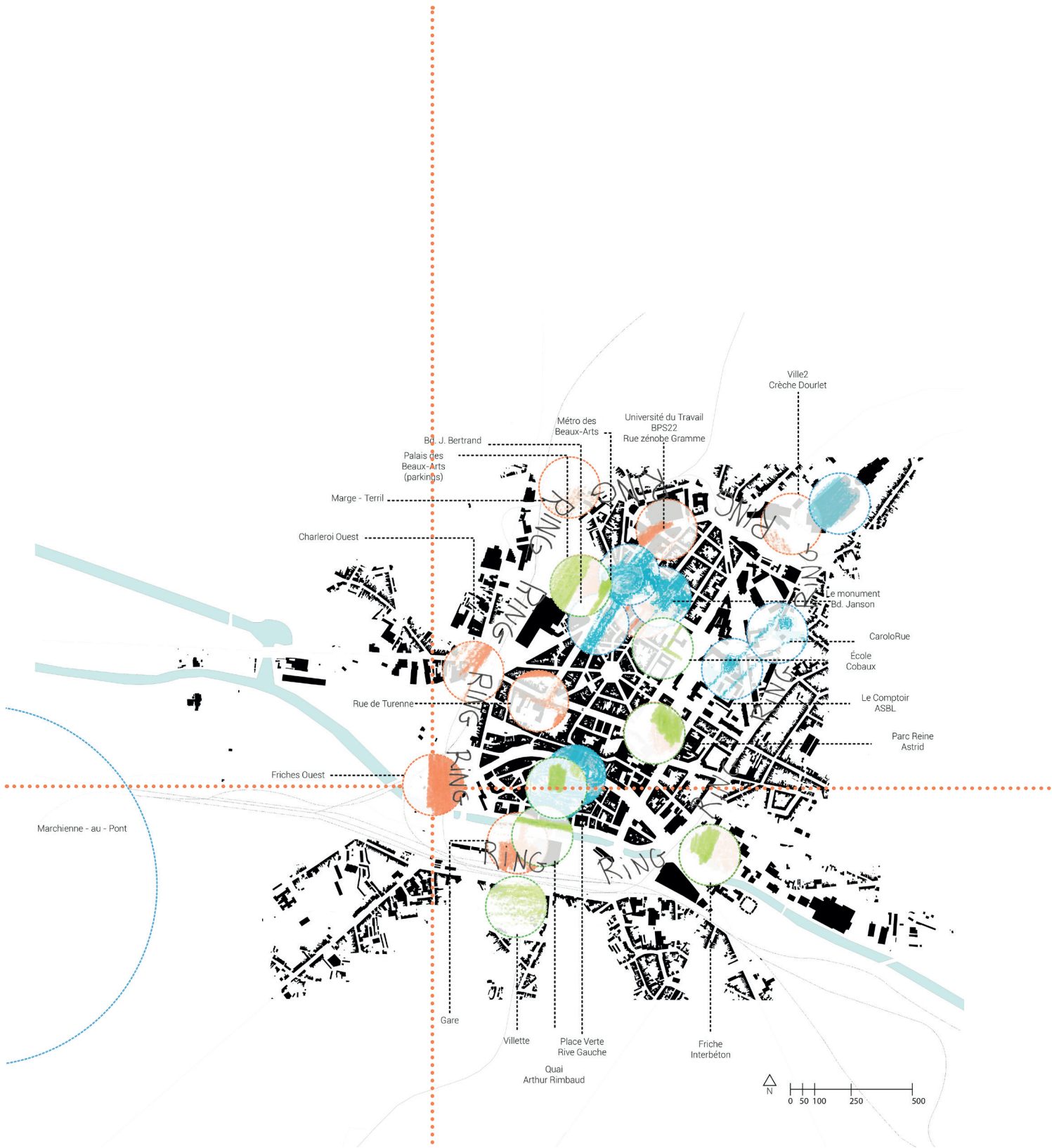



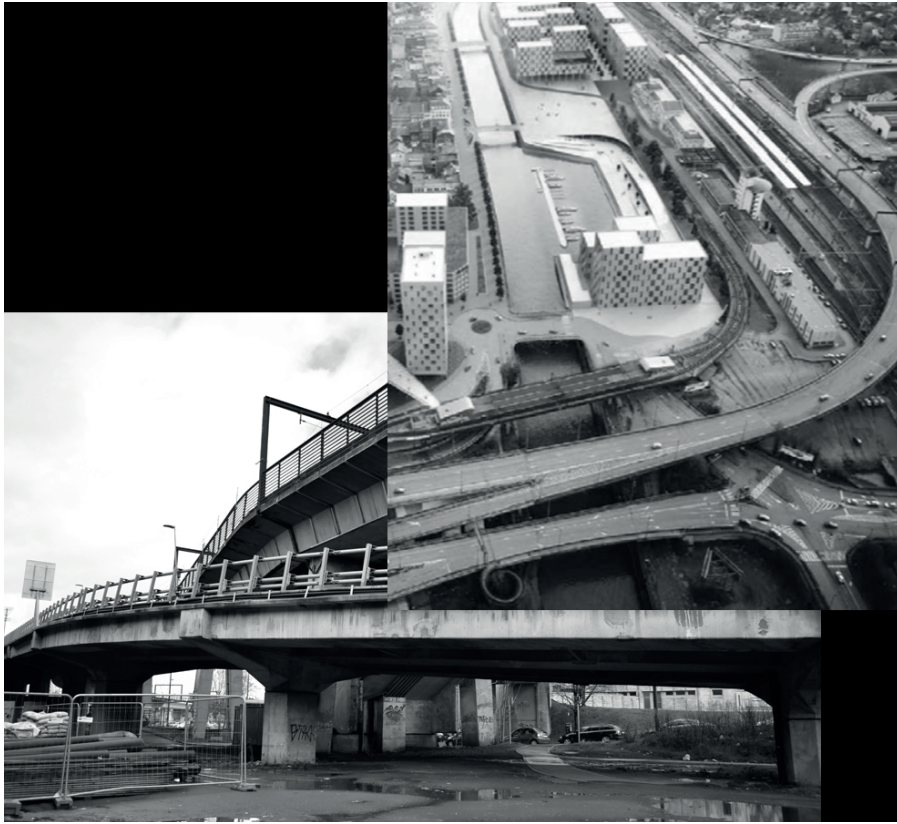


figure 73 : Carte Orange < Bleu < Verte superposition des données, réponses à la toxicomanie

Légende :

-  Toxicomanie
-  Manifestation de la gestion globale
-  Modification de l'espace public



*figure 74 : Marina aux abords du Ring*



*figure 75 : dessous du Ring, contraste avec la volonté des autorités*





*figure 76 : caméra et campement dans le centre-ville*

## IV. III. QUESTIONNEMENTS SUITE À LA RECHERCHE

### IV. III. I. Gestion de l'espace public et insécurité

Suite aux entretiens, le public toxicomane serait source de sentiment d'insécurité par la peur de l'inconnu, de leur comportement, l'instabilité en état de manque, ou aussi par une sorte de dégoût, de culpabilité. Certains interrogés ont parlé d'effet 'miroir'. C'était un discours que l'on retrouvait chez les acteurs sociaux : selon eux, les personnes 'errantes' nous dérangent, car elles nous rappellent notre condition humaine et la possibilité de se retrouver dans ces circonstances. Le toxicomane fait en partie peur parce qu'on ne veut pas le voir et qu'on ne veut pas lui ressembler. Au-delà d'une figure de délinquant ou 'd'incapable', la figure du toxicomane fait aussi parler d'elle comme un syndrome de notre époque contemporaine. « *Le drogué, rejeton bâtard du progrès, est mis à mort sur l'autel de la modernité. Dans ce paysage apocalyptique d'un siècle qui finit et d'un autre qui commence, entre la politique et la morale, entre le féminisme et l'esthétisme, il revêt les habits nouveaux, celui du bouc émissaire... Miroir et repoussoir des temps modernes (...).* »<sup>i</sup>. Il serait un 'Martyr moderne'<sup>ii</sup> qui témoignerait d'un mensonge du discours capitaliste, promettant le bonheur pour le lendemain, alors que lui souffre tous les jours sans lendemain.

Durant les entretiens, il a été difficile de comprendre si l'insécurité valait le sentiment qui lui était destiné à Charleroi. Lorsque le Commissaire m'a informé de la quantité de travail qu'avait le PSO dans le centre-ville, il a surtout fait référence au deal ou la détention de drogues ('dossiers stupéfiants'). Ce sont également des chiffres que l'on peut trouver dans les articles de presse.<sup>iii</sup> Les interrogés ont souvent parlé de mendicité insistante ou agressive qui serait la source d'une grande partie du sentiment et qui justifierait la répression envers les mendiants et toxicomanes. Alors que le représentant de la police considère la mendicité et le deal comme de l'insécurité, qu'est-ce qui est considéré comme de l'insécurité réelle auprès des autres acteurs ? Est-ce que la consommation et le deal sont considérés comme tels, à leurs yeux, en tant que citoyen ? Le Commissaire de police, m'ayant parlé de la quantité énorme de travail dans le centre-ville, fût un de mes derniers interrogés. Je n'ai donc pas pu confronter son regard aux autres acteurs.

Le lien entre les sentiments d'insécurité et la délinquance réelle serait incertain, à l'heure actuelle<sup>iv</sup>. Bien qu'à Charleroi, il existe des faits divers terrifiants relayés dans les médias à propos de délinquance chez les toxicomanes (notamment par *SudInfo*), selon V. Laus (magistrate de référence en matière de stupéfiants à Liège), à Liège, la criminalité commise par ce public serait en grande partie des atteintes non graves aux biens, souvent du vol à l'étalage. En 2014, 2034 dossiers stupéfiants ont été traités par le parquet, dont 406 sont du deal.<sup>v</sup> En 2016, la police enregistre 1877 faits liés à la drogue qui sont de la consommation, de la détention et du deal.<sup>vi</sup> Ces faits provoquent peut-être un sentiment d'insécurité chez certains publics, mais cela ne s'apparente pas à une insécurité grave qui porte atteinte aux personnes. Dans le reportage '*Immersion dans le Liège des toxicomanes*', un éducateur parle tout de même d'une agression, mais il est, comme dans notre recherche, une personne directement confrontée aux problèmes de première ligne.

i S. Balat, 2016, « Toxicomane : Figure du martyr moderne ? », dans : *Psychanalyse*, Vol.2-N°36, pp. 75-79.

ii A. Coppel, C. Bachmann cité par S. Balat, 2016, *Op. Cit.*

iii L. Dévière, 18/12/2019 à 20:07, Charleroi: les faits liés à la drogue ont explosé de 2015 à 2019, *La Nouvelle Gazette*, Charleroi et sa région.

iv L. Pattaroni, Y. Pedrazzini, 2010, « Chapitre 11. Insécurité et ségrégation, refuser l'urbanisme de la peur » dans : *Regards sur la Terre*, pp. 231-240.

v I. Lemaire, S. Devillers, J-C Guillaume, 2018, *Op. Cit.*

vi *Ibid.*



Aujourd'hui, on constaterait même dans les grandes villes « *certaines signaux rassurants d'une baisse du niveau de criminalité (...)* »<sup>i</sup> et pourtant, des politiques sécuritaires ont tendance à exacerber l'insécurité en ville. Les médias et les discours politiques influencent grandement notre appréhension de la ville. La mise en évidence de faits divers, cela justifie une politique sécuritaire, qui elle-même renforce le sentiment de peur en ville.<sup>ii</sup> Selon L. Pattaroni et Y. Pedrazzini, les villes idéalisent leurs espaces publics comme étant forcément des lieux de 'coexistence pacifiée'. Elle en devient alors méprisante envers des publics perçus comme vecteurs d'insécurité (les jeunes et/ou les pauvres). Si des populations sont synonymes de danger, un citoyen 'lambda' aura alors tendance à percevoir, l'autre, l'étranger à soi, comme un agresseur potentiel.<sup>iii</sup> Les politiques sécuritaires donnent alors naissance à un 'urbanisme de la peur'<sup>iv</sup> : c'est la vision policière qui fait l'urbanisme. Tout doit être sous contrôle et les comportements ne peuvent être suspects. Comme avec l'architecture du mépris, certains comportements et pratiques ne sont pas les bienvenus dans l'espace public au sein des villes contemporaines. En entretenant les discours de peur et en effaçant les besoins d'une population dans l'espace public, des catégories de personnes deviennent soupçonnées et méprisées. Nous retrouvons cela dans les témoignages à propos du centre de Charleroi, comme nous expliquait dans son témoignage la personne sans-abri : « *En tant que sans abris, (...) j'ai déjà remarqué qu'on me regardait un peu de travers, on est venu me poser des questions pour voir un petit peu... Ils (les policiers) t'observent, ça c'est sûr. Ils observent un peu nos habitudes, nos comportements, et puis après ils viennent parler simplement avec nous, nous poser des questions, et à voir ce qu'ils en déduisent... mais on ne m'a jamais manqué de respect* ». Pour la personne toxicomane, le mépris par la méfiance est bien plus palpable : « *les gens quand ils voient des mendiants ils ont peur, même quand il est assis à terre, ils ont peur, comme s'il allait les agresser, c'est grave hein* ».

#### IV. III. II. Ségrégation ?

À l'heure actuelle, un nouveau modèle de ségrégation émerge au niveau international<sup>v</sup>. La ségrégation est présente depuis longtemps, notamment depuis l'époque industrielle où les populations plus aisées se retrouvaient dans les quartiers évitant les fumées en provenance des industries. À Charleroi, la plupart des anciennes industries se retrouvent au Sud-Ouest du centre-ville, donc en aval des vents dominants<sup>vi</sup> (Marchienne-au-Pont se retrouve à l'Ouest de ces industries). À cette époque, c'était alors en fonction d'un zonage que s'opérait la répartition des classes sociales. Aujourd'hui, les villes contemporaines misent plutôt sur une ségrégation clôtures spatiales. On retrouve ce système à travers les '*Gated Communities*' ou à travers les '*mall*'<sup>vii</sup>, plus répandus en Belgique. À Charleroi, en 2017, un centre commercial est sorti de terre dans le centre-ville. '*Rive Gauche*' est sûrement un symptôme de 'l'urbanisme de la peur'. Il crée un environnement rassurant, où ne se côtoient que des commerçants et d'innocents consommateurs (pas de drogue), alors que dehors, un imaginaire est entretenu autour d'une ville dangereuse, peuplée de mendiants agressifs. L'espace public est alors protégé par les policiers et des espaces sont clôturés par les murs impénétrables d'un centre auquel seules les personnes 'convenables' peuvent accéder. En produisant de tels espaces, la ville nourrit l'imaginaire terrifiant et instaure une méfiance généralisée envers ceux aux comportements marginaux. Comme nous l'avons vu dans notre réflexion, il existerait une ségrégation spatiale envers la population toxicomane puisqu'ils auraient tendance à s'exiler à Marchienne-au-Pont. En plus des clôtures physiques (centres-commerciaux), la distance sépare les errants du reste de la population.

Les gestionnaires des espaces privés, fermés et sécurisés dégagent les dispositifs pour que la sécurité soit un 'plus' dans l'espace, comme un luxe pour ceux qui peuvent s'y présenter<sup>viii</sup>.

i E. Renault, 2002, cité par : L. Pattaroni, Y. Pedrazzini, 2010, *Op. Cit.*

ii L. Pattaroni, Y. Pedrazzini, 2010, *Op. Cit.*

iii *Ibid.*

iv *Ibid.*

v L. Pattaroni, Y. Pedrazzini, 2010, *Op. Cit.*

vi Environnement Wallonie : [http://environnement.wallonie.be/rapports/dppgss/air1999/Zones/Charleroi/11\\_3.htm](http://environnement.wallonie.be/rapports/dppgss/air1999/Zones/Charleroi/11_3.htm)

vii L. Pattaroni, Y. Pedrazzini, 2010, *Op. Cit.*

viii *Ibid.*

Comme dans la plupart des villes contemporaines, Charleroi lègue une partie de la gestion des espaces aux agents privés. La ville Wallonne n'est pas la seule dans ce cas, mais en privatisant de plus en plus les espaces, quel est le devenir des espaces publics, symbole du droit à la ville de chaque habitant ?

Comme nous l'avons vu lors des axes de réflexions, la situation face aux usagers de drogues à haut risque reste délicate à gérer. Le public toxicomane n'est pas facile et est souvent désaffilié des réseaux de sociabilité. Il est parfois justifiable d'avoir recours à certaines modifications de l'espace public pour permettre aux citoyens de fréquenter des lieux sans être confrontés à la visibilité des actes de consommation. Pour cela, les acteurs publics souhaitent voir apparaître une Salle de consommation à moindre risque. C'est pourquoi il est assez contradictoire de mépriser par l'urbanisme cette population fragile. En les réduisant en délinquants, la ville nie la souffrance des toxicomanes et en méprisant leur existence dans l'espace public, elle renforce la désaffiliation (comme c'est le cas avec le mépris social)<sup>i</sup> : le toxicomane étant la plupart du temps, déjà désaffilié du monde social, résoudre sa problématique par encore plus de mépris n'a donc pas de sens au sein d'une ville qui se veut inclusive.<sup>ii</sup>

Le nouveau modèle de ségrégation que l'on retrouve ne distancierait pas les publics par la géographie, mais par la norme sociale : « *la ville contemporaine apparaît de plus en plus comme une mosaïque de différentes villes entre-mêlées, constituées chacune de lieux distincts mis en réseau et fréquentés par des populations spécifiques qui peuvent coexister sans jamais se croiser.* »<sup>iii</sup> Les espaces se retrouvent fréquentés par tout le monde, mais tout le monde n'y aurait pas les mêmes usages, voir pas les mêmes droits. Créer une 'mixité sociale' pour un 'vivre ensemble' ne porterait pas ses fruits, car bien que coexistant ensemble, les publics marginaux et normés ne se rencontreraient pas : « *Il y a des replis des deux côtés* » expliquait précédemment un des éducateurs. Partager un lieu à l'heure actuelle ne serait plus synonyme de lien, comme le fait remarquer la personne graphiste : « *un citoyen lambda qui passe à place Verte ne commence pas à parler à un toxico, comme à Bruxelles, quand tu passes à Lemmonier, ou Anneessens (quartier du parc Fontainas, évoqué dans la partie I. V. III. comme paysage de la toxicomanie), oui vous êtes au même endroit mais sans plus.* ».

La norme sociale serait un des facteurs les plus influents de la ségrégation. Lorsque les toxicomanes côtoient le reste de la société, il est en marge, et lorsqu'il entre dans 'les clous' avec une cure, il délocalise. Dans la partie IV. II. III, nous avons évoqué l'aspect thérapeutique de la gestion de la toxicomanie. Pour se défaire de leur addiction, les toxicomanes devraient s'éloigner du centre-ville. C'est une sorte de 'ségrégation pour leur bien'. Mais alors, comment vivent-ils le retour dans un paysage associé aux drogues ? Comment le territoire du centre-ville peut être un paysage inclusif pour des personnes précaires, exposées à la toxicomanie dès leur jeunesse ? Si l'addiction est contraire aux codes de la « *dignité humaine* » selon les autorités de la ville, comment est-ce possible qu'un territoire expose à la toxicomanie ?

#### IV. III. III. Image pour une ville en mutation : quelles représentations motivent les acteurs publics?

Lors de nos objectifs, il était questionné : quelles images et représentations motivent les choix de la ville ? À travers les entretiens, nous avons partiellement répondu à cette question en comprenant qu'une ville où la précarité serait moins visible était désirée. Le Commissaire a expliqué qu'une ville attractive était ce dont Charleroi voulait tendre et que pour cela, travailler contre un sentiment d'insécurité semble être une motivation des plus importantes dans les choix de l'action publique. Selon la personne attachée au cabinet du Bourgmestre, cela est motivé pour que tous les citoyens se sentent bien dans leur ville, et elle n'a pas mentionné que cela serait un terreau plus accueillant pour une nouvelle population.

i *Ibid.*

ii Charleroi, projet de ville 2019-2024, *Op. Cit.*, - 1. *Une Ville Inclusive*

iii L. Pattaroni, Y. Pedrazzini, 2010, *Op. Cit.*

Il existe de nombreux rendus graphiques des projets pour le 'Charleroi de demain'. Dans ces rendus, pas de mendiants et pas d'errants dans les rues commerçantes (Fig. 22). Ces images trahissent les discours du Bourgmestre dont l'objectif, selon l'attachée à son cabinet, ne serait « *pas d'avoir des rues saines, débarrassées de cette population de nuisibles* ».

Au-delà de l'image de la ville comme simple but, la relance économique et la création d'emploi serait la motivation<sup>i</sup>, l'attractivité le moteur. Cette reprise économique passe par la confiance dans les promoteurs privés. Parfois même, la gestion des espaces publics, coûtant trop cher aux autorités publiques, est léguée aux investisseurs privés (le cas de Londres)<sup>ii</sup>. Les différents projets pilotés par la ville ne sont donc pas l'œuvre d'une ville qui 'déteste' purement la précarité, mais l'œuvre d'un processus systémique qui donne beaucoup de place aux investisseurs privés, dont le devoir n'est pas de faire 'du social'. Et lorsque l'économie prône, quelle est la place du martyr moderne qui est témoin<sup>iii</sup> que le capitalisme n'est pas la clef d'un bonheur universel ?

#### IV. IV. COMPARAISON DU CENTRE-VILLE DE CHARLEROI AVEC LES PAYSAGES OBSERVÉS DANS L'ÉTAT DE L'ART

Selon la documentation francophone, une typologie (non exhaustive) des paysages de la toxicomanie a été présentée dans la partie I. V. III. Ces paysages étaient généralement associés à la consommation et au squat. Le cas du centre-ville de Charleroi reprend chacune des typologies :

- Squats post-industriels : la tour Interbéton (Fig. 77),
- parcs urbains : Parc Reine Astrid (Fig. 78),
- friches ferroviaires : à l'Ouest, à moindre mesure,
- espaces restreints en rue : les rampes du parking du PBA (Fig.79)
- campements dans les interstices fabriqués par les routes automobiles : à l'Ouest et à l'Est, sous le Ring et dans les friches (Fig 80).

Les entretiens nous ont éclairés sur les différents aspects de la toxicomanie et les lieux qui y sont associés à Charleroi. La typologie des paysages de la toxicomanie peut alors se préciser :

- le commerce pour la mendicité (Fig. 81),
- les artères pour le deal (Fig. 82),
- les interstices pour la consommation (Fig. 77 et 79).

Les centres commerciaux sont souvent revenus, ainsi que les places rénovées. Cela montre bien que la toxicomanie concerne la cité toute entière, et non les espaces délaissés propices à la consommation (Fig 83).

Selon cette typologie, les espaces étaient caractérisés par certains éléments problématiques. À Charleroi on retrouve aussi : la violence au sein des espaces policés, due au stress et à l'agressivité de la mendicité, des tensions avec le voisinage avec la mendicité, parfois agressive et les nuisances dues à la consommation, des actes relevant du domaine de l'intime par la consommation peu discrète et des objets impressionnants type seringue et des détritux divers dans certaines zones particulièrement touchées (rampes).

i CATCH (2017), *Op. Cit*

ii C. Laborey, M. Evreux, *Main mise sur la ville*, Chamaerops productions, Arte France distribution, France, 2015, 88min.

iii S. Balat, 2016, *Op. Cit.*

Les réponses à ces problématiques avaient été selon la typologie : un démantèlement des campements, à Charleroi, personne n'a parlé de ce phénomène (par contre, la destruction de squat a souvent été évoquée), une requalification d'espace qu'on remarque dans notre cas d'étude avec les rénovations urbaines (places de la ville Basse et les futurs projets pour le PBA ainsi que la tour *interbéton*), un projet d'échange de seringue qui existait déjà (*Carolo Rue, Le comptoir* et plus récemment le MédiBUS qui se rend dans les lieux plus éloignés du centre-ville) et une mise en place de dispositifs dissuasifs (architecture hostile) comme les grilles au abords du PBA ainsi que dans le métro des *Beaux-Arts*, la suppression des transats, des buissons, etc...

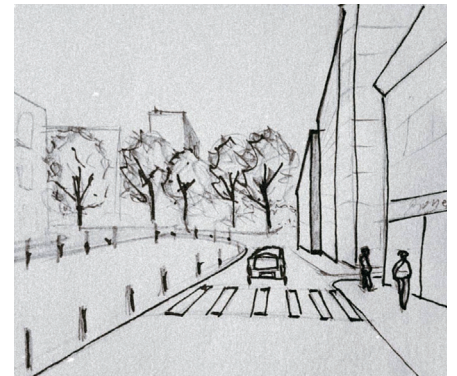
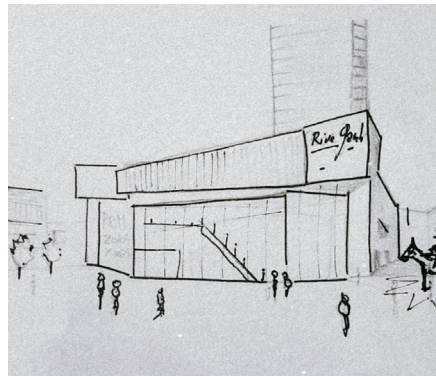
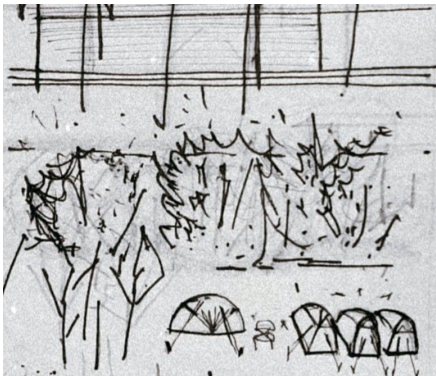
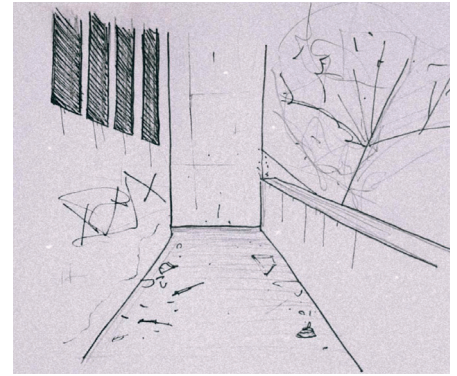
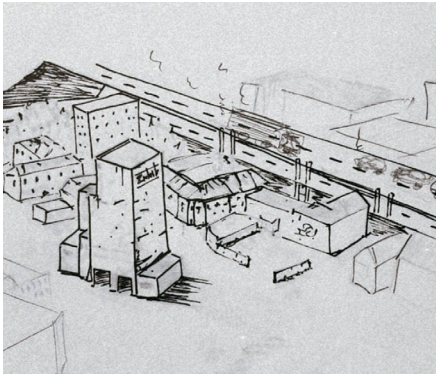


figure 77 : squat Interbéton

figure 80 : campements friches Ouest

figure 78 : parc Reine Astrid

figure 81 : lieux commerciaux Place verte

figure 79 : rampe PBA

figure 82 : Blvd Janson



Typologie des paysages de la toxicomanie -  
Charleroi centre-ville

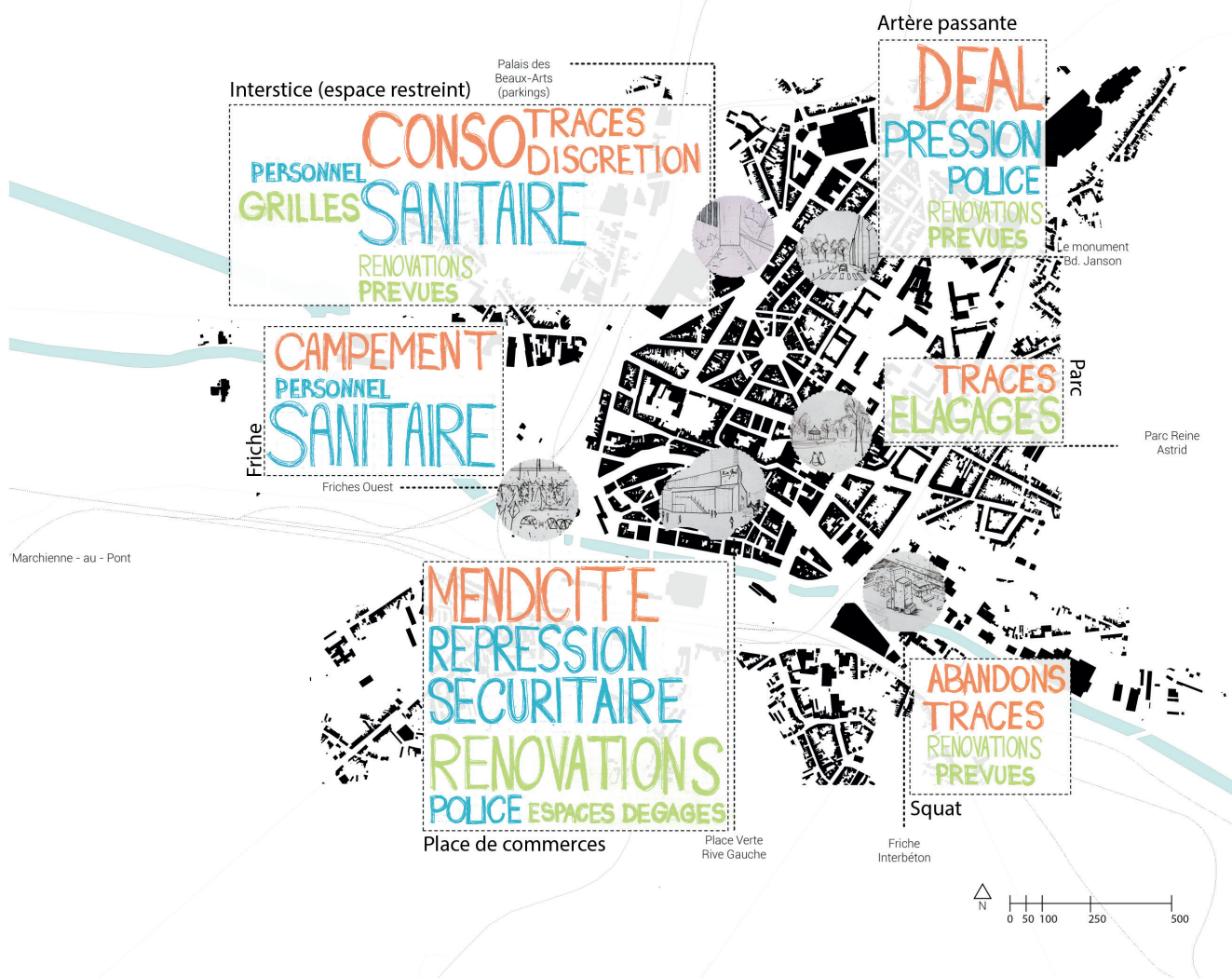


figure 83 : Typologie (non exhaustive) des paysages de la toxicomanie à Charleroi et des réponses par la ville

## IV. V. LIMITES DE LA MÉTHODE

La méthode utilisée dans notre recherche était basée sur des entretiens compréhensifs. Nous avons donc pu comprendre qu'elle était une des réalités de terrain du champ d'action publique lié à la toxicomanie. Lors de la discussion, nous avons présenté des extraits de témoignages et nous avons tenté de présenter les points de vue des personnes en fonction de leur statut. Il a déjà été évoqué que les personnes interrogées étaient toutes liées (de près, certaines un peu moins) à la problématique. Nous avons donc pu avoir un regard expert sur la toxicomanie dans la ville. Le paysage de la toxicomanie dans le centre-ville que nous avons présenté est une réalité, mais le paysage est vaste et existe dans le regard de chacun d'entre nous. C'est pourquoi ce n'est pas l'unique réalité paysagère qui a été ici dévoilée et analysée.

### IV. V. I. Lien à la problématique : informateurs liés à la toxicomanie

Selon la méthode utilisée, il a été préconisé de commencer les entretiens par des personnes de terrain (partie III.). Ces dernières nous ont donné beaucoup d'éléments présents sur le terrain. Cette méthode, en sociologie de l'action publique, préconise cela pour utiliser les témoignages de terrain afin de s'armer contre la 'langue de bois' des dirigeants. J'ai pu expérimenter cela pour révéler la gestion des 'lieux de tolérance', «*non préoccupants*», car c'est un lieu dont la personne représentante du Bourgmestre n'aurait pas parlé si je ne lui avais pas posé la question. Cette méthode était donc la meilleure pour comprendre la gestion de notre problématique.

La première hypothèse était de comprendre les conséquences spatiales et paysagères de la toxicomanie. Pour cela, la méthode a montré ses limites car tous les interrogés étaient experts et avaient une profession qui 'déformait' leur regard. La personne toxicomane m'avait vivement conseillé de m'entretenir avec un citoyen 'lambda', sans aucun lien avec la toxicomanie. Mes entretiens étaient fixés à 10, je n'ai donc pas eu le temps de prendre cet élément dans le cadre de ma recherche. J'ai donc comparé la réalité des interrogés avec la réalité paysagère selon moi (partie IV. II. XII).

### IV. I. II. Aller chercher le paysage au delà de la profession des interrogés

La réalité paysagère de la toxicomanie s'efface devant la réalité de terrain de la gestion puisque notre méthode était plutôt axée sur cet aspect (quelle gestion locale existe-t-il et est-elle instrumentalisée dans le cadre du projet de ville). Le point de vue citoyen était un sujet récurrent lors des entretiens. Afin d'obtenir ce regard quant à la réalité du paysage de la toxicomanie, une méthode supplémentaire pour apporter un complément à propos des pratiques des interrogés dans le centre-ville aurait pu nous aider à comprendre comment la toxicomanie influence leur paysage citoyen. Cela fût en partie présenté, car durant les témoignages certains ont spontanément parlé de leur lien à la ville en dehors de leur profession. J'ai donc pu avoir leurs points de vue sur leurs pratiques en tant qu'usager de la ville mais il reste difficile de détacher le paysage 'professionnel' ou marginal, particulier à une poignée de personnes.

### IV. V. III. Faible effectif échantillonné et surreprésentation du secteur social

En fonction du temps qui m'était imparti, le nombre d'entretiens était fixé à dix. J'ai obtenu les contacts des éducateurs de rue rapidement. Ils ont été réactifs et disponibles pour moi. Plusieurs représentants d'autres secteurs comme celui de la police, du Bourgmestre ou du Bouwmeester ont été sous représentés par rapport à ces représentants du secteur social. Les autres secteurs étaient également moins disposés à me recevoir. L'échantillon d'interrogés représente donc bien plus le secteur social que le reste. Dans cette recherche, le paysage de la toxicomanie est plutôt perçu sous un prisme social. Notre réflexion est donc bien plus axée selon cette considération.



*figure 84 : rampe du PBA*

## V. Recommandations et Conclusion



À l'issue de ce travail, nous pouvons maintenant rendre compte d'un 'paysage de la toxicomanie' à Charleroi. Les axes de réflexion nous ont permis de faire l'état des lieux du contexte actuel en ce qui concerne les tensions et les enjeux du centre-ville par rapport à la toxicomanie. La méthode de l'entretien compréhensif a permis de laisser s'exprimer les acteurs à propos d'un sujet que l'on sait désormais 'vaste' et lié à d'autres enjeux urbains (mendicité, répression, rénovations urbaines...). Selon notre recherche, la toxicomanie a des conséquences spatiales et se manifeste dans le paysage à Charleroi via ce qu'elle génère 'directement', et via la gestion qui en est faite. Parce qu'elle serait trop visible, elle dérangerait et insécuriserait tout le centre-ville. À en croire les témoignages, cet aspect de la toxicomanie est sûrement le plus problématique du paysage urbain. Cet élément justifierait une gestion 'abrogatoire' de l'espace public : on efface, on cache, on enlève, on chasse. La mise en place d'une salle à moindre risque, solution souvent évoquée, pourrait en outre à la fois révéler la toxicomanie et limiter les nuisances liées à la consommation. Enfin, derrière la toxicomanie il y a un public « *qui fait peur* »<sup>i</sup> et qui sera toujours présent (sans doute d'autant plus si on prévoit un dispositif adapté à leurs pratiques). Si nous voulons atténuer la peur que génèrent les personnes errantes, c'est bien plus qu'un travail sur la gestion de la toxicomanie qui est nécessaire, il s'agit également de changer la représentation et le mépris qui est attribué envers ces personnes par le grand public.

## V. I. RECOMMANDATIONS

### V. I. I. Cadrer la visibilité et promouvoir l'urbanisme de la reconnaissance

Selon le dossier '*Immersion dans le Liège des toxicomanes*', Liège est une ville pionnière en Belgique en termes de gestion sanitaire. En 2011, un projet pilote de deux ans propose une administration contrôlée d'héroïne (projet *TADAM*)<sup>ii</sup>. Les toxicomanes sélectionnés pour cette expérimentation consomment alors dans des locaux prévus pour cela. Quotidiennement ils se voyaient administrer de l'héroïne par un médecin. Selon un usager de drogue, ce projet lui a permis, le temps de l'expérimentation, d'être bien moins confronté aux problèmes de la rue (deal, magouilles...). L'insécurité provient souvent de ces problèmes plutôt que ceux de la drogue en elle-même. Malheureusement, le projet prit fin en 2013 (ce projet disposait d'une durée de deux ans pour l'expérimentation, mais selon Fedito<sup>iii</sup>, c'était beaucoup trop court pour constater une véritable évolution dans le parcours d'un toxicomane<sup>iv</sup>). Étonnement, cela n'aurait pas dérangé le voisinage : il n'y a eu aucune pétition contre son installation, ni de plaintes des riverains, ni de personnes qui 'zonent' aux abords, alors que la police s'attendait à quelques nuisances.<sup>v</sup> Aujourd'hui, Liège dispose d'une SCMR malgré une loi qui l'interdit en Belgique. Ce projet a été motivé par des recherches menées à Vancouver, Barcelone ou encore Sydney, montrant qu'il y a une diminution de 40% à 75% des seringues abandonnées en rue<sup>vi</sup>. Ce genre d'initiative peut considérablement changer la représentation des lieux de la ville car nous avons vu que la consommation est visible dans l'espace public et qu'elle laisse des traces. Cependant, cette étude montre qu'une salle n'a pas d'effet sur la petite criminalité. Ces recherches montrent aussi que les salles sont fréquentées par les usagers du voisinage proche<sup>vii</sup>, d'où la nécessité de proposer plusieurs salles si il existe plusieurs quartiers touchés au sein d'une ville. En se basant sur ce dossier, nous pouvons comprendre que le fait de mener des projets de gestion sanitaire aboutie pourrait atténuer les tensions et le sentiment d'insécurité (aussi bien pour les riverains que pour les toxicomanes qui se verraient moins confrontés aux soucis de la rue). De plus, une fois les besoins d'une population précarisée comblés, cela serait un élément limitant la désaffiliation par rapport aux styles de vie marginaux.

i Voir axes de réflexions : témoignage de la personne assistante sociale

ii I. Lemaire, S. Devillers, J-C Guillaume, 2018, *Op. Cit.*

iii Fédération wallonne des institutions pour toxicomanes

iv I. Lemaire, S. Devillers, J-C Guillaume, 2018, *Op. Cit.*

v *Ibid.*

vi *Ibid.*

vii *Ibid.*

L'inexistence de lieux adaptés et de modes de gestion appropriés à leurs besoins pousse les publics précaires dans des 'stratégies de survie', les déconnectant ainsi des réseaux de sociabilité. À Charleroi, des lieux sont utilisés comme 'salles de consommation improvisées' (dans le métro ou dans les rampes du parking de PBA). Les personnes qui sont amenées à avoir recours à de tels espaces pour combler des besoins et des pratiques (devenues indispensables) délaissent, un temps, leur dignité. Un lieu qui reconnaît l'existence de cette problématique est donc actuellement réfléchi par les acteurs de la ville. Ce lieu serait prévu non loin des locaux de Carolo Rue, qui est également derrière la tour de police (commissariat). Une des conditions requises pour ce dispositif serait un lieu sans voisinage. Durant les entretiens, deux personnes ont avancé qu'il serait nécessaire de proposer plusieurs salles pour répondre au mieux à la demande. Au-delà du fait de multiplier les points de reconnaissance de cette problématique sur un plan, les lieux d'implantation doivent 'faire sens'. Des espaces comme les rampes ou le métro sont exploités par les personnes toxicomanes car le deal se trouve non loin et car ce ne sont pas des lieux problématiques pour un voisinage (inexistant à proximité directe). Les rampes sont isolées par les parkings et le métro par son caractère souterrain. Ces usages sont dès lors 'vernaculaires' (usages qui sont ancrés dans un contexte et dans un paysage, de façon cohérente), et c'est pourquoi LA reconnaissance de ces usages et des personnes qui y sont associées passe aussi par la conception de d'infrastructures adaptées, elles aussi vernaculaires. Le lieu idéal serait le lieu où la pratique existe déjà de manière non planifiée, là où le besoin se fait sentir : « *il faut que ça soit là où les gens sont, les gens ne doivent pas aller à la salle de conso mais elle doit venir à eux, où ils sont déjà, c'est logique (...)* »<sup>i</sup>. Les personnes toxicomanes ont effet besoin de lieux pour pratiquer la consommation ; mais toute personne à la rue a d'autres besoins non comblés par la ville : un logement adapté pour les femmes (qui sont un des publics les plus à risques<sup>ii</sup>) ayant besoin de plus de sécurité, des infrastructures adaptées si une personne SDF est accompagnée d'un chien, etc... Si les motivations pour des infrastructures sanitaires et sociales passent souvent par une volonté de plus d'invisibilité de la précarité, cela pourrait au contraire devenir des lieux symboliques de la ville, reconnaissant les problématiques. Celles-ci sont alors acceptées, mais leur visibilité est 'cadrée' et ne crée plus de nuisance. Une esquisse est proposée ici (Fig. 85) afin de visualiser comment les espaces perdus par la gestion sécuritaire et hostile de la toxicomanie pourraient devenir ces lieux vernaculaires, jouant un rôle dans les soins et la prise en charge des personnes errantes, assurant leur sécurité et celle de tous les citoyens.

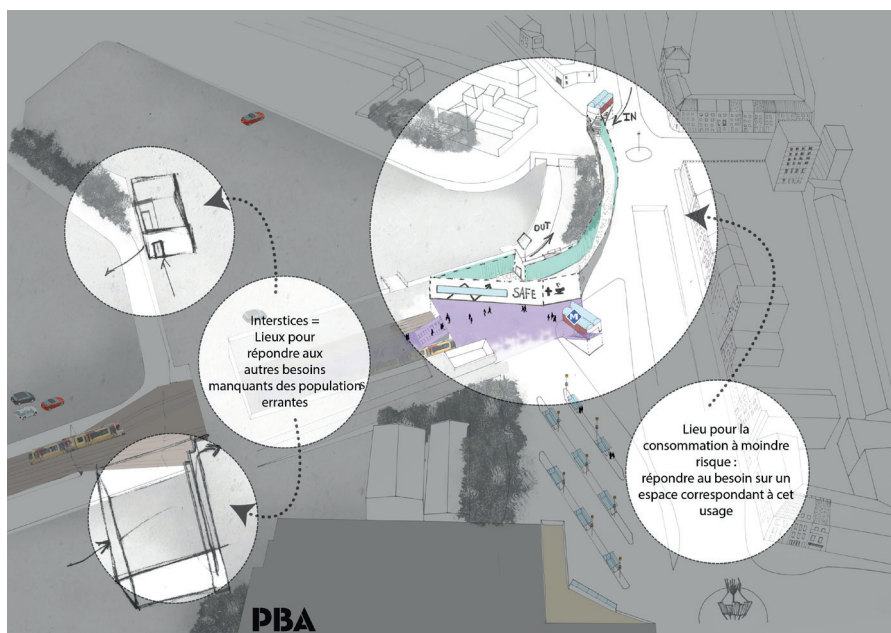


figure 85 : proposition d'une SCMR dans le métro 'Beaux-Arts'

i témoignage de la personne graphiste

ii B. Azocar, 2016, *Op. Cit.*

À Liège, comme à Charleroi, il y a une volonté de rendre moins visible la population errante<sup>i</sup> mais la représentation de la ville ne peut pas changer de si tôt : Liège se fait surnommer 'ToxCity' par ses habitants, et ce nom est désormais emprunté par des collectifs d'artistes liégeois.<sup>ii</sup> À Charleroi, les autorités ne parviennent pas ou peu à rendre invisible la toxicomanie... La volonté de changer d'imaginaire urbain s'apparenterait pour l'instant « coups de poings dans l'eau »<sup>iii</sup>. Si Liège est ToxCity, comment se fait-il que Charleroi soit, du jour au lendemain, 'The Place To 'C''<sup>iv</sup>...?

L'éducatrice interrogée nous a parlé d'un projet qui a pu permettre aux toxicomanes de prendre une place assumée à Charleroi : l'exposition 'Entrez sans frapper' en 2015. Lors de cet événement, les bénéficiaires du Comptoir ASBL sont devenus photographes : en collaboration avec le BPS22, le centre culturel l'Eden, l'asbl Gsara (Groupe socialiste d'action et de réflexion sur l'audiovisuel) et le photographe Olivier Calicis, le Comptoir a armé les toxicomanes d'un appareil photo jetable et ils sont allés photographier leur squat<sup>v</sup>. L'éducatrice explique : « ce qui s'est passé avec le BPS, y avait des marches juste en face et y avait des gens qui consommaient à la vue de tous. En face, les gens de ce musée étaient fâchés et avaient peur. Donc, ce que j'ai voulu c'est réunir tout ce monde, deux mondes différents. Je suis allée trouver le BPS et plutôt que de se fâcher, ce qui a été décidé avec eux c'est de faire un projet avec ces usagers de drogues et avec le musée. Donc (...) nous avons armé les usagers d'appareils photo jetables et comme ils ne vont pas vers la culture je me suis dit, nous allons aller vers eux (...) les usagers ont fait des photos de leur squat, du coup on a pu les exposer, et ils ont pu rentrer dans ce musée. Du coup, ces gens du musée ont été rassurés, ils ont été étonnés de savoir que les usagers de drogue étaient encadrés, ils pensaient qu'ils étaient là seuls au monde, et ils ont compris qu'il y avait un réseau tout autour qui les aide mais qui peut aussi venir aider à discuter. Ces gens se sont rencontrés, il y avait des préjugés des deux côtés, des gens de la culture, qui voient ces gens comme des bons à rien et les consommateurs ont des préjugés aussi, ils ont peur de rentrer dans les musées, parce que pour eux c'est les bourgeois, c'est un autre monde. Quand on a peur, c'est parce qu'on ne connaît pas ». (Fig. 86). Cet type de projet permet donc à un public considéré comme nuisible de prendre une place importante dans le paysage culturel de Charleroi. De plus, cela a permis de faire découvrir aux citoyens les interstices occupés par ces personnes marginales. La ville informelle, résiduelle, est devenue le temps d'une exposition le sujet du devant de la scène. Cela a eu lieu en 2015 et depuis, les squats pris en photo ont disparu dans les rénovations de la ville Basse.<sup>vi</sup> Ce fût une rencontre éphémère entre les toxicomanes et les personnes du haut de la scène culturelle de Charleroi. En 2019, Teresa Margolles, une artiste contemporaine mexicaine, prévoyait un travail basé sur la condition des femmes au Mexique pour une exposition au BPS22. Mais en arrivant à Charleroi, l'artiste se rend compte du rapprochement qu'il existait entre les 'paysages sociaux' qu'elle connaît (violences physiques, économiques, psychologiques) et la ville de Charleroi<sup>vii</sup>. Elle décide alors de consacrer une deuxième partie de l'exposition au monde de la rue à Charleroi : accompagnée des éducateurs de Carolo Rue, elle va à la rencontre du public précarisé et leur donne la parole.<sup>viii</sup> Pour une seconde fois, des toxicomanes se retrouvent au-devant de la scène du monde de la culture à Charleroi (Fig. 87). Ces projets culturels permettent de faire entendre la voix des marginalisés. Ce sont actuellement des événements ponctuels qui pourraient être plus récurrents : j'ai pu constater lors de mes entretiens que les personnes marginalisées interrogées avaient beaucoup à raconter, et qu'elles étaient volontiers prêtes à participer et à s'impliquer dans des projets. Elles m'ont expliqué la difficulté à s'intéresser aux dynamiques urbaines sans ordinateur, qui pourtant les concernent de près. Comme évoquait un éducateur, il faut vraiment « travailler sur l'inclusion dans les quartiers ». Cela passe par des activités qui concernent tout le monde et par des projets

i I. Lemaire, S. Devillers, J-C Guillaume, 2018, *Op. Cit.*

ii *Ibid.*

iii expression utilisée par un éducateur en parlant de la gestion répressive

iv expression utilisée pour qualifier l'image de Charleroi : Charleroi Bouwmeester (2017), Charleroi Make History With Us.

v M. Mormont, 2016, *Op. Cit.*

vi *Ibid.*

vii T. Margolles, *Tu t'alignes ou on t'aligne*, guide du visiteur, exposition au BPS22, 28/09/2019 au 05/01/2020

viii T. Margolles, *Tu t'alignes ou on t'aligne*.

où peuvent se rencontrer les publics. Cela dépend alors de la volonté des citoyens à participer, mais surtout des choix de la ville quant à la création de projets pensés pour une catégorie de personnes, sans mépris de celle-ci.

Les différents projets culturels évoqués se passent dans les murs des institutions, qui sont une vitrine infranchissable de la réalité. Au sein des musées, il peut être montré à quoi ressemble la ville informelle, mais en l'exposant, cela entretient la distance qu'il existe entre le monde marginal et le grand public. Bien qu'il se cache dans les interstices, le monde marginal côtoie les espaces publics et rencontre quotidiennement tout le reste des citoyens. Pour rencontrer le réseau informel de la ville, vaut-il mieux le regarder à travers un cadre soigné ou échanger avec les personnes qui y sont associées, présentes dans les espaces que nous nous partageons tous... ?

Les projets pour faire entendre les voix de la rue pourraient directement se faire dans la rue : une étudiante en graphisme, Arshia Azmat, a réalisé un projet de campagne de sensibilisation pour donner plus de place au public précaire dans la conscience citoyenne (Fig. 88). Elle considère qu'il faille écouter ces personnes afin de les comprendre. Elle propose alors de 'faire parler' la rue à travers des témoignages et des photographies. Sa mission était d'éveiller l'intérêt des citoyens à se joindre aux initiatives de l'association Carolo Rue<sup>i</sup> (projet *Activ'Actions*<sup>ii</sup> que nous avons évoqué lors de la partie I. VI. I.). Ces divers projets proposent de se faire rencontrer les publics afin de briser la glace. Cela constituerait, selon des personnes avec qui je me suis entretenue, une réelle solution à la problématique de la toxicomanie. Si des acteurs de la culture et des acteurs sociaux sont capables de mettre en place de tels projets, la volonté de mutation de la ville, ne serait-elle pas l'occasion de travailler sur la dimension spatiale de ces projets ? L'univers marginal ne peut-il avoir une réelle place sur le territoire de Charleroi hors d'un imaginaire muséifié ? Pouvons-nous penser les espaces de sorte qu'ils soient la place permanente de projets humains (culturels et sociaux) ? Est-ce que l'urbanisme et la conception du paysage peut-il représenter et valoriser tous les habitants, même les plus marginaux ?

de gauche à droite :

figure 86 : exposition 'Entrez sans frapper'

figure 87 : visages de personnes errantes de Charleroi moulés pour l'exposition 'Tu t'alignes ou on t'aligne', Teresa Margolles

figure 88 : «À Charleroi, les rues parlent (...)», campagne pour Carolo Rue, ©Arshia Azmat



i Arshia Azmat, Des rues Carolos, communication campagne, 2018, Voir Bibliographie

ii Ateliers, conférences, événements de quartier, etc.



Les nouveaux aménagements des places contemporaines des villes sont des lieux dégagés « *n'incitant pas à la rencontre* »<sup>i</sup>. L'angle mort et l'immobilité des errants est la phobie de ces architectures minimales, donc tout est visible et le mobilier est abrogé. Si les villes ne reconnaissent plus certaines populations en effaçant leurs besoins, en les rendant invisibles dans l'espace public<sup>ii</sup> et en réduisant les situations de précarité en comportements illégaux<sup>iii</sup>, elles se retrouvent alors à nier les souffrances sociales. Pourtant, celles-ci sont présentes et nous nous devons de cohabiter avec ; c'est le sens même d'une ville.

« (...) *ce qui fait l'essence de la ville, l'altérité* »<sup>iv</sup>

Par le design, certains publics sont de facto méprisés. Simples et ne prenant pas de risque quant aux possibles de l'espace public, les nouvelles conceptions des espaces dépendent tout de même d'une situation existante. Si l'aménagement des places rénovées en résulte un espace ouvert sans angle mort, c'est qu'il est possible de le faire. Certains espaces ne peuvent tout de même pas se plier à cette conception 'minimale'. Il existe des lieux à Charleroi comme la porte d'entrée des friches Ouest, où la structure est bien trop complexe, notamment de par la présence de nombreux réseaux propres au lieu (*Ring*, voies de trains, cours d'eau qui s'entremêlent...). Actuellement, ces espaces sont délaissés et considérés comme des 'chancres'. Même les projets grandioses (la Marina) n'ont pas l'audace de repenser ces lieux sordides. (Fig. 74 et 75) Les abords et les dessous du *Ring* sont des endroits qui offrent d'immenses potentiels, trois points de vue : premièrement, de par leur situation. Ce sont des lieux charnières entre l'intra et l'extra-centre. C'est donc à la fois, une porte d'entrée du centre-ville et une 'muraille' moderne (1) de ce fait, ce genre d'espaces ne connaît pas d'aménagement générique. Un second potentiel vient du fait qu'ils sont à définir : qu'est-ce qu'une limite, une charnière (muraille), avec la vocation d'être poreuse (entrée) ? Cela ne pourrait-il pas être un 'tampon' empêchant de déplacer les habitants en les invitant à rester ? Tout cet imaginaire autour de l'invitation nécessite de la réflexion de la part des paysagistes, architectes, urbanistes, pour concevoir ce qui pourrait avoir *Lieu* dans ces espaces (2).

Ce sont également des espaces qui ont beaucoup à apprendre aux concepteurs. Puisqu'ils n'étaient pas définis par les autorités, les habitants ont eux-même investi les lieux, selon leurs besoins (3). Il y a encore peu, avant qu'un projet définisse leur vocation, les friches industrielles<sup>v</sup> n'étaient pas juste 'abandonnées'. Elles étaient utilisées à des usages informels réjouissant toute une partie de la population : squat, promenades insolites, *urbex* (photographies), agriculture informelle... (Fig. 89, 90, 91). La nouvelle vocation des espaces, définie par les autorités laisse place à de nouveaux possibles, mais forcément, délaissent les usages vernaculaires qui s'y étaient mis en place. À l'heure de 'la ville inclusive', n'est-il pas imaginable de la concevoir sur base de ces usages spontanés ? Ces lieux de friche resteront-ils alternatifs lorsqu'ils seront déterminés par des usages planifiés ?

Par le caractère attractif de l'alternatif, les friches peuvent faire l'objet d'une instrumentalisation pour la gentrification d'un quartier. En effet, ce sont des espaces qui conviennent à l'installation d'activités culturelles et artistiques; l'occupation d'acteurs 'conventionnés' issus d'une classe créative arrange donc bien plus les autorités que des squateurs<sup>vi</sup>. Les activités culturelles peuvent alors devenir un frein à l'inclusion de tous les publics. Est-ce que la ville 'inclusive' peut-elle prendre en compte la différence et l'alternatif, sans les manipuler, se les approprier et les transformer ?

i témoignage du Chargé de projet au CPAS

ii M. Labbé, 2019, *Op. Cit.*

iii L. Pattaroni, Y. Pedrazzini, 2010, *Op. Cit.*

iv V. Edin, 08/12/2019 à 7 : 00, L'architecture du mépris a des effets sur nous tous, entretien avec M. Labbé, *Usek&Rica*.

v 'Sambre Ouest', Charleroi Bouwmeester

vi E. Vivant, 2007, *Op. Cit.*

«Quand tu commences à dire que quelque chose est alternatif à la commune (la ville), ça ne l'est plus, car ça ne se crée pas...»<sup>i</sup>

À la manière dont la société contrôle et appuie son pouvoir sur les personnes toxicomanes<sup>ii</sup> (ou toutes autres personnes marginales), elle planifie les espaces et contrôle ce qui peut y avoir lieu. La ville intègre tous les codes de notre société<sup>iii</sup>, qui tend à la normalisation des comportements (par la pudeur, les codes deviennent de plus en plus normés<sup>iv</sup>). Suite cette normalisation, devons-nous nous attendre à une uniformisation de nos comportements, et donc des espaces ?

La ville est pourtant hétérogène, et à l'heure actuelle elle se présente sous forme d'une mosaïque de différentes villes qui s'entrecroisent tels des réseaux (on retrouve la ville luxueuse, la ville gentrifiée, la ville suburbaine, la ville des immeubles de rapport, la ville abandonnée<sup>v</sup>). Lors de ce travail, nous nous sommes retrouvés dans ces villes différentes au sein d'un même territoire. Dans cette partie, nous désirons imaginer une autre ville, hors-norme, alternative et par ce fait, inclusive ; imaginer un réseau de lieux qui reconnaîtrait les besoins d'une population marginale, sans appuyer le pouvoir d'une société normée à travers la planification des espaces. Les espaces sous le *Ring*, sont l'espoir de cette ville informelle et inclusive. Par l'existence de lieux qui reconnaissent les besoins d'une population, (co)créés par des acteurs experts des problématiques (acteurs sociaux, acteurs marginaux, citoyens...), les espaces peuvent être la porte d'entrée à l'inclusion de la marge, tout en lui laissant son intégrité et sa liberté d'exister.

## V. II. CONCLUSION

Une ville est un paysage où les choix des autorités publiques et les pratiques des habitants créent un environnement, des espaces et des lieux. À travers sa conception de l'espace public, la ville de Charleroi tente de promouvoir un paysage 'idéal'. Sans le vouloir, le phénomène de la toxicomanie perturbe cet idéal. En parallèle, la gestion de la toxicomanie se répercute sur les populations usagères de drogues. Si la gestion 'officielle' de la toxicomanie se manifeste peu dans l'espace public, de manière 'officieuse', elle joue pourtant un premier rôle dans la façon de penser l'urbanisme. Sur la scène ouverte qu'est l'espace public, les toxicomanes sont comme des acteurs fantômes. À la fois présents, craints et à effacer. Beaucoup trop visibles, ils deviennent un des boucs-émissaires d'une approche ultra-sécuritaire du centre-ville (Peloton de Sécurisation de l'Ordre public). Cette approche, nous l'avons vu, n'est pas toujours justifiée ni efficace. Derrière des pratiques dérangeantes que l'on tente de masquer vivent des personnes qui subissent le mépris d'une société qui tente de faire de la marginalité de l'illégalité.

L'espace public, devenant une vitrine pour l'attractivité d'une ville, les errants y sont alors invités à se présenter plutôt dans les coulisses, dans les lieux oubliés, que sur la scène principale des places publiques. Pour être d'autant plus caricaturales, les institutions de la ville (musées) proposent volontiers des reportages en coulisse : présentation du monde de la rue dans une vitrine bien léchée d'une exposition. Bien que cadrée, la toxicomanie s'infiltré partout. À travers notre recherche, nous pouvons voir qu'elle n'est pas facilement 'enrayable' de la carte, qu'elle persiste et signe au sens de sa marque sur le terrain.

i Témoignage de la personne graphiste

ii M. Foucault cité par A. Breuil, *Op. Cit.*

iii D. Augias, 04/02/2014, «La ville, miroir de la société», *Nonfiction*.

iv «L'évolution des moeurs est caractérisée par une interiorisation croissante des normes» : N. Journet, 2016, «Norbert Elias, la civilisation des moeurs», dans : *Les grands penseurs des sciences humaines*, pp. 87-90.

v L. Pattaroni, Y. Pedrazzini, 2010, *Op. Cit.*





*figure 89 : animaux domestiques dans les friches industrielles*



*figure 90 : promenade dans les friches, panorama sur la porte Ouest*



*figure 91 : espace sous le Ring, utilisé pour le campement*

C'est comme si elle entachait les vitrines de la ville de l'intérieur, donc simplement la nettoyer ne constitue pas une solution durable. Tant qu'il y aura des décisions simplistes pour tenter de l'effacer, des situations complexes en découleront : déplacement des populations, ségrégation, violence, précarité aigüe... Et tant qu'il y aura du contrôle sans reconnaissance des personnes marginales, celles-ci se cacheront, et tant qu'il y aura des espaces 'tordus', l'ensemble de ces phénomènes urbains, paysagers et sociaux seront toujours considérés comme problématiques.

À l'heure actuelle, la problématique de la toxicomanie impacte les espaces publics sous le prisme de l'insécurité : mendicité, deal, consommation, tous ces comportements qui, dans le centre-ville, génèrent des représentations insécurisantes des lieux. Ces comportements se manifestent par la visibilité des actes mais aussi des traces matérielles comme des seringues, des tentes, des squats délabrés... Entre image, délinquance, problème sanitaire et social, la ville n'a pas de réponse toute faite envers la toxicomanie. La gestion des espaces publics est pensée de façon à éviter les pratiques indésirables tandis qu'une gestion sanitaire aboutie avec une salle de consommation à moindre risque se fait attendre. Dans ce déséquilibre d'organisation, les acteurs se doivent de communiquer. La police, les aménageurs, les travailleurs sociaux, les citoyens et les toxicomanes doivent entrer dans une nouvelle façon de percevoir la gestion de la toxicomanie pour atténuer les problèmes au centre-ville. Avec l'élaboration du plan Drogue, la ville va sûrement dans ce sens. Mais qu'en est-il des discours hyper sécuritaires qui prennent de plus en plus de place dans l'urbanisme?

La peur grandissante des publics différents amène les villes à penser un urbanisme de la clôture (avec des centres commerciaux intérieurs et fermés, par exemple). Ces espaces, presque interdits aux publics marginaux augmentent une représentation de peur que le public lambda se fait des extérieurs. Avec les nouveaux projets dans sa mutation, comme '*Rive Gauche*', la ville de Charleroi ouvre un fossé social, elle qui pourtant, se définit comme inclusive. Le design des lieux déjà rénovés à ce stade de la métamorphose n'invite pas à penser que les pratiques marginales sont bienvenues. Au contraire, Charleroi se laisse tenter par l'architecture hostile, pour tantôt contrôler la présence des personnes toxicomanes, tantôt répondre aux nuisances provoquées par la toxicomanie. À travers notre recherche nous avons exposé le paysage de la toxicomanie à Charleroi et nous avons tenté de comprendre dans quelle mesure la gestion de cette problématique s'inscrivait dans les programmes de mutations urbaines. Nous avons mis en évidence que la gestion se manifestait plus intensément dans les espaces rénovés, et selon nos interrogés, cela est sensé effacer les publics précaires. Mais nous avons aussi vu que ces volontés sont bien plus complexes, car qu'il n'existerait pas d'organisation entre une architecture hostile et une gestion policière des espaces. La gestion répressive de la toxicomanie ne serait pas indépendante du processus de mutation, mais ne serait pas (concrètement) organisée.

La ville de Charleroi n'est pas un cas isolé de gestion hostile des publics errants. Au niveau international émerge un même modèle de ségrégation. Ce sont les villes en général qui deviennent de moins en moins accueillantes pour les publics fragiles. Cela serait alors aux autorités communales de passer au-dessus des logiques systémiques pour construire un nouveau modèle et de nouveaux réseaux urbains. Les réseaux de la ville sont bien plus amples que les espaces commerciaux et que les places publiques sécurisées : des lieux informels, aux usages vernaculaires répondant aux besoins des populations ne sont pas impossibles. Charleroi a l'avantage d'être en pleine mutation, et c'est une occasion formidable de repenser les espaces, même les plus hors-normes.





# Documents et références

## TABLE DES FIGURES

<i>figure 1 : fumerie d'opium</i>	19
<i>figure 4 : délinquance</i>	19
<i>figure 2 et 3 : cures</i>	19
<i>figure 5 : rencontre</i>	19
<i>figure 6 : bus d'échange de seringues</i>	19
<i>figure 7 : SCMR Paris, © A. Breuil</i>	20
<i>figure 8 : SCMR H17</i>	20
<i>figure 9 : Safe Shape</i>	20
<i>figure 10 : boulons anti-SDF, ©D.R M. Labbé</i>	23
<i>figure 11 : Camden bench, ©D.R M. Labbé</i>	23
<i>figure 13 : dispositif 'anti-tox' à 'Alhambra', Bruxelles</i>	24
<i>figure 12 : appui de fenêtre à 'Alhambra', Bruxelles</i>	24
<i>figure 14 : squat post-industriel</i>	28
<i>figure 15 : parc urbain</i>	28
<i>figure 16 : friche ferroviaire</i>	28
<i>figure 17 : interstice urbain restreint (en rue), abords de canal</i>	28
<i>figure 18 : interstice urbain (route automobiles)</i>	28
<i>figure 19 : Porte Ouest de Charleroi : zone industrielle en grande partie désaffectée</i>	31
<i>figure 20 : spécificités du centre-ville de Charleroi</i>	37
<i>figure 21 : centre commercial Rive Gauche, entrée sur la Place Verte</i>	37
<i>figure 22 : projets pour Charleroi, ©Charleroi Bouwmeester ©Asymétrie ©RGPA + Asymétrie</i>	38
<i>figure 23 : projets pour Charleroi, ©Charleroi Bouwmeester</i>	39
<i>figure 24 : Charleroi DC, ©Charleroi Bouwmeester</i>	39
<i>figure 25 : Marina, ©RGPA + Asymétrie</i>	39
<i>figure 26 : Sambre Ouest, ©Charleroi Bouwmeester</i>	39
<i>figure 27 : démolition des squats à Interbéton</i>	40
<i>figure 28 et 29 : méthodes d'illustration d'éléments paysagers</i>	47
<i>figure 33 : plan de la zone d'étude, ©CartoWeb sur WalOnMap</i>	51
<i>figure 30 : carte brute 'Orange', toxicomanie</i>	55
<i>figure 31 : carte brute 'Bleu', manifestation de la gestion</i>	56
<i>figure 32 : carte brute 'Verte', modification de l'espace</i>	57
<i>figure 30 : carte brute 'Orange'</i>	59
<i>figure 34 : lieux importants dans la manifestation de la toxicomanie et de sa gestion locale</i>	59
<i>figure 31 : carte brute 'Bleu'</i>	59
<i>figure 32 : carte brute 'Verte'</i>	59
<i>figure 35 : l'UT, lieu de conso</i>	62
<i>figure 36 : Place Verte, lieu de mendicité</i>	62
<i>figure 37 : Janson, lieu de 'Deal'</i>	62
<i>figure 38 : seringue dans les rampes</i>	63
<i>figure 39 : squat brûlé près de la crèche Dourlet</i>	63
<i>figure 40 : campement dans les friches Ouest</i>	64
<i>figure 44 : carte Orange : lieux de toxicomanie</i>	66
<i>figure 45 : Mots placés sur la carte Orange</i>	67
<i>figure 41 : Ville2, lieu de mendicité</i>	68
<i>figure 42 : discrétion dans la rampe du PBA</i>	68
<i>figure 43 : abandon sous le Ring (Ouest)</i>	68
<i>figure 46 : Le Comptoir ASBL</i>	69
<i>figure 47 : personnel sanitaire et social à 'Beaux-Arts'</i>	69
<i>figure 48 : présence policière à la Place Verte</i>	69
<i>figure 49 : carte Bleu : lieux où se manifeste la gestion de la toxicomanie</i>	72

<i>figure 50 : Mots placés sur la carte Bleu</i>	73
<i>figure 51 : caméra entre Beaux-Arts et Janson, Bvd. J. Bertrand</i>	75
<i>figure 52 : suppression des transat, Quais</i>	77
<i>figure 56 : grilles dans les rampes</i>	77
<i>figure 53 : architecture dégagée, place Verte</i>	77
<i>figure 57 : 'élagage' des buissons, parc Reine Astrid</i>	77
<i>figure 54 : entrée de métro fermée, Beaux-Arts</i>	77
<i>figure 58 : suppression des buissons, UT</i>	77
<i>figure 59 : carte Verte : lieux de modifications de l'espace public liées à la toxicomanie</i>	78
<i>figure 60 : Mots placés sur la carte Verte</i>	79
<i>figure 61 : lieux de la manifestation (...) Ville Haute ou Ville Basse</i>	80
<i>figure 62 : paysage de la Ville Basse</i>	81
<i>figure 63 : paysage de la Ville Haute</i>	82
<i>figure 63.5 : contraste Rive Gauche et rue de la Montagne, © la Nouvelle Gazette</i>	83
<i>figure 64 : paysage de la Ville Basse sous le regard des personnes concernées par la toxicomanie</i>	84
<i>figure 65 : paysage de la Ville Haute sous le regard des personnes concernées (...)</i>	84
<i>figure 66 : paysage de la Ville Basse : modifications de l'espace public liées à la toxicomanie</i>	85
<i>figure 67 : paysage de la Ville Haute : modifications de l'espace public liées à la toxicomanie</i>	85
<i>figure 68 : squat 'muré' avant démolition à Interbéton</i>	87
<i>figure 69 : dynamique schématique du public toxicomane (...)</i>	89
<i>figure 70 : solitude, quais A. Rimbaud</i>	94
<i>figure 71 : récits de la discussion sous des regards hétérogènes</i>	96
<i>figure 72 : suppression d'une entrée de métro Beaux-Arts, modification des usages de l'espaces</i>	97
<i>figure 73 : Carte Orange &lt; Bleu &lt; Verte : superposition des données, réponses à la toxicomanie</i>	100
<i>figure 74 : Marina aux abords du Ring</i>	101
<i>figure 75 : dessous du Ring, contraste avec la volonté des autorités</i>	101
<i>figure 76 : caméra et campement dans le centre-ville</i>	102
<i>figure 77 : squat Interbéton</i>	107
<i>figure 80 : campements friches Ouest</i>	107
<i>figure 78 : parc Reine Astrid</i>	107
<i>figure 81 : lieux commerciaux Place verte</i>	107
<i>figure 79 : rampe PBA</i>	107
<i>figure 82 : Blvd Janson</i>	107
<i>figure 83 : Typologie (non exhaustive) des paysages de la toxicomanie à Charleroi (...)</i>	108
<i>figure 84 : rampe du PBA</i>	110
<i>figure 85 : proposition d'une SCMR dans le métro 'Beaux-Arts'</i>	113
<i>figure 86 : exposition 'Entrez sans frapper'</i>	115
<i>figure 87 : visages de personnes errantes de Charleroi moulés pour l'exposition 'Tu t'alignes ou on t'aligne', Teresa Margolles</i>	115
<i>figure 88 : «À Charleroi, les rues parlent (...)» (...) ©Arshia Azmat</i>	115
<i>figure 89 : animaux domestiques dans les friches industrielles</i>	118
<i>figure 90 : promenade dans les friches, panorama sur la porte Ouest</i>	118
<i>figure 91 : espace sous le Ring, utilisé pour le campement</i>	118

Toutes représentations (dessins, photographies, cartes et schémas) sans auteurs indiqué : ©B. Couturiaux



# ANNEXES

## 1 : visuels du Projet de Fin d'Étude : *Interstices Interdit*, ©B. Couturiaux

Enjeux dégagés : Des interstices

Objectifs de projet

1) Les gens résiduels

1) Combler les besoins humains/ sociaux et les manques

2) Les matières résiduelles

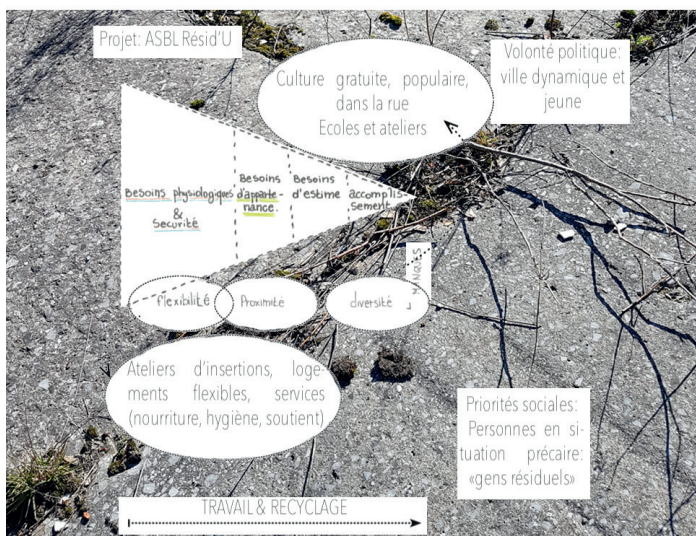
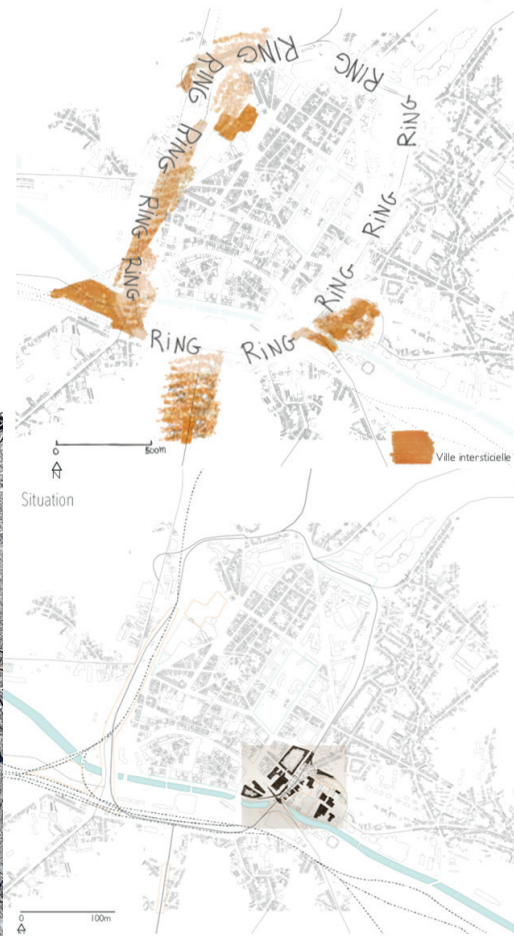
2) Greffon : travailler avec les matières résiduelles pour combler les interstices

3) Les zones résiduelles

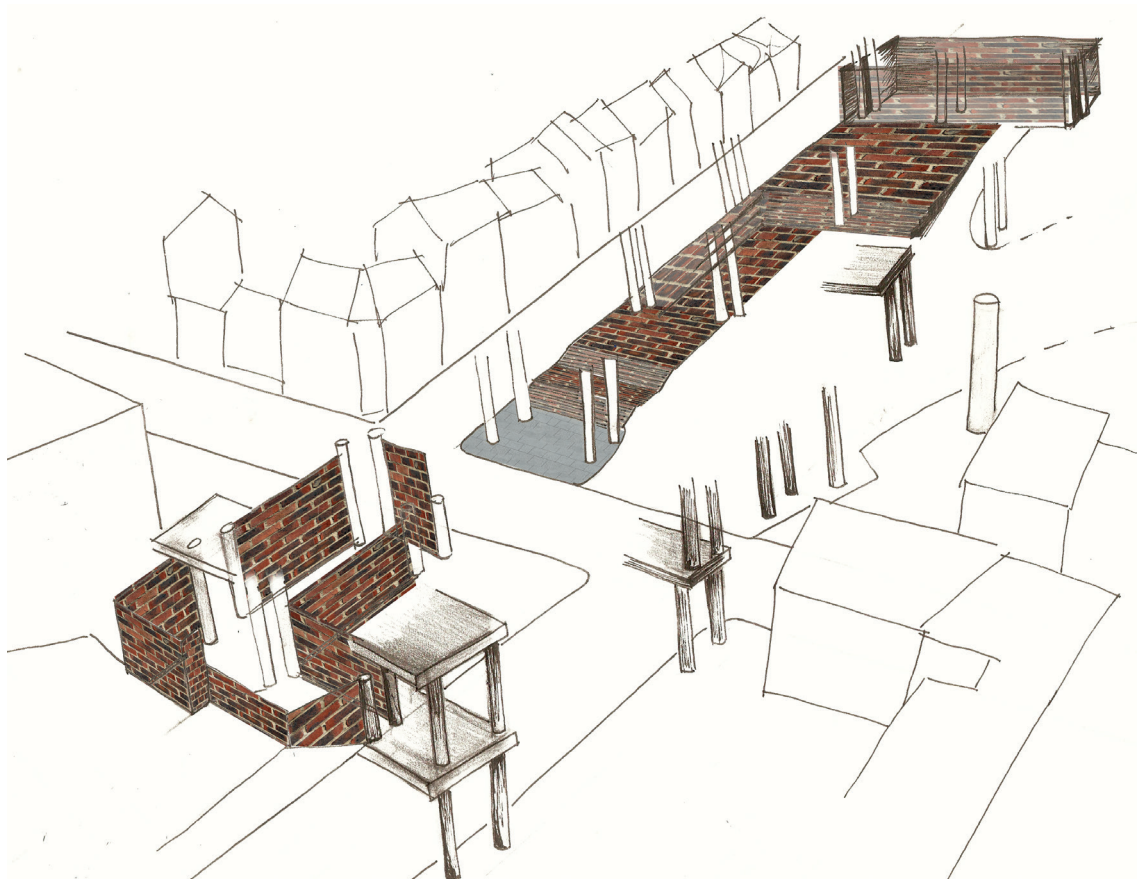
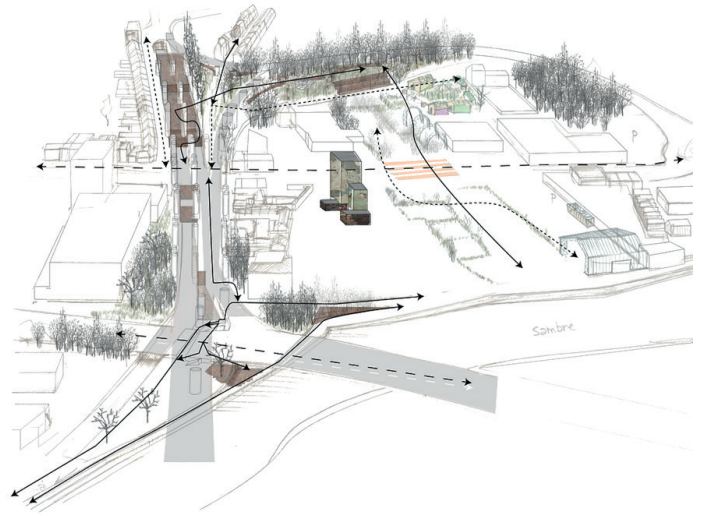
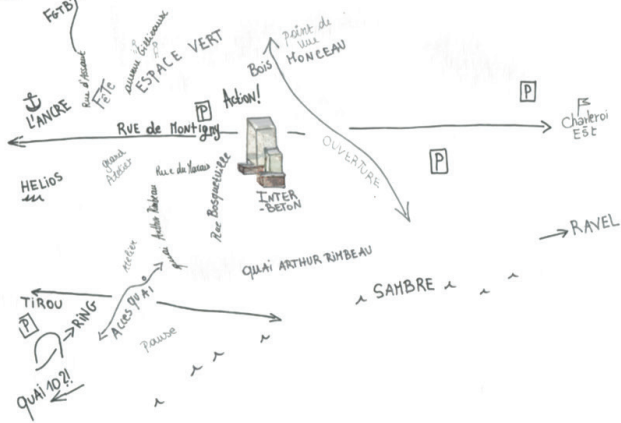
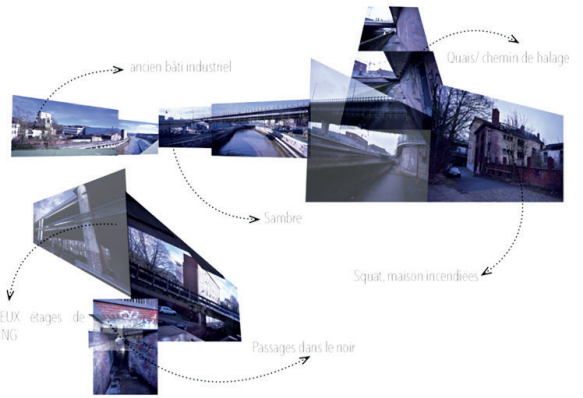
3) Autogreffe: désemcombrer le paysage et combler les interstices

Charleroi: ville résiduelle

intersticielle - charnière intra/extra Ring









# "JE SUIS LÀ"

points d'assistance médicale de première ligne à Charleroi

Aides d'urgence	
105 - (gratuit) 24h/24	Assistance - Pompiers
106 - (gratuit) 24h/24	Urgence Psychiatrique (UCIP)
107 - (gratuit) 24h/24	Urgence médicale
108 - (gratuit) 24h/24	Centre d'actions
109 - (gratuit) 24h/24	Centre d'actions
110 - (gratuit) 24h/24	Centre d'actions
111 - (gratuit) 24h/24	Centre d'actions
112 - (gratuit) 24h/24	Centre d'actions
02024.38.38 - (Lu - V) : 9h - 19h	Assistance sociale
02027.54.02 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.03 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.04 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.05 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.06 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.07 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.08 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.09 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.10 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.11 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.12 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.13 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.14 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.15 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.16 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.17 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.18 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.19 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.20 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.21 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.22 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.23 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.24 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.25 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.26 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.27 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.28 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.29 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale
02027.54.30 - (gratuit) Lu - V : 9h - 17h	Assistance sociale

### 6000 CHARLEROI

**1. « ALLO SANTÉ »**  
Standard 24h/24 - 07103.33.33  
Pour trouver un médecin généraliste (ou www.fagc.be) - Renseignements médico-sociaux - Gardes Médicales, Pharmaciens, Dentistes, Ophthalmologues, Otolaryngologues, Infirmeries, Kinésithérapeutes, Vétérinaires. Télévigilance 24h/24 - 7/7

**2. Poste de garde de médecine générale**  
Rue de Sprons, 1 - 07103.33.33  
Consultations libre : Lu - V : 19h - 23h  
WE et jours fériés : 9h - 23h

**3. Service de Coordination de Soins à Domicile de la Ville de Charleroi**  
Espace Santé (2<sup>ème</sup> étage) - Bd Z. Dron 1 - 07103.11.55 - 7/7 - 24h/24  
Soins : infirmiers, kinés, ergothérapeute, logopède, psychologue, diététicien, pédicure, ...  
Aides à domicile : aide familiale, aide ménagère, transport, prêt de matériel, ...

**4. Polyclinique du Mambourg**  
Bd Z. Dron 1 - 07192.58.00

**5. SIDA-IST - Polyclinique Mambourg**  
Bd Z. Dron 1 (3<sup>ème</sup> étage) - 07192.54.10  
Dépistage SIDA-IST (gratuit sur RV)

**6. Relais Santé**  
Soins personnes sans abri  
Bd J. Bertrand 10 bis E - 07101.88.65 (de 9h - 17h)

**7. GHIC - Site Notre Dame**  
Grand Rue 3 - 07170.21.11

**8. SPCC - Centre de prélèvements**  
Gare de Charleroi-Sud - 07192.47.88  
Saisure des marijans de 18 ans  
Prélèvements sang, urine, ... pour analyse

**9. CPAS - Service de santé mentale**  
- Clinique des assuétudes  
Rue Léon Bemus 10 - 07102.84.18  
Sur RV

**10. Centre de guidance de Charleroi**  
Rue Léon Bemus 22 - 07101.63.78  
Sur RV

**11. Service Provincial de Santé mentale**  
Rue de la Science 3 et 7 - 07120.72.80

**12. Planning familial des Femmes Prévoyantes Socialistes**  
Rue d'Orléans 34 - 07120.88.38

**13. Centre de consultations conjuguales et de planning familial**  
Bd Joseph II 4 - 07102.88.44

**14. Collectif contraception**  
Rue des Alliés 26 - 07131.48.87

**15. Infir famille Charleroi**  
Rue Léon Bemus 14 - 07101.30.80  
Médication de abri

**16. Le comptoir asbl**  
Av. Général Michel 5 - 07183.49.83  
Perm. Méd. : Lu : 14h30 - 18h;  
Ve : 17h30 - 19h  
Usage des drogues + dépistage/vaccin (gratuit). Distribution colis alimentaires

**17. Diapason**  
Bd Dewandre 2 - 07100.18.11  
Accueil ambulatoire usagers drogues  
Droque + tabac

**18. Al'Anon - Alateen**  
Rue Léopold 53b - 048848.10.12  
permanence 1<sup>er</sup> mer. du mois 14h - 17h

**19. Alcooliques Anonymes**  
Rue Léon Bemus 10 - 07102.84.18  
Réunion groupes : Lu/Mé : 19h  
Ma/Jé : 20h; Sa : 16h

**20. Entre Deux Wallonie**  
Personnes en lien avec la prostitution de rue  
Rue Desandrouin 13 - 07101.40.42  
Permanences médicales gratuites  
1<sup>er</sup> sur 2 : 15h - 19h  
Travail de rue, WC pour femmes uniquement

**21. Espace P**  
Accueil de jour pour prostituées, clients et entourage  
Rue Desandrouin 3 (2<sup>ème</sup> étage) - 07100.88.10  
Vaccination et dépistage gratuit  
Aide aux démarches sociales

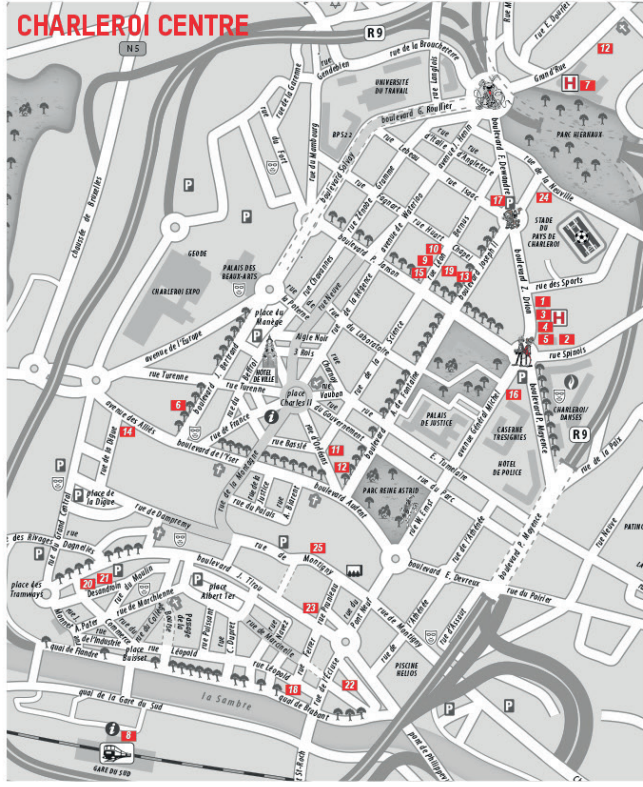
**22. Centre Indépendant d'aide sociale Wallonie-Bruxelles**  
Bd Trou 130 - 02549.76.70  
Conseil en aménagement du domicile  
Location matériel para-médical

**23. Coordination d'aide et soins à domicile (Hainaut oriental)**  
Bd Trou 163/7 - 07120.81.54 (7/7 - 24h/24)  
Relais entre patients et prestataires de soins et de services

**24. Service d'aide et de soins du CPAS**  
Bd Joseph II 13 - 07123.30.39  
24h/24 - 07123.33.33  
Garde de nuit, adaptation domicile  
- Hébergement Alzheimer aide et accompagnement social et familial - 047804.69.88

**25. Coordination de Soins et d'Aide à domicile - COSEDI**  
Rue de Montigny 38 - 07125.00.00 (7/7 - 24h/24)

**26. Coordination Soins à Domicile du Centre, Soignés et Charleroi**  
078155.223-7/7 - 24h/24



### 6030 MARCHIENNE AU PONT

**1. Alcooliques Anonymes (A.A.)**  
La Source - rue de Châtelain 22  
07815.25.56 - Mé : 19h30  
Local 3<sup>ème</sup> étage - Rue V. Hachez 37  
Ma/Jé : 19h30

**2. Centre de santé mentale « La Ploche »**  
Rue Royale, 59 - 07131.18.92

**3. L'Étoile bleue**  
Route de Beaumont 206 - 047263.32.21  
Réunion tous les jeudis à 19h  
Aide et soutien aux dépendances à l'alcool - tabac - drogues

**4. Hôpital Psychiatrique Vincent Van Gogh**  
Rue de l'Hôpital 55 - 07192.14.11  
Réunion A.A. local ergo : Lu/Ve : 20h  
Accueil sur RV : 9h - 18h

### 6041 GOSSELIES

**11. Alcooliques Anonymes**  
Salle Paroissiale - Rue de la Providence 42  
07815.25.56  
Mé : 19h30

**12. Alzheimer café**  
Faubourg de Charleroi, 7  
3<sup>ème</sup> Lu/Mé : 14h - 16h  
Lieu d'échange pour patient/famille/prof.

**13. CPAS - Service de Santé mentale**  
Faubourg de Charleroi 7 - 07120.34.41  
Accueil sur RV : 9h - 18h

### 6042 LODELINSART

**21. Hôpital Civil Marie Curie**  
Ch. de Bruxelles 140 - 07192.13.11

### 6043 RANSART

**21. Alcooliques Anonymes**  
Ecole du Tailley - R. Paul Pastar 92 - 07815.25.56  
Lu/Mé : 19h30

### 6001 MARCINELLE

**5. Alcooliques Anonymes**  
Rue des Champs 124 - 07815.25.56  
Ma : 19h30

**6. Service Familial de Charleroi (Aide à domicile)**  
Av. Moscou, 100 - 07147.58.78

### 6060 GILLY

**15. Alcooliques Anonymes**  
Rue des 7 actions 27b - 07815.25.56  
Lu/Ma/Jé/Ve : 19h30

**16. Centre d'écoute et d'aide**  
Rue Calvaire 159 - 07128.55.77

**17. GHIC site Saint Joseph**  
M. Depasse, 6 - 07170.70.11

**18. Transition**  
Ch. de Fieroux 216 - 07148.85.60  
Centre de court séjour pour usagers de drogues : sevrage et orientation

### Abréviations

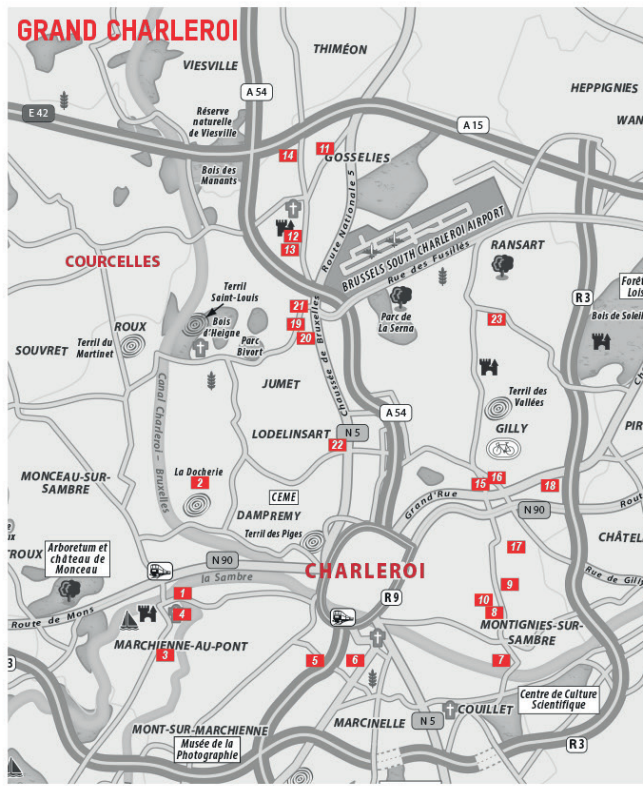
Lu : Lundi  
Ma : Mardi  
Me : Mercredi  
Je : Jeudi  
Ve : Vendredi  
Sa : Samedi  
Di : Dimanche  
RV : Rendez-vous  
A.A. : Alcooliques anonymes  
Inf : Infirmière  
Gyné : Gynécologue  
Psy : Psychologue  
Kiné : Kinésithérapeute  
Diét : Diététicien  
Consult. : Consultation

### « ALLO SANTÉ »

Standard 24h/24 - 07103.33.33  
- Renseignements médico-sociaux.  
- Pour trouver un médecin généraliste (ou www.fagc.be)  
- Pour trouver une maison médicale - Gardes Médicales, Pharmaciens, Dentistes, Ophthalmologues, Otolaryngologues, Infirmeries, Kinésithérapeutes, Vétérinaires. - Télévigilance 24h/24 - 7/7

### Légende des symboles

- Femme
- Homme
- Mixte
- Jeune
- Famille
- Ainé
- Pers handicapée
- Hôpital
- Soins infirmiers
- Soins médicaux
- Soutien psychologique
- Aide familiale
- Repas
- Permanence sociale
- Echange de seringues
- Vie sexuelle et affective
- Conseils juridiques
- Coils alimentaires
- Epicerie sociale
- Vestiaire
- Lavoir
- Douche
- Abri de nuit
- Chaufour
- Médiation de dettes
- Niche pour chien
- Cyber espace
- Jeux, activités ludiques
- Alcooliques anonymes





# "JE SUIS LÀ"

points d'assistance sociale de première ligne à Charleroi



- CPAS - COMEC CHEZ NOUS, ASBL**  
Rue Léopold 36  
La Rebond (accueil de jour SDF) - 07100.23.89  
Soins légers, Casiers
- Chac Well (promotion de logement)**  
07165.25.45
- Touss Bouddé (insertion sociale)** - 07170.33.07 - 07165.28.05
- Les Heures du bien** - 07170.83.51  
Rue des Indes 1 - 07100.80.83  
Ateliers cotextes, Projets ind. (sur RV)
- CPAS - Culture EnergieFRCE**  
Maison de l'énergie - Bd Joseph II 64 - 07100.71.60
- CPAS - Services Prévention Associatives**  
Rue d'Argenteau 10
- CPAS - Carole Contact Drogues** - 07100.38.58  
Soutien Psy, info, formations; toutes formes de dépendances.  
Perm: Luc Me - 0820 - 1200 / M. Je - 12h - 17h
- CPAS - Carolo Rue (travail de rue)**  
07100.37.39  
Perm: Lu et Me - 13h30 - 16h30  
0426214.809 de 9h - 17h
- CPAS - Abri de nuit Dourlet (hébergement d'urgence)**  
Rue Dourlet 34 - 07141.84.78  
Hébergement d'urgence: 507 - 21h - 8h;  
Perm: M. Je - 9h - 12h  
30 Rue Hqs, 3 lits Fem. + 2 lits urgences  
Douches lavabos à l'eau - Douz sur RV  
(+ pas supporté à Compeny 111 - 104)
- Agence Immobilière Sociale « CharlierLogement »**  
Rue de Montigny 101 (Centre néo) - 07188.22.85  
Bourse logement: 07108.22.03 (sur RV)  
Avance gratuite locative: 07166.22.06  
(Lun - 9h - 11h30)
- ASBL Sociétés Médicales**  
Bd de Sambre, 6 - 07100.38.77  
Accueil: 14h - 18h  
Perm: M. Je - 10h - 12h  
Perm. logement social: sur RV  
Aide et soutien aux locataires, SDF, ...
- De Pass dans l'impassé (Prévention suicide)**  
Pl. Charlot 3/24 - 081077.75.50  
Perm. Sur RV

## 6000 CHARLEROI

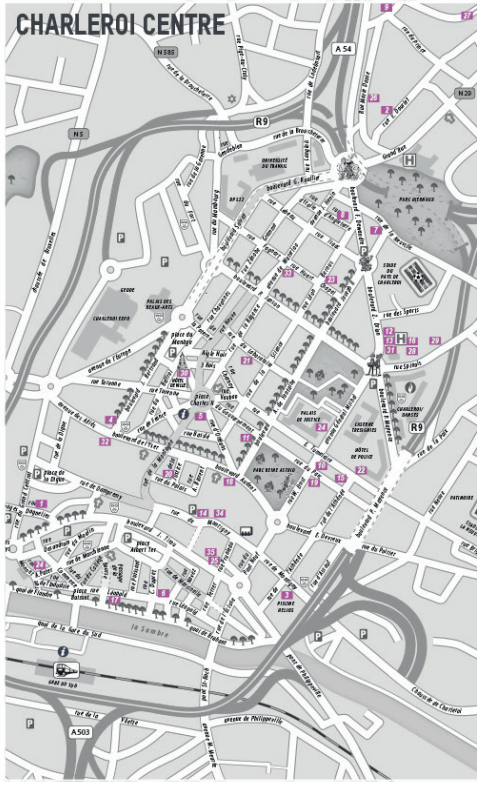
- POLE D'URGENCE SOCIALE DU CPAS**  
Rue Dupire 1 - 07102.12.12 (24h/24)  
Accueil: 7/7 - 24h/24  
Crisis urgences sociales - 07100.23.89  
Aide: à l'hébergement d'urgence; aide...  
médico-pharmaceutique; matérielle; admin.;  
psychosociale. Accueil: 7/7 - 24h/24  
Crisis SDF - 07100.23.89  
Crisis R.L.S. des de l'hébergement; crise d'urgence
- CPAS - Abri de nuit Dourlet (hébergement d'urgence)**  
Rue Dourlet 34 - 07141.84.78  
Hébergement d'urgence: 507 - 21h - 8h;  
Perm: M. Je - 9h - 12h  
30 Rue Hqs, 3 lits Fem. + 2 lits urgences  
Douches lavabos à l'eau - Douz sur RV  
(+ pas supporté à Compeny 111 - 104)
- Agence Immobilière Sociale « CharlierLogement »**  
Rue de Montigny 101 (Centre néo) - 07188.22.85  
Bourse logement: 07108.22.03 (sur RV)  
Avance gratuite locative: 07166.22.06  
(Lun - 9h - 11h30)
- ASBL Sociétés Médicales**  
Bd de Sambre, 6 - 07100.38.77  
Accueil: 14h - 18h  
Perm: M. Je - 10h - 12h  
Perm. logement social: sur RV  
Aide et soutien aux locataires, SDF, ...
- De Pass dans l'impassé (Prévention suicide)**  
Pl. Charlot 3/24 - 081077.75.50  
Perm. Sur RV

- CPAS - Accueil et Hébergement de Jeunes**  
Espace Santé (7<sup>ème</sup> étage) - Bd Zola Dion 1 - 07123.33.50
- Foyer familial de Charleroi**  
Rue de Montignies 26 - 07102.48.88 (24h/24)  
Violences intrafamiliales/femmes sans structure familiale
- La Maison plurifam**  
Rue Tancrède 71 - 07104.73.21  
Violences intrafamiliales faites aux femmes
- Maison de l'Adolescent**  
Espace Santé (parking arrière)  
50 Zola Dion 1 - 07162.53.08
- Aide et prévention enfants-parents (APEP)**  
Rue Léopold 11-15 - 07123.25.81
- Droits des jeunes**  
Aide sociale et juridique pour jeunes de - 18ans  
St Augustin, 24 (5<sup>ème</sup> étage) - 07100.58.41  
Perm: Lu/Me/Ve - 14h - 17h
- A.J.M.O.**  
Rue W. Emst 29 - 07102.78.32
- AMO « Point Jeune »**  
Accueil jeunes en situation familiale difficile  
Rue du Palais 10 - 07103.20.89 (24h/24)  
Hébergement d'urgence, Travail de rue
- AMO « Le Signe »**  
Rue de Valenciennes, 27 - 07100.28.88
- Ville - Centre d'Aide aux Victimes**  
07106.15.12  
(Victimes de vol, agression, carjacking, violence  
familiale ou intra-familiale, ...)
- ORS - Espace Libre asbl (Service d'Aide aux Victimes de leur auteure)**  
Rue L. Bemus, 27 - 07107.88.00
- Bureau d'Accueil et d'Information Juridique (BAJ)**  
Rue de Charrière du Palais de Justice  
Au Général Michex 2 - 07103.07.00  
Conseils jur. 1<sup>ère</sup> ligne: 800015.140  
Rue Pater 11 - 07123.28.17  
Accueil: Lu/Ma/Je - 10h - 12h  
Conseils juridiques de base GRATUIT

- Association de droit du MOC**  
Bd Trou 167 - 1<sup>er</sup> étage - 07102.74.00  
Performance sur RV  
Conseils juridiques de base GRATUIT
- CPAS - Centre de Ressources pour l'Intégration et Passage 45**  
Rue J. Desirée 45 - 07126.18.19  
Conseils juridiques: 7<sup>ème</sup> Au du mois: 16h30 - 18h (cf  
vacances). Espace emploi
- Mémisis Charleroi**  
Pl. du Nord Michel Leve, 22 - 07128.18.10  
Perm. Sociale; Epicerie sociale et colis alimentaire
- Ville Haute - Rue Charley, 5 - 07102.71.73**  
Accueil social: M. Je - 9h30 - 12h30
- CPAS - Antenne sociale**  
Bd Z. Dion 21 - 07103.38.97
- CPAS - Service médiation de dettes**  
Rue Spinoza 18 - 07120.82.48
- Ville - Service social**  
Pl. du mariage (n. de Ville) - 07168.10.84
- Service Social des Mutualités socialistes**  
Espace Santé - 30 Z. Dion 1 - 07100.78.59  
Perm: Lu - 13h30 - 16h, Je - 9h30 - 12h30
- Service Social des Mutualités socialistes**  
Rue de Montignies 36 - 07100.21.40  
Aide à domicile: 08423.84.81 (24h/24)  
Crisis d'urgence: 08423.84.80 - 08104.03.02
- Service social des Mutualités chrétiennes**  
Rue de Valenciennes, 27 - 07100.28.88
- Service social des Mutualités chrétiennes**  
Librairie Hazard-Roulet  
Rue de Valenciennes 36 - 07100.21.40  
Aide à domicile: 08423.84.81 (24h/24)  
Crisis d'urgence: 08423.84.80 - 08104.03.02
- Service social des Mutualités chrétiennes**  
Rue de Valenciennes, 27 - 07100.28.88

## Légende des symboles

- Femme
- Homme
- Mixte
- Jeune
- Famille
- Aîné
- Personne handicapée
- Hôpital
- Soins infirmiers
- Soins médicaux
- Soutien psychologique
- Aide familiale
- Repas
- Permanence sociale
- Echange de seringues
- Vie sexuelle et affective
- Conseils juridiques
- Colis alimentaires
- Epicerie sociale
- Vestiaire
- Lavoir
- Douche
- Abri de nuit
- Chauffoir
- Médiation de dettes
- Niche pour chien
- Cyber espace
- Jeux, activités ludiques
- Alcooliques anonymes



## 6030 CHARLIERNE AU PONT

- EMMAUS TERS MONDIE**  
Rue de Beaumont 344 - 07151.78.83  
Centre d'hébergement pour hommes avec activités occupatoires
- Service social de la bathonnie**  
« La Béatrice Chapelle y Jéssis (Jupes) »  
Quai du Sud - 07151.88.82
- CPAS - Antenne sociale**  
Rue de Beaumont, 90 - 07151.24.24
- CPAS - Antenne sociale**  
Rue J. Esch, 169 - 07151.47.38
- Accueil et promotion des immigrés asbl**  
Rue de la Providence, 16 - 07156.54.00  
(insertion socio-professionnelle)
- CPAS - Espace Citoyen Porte Ouest**  
Rue de la Providence, 25 - 07150.84.23  
Activités communautaires; Service d'insertion sociale;  
Réseau de l'emploi; Soins de santé;  
Conseils juridiques 7<sup>ème</sup> M. Je - 10h - 12h  
Mémisis Charleroi - 07156.22.82  
Perm: M. Je - 10h - 12h
- CPAS - Espace Citoyen Dochezie**  
Rue J. Esch, 169 - 07153.86.89  
Activités communautaires; Service d'insertion sociale;  
Ecole des devoirs  
Mémisis Charleroi - 07153.86.89  
Perm: M. Je - 10h - 12h
- Espace jeunes - 07150.78.80**
- SAIM**  
Rue J. Esch, 169 - 07153.86.89
- CPAS - Restaurant de quartier « Le Jean César »**  
Rue J. Esch, 169 - 07151.85.47 (prix: 5 euros)
- Service Social des Mutualités Socialistes**  
Rue de Beaumont, 189 - 07150.84.83  
M. Je - 10h30 - 12h30 (+ RV domicile)

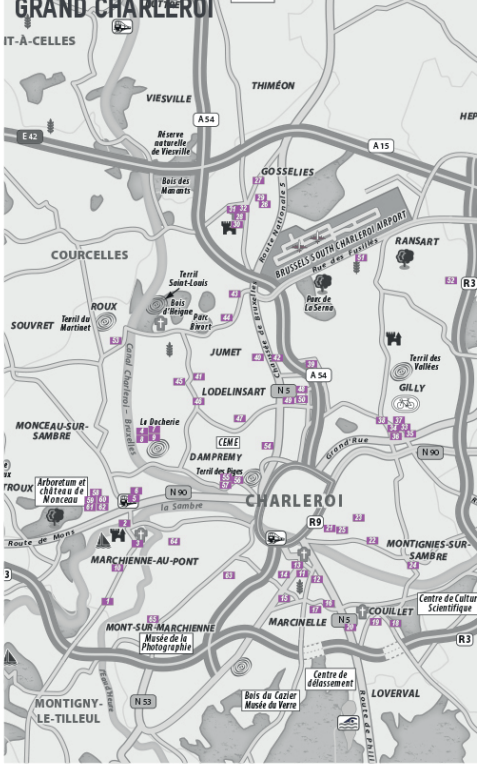
- CPAS - Accueil et Hébergement de Jeunes**  
Espace Santé (7<sup>ème</sup> étage) - Bd Zola Dion 1 - 07123.33.50
- Foyer familial de Charleroi**  
Rue de Montignies 26 - 07102.48.88 (24h/24)  
Violences intrafamiliales/femmes sans structure familiale
- La Maison plurifam**  
Rue Tancrède 71 - 07104.73.21  
Violences intrafamiliales faites aux femmes
- Maison de l'Adolescent**  
Espace Santé (parking arrière)  
50 Zola Dion 1 - 07162.53.08
- Aide et prévention enfants-parents (APEP)**  
Rue Léopold 11-15 - 07123.25.81
- Droits des jeunes**  
Aide sociale et juridique pour jeunes de - 18ans  
St Augustin, 24 (5<sup>ème</sup> étage) - 07100.58.41  
Perm: Lu/Me/Ve - 14h - 17h
- A.J.M.O.**  
Rue W. Emst 29 - 07102.78.32
- AMO « Point Jeune »**  
Accueil jeunes en situation familiale difficile  
Rue du Palais 10 - 07103.20.89 (24h/24)  
Hébergement d'urgence, Travail de rue
- AMO « Le Signe »**  
Rue de Valenciennes, 27 - 07100.28.88
- Ville - Centre d'Aide aux Victimes**  
07106.15.12  
(Victimes de vol, agression, carjacking, violence  
familiale ou intra-familiale, ...)
- ORS - Espace Libre asbl (Service d'Aide aux Victimes de leur auteure)**  
Rue L. Bemus, 27 - 07107.88.00
- Bureau d'Accueil et d'Information Juridique (BAJ)**  
Rue de Charrière du Palais de Justice  
Au Général Michex 2 - 07103.07.00  
Conseils jur. 1<sup>ère</sup> ligne: 800015.140  
Rue Pater 11 - 07123.28.17  
Accueil: Lu/Ma/Je - 10h - 12h  
Conseils juridiques de base GRATUIT

- Association de droit du MOC**  
Bd Trou 167 - 1<sup>er</sup> étage - 07102.74.00  
Performance sur RV  
Conseils juridiques de base GRATUIT
- CPAS - Centre de Ressources pour l'Intégration et Passage 45**  
Rue J. Desirée 45 - 07126.18.19  
Conseils juridiques: 7<sup>ème</sup> Au du mois: 16h30 - 18h (cf  
vacances). Espace emploi
- Mémisis Charleroi**  
Pl. du Nord Michel Leve, 22 - 07128.18.10  
Perm. Sociale; Epicerie sociale et colis alimentaire
- Ville Haute - Rue Charley, 5 - 07102.71.73**  
Accueil social: M. Je - 9h30 - 12h30
- CPAS - Antenne sociale**  
Bd Z. Dion 21 - 07103.38.97
- CPAS - Service médiation de dettes**  
Rue Spinoza 18 - 07120.82.48
- Ville - Service social**  
Pl. du mariage (n. de Ville) - 07168.10.84
- Service Social des Mutualités socialistes**  
Espace Santé - 30 Z. Dion 1 - 07100.78.59  
Perm: Lu - 13h30 - 16h, Je - 9h30 - 12h30
- Service Social des Mutualités socialistes**  
Rue de Montignies 36 - 07100.21.40  
Aide à domicile: 08423.84.81 (24h/24)  
Crisis d'urgence: 08423.84.80 - 08104.03.02
- Service social des Mutualités chrétiennes**  
Rue de Valenciennes, 27 - 07100.28.88
- Service social des Mutualités chrétiennes**  
Librairie Hazard-Roulet  
Rue de Valenciennes 36 - 07100.21.40  
Aide à domicile: 08423.84.81 (24h/24)  
Crisis d'urgence: 08423.84.80 - 08104.03.02
- Service social des Mutualités chrétiennes**  
Rue de Valenciennes, 27 - 07100.28.88

## 6020 DAMPREMY

- Abri de nuit (R111 au 2103)**  
Rue des Frangins, 28 - 04091.43.70  
Accueil: 21h - 21h30  
25 lits; collation; Soins médicaux
- CPAS - Espace Citoyen**  
Pl. Albert 1<sup>er</sup>, 42 - 07163.28.20  
Activités communautaires; Service d'insertion sociale;  
Ecole des devoirs  
Maison des parents - 07123.28.24
- Némisis Charleroi** - 07123.28.24  
Perm: Lu/Je - 9h30 - 11h30
- Restaurant de quartier « Côté Jardin »**  
Pl. Albert 1<sup>er</sup>, 42 - 07163.28.20 (prix: 5 euros)
- CPAS - Antenne Sociale**  
Pl. Albert 1<sup>er</sup>, 41 - 07123.88.30

## GRAND CHARLEROI



## 6010 COUILLET

- Maison des jeunes de la culture**  
Rue de Valenciennes (Pommes), 62 - 07147.42.82
- CPAS - Antenne sociale**  
Rue de Gilly 348 - 07103.88.83

## 6080 GILLY

- Ville - Centre d'Animation et d'Initiation Jeunesse (CAIJ)**  
Ch. de Lodiennes, 64 - 07141.82.17
- Service d'Entrée**  
Place des Haies, 7 - 07148.33.74
- Service d'Aide à la Jeunesse**  
Rue de la Providence, 7 - 07188.80.11
- Croix Rouge de Belgique**  
Ch. de Charleroi, 116 - 07101.44.65  
Verbodsbuik; M. Je - 9h - 14h
- Ville - Service Social**  
Pl. J. Desirée, 2 - 07188.38.52
- Service social des Mutualités socialistes**  
Ch. de Lodiennes, 101 - 07106.78.41  
Lun - 9h - 12h
- Service social des Mutualités chrétiennes**  
Ch. de Lodiennes, 101 - 07106.78.41  
M. Je - 9h - 12h, Je - 10h - 12h

## 6042 LODELINSART

- Méris Social (Hébergement de transit)**  
Rue de Tournai, 46 - 07123.58.89
- Secteur 42**  
Rue Albert Descazes (Femur), 34 - 07101.87.43
- CPAS - Antenne Sociale**  
Ch. de Valenciennes, 11 - 07103.38.99
- Ville - Service Social**  
Rue de Valenciennes, 11 - 07103.38.97

## 6031 MONCEAU/S/SAMBRE

- CPAS - Maison Familiale**  
Rue Léopold, 22 - 07122.28.77  
Accueil et hébergement mineurs et adultes handicapés
- CPAS - Antenne Sociale**  
Rue J. Durant, 103 - 07131.17.58
- Ville - Service Social**  
Rue Albert Camus (Femur), 7 - 07188.88.84

## 6044 ROUX

- Service Insertion Sociale et Espace Développement Communautaire et La Rochelle asbl**  
Rue des Ecoles, 2 - 07145.45.22

## 6041 MONTIGNIES/S/SAMBRE

- Service d'Aide à la Jeunesse**  
Rue de la Providence, 7 - 07188.80.11
- Croix Rouge de Belgique**  
Ch. de Charleroi, 116 - 07101.44.65  
Verbodsbuik; M. Je - 9h - 14h
- Ville - Service Social**  
Pl. J. Desirée, 2 - 07188.38.52
- Service social des Mutualités socialistes**  
Ch. de Lodiennes, 101 - 07106.78.41  
Lun - 9h - 12h
- Service social des Mutualités chrétiennes**  
Ch. de Lodiennes, 101 - 07106.78.41  
M. Je - 9h - 12h, Je - 10h - 12h

## 6043 RANSART

- Maison de Jeunes et L'Éveil**  
Rue J. Wauters, 48 - 07107.88.82
- Ville - Service Social**  
Rue Appareillé, 69 - 07188.83.43

## 6032 MONT/S/MARCHIENNE

- Le Triangle (Abri de nuit)**  
Rue de Beau Site, 28 - 07143.88.88  
240 - 210 - 8h
- S.P.A. Charleroi**  
Rue E. Vandeweyer, 115 - 07180.83.81  
Clique de l'animal avant 17h - registre à 8h
- Ville - Service Social**  
Rue de l'Église, 40 - 07188.78.10

## 6001 MARCHIELLE

- Le Figuier**  
Maison d'accueil pour famille et personnes  
Rue A. Thibaut, 12 - 07126.48.85
- CPAS - Espace Citoyen**  
Rue de Valenciennes, 65 - 07103.76.24
- CPAS - Aide aux jeunes et aux familles**  
Rue Desirée, 25 - 07162.33.33
- CPAS - Antenne Sociale**  
Rue de Valenciennes, 65 - 07103.76.24

## 6040 JUMET

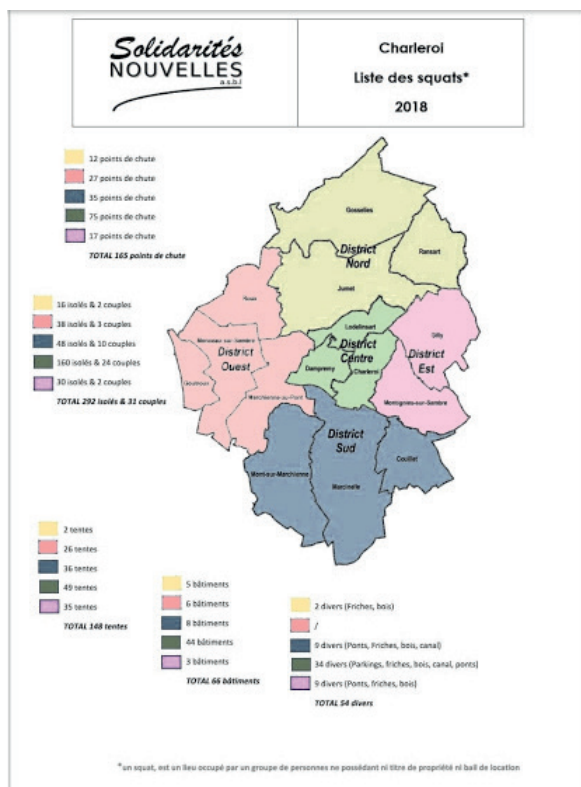
- L'Éclair**  
(Accueil et hébergement pour sans abris)  
Ch. de Gilly, 85 - 07105.57.88 (24h/24)  
Accueil de la nuit et mise en projet de vie
- Armée du Salut**  
Rue L. Biembaux 111113 - 07104.17.88  
Collèges: 7<sup>ème</sup> au 2<sup>ème</sup>: 14h - 19h30  
Accueil: 9h - 12h, Je - 10h - 12h

## 6041 GOSSELIES

- CPAS - Espace Citoyen**  
Rue de Valenciennes, 65 - 07103.76.24
- CPAS - Aide aux jeunes et aux familles**  
Rue Desirée, 25 - 07162.33.33
- CPAS - Antenne Sociale**  
Rue de Valenciennes, 65 - 07103.76.24



### 3 : Solidarités Nouvelles ASBL



### 4 : Tableau des mots

DEALSANITAIRE	7/10
MENDICITE RENOVATIONS CONSO	6/10
REPRESSION SECURITAIRE DEPLACEMENT	5/10
CAMPEMENT ELAGAGES PRESSION	4/10
TRACES ABANDONS SUPPRESSION FERMETURE DISCRETION GRILLES TRANSAT DE METRO SERVICES MEDIBUS POLICE	3/10
ESPACES DEGAGES VIOLENCE CAMERAS POLICE HARCELEMENT PERSONNEL SENTIMENT DE SECURITE	2/10

### 5 : Entretien

Retranscription des entretiens disponible à cette adresse :

[https://docs.google.com/document/d/1fihLnVgVZYaFSdo4VqRHpEwxGYqmGK4HC\\_fzjLDMUMU/edit?usp=sharing](https://docs.google.com/document/d/1fihLnVgVZYaFSdo4VqRHpEwxGYqmGK4HC_fzjLDMUMU/edit?usp=sharing)

## BIBLIOGRAPHIE

### Livres :

- S. Essiaf, P. Dylewski, *24 heures héro*, Fièvre Jaune, 2016
- P. Giraux-Arcella, M. Joubert, C. Mougin, *Villes et toxicomanies*, ERES, Toulouse, 2005
- P. Jamouille, *Drogues de rue, récits et styles de vie*, De Boeck & Larcier s, Bruxelles, 2000
- M. Labbé, *Reprendre place, contre une architecture du mépris*, ed. Payot & Rivages, Paris, 2019
- Y. F. Thomas, D. Richardson, I. Cheung, *Geography and Drug Addiction*, Springer, Washington, 2009

### Articles :

- D. Augias, 2014, «La ville, miroir de la société», *Nonfiction*.
- B. Azocar, 2016, « Errance urbaine, scènes de consommation de drogues et réduction des risques : les défis pour la ville et les politiques publiques aujourd'hui », dans : *Mouvements*, Vol. 86- N°2, pp. 112-127.
- S. Balat, 2016, « Toxicomane : Figure du martyr moderne ? », dans : *Psychanalyse*, Vol.2-N°36, pp. 75-79.
- J-M Besse, 2010, « Le paysage, espace sensible, espace public », dans : *Meta: research in hermeneutics, phenomenology and practical philosophy*, Vol. 2, pp. 259-286.
- P. Bouhnik, 2002, « La drogue comme expérience intime », dans : *Ethnologie française*, Vol.1- N°32, pp. 19-29.
- D. Cardon, 1996, « L'entretien compréhensif (Jean-Claude Kaufmann) », dans : *Réseaux*, Vol. 14-N°79, pp. 177-179.
- A. Coppel, O. Doubre, 2004, « Drogues : risquer une question », dans : *Vacarme*, Vol. 29- N°4, pp. 82-85.
- D. Duprez, M. Kokoreff, 2000, « Usages et trafics de drogues en milieux populaires », dans : *Déviance et société*, Vol. 24 - N°2. pp. 143-166.
- P. Gilles, V. Sala Pala, 2007, « Peut-on vraiment se passer de l'entretien en sociologie de l'action publique ? » dans : *Revue française de science politique*, Vol. 57- N°5, pp. 555-597.
- M. Joubert, 2005, « Villes et 'prévention des toxicomanies' : Enjeux et oscillations de l'action publique », dans : *Villes et toxicomanies*, pp. 295-324.
- N. Journet, 2016, «Norbert Elias, la civilisation des moeurs», dans : *Les grands penseurs des sciences humaines*, pp. 87-90.
- D. Kaminski, P. Mary, 1999, « Politiques (criminelles) en matière de drogues: évolutions et tendances en Belgique. » dans: *Déviance et société*, Vol. 23 - N°2. pp. 205-220.
- G. Mercier, 2016, « Le répertoire sémantique du mot Paysage », dans : *Journal of Research and Didactics in Geography*, Vol. 2, pp. 19-34.
- Y. Papadopoulos *et al.*, 2001, «Gouvernance et légitimité : la politique de la drogue en Suisse comme cas exemplaire», dans : *Droit et société*, Vol. 1-N°47, p. 205-235.
- L. Pattaroni, Y. Pedrazzini, 2010, « Chapitre 11. Insécurité et ségrégation, refuser l'urbanisme de la peur », dans : *Regards sur la Terre*, pp. 231-240.
- A. Rivoirard, 2016, « Le toxicomane : une figure de l'errant ? », dans : *Le sociographe*, Vol.1- N°53, pp. 1-13.
- R. Séchet, 2006, « Le populaire et la saleté: de l'hygiénisme au nettoyage au Karcher. », dans : *Mots, traces et marques (dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine)*, p. 246.
- V. Vagman, 1991, « Charleroi, Eléments d'une mutation post-industrielle », dans : *Courrier hebdomadaire du CRISP*, Vol. 14 - N°1319, pp. 1-32.
- E. Vivant, 2007, « Sécurisation, Pacification, Animation », dans : *Terrains et Travaux*, pp. 169 à 188.
- J-B. Wojciechowski, 2005, « Pratiques médicales et usages de drogues : linéaments de la construction d'un champ », dans : *Psychotropes*, Vol. 11-N°3, pp. 179-207.

## Mémoires et travaux :

P. Balzamo, *Cartes Blanches entre récit et représentation*, ULG, ULB, HECh, année 2019-2020.

A. Breuil, *Psychotropes et architecture, d'une architecture psychotropique à une gestion socio-spatialisée des risques*, ENSAPVS, 2017.

J. Teller, J. Privot, M. Rabary, *Analyse de projet urbain de Charleroi*, MSUAT, année 2016 - 2017

## Articles de presse :

L. Arcangeli, D. Barbieux, 26/07/2018 à 06 : 30, Charleroi: la situation se dégrade de plus en plus aux alentours de la tour interbéton, *RTBF*, consulté sur : [https://www.rtb.be/info/regions/hainaut/detail\\_charleroi-la-situation-se-degrade-de-plus-en-plus-aux-environs-de-la-tour-interbeton?id=9980828](https://www.rtb.be/info/regions/hainaut/detail_charleroi-la-situation-se-degrade-de-plus-en-plus-aux-environs-de-la-tour-interbeton?id=9980828)

D.A, 04/01/2020 à 17:00, Un plan d'actions soutenu contre la toxicomanie, *DH Charleroi*.

ArcInfo, 27/01/2017, 09:24, Zurich: le parc du Platzspitz, capitale européenne de la drogue, fermait il y a 25 ans, *ArcInfo*, consulté sur : <https://www.arcinfo.ch/articles/suisse/zurich-le-parc-du-platzspitz-capitale-europeenne-de-la-drogue-fermait-il-y-a-25-ans-628802?image=2>

L. Colart, 03/04/2019 à 17:17, 363 usagers de drogue à la "salle de shoot" liégeoise, *Le Soir*.

L. Dévière, 18/12/2019 à 20:07, Charleroi: les faits liés à la drogue ont explosé de 2015 à 2019, *La Nouvelle Gazette, Charleroi et sa région*.

V. Edin, 08/12/2019 à 07 : 00, L'architecture du mépris a des effets sur nous tous, *Usbek&Rica*, consulté sur : <https://usbeketrica.com/article/l-architecture-du-mepri-a-des-effets-sur-nous-tous>

A. James, 05/12/2019 à 06 :00, Quand les drogues dures se consomment en pleine rue, devant une famille, à Charleroi: « Elles étaient sur une autre planète, comme explosées », *RTL INFO*, consulté sur : <https://www.rtl.be/info/regions/hainaut/quand-le-crack-se-consomme-en-pleine-rue-a-charleroi-elles-etaient-sur-une-autre-planete-comme-explosees-par-leur-drogue--1166301.aspx?dt=06:00>

B. July, 29/01/2003 à 00:00, Acier: la peur gagne Charleroi Sidérurgie après l'annonce de la fermeture de la phase à chaud liégeoise, *Le soir*.

M. Mormont, 19/12/2018, Charleroi, du bobo sur le dos des prolos, *AlterÉcho*, N°469.

J. Sage, 12/10/2013 à 13 : 53, La carte des points chauds de la toxicomanie à Paris, *Le Figaro*, consulté sur : <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/10/12/01016-20131012ARTFIG00344-la-carte-des-points-chauds-de-la-toxicomanie-a-paris.php>

Trends Tendances, 16/07/2013 à 11 : 01, Charleroi, redynamisation par la culture, *LeVif*.

## Reportages :

I. Lemaire, S. Devillers, J-C Guillaume, 2018, Immersion dans le Liège des toxicomanes, *LaLibre.Be*, consulté le 01/05/2020 sur : <https://dossiers.lalibre.be/toxicomanie-a-liege/>

M. Mormont, 2016, Drogues à ciel ouvert, cocktail à risques, *Alter Echos*, consulté le 28/04/2020 sur : <https://www.alterechos.be/longform/drogues-a-ciel-ouvert-cocktail-de-risques/>

B. Robaye, 2016, Plongée dans le milieu toxicomane carolo, *L'avenir*, consulté du 01/09/2019 au 01/04/2020, disponible sur : <https://markup.lavenir.net/extra/content/webdoc/toxico/>

## Rapports et publications :

G. Clément (2004), Manifeste du Tiers Paysage, [http://www.gillesclement.com/fichiers/\\_tierspaypublications\\_92045\\_manifeste\\_du\\_tiers\\_paysage.pdf](http://www.gillesclement.com/fichiers/_tierspaypublications_92045_manifeste_du_tiers_paysage.pdf)

A. Goodsdeal (2012), Modus vivendi, Boule de Neige, Manuel Méthodologique, <https://reductiondesrisques.be/wp/wp-content/uploads/2012/07/Manuel-m%c3%a9thodologique-Boule-de-neige.pdf>

M. Goldwitch (2016), Modus Vivendi, Carnet du risque N°48, 20 ans d'échange de seringue en Belgique Francophone

D. Hedrich (2004), European report on drug consumption rooms (Lisbon: European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction) <http://www.emcdda.europa.eu/html.cfm/index54125EN.html>;

D. Hedrich et al. (2010), Drug consumption facilities in Europe and beyond in: Harm reduction: evidence, impacts and challenges (Lisbon) <http://www.emcdda.europa.eu/publications/monographs/harm-reduction>

E. Schatz, M. Nougier (2012), Salles de consommation à moindre risque: les preuves et la pratique (Consortium International sur les Politiques des Drogues, Réseau mondial pour un débat ouvert et objectif sur les politiques liées à la drogue) <https://reductiondesrisques.be/wp-content/uploads/2013/03/idpc-briefing-paper-drug-consumption-rooms-fr-Eberhard-Schatz-Marie-Nougier.pdf>

C. Stévenot, M. Hogge (2017), Eurotox, l'usage des drogues en Wallonie et à Bruxelles 2017

CPAS Charleroi (2018), Service Prévention Assuétudes, Équipe Carolo Rue, Bilan 2018

Charleroi Bouwmeester (2015), Charleroi métropole, Schéma stratégique 2015-2025

Charleroi Bouwmeester (2017), Charleroi Make History With Us

CATCH (2017), Catalyst for Charleroi, Rapport du groupe d'experts 2017

### Films, documentaires et vidéos internet :

Ateliers Urbains, *PLACES NETTES*, Centre Vidéo de Bruxelles, Bruxelles, 2019, 85min.

C. Laborey, M. Evreux, *Main mise sur la ville*, Chamaerops productions, Arte France distribution, France, 2015, 88min.

Comité Alhambra, *Potager Alhambra Moestuïn – Drogues/ Drugs*, 2018, 6 : 11min ; SUR : YouTube, *Potager Alhambra Moestuïn – Drogues/ Drugs*, 08/08/2018, consulté du 01/09/2019 au 01/04/2020 disponible sur : [https://www.youtube.com/watch?v=r0iR\\_tsHLQo&feature=youtu.be&fbclid=IwAR2QHJmMe4qaa7eExkOrRrsKdLwaiCWuFxi9cy7ic86MM4hdvQxBCg1tPQo&has\\_verified=1](https://www.youtube.com/watch?v=r0iR_tsHLQo&feature=youtu.be&fbclid=IwAR2QHJmMe4qaa7eExkOrRrsKdLwaiCWuFxi9cy7ic86MM4hdvQxBCg1tPQo&has_verified=1)

François de Fdesouche.com, *La colline du crack*, 2019, 27:57min ; SUR : Fdesouche.com, *Documentaire : La colline du crack*, 27/10/2019, consulté du 01/09/2019 au 01/04/2020 disponible sur :

<https://nos-medias.fr/video/documentaire-la-colline-du-crack>

HSR Landschaftsarchitektur, *Architecture du paysage au Letten Zurich 2015* ; SUR : Architecture du paysage.CH, *des projets marquants*, consulté du 01/09/2019 au 01/04/2020, disponible sur : [http://www.landschaftsarchitektur.ch/fr/content/view/full/102#a\\_166](http://www.landschaftsarchitektur.ch/fr/content/view/full/102#a_166)

LCI, *Sept à Huit - La 'colline du crack' à Paris*, 19 : 49 min ; SUR : Orange, *actualités*, consulté du 01/09/2019 au 01/04/2020 disponible sur :

<https://actu.orange.fr/societe/videos/sept-a-huit-la-colline-du-crack-a-paris-CNT00001ddtIt.html>

SWI, *When Zurich was know for the needle park*, 2015, 2 : 10 min ; SUR : YouTube, *When Zurich was know for the needle park*, 20/04/2015, consulté du 01/09/2019 au 01/04/2020 disponible sur : [https://www.youtube.com/watch?time\\_continue=61&v=3UYmaalotK0&feature=emb\\_logo](https://www.youtube.com/watch?time_continue=61&v=3UYmaalotK0&feature=emb_logo)

VILLE DE CHARLEROI, *Présentation de P. Magnette lors Voeux au personnel communal de la ville de Charleroi édition 2016*, 62 :16 min, SUR : YouTube, consulté du 01/09/2019 au 01/04/2020, disponible sur: <https://www.youtube.com/watch?v=d9Szl8Lthq8>

### Pages internet :

Arshia Azmat, *Des rues Carolos, communication campaign*, 2018, consulté le 03/05/2020, disponible sur : <https://azmatarshia.com/index.php/portfolio/des-rues-carolos/>

ASBL Le comptoir, *Accueil*, 20/02/2012, consulté du 01/09/2019 au 01/04/2020, disponible sur: <http://www.lecomptoirdecharleroi.net/>

Centre Public d'Action Sociale Charleroi, *Carolorue*, consulté du 01/09/2019 au 01/04/2020, disponible sur: <https://www.cpascharleroi.be/fr/bottin-social/toxicomanies-et-assuétudes/carolo-rue>

Centre Public d'Action Sociale Charleroi, *Plan de cohésion sociale*, consulté du 01/09/2019 au 01/04/2020, disponible sur: <https://www.cpascharleroi.be/fr/bottin-social/revitalisation-sociale-des-quartiers/plan-de-cohesion-sociale>

Comité Alhambra, *Système dissuasif pour les appuis de fenêtre qui servaient à des rassemblements de drogués*, 07/05/19, consulté du 01/09/2019 au 01/04/2020 disponible sur: <http://www.comitealhambra.be/drogue.htm>

Charleroi Bouwmeester, *Rivers Towers*, consulté du 01/09/2019 au 01/04/2020 disponible sur : <http://www.charleroi-bouwmeester.be/rivertowers>

Charleroi, *Projet de Ville 2019-2024*, consulté du 01/09/2019 au 01/04/2020 disponible sur : <https://www.charleroi.be/vie-communale/projet-de-ville>

École Nationale Supérieure du Paysage, *Les carnets du Paysage N°1, Résumé (1998)*, consulté du 1/09/2019 au 1/04/2020: <http://www.ensp.be/>



European monitoring centre for drugs and drug addiction, *Statistical Bulletin 2019 - problem drug use*, consulté le 26 avril 2020, disponible sur : [http://www.emcdda.europa.eu/data/stats2019/pdu\\_en](http://www.emcdda.europa.eu/data/stats2019/pdu_en)

Le Guide Social, *Salle de consommation à moindre risque à Bruxelles: Cadre légal voté*, 30/04/2019, consulté du 01/09/2019 au 01/04/2020, disponible sur : <https://pro.guidesocial.be/articles/actualites/salle-de-consommation-a-moindre-risque-a-bruxelles-cadre-legal-vote.html>

Le Guide Social, *Salle de shoot à Charleroi, le projet se concrétise*, 02/07/2019, consulté du 01/09/2019 au 01/04/2020 disponible sur : <https://pro.guidesocial.be/articles/actualites/salle-de-shoot-a-charleroi-le-projet-se-concretise.html>

Le Guide Social, *Salle de shoot à Liège, plus de 6000 passages depuis l'ouverture*, 05/04/2019, consulté du 01/09/2019 au 01/04/2020, disponible sur:

<https://pro.guidesocial.be/articles/actualites/salle-de-shoot-a-liege-plus-de-6-000-passages-depuis-l-ouverture.html>

Modus Vivendi, *projets en milieu de rue, Boule de Neige*, consulté du 01/09/2019 au 01/04/2020, disponible sur : [http://www.modusvivendi-be.org/spip.php?rubrique30](http://www.modusvivendi.be.org/spip.php?rubrique30)

Observatoires Charleroi, *Socio-économique: Tableau XVI: Chômeurs et taux de chômage 2015-2016 (effectif et %)*, consulté du 01/09/2019 au 01/04/2020, disponible sur :

<http://www.observatoires-locaux-de-charleroi.be/barometre/socio-economique/#taux-emploi-et-dactivite>

Safe Shape, *Safe Shape Exhibit*, consulté du 01/09/2019 au 01/04/2020, disponible sur: <https://safeshapesif.com/safe-shape/>

Squat Net, *Lausanne: Pousser les toxicomanes vers l'Espace autogéré... quelle mouche a donc piqué la municipalité? (Communiqué de presse de l'Espace Autogéré du 4 mai 2005)*, 07/05/2005, consulté du 01/09/2019 au 01/04/2020, disponible sur: <https://fr.squat.net/2005/05/07/lausanne-pousser-les-toxicomanes-vers-lespace-autogere-quelle-mouche-a-donc-pique-la-municipalite/>

Ville de Charleroi, *Vivre, Bien-être, Points d'assistance sociale et médicale*, 2020, consulté du 01/02/2020 au 09/06/2020, disponible sur : <https://www.charleroi.be/vivre/sante/bien-etre#1386-nos-bons-conseils-bien-etre>

## Exposition :

T. Margolles, *Tu t'alignes ou on t'aligne*, guide du visiteur, exposition au BPS22, 28/09/2019 au 05/01/2020

## Documents officiels :

Comité des ministres du conseil de l'Europe, *Convention européenne du Paysage*, STE N°176, p.30, 2000, adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 19 juillet 2000 et ouverte à la signature des Etats membres du Conseil de l'Europe à Florence le 20 octobre 2000.

Conseil régional Wallon, *Décret relatif à l'agrément et au subventionnement des réseaux d'aide et de soins et des services spécialisés en assuétudes*, 2003, exécuté par l'AGW du 3 juin 2004, <https://wallex.wallonie.be/index.php?doc=8525>.

## Autres :

Ville de Bruxelles, *Contrat de quartier Jardins aux fleurs*, brochure de base, 2011 <https://www.bruxelles.be/sites/default/files/bxl/contrats%20de%20quartier/brochure%20jardin%20aux%20fleurs%20programme%20de%20base.pdf>

Solidarités Nouvelles ASBL, Charleroi, *Liste des Squats*, 2018





©B. Couturiaux